

Roberto Miguelez (1934 - )

sociologue, département de sociologie, Université d'Ottawa

(1992)

# L'ANALYSE DES FORMATIONS SOCIALES

Première partie :  
**THÉORIE**

Un document produit en version numérique par Kathleen Tremblay, bénévole,  
Interprète en langage des signes, Cégep de Chicoutimi  
Courriel: [tranchon@videotron.ca](mailto:tranchon@videotron.ca)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Kathleen Tremblay,  
interprète en langage des signes (pour mal entendant), Cégep de Chicoutimi  
Courriel: [tranchon@videotron.ca](mailto:tranchon@videotron.ca), bénévole,

à partir de :

Roberto MIGUELEZ (1934 - )  
Sociologue, Université d'Ottawa

## **L'ANALYSE DES FORMATIONS SOCIALES**

**PREMIÈRE PARTIE : THÉORIE** (pp. 1 à 216).

New-York, Ottawa, Toronto : LEGAS, 1992, 634 pp.

Autorisation accordée par le professeur Miguelez, le 3 septembre 2003, de diffuser toutes ses œuvres.



Courriel : [rmiguel@uottawa.ca](mailto:rmiguel@uottawa.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : sLETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

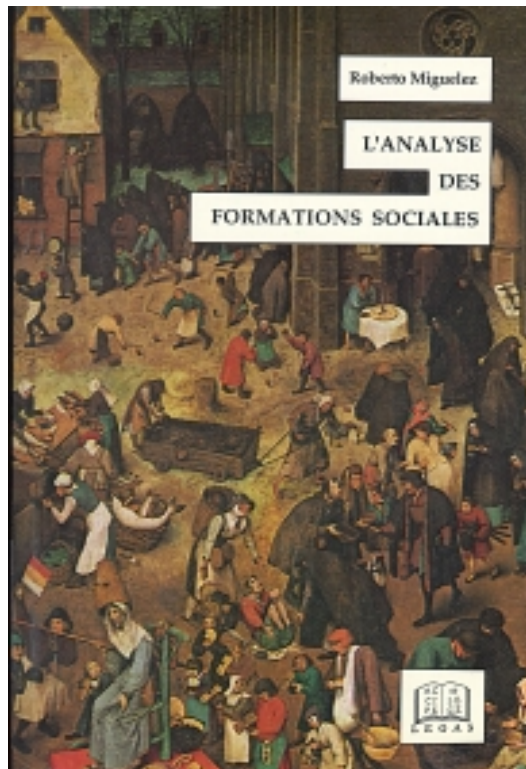
Édition complétée le 23 mars 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay,  
province de Québec.



Roberto MIGUELEZ

Sociologue, Département de sociologie, Université d'Ottawa

## L'ANALYSE DES FORMATIONS SOCIALES



New York, Ottawa, Toronto : LEGAS, 1992, 634 pp.

# Table des matières

## Première partie : THÉORIE

### Présentation du livre et de l'auteur

#### Introduction

1. Justification de l'ouvrage
2. Quelques remarques épistémologiques
3. Contenu de l'ouvrage et règles de l'écriture

### Chapitre 1. Les fondements non sociaux de la société humaine

- 1.1. La question de la nature humaine
- 1.2. Comportement instinctif et comportement acquis
- 1.3. Comportement et communication
- 1.4. La conscience

### Chapitre 2. Le concept du mode de production de la socialité

- 2.1. La notion générale du mode de production de la socialité
- 2.2. La dimension économique d'un mode de production de la socialité : éléments
- 2.3. La dimension économique du mode de production de la socialité : les domaines de la production, de la consommation et de la distribution
- 2.4. Production et reproduction
- 2.5. La transformation des modes de production de la socialité

### Chapitre 3. Le concept de la pratique sociale

- 3.1. Le concept de la pratique et des éléments d'une pratique
- 3.2. Finalités, effets et représentations
- 3.3. L'explication des pratiques
- 3.4. La structure à dominance des pratiques
- 3.5. Pratiques et rapports sociaux de production

#### Chapitre 4. *Individus, formations sociales, systèmes de formations sociales*

- 4.1. Les agents des pratiques : la dimension de l'individu
- 4.2. Les agents de la pratique : Le concept de la formation sociale
- 4.3. L'analyse des formations sociales
- 4.4. Le concept du système de formations sociales
- 4.5. L'articulation de systèmes sociaux à dominance : La notion de "dépendance"

#### Chapitre 5. *Différenciation sociale, Stratification sociale et classe sociales*

- 5.1. Différenciation sociale et stratification sociale
- 5.2. Stratification sociale, rapports sociaux de production et classes sociales
- 5.3. Les unités d'analyse des classes sociales
- 5.4. Le système des classes : fractions, catégories, couches
- 5.5. Situation, origine, intérêts, conscience et position de classe
- 5.6. Prestige, statut, groupes statutaires
- 5.7. La question de la "mobilité sociale"
- 5.8. Conflit et lutte de classes

#### Chapitre 6. *Les effets systémiques de la sédimentation des pratiques :*

##### I- Les effets de reproduction

- 6.1. La base matérielle de la reproduction des conditions de la production de la vie sociale : les rapports de distribution
- 6.2. Normes et sanctions dans la reproduction des rapports sociaux de production : les rapports juridiques
- 6.3. Représentations et valeurs dans la reproduction : des rapports sociaux de production : les rapports idéologiques
- 6.4. Les rapports politiques dans la reproduction des rapports sociaux de production
- 6.5. La reproduction sociale des agents des pratiques
- 6.6. Les effets systémiques de reproduction de la sédimentation des pratiques

## Chapitre 7. *Les effets systémiques de la sédimentation des pratiques*

### II – Les effets de la transformation

- 7.1. Changement et transformation : l'identification des unités d'analyse
- 7.2. La problématique de changement au niveau des modes de production de la socialité
- 7.3. La transformations sociales : unités stratégiques d'analyse des processus de changement et de transformation
- 7.4. La transformation des formations sociales
- 7.5. Conflits luttes de classes dans la transformation des formations sociales
- 7.6. Le rôle de la conscience et de la connaissance sociale dans les conflits et les luttes de classe

## Chapitre 8. *Le pouvoir, le politique, l'État*

- 8.1. Le pouvoir et les relations de pouvoir
- 8.2. Pouvoir social et moyens de pouvoir
- 8.3. Relation de pouvoir et rapports sociaux
- 8.4. Le pouvoir politique et les relations de pouvoir
- 8.5. L'État et le pouvoir
- 8.6. L'État et les classes sociales

## Chapitre 9. *Les formations idéationnelles*

- 9.1. La notion de l'idéologie en tant que concept analytique
- 9.2. Idéologie et subjectivité
- 9.3. Idéologie et rapports sociaux
- 9.4. Les formations idéationnelles
- 9.5. Idéologie, connaissance, vérité
- 9.6. Idéologie et conscience de classe

## Chapitre 10. *Normes valeurs, codes*

- 10.1. La socialité humaine et la dimension normative
- 10.2. L'adoption des normes sociales
- 10.3. La dimension normative et le juridique
- 10.4. Valeurs : la dimension éthique de l'activité humaine
- 10.5. Normes et codes. La transformation de l'ordre normatif

## Conclusion

## Deuxième partie : PROBLÉMATIQUE

### Introduction

1. Connaissance du social et conflits paradigmatiques
2. Les paradigmes sociologiques
3. Ontologie et sciences sociales
4. Épistémologie et disciplines sociales et humaines
5. Empirisme, science sociale et connaissance sociale

### Chapitre 1. *Les fondements non sociaux de la société humaine : problématique*

- 1.1. Le réductionnisme matérialiste de la sociologie
- 1.2. Quelques données de l'anthropologie et de la paléontologie
- 1.3. La structure temporelle du monde et la systérogénèse du "réflexe anticipateur" chez Anokhine
- 1.4. Un exemple classique : Les insectes et les vertébrés
- 1.5. La théorie de la retardation de Bolk
- 1.6. Le langage : neuropsychologie et fonctions. Le langage dans l'anthropobiologie de Ghlen
- 1.7. La théorie des systèmes, les niveaux évolutifs des systèmes organiques, et la hiérarchie des processus de connaissance
- 1.8. La théorie de l'émergence de la conscience de Leóntinev et les stades dans la formation et le développement de la conscience selon A. Spirkin

### Chapitre 2. *La question de la reproduction*

- 2.1. À propos de la question du mode de production
- 2.2. La fausse dichotomie économie/culture : l'ordre symbolique et la production
- 2.3. La question de la détermination "en dernière instance" par l'économique
- 2.4. La critique du postulat matérialiste du primat de l'économique
- 2.5. La relation d'appropriation réelle : artisanat, manufacture, machinisme. La science comme force productive
- 2.6. Le technologisme
- 2.7. La place d'une théorie des besoins dans l'analyse sociologique
- 2.8. Division technique du travail, division sociale du travail et reproduction des rapports sociaux de production

### Chapitre 3. *Les théories de l'action sociales*

- 3.1. Le domaine des théories de l'action sociale
- 3.2. Téléologie des actions humaines
- 3.3. "Fonctions manifestes" et "fonctions latentes"
- 3.4. Compréhension et explication des actions humaines
- 3.5. L'ethnométhodologie
- 3.6. Les sociologies "spéciales"

### Chapitre 4. *Dimension et formes de la socialité*

- 4.1. Esprit et finalité dans les groupements humains
- 4.2. Individu et société
- 4.3. L'analyse du comportement social des individus dans la théorie sociologique : les notions de "position", "rôle" et "statuts"
- 4.4. Autour de la notion de société : les définitions empiriques de la société
- 4.5. Autour de la notion de "société" : la définition analytique de la société
- 4.6. Formations sociales et mode de production
- 4.7. Les systèmes de formations sociales et le développement des forces productives
- 4.8. La problématique de la dépendance

### Chapitre 5. *La problématique de l'inégalité*

- 5.1. Différenciation sociale et biologie
- 5.2. Le patriarcat
- 5.3. Le pluralisme des hiérarchies sociales : la thèse de Max Weber
- 5.4. La définition de la classe sociale
- 5.5. L'imaginaire dans l'origine des classes sociales
- 5.6. La question de la transition au communisme avancé
- 5.7. La spécificité des voies de formation des nouvelles classes sociales
- 5.8. Le mécanisme de l'héritage dans une organisation sociale classiste
- 5.9. Modes de production et organisations sociales classistes : la typologie de Samir Amin
- 5.10. La théorie luckasienne de la conscience de classe
- 5.11. Ordres, castes, classes, statuts



## Chapitre 6. *La problématique de la reproduction*

- 6.1. Le phénomène de la sédimentation des pratiques : le "pratico-inerte" chez Sartre
- 6.2. La problématique de la reproduction, est-elle acceptable ?
- 6.3. Distribution égalitaire et distribution inégalitaire : un exemple tiré de l'ethnologie
- 6.4. Contrat social et division du travail comme fondements de la socialité
- 6.5. La problématique marxiste du droit et la sphère de la circulation
- 6.6. La constitution du sujet
- 6.7. Le réseau des agents de mise en condition
- 6.8. La "disciplinarisation" chez Foucault
- 6.9. La théorie de la socialisation

## Chapitre 7. *Les phénomènes de changement et de transformation*

- 7.1. Changement et transformations dans les paradigmes sociologiques
- 7.2. La question de la contradiction principale d'un mode de production
- 7.3. La problématique de la transition
- 7.4. La transformations des sociétés dans la théorie sociologique
- 7.5. La position "périphérique" dans la transformation des formations sociales
- 7.6. La pertinence de l'analyse des luttes de classe dans les processus contemporains de changement social
- 7.7. Théorie et pratique : le rôle des intellectuels dans la transformation sociale

## Chapitre 8. *La question du pouvoir*

- 8.1. Pouvoir et interaction
- 8.2. La question de la "légitimité" du pouvoir
- 8.3. La dimension du politique
- 8.4. Pouvoir, politique et classes sociales
- 8.5. La "société civile" et le politique
- 8.6. Typologies des formes d'État
- 8.7. L'État capitaliste et les classes sociales
- 8.8. L'émergence et la disparition de l'État

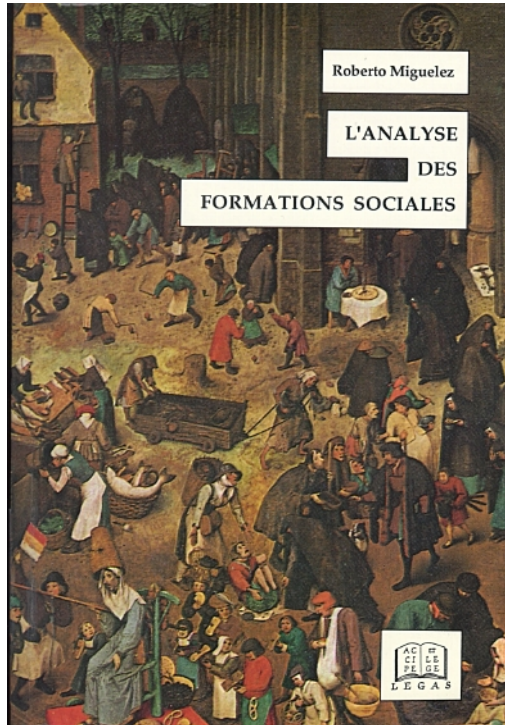
Chapitre 9. *La dimension idéationnelle et l'idéologie*

- 9.1. Les problématiques de l'idéologie
- 9.2. Idéologie et subjectivité
- 9.3. Les "fonctions" de l'idéologie
- 9.4. Culture et idéologie
- 9.5. La problématique du rapport entre idéologie et connaissance
- 9.6. Le phénomène de l'aliénation

Chapitre 10. *La question de la normativité sociale*

- 10.1. Actions et normes dans la théorie de l'action
- 10.2. Les approches théoriques du problème de l'adoption des normes
- 10.3. La critique du "juridisme" chez Bourdieu
- 10.4. La sociologie de la déviance
- 10.5. L'institutionnalisation du juridique dans les formations sociales "modernes"
- 10.6. La problématique de l'anomie
- 10.7. Le Droit comme forme de domination

*Ouvrages cités*



Couverture : Pieter Brugel,  
"Combat de Carnaval et de Carême"  
Signé et daté 1559  
Kunsthistorisches Museum, Vienne

Données de catalogage avant publication (Canada)

Roberto Miguelez, (1934 - )

L'analyse des formations sociales

LEGAS, Brooklyn, N.Y., Ottawa et Toronto, 1992.

Comprend des références bibliographiques

1. Sciences sociales – Philosophie. 2. Structure sociale. 3. Systèmes sociaux.

*À Maia et Alain*

# Présentation du livre et de l'auteur

*(Texte au verso du livre)*

[Retour à la table des matières](#)

## *Partie 1 : Théorie*

Cette partie présente les concepts de base pour l'analyse des sociétés. Cet ensemble conceptuel se veut une théorie du social aussi féconde et intégrée que le permet l'état actuel des connaissances en ce domaine. La théorie développée dans ce volume suppose que la socialité est l'objet d'une production systématique de ses membres, mais aussi que cette production subit les contraintes de la sédimentation de l'ensemble des pratiques sociales. La théorie se propose d'articuler ainsi une approche systémique de la société à la perspective qui voit dans les êtres humains les producteurs de leur propre humanité.

## *Partie 2 : Problématique*

Cette partie consiste en 83 courtes sections destinées soit à approfondir des concepts présentés dans la première partie, soit à examiner critiqueusement la manière dont ces concepts ont été élaborés dans divers courants sociologiques ou de la pensée philosophique. La lecture de ce volume permet donc de parcourir la problématique de l'analyse sociologique contemporaine et de discuter ses enjeux les plus décisifs. Cette partie comporte encore un nombre très considérable de notes et de références bibliographiques capables d'orienter le lecteur dans des recherches personnelles éventuelles.

*ROBERTO MIGUELEZ*, détient un doctorat en sociologie et un diplôme supérieur en philosophie. Il est professeur titulaire aux départements de sociologie et de philosophie de l'Université d'Ottawa. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles dans le domaine de la théorie sociologique et de la philosophie sociale et politique, notamment *Sujet et histoire* (1973), *La comparaison interculturelle* (1977), *Épistémologie et sciences sociales et humaines* (1977), *Science, valeurs et rationalité* (1984), *L'idéologie et la reproduction du capital* (en coll.) (1986), *Politique et raison. Figures de la modernité* (en coll.) (1988).

*L'analyse des formations sociales*

# Première partie :

# Théorie

[Retour à la table des matières](#)

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

# Introduction

## 1. Justification de l'ouvrage

[Retour à la table des matières](#)

Cet ouvrage a été conçu à l'intention des étudiants et des étudiantes des sciences sociales, mais il s'adresse aussi à tous ceux qui pour des raisons professionnelles, intellectuelles ou politiques cherchent à comprendre autant l'organisation et le fonctionnement des sociétés que la structure de phénomènes sociaux particuliers. L'ouvrage développe une théorie générale des sociétés ou, plus exactement, de ce que nous appelons les formations sociales, mais dans le même mouvement fournit des repères nécessaires -bien que non pas suffisants-, pour l'examen de phénomènes sociaux particuliers. Il peut donc être utilisé comme un texte d'introduction à la connaissance sociologique, comme un ouvrage de référence en sciences sociales, ou comme un texte de lecture individuelle ou collective en vue d'une meilleure appréciation de l'action.

Des ouvrages de ce genre, notamment en langue anglaise, occupent une place extrêmement importante dans la littérature sociologique. Bien que pour des raisons d'ordre divers ce phénomène ne soit pas observable à une échelle semblable dans les pays francophones, il n'en demeure pas moins qu'un usage considérable de ce genre de textes est aussi à remarquer en France et au Québec notamment. La question qui se pose d'emblée est donc de savoir ce qui justifie un nouveau texte d'introduction à l'étude des sociétés humaines. Trois caractéristiques définissent sinon l'originalité du moins la particularité de cet ouvrage : il n'est pas un ouvrage de sociologie au sens que les sociologues donnent généralement à ce terme; il ne s'agit pas d'une introduction telle qu'on la conçoit habituellement dans les milieux



académiques; enfin, il ne se veut pas, comme la majorité de textes d'introduction (ou d'"éléments", ou de "principes") de sociologie un lieu ou le lieu de convergence des théories sociologiques modernes. Pour expliquer cette particularité, nous ferons un détour par l'épistémologie des sciences sociales.

À la différence des sciences physiques ou de la nature -à quelques exceptions près peut-être-, les sciences sociales n'ont pas atteint le stade de disciplines unifiées, c'est-à-dire de sciences possédant un corpus théorique et méthodologique unanimement, ou au moins, très largement accepté. Ce qui est plus important encore et fait réellement toute la différence, des critères unanimement ou, au moins, très largement partagés destinés à évaluer les théories et les méthodes font défaut dans les sciences sociales de sorte que les oppositions théoriques et méthodologiques se présentent comme des oppositions insurmontables. C'est la querelle ou le conflit des "écoles", des "tendances", plus exactement des "paradigmes" (sociologiques, économiques, psychologiques, etc.) qui a fait même penser certains que ces disciplines n'avaient pas encore atteint le statut des véritables sciences.

**LIRE** : INTRODUCTION. 1. *Connaissance du social et conflits paradigmatiques.*

Dans cette situation de conflit paradigmatique la construction d'une introduction à la sociologie, ou à l'économie, ou à la psychologie, ou à la science politique pose un problème spécifique, car il n'y a pas, à strictement parler, *une* sociologie, *une* économie, *une* psychologie, *ou une* science politique. Comment peut-on résoudre de ce problème? Trois solutions au moins sont possibles :

- offrir un panorama des principales "écoles" ou "théories" -ou, dans le meilleur des cas, paradigmes;
- essayer de dégager l'"apport" de chacune des "écoles", des "théories" ou des paradigmes à la construction d'une science sociologique, économique, etc.;
- présenter comme la sociologie, ou l'économie, etc. ce qui n'est en fait qu'une "école", "théorie" ou qu'un paradigme sociologique ou économique.

Dans le premier cas, le résultat consistera dans l'exposé d'une série de théories dont l'organisation dépendra de critères purement externes -leur succession chronologique dans les cas les plus simples, leurs réponses à une problématique dans des cas plus complexes. La valeur de telles constructions est de l'ordre purement informatif. D'un point de vue analytique, le lecteur a affaire à des multiples ensembles conceptuels répondant à des logiques très diverses et même contradictoires.

La deuxième solution suppose que des parties d'ensembles conceptuels différents puissent être abstraites et recombinaées entre elles sans que leur contenu soit affecté. Elle suppose encore qu'une science sociologique, économique, etc., puisse être le résultat d'un arrangement de parties de systèmes conceptuels disparates. C'est, parfois, l'illusion d'un certain éclectisme, plus généralement la tentation d'une synthèse sans principe unificateur réel.

La troisième solution se place en quelque sorte à l'autre extrême de celle que nous venons de mentionner : elle prend parti pour une théorie ou paradigme particulier et s'épuise dans la description de celui-ci. Elle suppose donc que rien de valable ne se rencontre en dehors de cette théorie ou de ce paradigme. Elle substitue le dogmatisme à l'éclectisme.

Voici le principe qui commande cet ouvrage : nous prenons position pour une perspective particulière -il ne pourrait pas en être autrement dans une conjoncture de conflit paradigmatique,- mais contre le dogmatisme, nous essayons d'intégrer dans cette perspective analytique des éléments conceptuels forgés en dehors de la perspective moyennant, contre l'éclectisme, une transformation plus ou moins importante de ces concepts. C'est pourquoi il ne s'agit dans cet ouvrage ni de synthèse, ni de convergence, ni de rencontre de théories sociologiques, mais d'une théorie portant sur le social aussi féconde et intégrée que le permet l'état actuel des connaissances en ce domaine.

### **LIRE** : INTRODUCTION. 2. *Les paradigmes sociologiques.*

Il ne s'agit pas non plus, avons-nous signalé, d'un ouvrage d'"introduction" à la sociologie ou de "principes" de sociologie tel qu'on le conçoit habituellement. Introduire à une connaissance ou fournir les principes de celle-ci veut dire préparer à cette connaissance, mais cette préparation peut être conçue de façons fort diverses. En particulier, elle peut être envisagée comme l'apprentissage des éléments conceptuels les plus "simples", les plus visibles, les plus proches de l'expérience vécue ou de la "pratique", et être organisée en conséquence. C'est, par exemple et notamment, le cas des ouvrages d'introduction à la sociologie qui débute par l'analyse de "la plus petite unité d'observation", à savoir la relation entre deux personnes, pour ensuite "s'élever" progressivement aux niveaux plus "complexes", ceux de la "macrosociologie". C'est aussi le cas d'ouvrages d'introduction à la connaissance de la société construits à partir de ce qu'on appelle les "problèmes sociaux". On avance, comme justification de telles organisations, des raisons pédagogiques. Or, il s'agit toujours d'un choix qui est d'abord théorique, d'une prise de position commandée en fait et en droit par la théorie ou la perspective à laquelle on souscrit. Dans cet ouvrage, la tâche d'introduire est conçue comme appréhension des éléments théoriques de base dans un ordre dicté par leur propre articulation, leur propre logique. C'est pourquoi il s'agit d'une "analytique". Ce qui ne veut pas dire que tout souci pédagogique sera absent de cet ouvrage. Bien au contraire, il présidera à la présentation de ces concepts et de leur articula-

tion. Cependant, il n'y a pas de chemin royal de la science et, par conséquent, celui qui veut essayer de comprendre la vie sociale dans toute sa richesse et sa complexité ne peut pas le faire sans peine et sans effort. Cette peine et cet effort accompagnent inexorablement l'apprentissage du travail avec des concepts riches et complexes, c'est-à-dire avec des abstractions -seuls outils susceptibles de permettre l'intelligibilité des choses.

Nous disions, enfin, que cet ouvrage n'est pas un ouvrage de sociologie au sens commun du terme, c'est-à-dire au sens encore le plus répandu et le plus usité. Le mot "société" n'aura pas dans cet ouvrage un statut théorique et, comme le titre même de l'ouvrage l'indique, nous trouverons à sa place le concept de "formation sociale". Il ne s'agit point d'une question simplement terminologique : l'objet conceptuel sur lequel porte cet ouvrage est à distinguer soigneusement de l'objet conceptuel dont parlent les théories dites sociologiques. Expliquons-nous encore.

Les termes que nous utilisons ne sont pas neutres, ils appartiennent tous à un contexte qui détermine leur signification, à plus forte raison lorsqu'une longue histoire s'attache à l'usage du terme. En principe, nous pouvons utiliser un terme comme nous le voulons, et éliminer à l'aide d'une définition explicite toute confusion à l'égard de ce que nous nommons par le terme. Mais lorsqu'une signification est profondément ancrée dans l'usage du terme il peut être nécessaire, pour éliminer efficacement toute confusion, de créer un nouveau terme. Le vocabulaire technique de la science n'est pas fait pour compliquer les choses, mais justement pour les rendre plus claires. Rien ne pourrait donc s'opposer en principe à ce que nous employions le terme de société qui est censé désigner, dans les ouvrages de sociologie, la même chose que le terme de formation sociale, c'est-à-dire la société humaine ou, plus exactement, les formes historiques concrètes de celle-ci. Dans les faits, le terme de société a été employé dans des contextes théoriques qui diffèrent radicalement de celui où se place cet ouvrage. C'est pour bien marquer cette différence et la rappeler tout au long de l'ouvrage que nous avons choisi ce terme de formation sociale.

Nous le définirons après avoir posé les jalons théoriques indispensables. Disons seulement ici que l'ouvrage porte sur la société humaine conçue comme un tout complexe où les éléments et les rapports entre les éléments qui la composent se trouvent organisés suivant des formes spécifiques. Ces éléments et ces rapports se laissent saisir suivant la dimension analytique dans laquelle se situent leurs effets, essentiellement les dimensions économique, normative, idéationnelle et politique. Et l'on peut commencer à voir alors pourquoi ou en quoi cet objet que nous appelons "formation sociale" diffère de celui sur lequel portent la plupart sinon tous les ouvrages de sociologie au sens académique du terme : les formations sociales n'admettent pas une analyse sociologique sur laquelle viendraient éventuellement se greffer des analyses économiques, politiques, etc. Il n'est même pas l'objet d'une approche que l'on pourrait qualifier de multidisciplinaire. Il est simplement l'objet d'une science : la science des formations sociales où les dimen-

sions économique, normative, idéationnelle et politique sont considérées comme des dimensions constitutives de la société humaine et ne peuvent, donc, être examinées que dans et par leurs connexions nécessaires. À la différence de l'approche classique ou académique des sciences sociales qui séparent et autonomisent les dimensions de la socialité et ne retrace, dans le meilleur des cas, que des liens ou des relations externes entre elles, l'approche qui commande cet ouvrage définit la socialité justement comme articulation intime de ces dimensions ou résultat de leurs effets différentiels.

**LIRE** : INTRODUCTION. 3. *Ontologie et sciences sociales*

## 2. Quelques remarques épistémologiques

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons parlé de science et, bien que ce concept désigne une activité bien connue - un certain type de production de connaissances -, il nous faut signaler des aspects moins connus de cette activité concernant notamment le mécanisme particulier de la production de connaissances dans le champ du social. Nous nous limiterons à quelques indications sur ce mécanisme qui ont des conséquences directes sur l'organisation et le contenu de cet ouvrage.

La science est une forme de connaissance *conceptuelle*. Elle n'est pas faite de représentations, c'est-à-dire d'images verbales ou autres, mais de concepts. On définit habituellement le concept comme l'unité de la pensée. Qu'est-ce qui distingue alors la pensée scientifique de toute autre forme de pensée? D'abord, les concepts scientifiques appartiennent toujours à un système, c'est-à-dire se trouvent toujours liés entre eux : la connaissance scientifique est une connaissance *systématique*. Deuxièmement, chaque système scientifique repose sur un ensemble de concepts théoriques : la connaissance scientifique est une connaissance *théorique*.

Qu'est-ce qu'un concept théorique? C'est le concept d'un objet qui n'est pas directement observable et qui, parfois, ne se trouve même pas dans la réalité, mais qui sert à la connaître. Nous ne pouvons pas observer la gravitation, mais le concept de la gravitation permet d'expliquer pourquoi, sous certaines conditions, certains objets physiques "tombent". Comme nous le verrons, le concept du mode de production de la socialité, par exemple, ne se réfère à aucun objet réel, mais il sert cependant à expliquer le fonctionnement des sociétés concrètes.

Ces concepts se trouvent à la base de chaque système conceptuel scientifique, c'est pourquoi nous appelons ces systèmes des "théories". Comment peut-on pas-

ser, dans ces conditions, de la théorie à la réalité? Ce passage est complexe. Disons seulement qu'il se fait à l'aide de concepts de bas niveau - ou concepts "empiriques" ou "descriptifs" - et de concepts de niveau moyen - ou concepts "de médiation" - les concepts descriptifs ou empiriques réfèrent à des objets individuels réels - telle ou telle société, tel ou tel groupe social, par exemple -, tandis que les concepts de médiation permettent, comme leur nom l'indique, d'établir des liens entre les concepts théoriques et les concepts empiriques ou descriptifs. Nous pouvons résumer ces trois caractéristiques de la science et dire que pour connaître la réalité la science construit des concepts théoriques, les ordonne dans des systèmes, et les applique à la réalité par l'intermédiaire de concepts non théoriques.

**LIRE** : INTRODUCTION. 4. *Épistémologie et disciplines sociales et humaines*.

Cette caractérisation générale de la science ou, plutôt, de son mécanisme général de production de connaissances pourrait faire croire, premièrement, que les concepts descriptifs ou empiriques sont indépendants de -et même antérieurs à- toute construction théorique, qu'ils sont, en quelque sorte, le résultat d'une observation "pure". Elle pourrait faire croire, ensuite, que les concepts théoriques sont plus "abstrait" que les concepts descriptifs. En fait, aucune observation n'est neutre en ce sens que toute observation dépend d'hypothèses, de points de vue, d'intérêts pratiques et non pratiques. Il suffit de demander à deux individus de décrire la même chose ou le même phénomène pour constater que leurs descriptions ne seront bien probablement pas identiques. Les concepts descriptifs ont des rapports étroits avec les concepts théoriques, l'observation dépend, en science, de la théorie, c'est pourquoi elle ne lui est pas antérieure.

Les concepts théoriques sont-ils plus abstraits que les concepts descriptifs ou empiriques? La réponse à cette question n'est pas immédiate. Si par "abstraction" on comprend la distance par rapport à la réalité sensible, il est certain que les concepts théoriques qui portent sur des objets non directement observables et même non existants sont très abstraits, voire des abstractions parfaites. Mais si un concept abstrait est celui qui néglige les déterminations de son objet, alors les concepts théoriques sont les moins abstraits et la réalité que nous appelons "sensible", le plus abstrait des objets. En fait, ce qu'on prend pour "concret" -la réalité sensible- n'est d'un certain point de vue qu'une abstraction -bien qu'incomprise-, tandis que le concret bien compris ne se donne que sous la forme d'abstraction, c'est-à-dire de concept théorique.

Cette remarque est décisive non seulement pour comprendre les problèmes particuliers que pose la lecture de cet ouvrage en tant qu'analytique des formations sociales -l'effort et la peine du travail conceptuel-, mais aussi pour dissiper une illusion fort répandue autant dans le champ des disciplines sociales et humaines que chez les agents sociaux eux-mêmes. Cette illusion consiste à croire que le plus "vrai" se trouve dans ce qui est immédiatement saisissable, dans ce qu'on

observe directement, voire dans ce qu'on "vit". Puisque les concepts scientifiques (théoriques) n'ont pas une représentation sensible, on reproche alors à la science de "s'éloigner de la réalité", de "rester dans les abstractions", de "tomber dans la spéculation" et, par là, d'être étrangère aux besoins et aux problèmes de la vie quotidienne. Ce reproche -qui est sans doute valable pour *certaines* théories- ignore, lorsqu'il est énoncé d'une manière générale, que les catégories et les concepts que nous utilisons pour décrire l'expérience quotidienne constituent généralement des catégories et des concepts qui ne tiennent pas compte de la richesse et de la complexité de leurs objets et sont, en ce sens, des plus abstraits. Le réel est toujours synthèse de déterminations, et cette synthèse ne peut être adéquatement appréhendée qu'à l'aide de concepts théoriques.

**LIRE** : INTRODUCTION. *Empirisme, sciences sociales et conscience sociale.*

### 3. Contenu de l'ouvrage et règles de lecture

[Retour à la table des matières](#)

Quelles conséquences pouvons-nous tirer de ces remarques en ce qui concerne la lecture ou l'étude de cet ouvrage -comme, par ailleurs, de n'importe quel ouvrage du même genre-? Premièrement, il y est surtout question de concepts théoriques et si, pour mieux saisir ces concepts nous les illustrons à l'aide d'exemples, il n'en reste pas moins qu'un effort doit être fait pour les appréhender. Deuxièmement, puisqu'il s'agit d'un système théorique, d'une organisation conceptuelle, on ne peut saisir ces concepts que dans leur relation. La lecture d'un texte est toujours linéaire, mais la linéarité joue ici un rôle décisif : les concepts s'enrichissent au fur et à mesure que le système se développe. À la limite, un concept théorique ne montre la totalité de ses déterminations, donc sa signification pleine que lorsque le système est saisi dans sa totalité. Il va sans dire que, dans ce cas, la lecture ou l'étude de chapitres "choisis", donc isolés, est impossible. Voici les deux règles de lecture que nous pouvons alors énoncer :

1. suivre l'ordre du texte, car cet ordre n'est nullement arbitraire et répond à l'articulation même de la théorie -mais revenir en arrière (au chapitre ou à la section correspondante) toutes les fois que la pleine compréhension d'un concept ainsi l'exige;
2. considérer les exemples ou les illustrations de concepts et de propositions comme ce qu'ils sont comme des supports de la pensée conceptuelle et non pas comme ses substituts, car rien en science, ne peut substituer la pensée conceptuelle.

Nous sommes maintenant en mesure de comprendre ce que l'ouvrage, de par son but et son organisation, exclut. Premièrement, il exclut la description et l'analyse d'une formation sociale particulière, deuxièmement il exclut ce qu'on appelle dans le langage académique les disciplines et les sociologies "spéciales".

Pourquoi exclut-il la description et l'analyse d'une société particulière? Parce qu'il est un ouvrage de théorie générale -les fondements de l'analyse des formations sociales-, et les références à des situations particulières ont une fonction essentiellement pédagogique. Est-ce que cette caractéristique rend la lecture ou l'étude de l'ouvrage plus aisée ou plus difficile? Les étudiants et les étudiantes en sciences sociales et humaines ont tendance à considérer l'étude ou l'examen de théories comme une tâche redoutable, et à l'opposer au travail "empirique" de description et d'analyse de situations particulières, qu'ils ou elles considèrent comme une tâche plus simple et plus facile. Il s'agit encore d'une illusion et d'une méprise, car d'une part, toute description et toute analyse d'une situation particulière implique, en science, l'usage de concepts et de propositions théoriques de sorte que l'opposition du théorique et de l'empirique n'a pas de sens et d'autre part, parce que dans l'étude d'un objet particulier il faut tenir compte non seulement des déterminations générales de l'objet (fournies par les concepts théoriques) mais aussi de ses caractéristiques spécifiques (fournies par les concepts empiriques), ce qui rend cette étude peut-être autrement plus complexe et plus redoutable que le travail strictement théorique. Dans l'étude d'un individu, par exemple, nous devons toujours saisir ce qui le rend semblable aux autres individus et constitue ainsi ses déterminations générales, mais nous devons aussi saisir ce qui le fait unique et différent, non seulement en quoi il est unique, mais comment et pourquoi il l'est devenu. Dans le cas de l'étude d'une formation sociale concrète nous nous trouvons dans la même situation : en plus de la connaissance de ce qui la rend semblable à d'autres formations sociales -par exemple qu'elle soit de type "capitaliste"-, il nous faut la saisir dans sa singularité, et cette appréhension de la singularité passe par la connaissance de son histoire. L'analyse d'une formation sociale concrète se trouve donc dans l'articulation d'une double étude : théorique et historique. Dans la mesure où cet ouvrage est une analytique des formations sociales, il est et demeure purement théorique.

Nous nous sommes aussi interdit dans cet ouvrage d'exposer les théories correspondantes à des domaines relativement autonomes de la vie sociale : ce qu'on appelle, par exemple, la sociologie de la famille, du travail, de l'éducation, etc. (sociologies "spéciales"). Ces théories partielles et ces analyses particulières non seulement ne sont pas indépendantes d'une analytique des formations sociales, elles y trouvent ou devraient y trouver leur fondement. C'est aussi en ce sens que cette analytique "introduit" à la connaissance sociale : elle fournit ou devrait fournir des concepts de base pour ces domaines relativement autonomes de la vie sociale.

Une dernière remarque, mais non moins importante, concerne l'organisation de cet ouvrage et sa lecture. Nous avons réservé à une deuxième partie l'examen critique des principales thèses ou positions qui, soit développent et enrichissent l'analytique exposée dans cette partie, soit s'y opposent partiellement ou totalement. À l'occasion de cet examen, le lecteur aura donc la possibilité de prendre connaissance sinon de l'ensemble de la problématique dite sociologique du moins de ses principales coordonnées. Cet examen n'a pas une visée purement informative : elle cherche à justifier la prétention de la théorie que nous exposons ici à la fécondité, à la richesse, à la cohérence et au pouvoir explicatif. Dans une situation de conflit paradigmatique comme celle qui caractérise aujourd'hui les disciplines sociales et humaines, il ne peut pas y avoir prise de position théorique sans discussion critique explicite, il ne peut pas y avoir parti pris théorique sans justification. Mais il ne peut pas non plus ne pas y avoir parti pris.

Le lecteur a deux possibilités : lire une partie après l'autre, ou effectuer une lecture croisée suivant les renvois signalés dans cette première partie. Nous ne cachons pas notre préférence pour cette deuxième procédure même si elle va à l'encontre des habitudes de lecture et exige, peut-être, un effort supplémentaire. Dans ce cas, le lecteur peut aussi, bien entendu, s'abstenir de la lecture de sections plus spécialisées ou qu'il peut considérer moins importantes, car, à la différence de la première partie, la deuxième ne constitue pas une analytique et la contrainte de linéarité de la lecture n'y est pas valable.



*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

# Chapitre 1

---

## Les fondements non sociaux de la société humaine

[Retour à la table des matières](#)

"La condition première de toute histoire humaine est naturellement l'existence d'êtres humains vivants. Le premier état de fait à constater est donc la complexion corporelle de ces individus et les rapports qu'elle leur crée avec le reste de la nature". Ce rappel, que nous empruntons à deux auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, K. Marx et F. Engels, n'est pas qu'une vérité de Lapalice : il pointe vers une position scientifique dans la compréhension du social. Car une théorie du social doit partir de cet "état de fait", à savoir que la constitution organique particulière de l'animal humain constitue la base sur laquelle une forme particulière de socialité, propre à l'espèce humaine, a pu émerger et se développer. Les caractéristiques de cette complexion corporelle, organique, constituent donc à proprement parler les fondements non sociaux de la société humaine. Leur connaissance n'est pas seulement une exigence dictée par le principe matérialiste suivant lequel les formes supérieures d'organisation de la matière s'enracinent dans, et sont subordonnées à des formes inférieures d'organisation, elle est aussi la clé pour comprendre des phénomènes constitutifs et déterminants de la socialité humaine. Non pas, certes, que de ces caractéristiques organiques ou biologiques on puisse inférer les modes d'organisation du social, encore moins, comme le prétend un matérialisme réductionniste que ces modes puissent être expliqués par des mécanismes purement biologiques- le rapport du social au biologique est celui d'un niveau *autonome*

parce que régi par ses propres lois, mais en même temps, *relativement* autonome parce que dépendant génétiquement et d'une manière constante, actuelle, de l'existence du niveau biologique suivant des modes complexes de dépendance.

La comparaison entre la société humaine et d'autres formes animales de socialité a toujours été une voie d'accès privilégiée pour la compréhension des caractéristiques organiques différentielles de l'être humain qui jouent, à cet égard, un rôle décisif. Nous reprendrons cette voie et nous essayerons de dégager ainsi, en les mettant en rapport avec la complexion corporelle de l'individu humain, ces caractéristiques différentielles et déterminantes.

**LIRE** : CHAPITRE 1. *Les fondements non sociaux de la société humaine : problématique.* 1.1. Le réductionnisme matérialiste de la sociobiologie.

## 1.1. La question de la "nature" humaine

[Retour à la table des matières](#)

L'être humain est un animal social, mais il n'est pas le seul animal à vivre en société : plusieurs autres espèces de mammifères et encore d'autres animaux qui n'appartiennent pas à ces espèces comme les insectes vivent aussi en société. C'est même chez ces derniers que nous rencontrons des formes de vie sociale qui s'apparentent le plus par certains aspects à la société humaine : plusieurs espèces d'insectes comme les fourmis ou les guêpes, par exemple, constituent des groupes plus ou moins nombreux et relativement durables ayant une organisation déjà assez complexe.

Mais que faut-il comprendre par l'expression "vivre en société" ou, plus simplement, comment distinguer une société? Examinons trois critères : la taille, la persistance et l'organisation du groupe. Chez d'innombrables espèces animales, nous rencontrons, uniquement à l'occasion de la reproduction des individus, des groupes dont la taille est limitée aux seuls partenaires sexuels, la durée est réduite à la préparation et à la réalisation de la fécondation, et l'organisation est fondée sur la seule division sexuelle. Dans plusieurs espèces animales, et comme une conséquence de l'incapacité dans laquelle se trouvent les nouveau-nés de se procurer par eux-mêmes les moyens d'existence et de se défendre, le groupe original des partenaires sexuels s'élargit à leurs rejetons. L'organisation du groupe se fonde dès lors sur le travail destiné à fournir les moyens d'existence -essentiellement la nourriture- et la protection aux nouveaux individus de l'espèce. Lorsque ces individus atteignent leur développement biologique complet, le groupe se dissout.

Dans beaucoup d'autres espèces encore, et notamment chez certains insectes, la coopération des individus ne se limite pas à la reproduction de l'espèce ni même à l'obtention de moyens d'existence pour les nouveaux individus : cette coopération s'élargit à l'obtention de ces moyens pour *tous* les individus du groupe. C'est alors que la taille du groupe augmente généralement d'une manière très considérable, la vie du groupe s'étend au-delà de la vie des individus, et des formes complexes d'organisation fondées sur la division du travail se développent. L'expression "vivre en société" s'applique à une forme de vie où la coopération entre les individus va bien au-delà des fonctions associées à la reproduction et inclut l'organisation de tous les individus du groupe en vue de l'obtention de leurs moyens d'existence. Le terme de société permet ainsi de distinguer des groupes relativement nombreux, durables, et ayant une organisation complexe parce que fondée sur des formes de coopération multiples.

Qu'est-ce qui caractérise la société ou, plus exactement, la socialité humaine par rapport à d'autres formes de socialité animales? S'agit-il de différences quantitatives ou qualitatives? L'observation de certains traits des sociétés humaines contemporaines pourrait faire croire qu'il s'agit de différences purement quantitatives : les sociétés humaines que nous connaissons ont une taille bien supérieure à celle des sociétés d'insectes -pourtant les plus nombreuses parmi les sociétés non humaines-, elles sont beaucoup plus stables que toute autre société connue, et leurs formes d'organisation sont d'une complexité autrement plus considérable. Il est cependant certain qu'il n'a pas toujours été le cas, même pas, peut-être, en ce qui concerne la complexité de l'organisation. Où faut-il alors chercher la différence qualitative? Il faut, sans doute, la chercher là où l'être humain se différencie des autres espèces animales.

Au cours des siècles, plusieurs conceptions de l'être humain ont été proposées impliquant, chacune, des critères permettant de distinguer l'espèce humaine des autres espèces animales. Ce qu'on appelle l'anthropologie philosophique n'est, en somme, qu'une réflexion spéculative sur la "nature" humaine, sur ce qui fait de l'être humain un être spécifique. Ainsi, l'être humain a été défini comme un animal politique (Aristote), comme un animal qui possède un langage (Descartes), comme un animal qui fabrique des instruments (Franklin), comme un animal qui joue (Huizinga), etc. Toutes ces conceptions saisissent bel et bien des aspects du comportement humain qui ne sont, cependant, propres à celui-ci que réunis ensemble ou combinés. Quoi qu'il en soit, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de catégories descriptives et non pas explicatives. La question de la "nature" humaine est, d'abord, une question de biologie : ce qui différencie l'être humain des autres animaux est, en premier lieu, sa constitution biologique, sa complexion corporelle spécifique. Dans celle-ci, la structure particulière du cerveau humain et son développement notable -en taille et en complexité-, constitue une donnée essentielle.

Il ne s'agit pas pourtant d'une question exclusivement biologique. Le développement du cerveau n'est pas dissociable de la libération de la main qui se produit au tertiaire chez l'anthropoïde supérieur lors de l'adoption de la position verticale et, encore moins, de nouvelles capacités d'action que ce phénomène rend possible. Premier instrument naturel de travail de l'individu humain, la main libérée révolutionne le rapport de l'être humain à son environnement lorsqu'elle s'ajoute des instruments ou des outils. À son tour, cette nouvelle capacité accélère le processus de cérébralisation ce qui, avec le développement des régions supérieures du cerveau, rendra dès lors possible le langage, la pensée, la conscience et, avec eux, un type nouveau d'adaptation régi par l'héritage culturel et non plus simplement par des mécanismes biologiques. *L'homo sapiens* représente, en ce sens, une discontinuité dans la ligne évolutive des êtres vivants puisque nous avons affaire avec lui à une véritable anthroposociogenèse, c'est-à-dire à des processus évolutifs marqués de plus en plus par des lois d'un niveau supérieur à celui de la biologie : les lois du niveau socioculturel. Nous verrons de plus près cette question cruciale.

**LIRE** : CHAPITRE 1. *Les fondements non sociaux de la société humaine : problématique*. 1.2. Quelques données de l'anthropologie et de la paléontologie.

## 1.2. Comportement instinctif et comportement acquis

[Retour à la table des matières](#)

"Vivre, c'est répondre à des stimuli de façon à accroître les chances de survie". Voilà, en peu de mots, une toute première caractérisation des êtres vivants par rapport aux formes naturelles inorganiques. Il s'ensuit que tout organisme comporte un appareil sensible aux modifications de l'environnement, c'est-à-dire susceptible d'enregistrer des stimuli, ainsi que la capacité d'y répondre d'une manière adéquate. Cette adéquation n'est autre chose que le maintien de la forme d'ensemble de l'organisme, c'est-à-dire sa conservation ou sa survie. Ainsi, les deux propriétés fondamentales de tout organisme vivant sont, premièrement qu'il est le siège d'interactions multiples entre lui et l'environnement (stimulus et réponse) mais qui, deuxièmement, laissent inchangée la forme d'ensemble de l'organisme (conservation ou survie). C'est en ce sens qu'on a pu caractériser l'organisme comme un système "ouvert".

L'unité fondamentale constituant tous les organismes vivants et douée de sensibilité aux stimuli est la cellule. Nous pouvons distinguer deux types d'organismes : les organismes unicellulaires et les organismes pluricellulaires. Dans les organismes les plus simples -unicellulaires- comme l'amibe, chaque partie de l'in-

dividu est sensible et la totalité de l'individu répond aux stimuli. Dans les organismes pluricellulaires, une organisation plus complexe fait son apparition dans laquelle les cellules qui se trouvent à la surface de l'organisme ont comme fonction de recevoir les stimuli, tandis que les cellules intérieures se spécialisent dans leur transmission vers les organes de réponse. Dans un organisme pluricellulaire déjà développé, nous pouvons donc distinguer une partie superficielle réceptive - la peau et les organes des sens-, des éléments de transmission internes -le système nerveux-, et des organes de réponse ou d'exécution -"effecteurs"- comme les muscles. Les éléments de transmission interne sont composés d'une série de cellules spécialisées : les neurones. On appelle "arc réflexe" le trajet que suit le stimulus devenu influx nerveux depuis le récepteur sensible jusqu'au neurone qui commande la réponse.

Dans les organismes pluricellulaires les plus complexes, des centres réflexes" trient les stimuli devenus influx nerveux et les orientent vers les neurones qui commandent les réponses. Chez les vertébrés, un centre réflexe ayant des pouvoirs de discrimination supérieurs -le cerveau- s'est développé au sommet du tronc nerveux principal, dans la tête, c'est-à-dire proche des plus importants organes de réception -les sens-. Finalement chez les vertébrés supérieurs - les Primates-, et surtout chez l'être humain, une spécialisation plus poussée encore se produit avec le cervelet. Celui-ci est composé de plusieurs milliards de neurones ayant comme fonction le contrôle des réactions les plus complexes et les plus sélectives.

Tout comportement a donc comme base biologique des arcs réflexes ayant des formes plus ou moins complexes, c'est-à-dire faisant intervenir des éléments plus ou moins spécialisés dans la réception, la transmission, et le triage des informations en provenance du milieu externe à l'organisme. Or, nous pouvons distinguer deux types de réflexes : les réflexes innés et les réflexes conditionnés. Dans le cas des réflexes innés, le système stimulus/réponse se trouve fixé à la naissance même de l'individu chez tous les membres de l'espèce -ou chez tous les individus du même sexe de l'espèce-. La même réponse suivra donc toujours à des stimuli du même genre. Les réflexes conditionnés, par contre, ne présentent pas une structure stimulus/réponse figée : des stimuli nouveaux seront assimilés à un schéma antérieur et inné et déclencheront soit la même réponse, soit des réponses nouvelles différentes de la réponse réflexe. Les réflexes innés se trouvent à la base du comportement instinctif tandis que les réflexes conditionnés sont à la base du comportement acquis.

Quelles sont les caractéristiques du comportement instinctif ? Il s'agit, premièrement, d'un comportement programmé d'avance, c'est-à-dire biologiquement hérité, et héréditaire; deuxièmement, d'un comportement transindividuel, c'est-à-dire propre à tous les individus de l'espèce -ou à tous les individus du même sexe de l'espèce-, troisièmement d'un comportement programmé jusque dans le détail.

Un problème central pour la biologie, mais qui sans doute, intéresse aussi la science sociale est celui posé par l'adéquation du comportement instinctif au milieu extérieur. Comment se fait-il, en effet, qu'une conduite réglée entièrement par un mécanisme héréditaire, donc transmise par voie interne et non pas externe (apprentissage) puisse assurer à l'espèce son adaptation? Le phénomène est d'autant plus troublant que des conduites instinctives comportent parfois, sinon toujours, des informations anticipatrices sur le milieu. Un exemple suffira à montrer cette composante anticipatrice : quand le Coucou pond ses oeufs, dans le nid des autres (et c'est le cas de toutes les quatre-vingts espèces de ce genre), il ne sait sans doute rien en tant qu'individu de la destinée de ses oeufs, mais la fonction d'adaptation de cette conduite n'est possible que si deux conditions sont remplies : (1) qu'il existe des espèces d'oiseaux nidificateurs et que, bien entendu, l'absence de nid propre ne soit pas un caractère général des oiseaux ou animaux terrestres; (2) que ces autres espèces aient des instincts appropriés au soin des petits, y compris du jeune Coucou. Comme le signale Jean Piaget à qui, par ailleurs, nous empruntons cet exemple, il n'existe que trois solutions possibles à ce problème, non pas seulement dans le répertoire des théories formulées en biologie, mais aussi logiquement : ou postuler une harmonie préétablie entre l'organisme et le milieu, ou faire intervenir le hasard, ou chercher la cause de l'adéquation entre la conduite et le milieu dans l'interaction de l'une et de l'autre.

La première solution comprend non seulement les réponses d'origine religieuse ("le Créateur a tout arrangé d'avance") mais aussi les explications vitalistes ou finalistes : il s'agirait d'une "force", ou -principe", ou "énergie vitale" ayant un but, celui justement de l'adaptation. La deuxième solution s'exprime notamment dans les théories néo-darwiniennes ou mutationnistes : la réussite des conduites instinctives serait le résultat de variations brusques et fortuites d'un caractère héréditaire (mutations), triées progressivement et, de ce fait, affinées de plus en plus grâce à la sélection. La troisième solution, enfin, a été développée originellement dans la théorie de Lamarck : la conduite instinctive ne serait qu'une habitude fixée héréditairement -ce qui implique l'hérédité des caractères acquis.

Historiquement, les théories de l'harmonie préétablie correspondent soit à des formes préscientifiques de la pensée, soit à des formes préévolutionnistes. Après avoir été presque universellement rejetée, l'idée d'une hérédité de l'acquis a été reprise -notamment par C.H. Waddington- bien que dans un contexte théorique qui n'est plus celui de Lamarck. Pour sa part, le mutationnisme a été fortement contesté, au moins dans ses versions extrêmes. En fait, l'état actuel des conceptions sur les rapports entre l'organisme et le milieu est surtout un état de crise où se trouvent en conflit les manières de penser nouvelles, influencées dans une large mesure par la cybernétique, et les traditions encore vivaces d'un mutationnisme de type atomistique et préformiste.

**LIRE** : CHAPITRE 1. *Les fondements non sociaux de la société humaine : problématique.* 1.3. La structure temporelle du monde et la systémogénèse du "réflexe anticipateur" chez Anokhine.

Qu'en est-il du comportement acquis? À la différence du comportement instinctif, ce comportement n'est pas hérité, mais appris, il est individuel plutôt que transindividuel et ne se trouve pas réglé jusque dans le détail. Ce qui est à remarquer est qu'il y a une corrélation étroite entre comportement acquis et développement et spécialisation du système nerveux : les espèces où le comportement acquis l'emporte sur le comportement instinctif présentent une cérébralisation plus considérable. La capacité d'apprentissage apparaît donc comme une fonction de la complexité du système nerveux. Et, en effet, cette capacité augmente très nettement aux échelons successifs de la série animale, tandis que les conduites instinctives se réduisent dans la même proportion. Ainsi, chez l'être humain, il ne reste en fait que deux grandes manifestations du comportement instinctif : l'instinct de nutrition et l'instinct sexuel - seules manifestations qui, par ailleurs, comportent une attitude appétitive et des organes spécialisés. Et encore, ces conduites ne sont pas purement instinctives chez les humains : notre comportement sexuel, par exemple, non seulement reflète l'influence combinée de nos gènes, de nos expériences acquises individuellement, et des communications que nous recevons des autres sous la forme de signaux et de symboles, mais de plus, et plus fondamentalement, son orientation ne se trouve pas liée nécessairement à la fonction reproductive.

**LIRE** : CHAPITRE 1. *Les fondements non sociaux de la société humaine : problématique.* 1.4. Un exemple classique : les insectes et les vertébrés.

**LIRE** : CHAPITRE 1. *Les fondements non sociaux de la société humaine : problématique.* 1.5. La théorie de la retardation de Bolk.

## 1.3. Comportement et communication

[Retour à la table des matières](#)

On pourrait croire que là où le comportement instinctif l'emporte sur les conduites apprises, la communication entre les individus de l'espèce tend à être minime tandis que là où le comportement appris l'emporte sur les conduites instinctives, la communication entre les individus de l'espèce devient dominante. Ce n'est pas le cas. C'est justement chez les insectes où des formes de communication très développées peuvent être découvertes. Il n'y a pas de corrélation entre comportement appris et communication, mais plutôt entre communication et vie sociale. C'est pourquoi là où des formes complexes de vie sociale comme chez les

insectes ou l'être humain caractérisent l'espèce, des formes complexes de communication sont constatées.

Cependant, les formes de communication que nous trouvons chez les animaux, y compris les formes les plus complexes de communication se distinguent très nettement de celles que nous trouvons chez les humains. Même si quelque chose qui ressemble au langage humain peut être constaté chez certains mammifères et certains insectes, il ne reste pas moins que le développement prodigieux du langage conceptuel chez l'être humain différencie qualitativement et non pas simplement quantitativement les formes de communication humaine. Cette différence qualitative représentée par le langage conceptuel renvoie à des différences dans la constitution biologique et, plus exactement, dans l'appareil neurologique humain, mais comme nous l'avons déjà signalé, le progrès de la cérébralisation qui a rendu possible le langage conceptuel, la pensée, et la conscience, n'est pas sans rapport, bien au contraire, avec l'usage intensif de la main comme premier instrument de travail au sein des premiers groupements humains.

**LIRE** : CHAPITRE 1. *Les fondements non sociaux de la société humaine : problématique.* 1.6. Le langage : neuropsychologie et fonctions. Le langage dans l'anthropobiologie de Gehlen.

Il n'est pas difficile d'imaginer les conséquences du développement d'un langage conceptuel sur la vie de l'espèce. Dans le cas des conduites instinctives, la communication se réduit à la transmission d'informations très standardisées qui déclenchent des réponses fixes. L'individu répond aux signaux d'un autre individu essentiellement de la même façon qu'il répond aux stimuli de son environnement : il est préparé pour "comprendre" un ensemble limité et surtout fixe de signaux et d'y répondre par un ensemble limité et fixe de conduites, tout comme il est habilité à percevoir un ensemble limité et fixe de stimuli qui déclenchent des réactions fixes. Dans le cas des espèces sociales où l'interdépendance entre les individus est presque totale comme chez certains insectes, l'ensemble de signaux peut être très riche et les conduites de réponse très complexes. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit toujours, pour l'essentiel, d'un ensemble fixe de signaux provoquant des réponses également fixes.

Lorsque le comportement appris l'emporte sur le comportement instinctif, même si la communication se réduit dans le temps et dans l'espace au strict minimum déterminé, comme c'est le cas des espèces non sociales, par ce qui concerne la seule reproduction de l'espèce et les soins indispensables des petits, un élément nouveau intervient dans la communication : l'individu qui connaît une situation transmet l'émotion qu'il ressent à un autre individu qui s'il ne possède pas déjà un modèle de comportement (instinctif) s'accordant à cette situation imite les actes du premier. Cette aptitude à imiter, c'est-à-dire à adopter des comportements nouveaux tirés des autres comme réponse à des signaux non programmés implique déjà un changement profond dans la nature de la communication et, par la suite,



dans la vie de l'espèce : il est désormais possible à un individu de recevoir et de transmettre des "modèles" de comportement adaptés aux situations changeantes et, par conséquent, de s'adapter plus rapidement aux modifications survenues dans l'environnement.

Mais l'imitation et la communication "expressive" ou "émotionnelle" qui est à sa base ont des limites précises : il faut que la situation nouvelle survienne en présence et de celui qui sait réagir à elle et de celui qui doit apprendre à réagir. De cette sorte, toutes les expériences qui ne sont pas partagées restent strictement individuelles et intransmissibles, et chaque individu doit réinventer les solutions qu'il n'a pas pu observer directement. Grâce au langage conceptuel, l'individu humain peut dorénavant transmettre des expériences qui n'ont été partagées par aucun autre individu de l'espèce. Cette possibilité élargit donc d'une manière notable le domaine des comportements susceptibles d'être acquis et du même coup, rend autrement rapide et adéquate la réponse à fournir dans des situations nouvelles. Lorsqu'on s'aperçoit que, grâce au langage conceptuel, ce n'est pas seulement le champ des informations transmises entre les individus qui s'élargit ainsi, mais aussi le champ d'informations transmises entre les générations -par la narration orale et/ou par l'écriture-, on saisit bien toutes les conséquences sur la vie de l'espèce humaine qu'a entraînées le développement d'un tel langage.

**LIRE** : CHAPITRE 1. *Les fondements non sociaux de la société humaine : problématique.* 1.7. La théorie des systèmes, les niveaux évolutifs des systèmes organiques, et la hiérarchie des processus de connaissance.

## 1.4. La conscience

[Retour à la table des matières](#)

Nous sommes déjà en mesure de voir que ce qui fait la spécificité de l'espèce humaine par rapport aux autres espèces animales n'est pas la présence de telle ou telle caractéristique ou la possession de telle ou telle faculté mais, plutôt, la convergence de toutes ces caractéristiques et la possession de toutes ces facultés. Récapitulons-en l'essentiel :

- l'être humain est un vertébré, c'est-à-dire un animal qui possède un squelette interne d'os et de cartilages;
- comme tous les vertébrés, il a une vie relativement longue et, comme toutes les formes terrestres de vertébrés, il se reproduit lentement et en petit nombre;

- comme chez tous les vertébrés, le cerveau, c'est-à-dire le centre réflexe supérieur, est dominant chez l'être humain;
- comme tous les Primates, l'être humain possède un cervelet très développé en taille et du point de vue des fonctions;
- à la différence des autres Primates, ce développement a permis chez l'être humain l'apparition et le développement du langage conceptuel;
- comme c'est le cas dans plusieurs espèces d'insectes, la coopération des individus ne se limite pas, dans l'espèce humaine, à la reproduction de l'espèce ni à l'obtention des moyens d'existence pour les nouveaux individus, mais elle s'élargit à l'obtention de ces moyens pour tous les individus du groupe en question.

Ces caractéristiques, ou la plupart d'entre elles tout au moins, renvoient, nous l'avons vu, à une complexion corporelle particulière, à une structure organique spécifique. Ce qui ne veut pas dire, répétons-le, que les *formes* de la socialité humaine, les processus et les phénomènes sociaux puissent être expliqués dans toute leur richesse et leur complexité à partir de ces caractéristiques. C'est, au contraire, cette complexion organique qui a rendu possible l'émergence de propriétés nouvelles, spécifiques au niveau socioculturel, irréductibles aux propriétés ou caractéristiques du niveau purement biologique. Le processus d'émergence de la conscience comme forme supérieure de comportement représente ou illustre d'une manière particulièrement claire cette transformation qui s'opère au niveau humain.

Dans ce qui n'était à l'époque qu'une intuition, K. Marx avait avancé deux propositions qui se sont avérées décisives pour une analyse de l'émergence de la conscience : premièrement, la conscience naît avec le langage, celui-ci est la "matière" de celle-là et, à son tour, le langage apparaît avec le besoin, la nécessité du "commerce" avec les autres êtres humains, ce qui veut dire que la conscience est "d'emblée un produit social et le demeure aussi longtemps qu'il existe des hommes"; deuxièmement, la conscience s'est développée historiquement suivant des formes diverses, donc elle a aussi une histoire sociale.

Les recherches contemporaines ont montré que ce qu'on appelle "la triade des hominidés", à savoir la position ou la marche erecte, l'usage instrumental de la main, et le développement du cerveau sont en rapport direct avec les origines de la parole et du langage, de la représentation et du concept, enfin avec la formation d'un psychisme spécifiquement humain. Ce psychisme se caractérise non pas par la simple présence d'une intentionnalité -pouvoir qu'a la conscience de viser un objet, d'être conscience *de* quelque chose-, car il y a aussi des phénomènes d'intentionnalité chez d'autres animaux supérieurs, mais par une intentionnalité liée au langage et aux significations, une intentionnalité *représentative*.

Or, c'est parce que l'être humain peut viser des représentations, des états idéels, c'est-à-dire qui n'ont une existence qu'en tant qu'idées, qu'il a une vie mentale lui permettant de s'engager dans des processus de transformation de soi-même et du monde, dans des processus d'autodéveloppement ou d'autoconstruction de son monde à soi et du monde de tous. Ces processus sont pourtant sociaux parce qu'ils se déroulent dans le milieu de la socialité et dans le temps de l'histoire de celle-ci, autrement dit au niveau socioculturel. Ainsi, il est donné à l'être humain, de par sa complexion corporelle, de se construire lui-même en même temps qu'il construit son monde, et les "lois" de cette construction ne sont plus biologiques, mais bel et bien d'un autre niveau, socioculturel.

**LIRE** : CHAPITRE 1. *Les fondements non sociaux de la société humaine* : problématique. 1.8. La théorie de l'émergence de la conscience de Léontiev et les stades dans la formation et le développement de la conscience selon Spirkin.

À la fin de ces considérations sur les fondements non sociaux de la société humaine trois caractéristiques, phénomènes, ou situations, se dégagent qui, dans leur convergence, marque d'une manière décisive la socialité humaine au niveau le plus général et constitue ainsi des paramètres de son étude :

- **premièrement**, le fait que la coopération entre les individus s'élargit au-delà des partenaires sexuels et de leur progéniture et vise l'obtention de moyens d'existence pour tous les individus du groupe;

- **deuxièmement**, le fait que les comportements appris l'emportent, et cela, dans une mesure inégalée par rapport à toutes les autres espèces animales, sur les conduites de type instinctif -celles-ci étant encore soumises, chez l'être humain, à des déterminations acquises;

- **troisièmement**, le fait que le langage humain n'est pas simplement "expressif" ou "émotionnel" mais aussi représentatif et conceptuel et, en tant que tel, se trouve associé à une forme particulière d'activité mentale, à savoir l'activité consciente.

Ensemble, ces faits permettent de définir la socialité humaine comme cette forme particulière, unique, de socialité animale qui est une *anthroposociogenèse*, c'est-à-dire une autoproduction sociale, une production sociale de la socialité humaine, une production humaine de sa propre socialité dans des formes ou de modes spatialement et temporellement déterminés. D'où le concept théorique central du *mode de production de la socialité*.

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

## Chapitre 2

---

### Le concept du mode de production de la socialité

[Retour à la table des matières](#)

Comme nous l'avons vu dans le chapitre antérieur, une des caractéristiques fondamentales des sociétés humaines est que la coopération des individus ne s'y limite pas à la reproduction de l'espèce -coopération sexuelle-, ni même à l'obtention des moyens d'existence pour les nouveaux individus de l'espèce -coopération qui peut être considérée comme un élargissement de la coopération sexuelle- : les sociétés humaines sont aussi organisées en vue de l'obtention de moyens d'existence pour *tous* les membres du groupe. D'où, rappelons-le, un certain nombre de conséquences : la taille de ces groupes est généralement considérable, leur vie s'étend bien au-delà de celle des individus qui les composent, enfin des formes complexes d'organisation résultant de la pluralité de formes d'organisation apparaissent et se développent dans ces groupes. Lorsque nous parlons ici de coopération nous ne faisons pas référence à une solidarité nécessaire, encore moins à une participation égalitaire et volontairement acceptée, mais au fait simple, bien que fondamental, de travailler ensemble -de travailler avec : *coopération*-. Comme nous le verrons plus tard, dans les sociétés stratifiées - en particulier stratifiées en classes sociales-, l'organisation collective du travail et des tâches sociales en général est loin d'être fondée sur la solidarité, la participation n'est pas égalitaire, et l'acceptation ne peut pas être considérée comme étant libre et volontaire.

Les moyens d'existence, c'est-à-dire ce dont les êtres humains ont besoin pour vivre, dépendent autant des caractéristiques biologiques spécifiques de ceux-ci que de ce que la nature peut leur offrir. Cependant, un postulat fondamental de

l'analyse de la socialité humaine est, que ce ne sont pas les besoins biologiques des individus ou les ressources naturelles qui peuvent servir de point de départ, de cette analyse. En effet la notion générale de besoin -et, corrélativement, celle des ressources destinées à les satisfaire-, est applicable à l'étude de n'importe quelle espèce animale, voire de n'importe quelle forme de vie. C'est donc par l'examen de la *manière dont les êtres humains s'organisent* pour obtenir leurs moyens d'existence que nous pouvons accéder à une connaissance de leur forme spécifique de socialité. Davantage, un corollaire important de ce postulat affirme que les besoins humains varient historiquement dans leur forme et dans leur contenu - bien entendu, à l'intérieur de certaines limites-. Non seulement la manière de satisfaire les besoins change historiquement, mais de nouveaux besoins apparaissent au cours de l'évolution de la production elle-même. Or, ces phénomènes sont en rapport avec l'organisation de la société et son état de développement.

Du moment où les êtres humains produisent ensemble leurs moyens d'existence, nous avons affaire à une production sociale impliquant, par conséquent, des rapports sociaux de production. Mais, nous l'avons vu aussi, l'être humain n'est pas le seul animal qui coopère avec ses semblables dans l'obtention de moyens d'existence. Quelle est donc, à ce niveau, la différence décelable entre l'espèce humaine et d'autres espèces "sociales"? Ce que nous avons examiné dans le chapitre précédent nous permet de saisir cette différence dans toute sa radicalité ainsi que les conséquences décisives qu'elle entraîne dans l'analyse de la socialité humaine.

En effet, dans le cas de toutes les autres espèces sociales, la place que l'individu occupe dans les rapports de production et, plus généralement, dans l'organisation sociale dépend exclusivement de ses caractéristiques naturelles. Les sociétés d'insectes constituent, en ce sens, un exemple typique. Dans ces sociétés, la division du travail et des tâches sociales sont fondées sur des caractéristiques biologiques transmises héréditairement et, donc, fixes. Ainsi, les fourmis ou les abeilles ouvrières naissent anatomiquement et physiologiquement adaptées au rôle "social" d'ouvrier -ou de soldat, ou d'explorateur- il arrive même que la fonction de reproduction soit remplie par un seul individu de la communauté (l'abeille reine). En ce sens, une société animale ressemble plutôt à un organisme : les individus qui la composent sont anatomiquement différenciés, occupent des positions fixes, et remplissent des fonctions prédéterminées biologiquement tout comme les organes d'un corps vivant.

Ce n'est pas le cas dans les sociétés humaines. La place que les individus occupent dans l'organisation sociale, si elle est héritée ou transmise de génération en génération l'est par des mécanismes sociaux et non pas biologiques. Anatomiquement ou physiologiquement rien ne permet de distinguer un ouvrier d'un roi, un explorateur d'un soldat, comme c'est le cas chez les insectes "sociaux" : seule la forme de l'organisation sociale et ses mécanismes de reproduction spécifiques peuvent rendre compte de la position qu'occupe un individu dans la société hu-

maine. Même la différence biologique des sexes ne peut pas expliquer d'une manière satisfaisante -malgré les prétentions de la sociobiologie (voir section 1.1. de la deuxième partie de cet ouvrage)- les rôles sociaux attribués aux femmes et aux hommes. Il s'ensuit la conséquence fondamentale que, dans les sociétés humaines, les rapports de production et, plus généralement, les rapports sociaux sont changeants -dans le temps et dans l'espace-, et répondent à des lois ou à des facteurs spécifiques, d'un niveau autre que celui de la biologie : le niveau à proprement parler social. C'est pourquoi parler de "sociétés" et de "rapports sociaux" dans le cas d'autres espèces non humaines constitue une extrapolation induite et source de graves malentendus.

Le deuxième fait qu'il nous faut retenir et qui est aussi décisif que l'antérieur pour la compréhension des sociétés humaines est que les formes de la production sociale des moyens d'existence pour tous les membres du groupe ne sont pas de simples formes de vie économique, mais des formes de vie sociale. En d'autres termes, ce que les humains produisent ensemble c'est la vie sociale elle-même, leur socialité, qui est condition et milieu de leur existence. C'est pourquoi le concept premier d'un point de vue analytique dans la compréhension des sociétés humaines est celui du mode de production de la socialité. Ce concept saisit déjà dans son intuition le phénomène singulier des sociétés humaines : elles sont le résultat ou l'effet historique d'une activité complexe, celle d'une production sociale de formes de socialité. Dans ce chapitre, nous nous attacherons à la construction systématique de ce concept abstrait-formel.

## 2.1. La notion générale du mode de production de la socialité.

[Retour à la table des matières](#)

Pour construire ce concept, reprenons encore une fois afin de développer davantage leurs implications, deux données qui, ensemble, caractérisent la situation humaine. La première concerne la coopération dans l'obtention de moyens d'existence pour l'ensemble des membres du groupe avec, comme conséquence, une organisation sociale des diverses tâches exigées à cette fin. La deuxième concerne la nature de cette organisation, à savoir le fait qu'elle n'est pas fondée sur des comportements biologiquement programmés, mais sur des comportements *sociallement* produits. La conséquence de cette donnée est double : si, d'une part, tout groupe humain se doit de produire ces comportements, d'autre part il se doit de les reproduire en permanence. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre antérieur, le manque de coordinations toutes faites, de liaisons stables, rigides et programmées biologiquement d'avance implique, chez l'être humain, la nécessité non

seulement de produire ces coordinations, mais aussi de les reproduire en permanence. Or, comme cette reproduction n'est jamais reproduction du même, il n'y a pas qu'une variabilité spatiale dans les modes de production de la socialité, mais aussi une variabilité temporelle : l'historicité est une dimension fondamentale de la socialité. Il s'en dégage trois problématiques : (a) comment examiner une forme de socialité? (b) comment tout groupement humain reproduit-il sa forme de socialité? (c) comment ces formes de socialité changent-elles? La mise en place du concept du mode de production de la socialité n'est que la toute première étape dans le traitement de ces problématiques.

Comment examiner une forme de socialité? Si toute forme de socialité humaine constitue un tout complexe, d'une variété et d'une richesse qui ne se trouve probablement nulle part ailleurs dans l'univers vivant, l'étude de ces formes ne peut se faire que systématiquement, c'est-à-dire, nous l'avons vu, en partant de concepts abstraits/formels d'un haut niveau de généralité et en les enrichissant de déterminations de plus en plus empiriques. Le premier de ces concepts est celui du mode de production de la socialité. Nous introduirons ce concept avec la première définition suivante : un mode de production de la socialité résulte de l'articulation de conditions économiques, normatives, idéationnelles et politiques. Ces quatre types de conditions doivent être saisis comme des *dimensions* analytiques. En géométrie, une dimension est une grandeur qui, seule ou avec d'autres, sert à déterminer des positions ou à mesurer des corps dans une certaine direction. D'une manière plus générale, la notion de dimension renvoie à celle d'un aspect dynamique et significatif d'une chose. Analogiquement, nous pouvons dire qu'un mode de production de la socialité est déterminé par ces dimensions dans la mesure où celles-ci constituent ses aspects dynamiques et significatifs. De cette première définition découle la conséquence suivante : il est impossible d'étudier le fonctionnement d'un mode de production de la socialité sans tenir compte de *l'ensemble* de ses dimensions ainsi que des rapports dans lesquels se trouvent ces dimensions, c'est-à-dire de la forme de leur articulation.

**LIRE** : CHAPITRE 2. *La question de la production*. 2.1. À propos de la notion de "mode de production".

En effet, les dimensions d'un mode de production de la socialité ne sont pas liées les unes aux autres d'une façon anarchique ou désordonnée et leur articulation n'est pas non plus le résultat du hasard : il y a un ordre et une légalité dans la façon dont elles interagissent. La théorie des formations sociales que nous développons repose, en ce sens, sur le postulat du caractère déterminant de la dimension économique, autrement dit sur le primat de la dimension économique dans le système de rapports qu'entretiennent les différentes dimensions d'un mode de production de la socialité. Deux questions peuvent alors être soulevées : pourquoi le primat de cette dimension sur les autres? et, comment comprendre exactement ce primat? Ces deux questions ont été l'objet d'une vaste et riche polémique dans la mesure où elles portent sur un postulat fondamental de l'analyse sociologique.

Dans une ontologie matérialiste à l'égard de l'ensemble de la réalité la présence des niveaux biologique, chimique et physique est, nous l'avons vu, une condition de l'existence du niveau socioculturel. Celui-ci se trouve donc dans des rapports de dépendance, bien que relative, par rapport à ces niveaux. L'application de ce postulat au niveau socioculturel lui-même permet de concevoir, analogiquement un rapport de dépendance, bien que relative, des dimensions non économiques par rapport à la dimension économique. Une telle application du postulat part du fait que puisque les êtres humains ne peuvent pas vivre ou survivre si ce n'est qu'en produisant les moyens de leur existence matérielle, au premier chef ceux qui assurent l'existence de leurs corps - manger, boire, se protéger, etc.-, cette condition se présente comme nécessaire et, donc, ayant nécessairement des effets sur les autres dimensions. Mais, il faut ajouter immédiatement, les activités ou les pratiques visant à l'obtention de ces moyens d'existence sont toujours, chez l'être humain, investies par des représentations idéelles, réglées par des normes, coordonnées à d'autres activités ou pratiques, enfin réalisées dans des institutions ou organisations. À leur tour, ces représentations idéelles, ces normes, ces coordinations, enfin ces institutions ou organisations sont aussi et en même temps le produit d'activités ou de pratiques. Le rapport entre la dimension économique et les dimensions non économiques et plus particulièrement, le rôle à octroyer à la dimension économique ne se laisse donc pas saisir comme un rapport et comme un rôle simple.

**LIRE** : CHAPITRE 2. *La question de la production*. 2.2. La fausse dichotomie économie/culture : l'ordre symbolique et la production.

Si une position matérialiste s'exprime, en sociologie, par le postulat du caractère déterminant de la dimension économique, ce postulat suppose une double exigence : d'abord, une définition satisfaisante de la dimension économique, ensuite, une caractérisation suffisante de la forme de cette détermination. En effet, comme nous le verrons dans la prochaine section, la dimension économique peut être réduite aux seuls aspects techniques de la production de moyens d'existence - réductionnisme économiciste que l'on peut appeler "technologisme"- . Et l'on peut concevoir le primat de l'économique comme dépendance intégrale, directe, sans médiations, de toutes les autres dimensions de la socialité humaine aux seules pratiques de type économique -ce qui équivaut à adopter une attitude matérialiste réductionniste que l'on peut appeler "économisme"- . L'objet des deux prochaines sections sera, justement de préciser la notion de "dimension économique" à partir de l'élucidation de ses éléments ou composants.

En ce qui concerne la question de la forme précise de la détermination économique, nous avancerons les principes suivants :

(1) les dimensions non économiques d'un mode de production de la socialité - dimensions normative, idéationnelle et politique- ont une autonomie relative,



c'est-à-dire sont régies, d'abord, par des lois propres, spécifiques, de sorte que la détermination économique s'exerce sur ces autres dimensions d'une manière médiate, plus ou moins indirecte, et non nécessairement intégrale (attitude anti-réductionniste);

(2) la complexité des médiations à travers lesquelles s'exerce cette détermination, et le caractère plus ou moins indirect et plus ou moins intégral de celle-ci, varient eux-mêmes et dans l'espace et dans le temps de sorte que cette détermination ne s'exerce pas toujours et partout de la même manière (historicité et spécificité de la détermination);

(3) enfin, la détermination économique ne doit pas être considérée comme une relation causale -simple ou complexe-, mais comme une relation d'action réciproque : les dimensions non économiques réagissent sur la dimension économique ou, plus exactement, les caractéristiques spécifiques que présente la dimension économique à un moment donné et dans un lieu précis ne sont pas indifférentes à l'action des autres dimensions de la socialité, mais bien au contraire, sont imprégnées et affectées par cette action -suivant, encore, des modalités toujours spécifiques.

Nous verrons au cours du développement de la théorie comment ces principes énoncés abstraitement trouvent leur réalisation concrète.

**LIRE** : CHAPITRE 2. *La question de la production*. 2.3. La thèse de la détermination "en dernière instance" par l'économique.

**LIRE** : CHAPITRE 2. *La question de la production*. 2.4. La critique du postulat matérialiste du primat de l'économique.

## 2.2. La dimension économique d'un mode de production de la socialité : éléments.

[Retour à la table des matières](#)

Pour déceler les éléments de la dimension économique d'un mode de production de la socialité, nous partirons de l'analyse la plus simple du processus le plus élémentaire de production d'un moyen d'existence. Nous prendrons comme exemple le processus de production d'un moyen servant à la nourriture du corps : le pain. Qu'est-ce qui, dans ce processus, doit nécessairement être mis en place pour obtenir ce moyen d'existence? Il faut, d'abord, une matière première -la farine sur laquelle doit s'exercer un certain travail -le travail du boulanger-, travail qui, en-

fin, implique l'utilisation de certains moyens -depuis le four et, éventuellement, le bâtiment dans lequel est installé le four jusqu'à tous les outils ou instruments exigés par la manipulation de la matière première et du produit final-. En somme, il faut que certains éléments soient articulés les uns aux autres pour qu'un processus de production d'un moyen d'existence puisse s'engager. Appelons *forces productives* les éléments qui interviennent nécessairement dans un processus de production de cette sorte, c'est-à-dire dans un *procès de travail*, à savoir :

- (a) *l'objet de travail* -la matière première-,
- (b) *la force de travail* -l'activité personnelle de l'être humain engagée dans la production ou, plus exactement encore, la puissance humaine d'action physique et intellectuelle ainsi engagée, et
- (c) *les moyens de travail* -ce dont cette activité a besoin pour transformer la matière première dans le produit final.

Si ces éléments sont appelés *forces productives* c'est parce que, ensemble et articulés dans un *procès de travail*, ils rendent possible aux êtres humains la production des biens matériels destinés à la satisfaction de leurs besoins. Le travail humain consiste, d'abord et avant tout, en cette production et le *procès de travail* apparaît, en ce sens, comme une activité complexe puisqu'il implique la présence d'éléments divers. Reprenons-les, un à un.

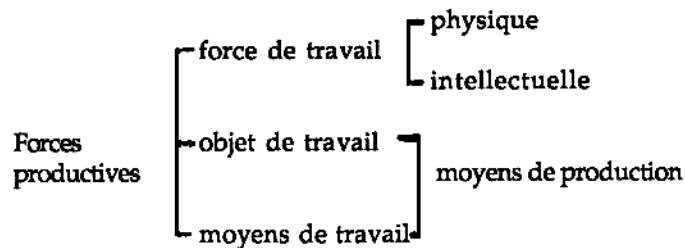
*L'objet de travail* peut être une matière "brute" ou une matière déjà transformée dans un *procès de travail* antérieur -cas de la farine de notre exemple-. Dans tous les cas cependant il s'agit d'une matière arrachée à la nature au cours d'un *procès de travail*. Dans la mesure où le travail humain transforme la matière arrachée à la nature, il transforme, dans un processus historique relativement ininterrompu, la nature elle-même. C'est pourquoi on a pu dire que le monde sensible qui entoure les êtres humains n'est pas un objet donné de toute éternité et sans cesse semblable à lui-même, mais le produit de l'industrie et de l'état de la société, et cela en ce sens qu'il est un produit historique, le résultat de l'activité de toute une série de générations.

*Les moyens de travail* -les instruments dont se sert l'être humain pour arracher ses objets de travail à la nature et les transformer-, constituent aussi -à l'exception d'objets bruts utilisés comme instruments, ce qui est un cas exceptionnel-, le résultat de *procès de travail* préalables. Il est convenu d'appeler l'objet de travail et les moyens de travail, *moyens de production*.

Enfin, la puissance d'action engagée dans un *procès de travail* par le travailleur n'est jamais seulement physique : même dans le cas des travaux les plus rudimentaires il faut un savoir-faire, du travail "non immédiat" ou encore du "travail

général" puisqu'il implique l'expérience acquise au cours de procès de travail préalables et transmise de génération en génération au sein du groupe humain en question.

Nous avons donc, schématiquement :



**LIRE** : CHAPITRE 2. *La question de la production*. 2.5. La "relation d'appropriation réelle" : artisanat, manufacture, machinisme. La science comme force productive.

L'articulation des forces productives qu'a lieu ou est réalisée au cours d'un procès de travail quelconque est, nous venons de le voir, une articulation complexe parce qu'elle suppose la présence simultanée de divers éléments. Or, ces éléments n'ont pas, tous, la même importance pour caractériser les différentes manières de produire des moyens d'existence. Lorsque nous examinons les procès de travail, une attention toute particulière doit être accordée aux moyens de travail. En effet, ce qui distingue les forces productives d'une époque donnée, ou d'une économie donnée n'est pas tellement ce que l'on produit, mais plutôt la manière dont on produit, plus exactement encore les moyens de travail employés. Ainsi, ce n'est pas la matière première -la farine, par exemple-, ni l'utilisation de la force de travail -le travail du boulanger- qui caractérisent décisivement les forces productives utilisées dans la fabrication du pain à une époque donnée, mais le type de four employé, les outils engagés, etc. Il est facile de voir que c'est le genre de moyens de travail qui commande le genre de force de travail requise, y compris le genre et l'extension de la compétence intellectuelle du travailleur. Ce sont aussi les moyens de travail qui rendent possible la production de certains moyens d'existence.

Si nous considérons de plus près un processus de production quelconque, l'analyse réalisée jusqu'ici s'avère incomplète. En effet, du fait que les êtres humains produisent non pas individuellement, mais ensemble, coopérativement, des rapports sociaux sont engagés en permanence dans tout procès de travail. Ainsi, le boulanger de notre exemple fort probablement ne produira ni la matière première dont il a besoin, ni les moyens de travail qu'il emploie. D'ailleurs, certainement aussi, il ne produira pas pour sa seule consommation personnelle, ni même seulement pour celle de sa famille. Pour satisfaire l'ensemble de ses besoins, il est

contraint d'entrer en rapport avec d'autres producteurs, que ce soit directement ou par le biais d'intermédiaires (commerçants). Une foule de rapports sociaux, dont nous n'avons cité que quelques-uns, entoure ainsi tout procès de travail. Parmi ces rapports, celui qui lie le producteur aux forces productives doit être considéré comme un rapport décisif.

En effet, une situation tout à fait particulière apparaît lorsque le producteur n'a pas le contrôle, la maîtrise ou la propriété des forces productives, notamment des moyens de production. Dans ce cas, le producteur est *socialement* et non pas seulement *techniquement* dépendant de celui qui contrôle, maîtrise ou possède les moyens de production, voire la force de travail même du producteur. Cette proposition cruciale dans la théorie des formations sociales mérite donc un examen attentif. Retournons, pour l'examiner, au cas de notre boulanger.

Comme nous venons de le voir, il est contraint d'entrer dans des rapports avec d'autres producteurs non seulement pour obtenir ce dont il a besoin pour réaliser son travail spécifique, mais même pour subvenir à l'ensemble des besoins associés à sa propre existence et, éventuellement, à celle de sa famille. Ce fait suppose une *division technique du travail*, un partage des différentes tâches au sein du groupe ou de la communauté. Puisque les êtres humains produisent collectivement, coopérativement, l'organisation humaine de la production, l'organisation de la vie sociale elle-même suppose en permanence une division technique du travail. Il est clair qu'une différence purement ou exclusivement technique dans le partage des tâches n'implique pas nécessairement une différence dans la situation sociale des producteurs. Dans ce cas, la division (technique) du travail instaure une dépendance *mutuelle* : si, par exemple, le boulanger est dépendant du producteur de la matière première, celui-ci le sera du boulanger pour satisfaire son besoin de nourriture. La condition d'une telle dépendance mutuelle est, cependant, que chaque producteur puisse contrôler, maîtriser ou réaliser d'une manière autonome son propre procès de travail. Plus exactement encore, la condition en est qu'il puisse contrôler, maîtriser ou posséder les forces productives engagées dans sa production.

Qu'arrive-t-il lorsque le producteur n'a pas ce contrôle, cette maîtrise ou cette possession? Dans ce cas le producteur est dépendant non pas en vertu d'un partage différentiel de tâches, mais en vertu d'un partage, d'une distribution différentielle de choses : des éléments du procès de travail, bref des forces productives. Cette dépendance est bel et bien *sociale* parce qu'elle ne découle pas des exigences techniques de la production (de la division des tâches), c'est-à-dire de la nécessaire spécialisation des producteurs, mais de l'organisation sociale du groupe en question. La conséquence la plus importante de cette dépendance sociale est qu'elle n'est pas mutuelle, symétrique, mais engendre des situations sociales inégalitaires. En effet, celui qui contrôle, maîtrise ou possède les forces productives est en mesure d'imposer ses propres intérêts et ses propres objectifs non seulement en ce qui concerne l'accès à, et la jouissance des biens produits, mais aussi la dis-

tribution des tâches elles-mêmes, l'organisation même de la production : la division technique du travail devient alors division sociale du travail ou se double d'elle.

La notion de "classe sociale" est l'outil conceptuel qui permet de penser une forme d'organisation sociale dans laquelle une fraction du groupe ou de la communauté, en vertu de son contrôle, sa maîtrise ou sa possession des forces productives est en mesure d'imposer ses propres intérêts et ses propres objectifs à l'ensemble du groupe créant ainsi des rapports sociaux inégaux. Nous reviendrons sur cette problématique au chapitre V ("Différenciation sociale, stratification sociale et classes sociales") ainsi qu'à plusieurs reprises tout au long de cet ouvrage, mais précisons encore d'autres aspects importants de cette question.

Il découle de ce que nous venons de signaler que ce n'est pas l'organisation technique de la production qui caractérise la dimension économique d'un mode de production de la socialité, mais son organisation sociale, la forme des rapports sociaux de production économique. Or, cette forme est donnée par le type de rapport qui lie le producteur aux forces productives, soit qu'il a le contrôle, la maîtrise ou la possession de ces forces, soit qu'il ne les a pas. Exprimé d'une autre manière, ce qui, à ce niveau, distingue radicalement les modes de production de la socialité est le fait de leur caractère classiste ou de l'inexistence de classes sociales. Nous verrons plus tard que les conséquences de cette distinction se font sentir bien au-delà de la dimension économique du mode.

### **LIRE** : CHAPITRE 2. *La question de la production.* 2.6. Le technologisme.

Nous avons employé trois termes pour nous référer au type de rapport social qui peut lier le producteur aux forces productives : contrôle, maîtrise et possession -ou leur absence-. Cette ambiguïté terminologique n'est pas involontaire, elle renvoie à une pluralité de situations empiriques. L'analyse des différents modes de production de la socialité montre, en effet, que le producteur peut avoir la possession des moyens de production sans en avoir la propriété. C'est, par exemple, le cas du mode dit féodal de production dans lequel les paysans disposaient à vie, eux et leurs familles, d'une partie de la terre dont le seigneur était le propriétaire en titre. Celui-ci disposait, en plus, de l'usufruit direct d'une partie de son domaine. Par ailleurs, dans des sociétés dominées par ce mode on constate même l'existence d'une propriété communautaire ou collective (villageoise). Le mode de production dit capitaliste se distingue, en ce sens, par le fait que la possession des moyens de production coïncide avec la propriété légale ou en titre. Dans des sociétés dominées par ce mode, la propriété des moyens de production peut ne pas impliquer leur contrôle ou maîtrise. C'est, par exemple, le cas des ouvriers qui détiennent une fraction des actions de l'entreprise dans laquelle ils travaillent et qui est insuffisante pour leur permettre d'intervenir décisivement dans la gestion de "leur" entreprise. Enfin, il peut même être question d'une propriété collective en titre ou légale des moyens de production dont la gestion, la maîtrise ou le

contrôle échappent cependant à l'ensemble des producteurs -cas des compagnies nationalisées. Il est donc décisif de repérer, au-delà ou en deçà des modalités légales, la maîtrise ou le contrôle *effectif* que peuvent exercer les producteurs sur les forces productives, spécialement sur les moyens de production.

Enfin, il faut aussi tenir compte de l'élément des forces productives qui entre en jeu dans ce rapport. Ainsi, par exemple, dans le mode de production de la socialité dit esclavagiste, ces producteurs qu'étaient les esclaves appartenaient intégralement et personnellement au maître esclavagiste au même titre que les moyens de production. Dans ce cas, ces producteurs ne possédaient même pas leur propre force de travail. Dans le mode de production capitaliste, par contre, les ouvriers ont la propriété de leur force de travail qu'ils doivent alors vendre pour un salaire aux propriétaires des moyens de production afin que s'accomplisse le procès de travail.

En résumé : la dimension économique d'un mode de production de la socialité comprend autant des conditions matérielles que des conditions sociales. L'analyse des forces productives constitue la première étape dans l'analyse des conditions matérielles. Elle demeure cependant insuffisante tant et aussi longtemps que nous n'examinons pas les conditions sociales de la production économique, car un mode de production est, à strictement parler, une organisation sociale, la façon dont la production est socialement organisée. En ce sens, le type des rapports sociaux de production économique qui découle de la forme sociale de contrôle, maîtrise ou possession des forces productives constitue le point nodal de cette analyse.

### 2.3. La dimension économique d'un mode de production de la socialité : les domaines de la production, de la consommation et de la distribution.

[Retour à la table des matières](#)

Tout procès de travail, toute transformation de la nature vise, avons-nous dit, d'abord et avant tout, la production de biens destinés à assurer l'existence des membres d'un groupe. On appelle *valeurs d'usage* les biens qui, par leurs propriétés, satisfont des besoins humains de n'importe quelle espèce. Si, en ce sens, l'utilité d'une chose produite fait de cette chose une valeur d'usage, la valeur d'usage ne se réalise que dans l'usage ou la consommation. Par conséquent, le domaine économique de la production n'est pas indépendant, bien au contraire, de celui de

la consommation. D'un autre côté, les biens produits, afin d'être consommés, réalisés en tant que valeurs d'usage, doivent être distribués au sein du groupe. Un troisième grand domaine économique est ainsi repérable lors de l'analyse de la dimension économique de tout mode de production de la socialité, à savoir celui de la distribution -domaine qui n'est pas non plus indépendant des autres. Dans quel rapport se trouvent ces domaines et, d'abord, en quoi consistent-ils exactement?

Nous venons de déterminer les éléments constitutifs du domaine de la production : les forces productives et les rapports sociaux de production engagés dans tout procès de travail, de production de biens. Si nous avons commencé par la détermination de ces éléments, ce n'est pas seulement par une exigence de type analytique, mais aussi parce que c'est la production ou, plus exactement, l'organisation sociale de celle-ci qui commande empiriquement la consommation et la distribution et, donc, doit être analysée en premier. Un mode (social) de production économique est ainsi, et en même temps, un mode (social) de consommation et de distribution. Voyons ceci de plus près.

La consommation, avons-nous dit, est l'espace ou le domaine dans lequel se réalise la valeur d'usage. Or, il s'agit d'un espace complexe parce que la consommation est double et non pas simple ou unique. Nous devons, en effet, distinguer la *consommation individuelle* des membres du groupe, c'est-à-dire la réalisation de valeurs d'usage liées aux besoins des individus (la nourriture, par exemple), et la *consommation productive*, celle qui est destinée à satisfaire les besoins de la production elle-même. Nous pouvons saisir immédiatement que cette dernière consommation comprend les objets de la production ou du travail (matières brutes ou matières premières), et les moyens de la production (instruments, outils, etc.). Il s'ensuit que la production elle-même n'est pas simple, mais double : production de valeurs d'usage de consommation individuelle -ce qu'on appelle le secteur II de la production-, et production de valeurs d'usage de consommation productive -ou secteur I de la production-. Or, ce qui détermine ces différents types de valeurs ainsi que la proportion existante entre ces deux secteurs est la structure de la production, l'organisation sociale et technique de celle-ci.

En effet, considérons les valeurs d'usage destinées à la consommation individuelle qui, elles, semblent à première vue dépendre des seuls besoins humains. En fait, ces besoins sont toujours définis historiquement, ils dépendent effectivement quant à leur forme et leur contenu de la structure particulière de la production. D'une part, ils dépendent de la nature des produits disponibles qui sont, à chaque moment, le résultat des capacités techniques de la production, de l'état de développement des forces productives. Ainsi, le besoin de disposer d'une automobile, ou de se déplacer plus rapidement en utilisant l'avion plutôt que le bateau ou le chemin de fer, ce besoin, on le voit, n'est pas une donnée absolue, mais peut naître et se développer dans la mesure où le développement technique a rendu possible sa satisfaction.

Mais, d'autre part, les seuls besoins qui jouent un rôle économique sont les besoins qui peuvent être économiquement satisfaits, c'est-à-dire ceux qui ont pu naître et se développer parce qu'ils sont "solvables", parce que le niveau des revenus dont disposent les individus les rend, en principe, de satisfaction possible. Le besoin de disposer d'une automobile n'apparaît réellement que quand la technique a permis de l'inventer et de le fabriquer dans certaines quantités, mais aussi et surtout quand il est devenu économiquement possible de l'acquérir, et ceci chez ceux à qui cette possibilité leur a été offerte. Ainsi donc, les besoins s'avèrent aussi dépendants de la distribution sociale des revenus, ou d'une manière plus générale, de la distribution sociale de la capacité économique d'avoir accès aux valeurs d'usage qui permettront la satisfaction de ces besoins. Or, comme nous le verrons plus tard, la forme de cette distribution dépend de la forme des rapports sociaux de production économique.

À son tour, la forme de ces rapports est toujours l'objet d'une certaine représentation dans la conscience des membres d'un groupe social et, d'ailleurs, cette représentation s'inscrit dans un contexte idéationnel plus vaste, dans une organisation symbolique du monde social. Par ce biais, la consommation individuelle et la manière même dont les individus consomment révèlent leur nature de pratiques significatives parce que régies par un code social. Le besoin de posséder une automobile, par exemple, peut ne pas être dicté par sa pure utilité matérielle -moyen de transport- mais aussi, et parfois principalement, par la distinction sociale que peut impliquer sa possession. Même lorsque l'utilité matérielle entre en jeu, le choix de l'automobile peut répondre, et c'est généralement le cas, à des critères non matériels ou symboliques : le "goût" est un signe extérieur -et "intérieur"- de la position sociale que l'on occupe. C'est par conséquent la structure technique, sociale et idéationnelle du mode de production de la socialité qui commande la structure de la consommation, y compris la forme et le contenu du désir même de consommer. La création et la manipulation planifiées du désir de consommer dans les sociétés dominées par le mode capitaliste "avancé" de la socialité constituent, dans leur transparence, une illustration éclatante de ce fait général.

**LIRE** : CHAPITRE 2. *La question de la production*. 2.7. La place d'une théorie des besoins dans l'analyse sociologique.

Qu'en est-il du domaine de la distribution? C'est la distribution des revenus qui, étant donné un certain développement des forces productives permet, nous l'avons vu, l'accès aux valeurs d'usage de consommation individuelle. Or, la forme de cette distribution est en rapport direct avec la structure sociale du mode de production de la socialité, c'est-à-dire avec la forme des rapports sociaux. En effet, comme nous l'avons aussi signalé, une distribution inégalitaire de la capacité d'accès aux biens produits et, par là, à leur jouissance est le résultat d'une distribution inégalitaire du contrôle, la maîtrise ou la propriété des forces productives, plus particulièrement des moyens de production. Ainsi donc, nous avons, au niveau de



la distribution, une situation qui n'est pas non plus simple : d'une part, la distribution concerne la capacité économique de se procurer des valeurs d'usage, d'autre part elle porte sur la distribution sociale de valeurs d'usage de consommation individuelle et de consommation productive. Dans un mode de production classiste, la distribution inégalitaire de ces deux types de valeurs a une double conséquence : d'une part, elle provoque des clivages entre les différentes classes sociales par rapport à la structure de la consommation individuelle ou à la jouissance des valeurs d'usage; d'autre part, elle maintient le clivage entre les classes économiquement dominantes et les classes économiquement dominées en redistribuant systématiquement les moyens de production au sein des seules classes dominantes. De cette manière, la forme de la distribution économique des moyens de production constitue un des mécanismes de la reproduction de la forme des rapports sociaux. Mais nous examinerons avec plus de détail les mécanismes de cette reproduction dans la section suivante.

## 2.4. Production et reproduction

[Retour à la table des matières](#)

Considérons encore une fois un processus de production quelconque en reprenant notre exemple de la production d'un moyen d'existence comme le pain. Il est clair que ce processus n'est pas unique, donné une fois pour toutes, mais est un processus qui se répète, qui ne pourrait s'arrêter que pour un certain temps seulement. Il faut que tous les jours une certaine quantité de farine et d'autres éléments (les matières premières) soit disponible, que des boulangers (une force de travail) soient en état de pouvoir travailler, que des fours et d'autres moyens (de travail) soient en condition de pouvoir être utilisés, etc. Car le pain (le produit) doit arriver tous les jours ou d'une manière plus ou moins permanente à la table des autres membres de la société. Pour satisfaire cette condition, il faut non seulement que le processus de production se répète, il faut aussi que les *conditions* de la production se reproduisent. Bref, un groupe social doit non seulement produire, mais encore reproduire en même temps les conditions de la production, car contrairement il ne pourrait pas survivre. Ces conditions, nous le savons, sont autant matérielles que sociales. Plus exactement, il faut reproduire :

1. les moyens de production, c'est-à-dire l'objet de travail et les moyens de travail;
2. la force de travail;
3. les rapports sociaux de production économique.

Comment se reproduisent ces conditions? Examinons-les, une à une, toujours à l'aide de notre exemple.

Soit, d'abord, l'objet de travail, c'est-à-dire les matières premières. Pour que le boulanger puisse transformer sa matière première (la farine) en produit de consommation individuelle (le pain), il faut que cette matière première soit, à son tour, produite. Il faut donc qu'un autre processus de production différent de celui de la production du pain soit réalisé, à savoir celui de la production agricole de la farine. Bien que la matière première doive parvenir au boulanger avant que celui-ci engage chaque jour son processus de production, il s'agit, du point de vue de la reproduction, de deux processus de production simultanés -qui sont, d'ailleurs, aussi empiriquement simultanés.

Nous aboutissons au même constat si nous examinons les moyens de travail : pour que le boulanger puisse transformer sa matière première en produit il faut que les instruments de transformation (four et outils divers) aient, à leur tour, été produits. Il a donc fallu que d'autres processus de production différents de celui de la production du pain se réalisent. Encore une fois, du point de vue de la reproduction aussi bien qu'empiriquement il s'agit de productions qui ont lieu en même temps - bien que le boulanger doive pouvoir disposer de ses moyens de travail avant d'engager sa force de travail.

Quelques conclusions peuvent être dégagées de cet examen concernant la reproduction des moyens de production : premièrement, cette reproduction se réalise en dehors du processus de production singulier considéré; deuxièmement, elle est, d'abord -et seulement d'abord, une reproduction économique; troisièmement, elle suppose, dans une mesure quelconque, une division technique du travail; quatrièmement, elle fait entrer, à titre décisif, le domaine de la distribution; enfin, et par là même, elle s'avère alors être non exclusivement économique puisque, comme nous l'avons vu dans la section précédente, la structure de la consommation productive, c'est-à-dire de l'utilisation de valeurs d'usage destinées à la production est en rapport avec leur distribution sociale (et non seulement technique), et celle-ci est dépendante de la forme des rapports sociaux. Nous remarquons à nouveau que la division du travail, mécanisme décisif déjà à ce niveau de la reproduction des moyens de production, n'est jamais une division purement technique, mais aussi et surtout, sociale.

**LIRE** : CHAPITRE 2. *La question de la production*. 2.8. Division technique du travail, division sociale du travail, et reproduction des rapports sociaux de production.

Examinons maintenant la reproduction de la force de travail. De quoi s'agit-il au juste? Il s'agit, d'abord, de la reproduction des conditions qui font possible non seulement que le producteur (le travailleur) puisse entamer tous les jours le processus de production (nourriture, habillement, logement, repos, etc.), mais encore de la reproduction des conditions qui font possible que le processus de production se répète au-delà de la propre existence du producteur (de quoi nourrir ses enfants,

les habiller, les loger, etc.). Bref, le producteur doit reproduire sa propre force de travail particulière et il faut aussi que se reproduise la force de travail générale - intergénérationnelle-.

Or, nous savons que ces conditions ne correspondent nullement à des besoins strictement biologiques : dans leur contenu autant que dans leur forme, elles sont marquées par la culture et par l'histoire. Elles sont donc très variables, et dans l'espace et dans le temps. Mais pour saisir cette variabilité il faut la mettre en correspondance avec la forme de l'organisation sociale, plus précisément avec les rapports sociaux de production économique. Et c'est ici qu'intervient, à titre décisif, la distribution des revenus, ou d'une manière plus générale, de la capacité économique de se procurer les valeurs d'usage de consommation individuelle. Comme nous l'avons vu, en effet, la disponibilité de ces valeurs d'usage dépend non seulement des capacités techniques de la production, mais aussi de la "solvabilité" sociale des besoins. Dans les deux cas, nous avons affaire non pas à une donnée absolue, mais à des besoins ou à des conditions dépendantes de l'organisation historique de la production.

Il y a plus. Nous savons que la force de travail ne peut pas être conçue comme étant simplement une force physique ou biologique. Toutes les activités productives d'une société, aussi rudimentaires soient-elles, exigent une force de travail qualifiée. Ainsi, dans notre exemple, il ne suffit nullement à un producteur d'appliquer sa force de travail pour pouvoir produire du pain : il lui faut connaître la façon de le produire, il lui faut posséder le métier de boulanger. Et la même exigence s'applique, bien entendu, aux producteurs engagés dans la production des matières premières et des moyens de travail. À la rigueur, la division technique du travail en travail manuel et travail intellectuel est relative et non pas tranchée si elle fait de la possession et de l'usage de connaissances le critère de la distinction. La reproduction de la force de travail comprend donc, certes dans des degrés variables, la reproduction de sa qualification.

Où se réalise la reproduction de la force de travail? En tant que force physique ou biologique, elle se reproduit pour l'essentiel, en dehors de tout processus économique de production : c'est, historiquement, l'institution familiale qui a eu -et continue, dans une certaine mesure au moins-, à avoir à sa charge la reproduction des conditions qui rendent possible l'existence quotidienne du producteur -la reproduction de sa force de travail-, ainsi que la reproduction des producteurs eux-mêmes -de la force de travail générale-.

La question de la reproduction de sa qualification est complexe non seulement parce que les variations historiques sont considérables, mais aussi parce que la notion même de "qualification" n'est pas simple. En effet si cette notion renvoie immédiatement à celle d'une compétence exigée par la division technique du travail, elle renvoie immédiatement à celle d'une compétence exigée par la vie sociale elle-même. Ce qui nous permet de distinguer deux situations en quelque

sorte extrêmes- une situation de minimum de compétence et une situation de maximum de compétence. La première situation serait représentée par l'acquisition du langage, par la maîtrise du système de communication propre à une collectivité humaine, tandis que celle d'un maximum de compétence le serait par l'acquisition d'un métier, c'est-à-dire d'un savoir-faire technique -l'acquisition d'autres techniques -lire, écrire, compter, calculer, etc.- ainsi que le degré de maîtrise de chaque technique se situant alors entre ces situations extrêmes. Et nous pouvons voir alors plus clairement encore qu'une force de travail dépourvue de toute qualification est impensable. Mais nous réalisons aussi que la reproduction de la qualification de la force de travail est très complexe. Ainsi, en ce qui concerne le minimum de compétence représenté par l'acquisition du langage, elle se réalise, pour l'essentiel, en dehors de la production et au sein de l'unité familiale -bien que le vocabulaire technique d'un métier puisse être acquis, et l'est généralement, en dehors de cette unité. En ce qui concerne le maximum de compétence représenté par l'acquisition d'un métier, elle tend dans les sociétés "modernes" à se réaliser aussi en dehors de la production et dans des unités spécialisées : dans le système scolaire. (C'est aussi le cas de l'acquisition de techniques comme la lecture, l'écriture ou le calcul).

Qu'advient-il des rapports sociaux de production économique du point de vue de la reproduction ? Étant donné la place centrale de ces rapports dans tout mode de production de la socialité, nous examinerons cette question dans un chapitre qui lui sera spécialement consacré (chapitre VI). Cependant, signalons déjà quelques-uns de ses aspects. À cet effet, nous reviendrons pour une dernière fois à notre exemple.

Supposons que notre boulanger n'a pas la propriété de ses moyens de production et, plus particulièrement, de ses moyens de travail, et supposons que ces moyens de travail non seulement appartiennent en titre à un autre individu, mais que celui-ci en a la totale disposition. Bref, supposons que nous nous trouvons dans un système économique de type capitaliste. Pour que le boulanger puisse utiliser ces moyens de travail, c'est-à-dire appliquer sa force de travail qui, elle, lui appartient, il faut que toute une série de conditions soient présentes. Il faut, par exemple, qu'un certain arrangement ait eu lieu entre le producteur et le propriétaire concernant aussi bien ce que le producteur doit recevoir du propriétaire par l'application de sa force de travail comme ce que celui-ci doit recevoir du premier par l'utilisation des moyens de travail, bref un arrangement concernant le salaire (revenu du travailleur) et la production. Il faut aussi que les modalités de l'utilisation des moyens de travail soient précisées (horaires, conditions spécifiques du travail, etc.). Il faut encore que le travailleur soit disposé à accepter ces conditions ou à les discuter suivant certaines formes établies, à les respecter au moins pendant un certain temps une fois acceptées, à se soumettre à des sanctions précises au cas où il ne les respecterait pas ou les respecterait partiellement, etc. Ces conditions et d'autres du même genre apparaissent d'emblée comme des conditions non strictement économiques : elles apparaissent surtout comme des conditions nor-

matives ou juridiques. Si nous les considérons cependant du point de vue de la reproduction, nous pouvons voir qu'elles supposent ou renvoient à une foule d'autres conditions d'ordre divers.

En effet pour que ces conditions soient présentes tous les jours non seulement dans un processus de production singulier comme celui de notre exemple, mais encore dans le processus de production économique général d'une société -quel que soit son mode de production de la socialité-, il faut les reproduire et dans le temps et à l'échelle de l'ensemble de la société. Si nous reprenons une à une les conditions de notre exemple, ceci veut dire qu'en plus de la production et reproduction des conditions matérielles, techniques, il faut produire et reproduire des normes, des réglementations, des codes ou des lois concernant non seulement la forme générale des arrangements à conclure entre le travailleur et le propriétaire - et, parfois, leur contenu général-, mais aussi la forme même que présente la relation de propriété; qu'il faut produire et reproduire des dispositions portant sur les sanctions qu'encourent ceux qui violent ces normes, réglementations, codes ou lois; qu'il faut produire et reproduire des institutions ou des appareils destinés, lorsque le cas se présente, à appliquer ces sanctions; qu'il faut encore que les producteurs autant que les propriétaires soient, au moins dans leur majorité, préparés à accepter l'ensemble de ces conditions particulières dans leur conscience. Aucune société ne pourrait en effet survivre longtemps si tous ses membres ou la majorité d'entre eux devaient être contraints par une force extérieure à accepter ces conditions. Chez les êtres humains, la contrainte à agir d'une certaine manière n'est pas, nous le savons, instinctive. Mais elle ne peut pas non plus être le résultat de la seule application d'une force extérieure. Ainsi, tout mode de production de la socialité doit produire et reproduire une conscience grâce à laquelle les individus sont en mesure de satisfaire par eux-mêmes, c'est-à-dire sans contrainte extérieure ni instinctive, les conditions particulières de ce mode. L'acceptation subjective de ces conditions ou la contrainte intérieure qui rend leur obéissance acceptable, voire nécessaire, renvoie non seulement à une certaine représentation de l'organisation de la vie sociale, mais aussi à une dimension de devoir justifié et justifiable associée à la représentation ou faisant partie d'elle : c'est la dimension "morale" ou "éthique". Enfin, nous pouvons voir qu'il faut encore un pouvoir social d'une espèce quelconque qui règle ou essaie de régler à un certain niveau au moins le jeu de l'ensemble ou d'une partie de ces conditions d'ordre divers : c'est ce qui définit l'institution politique.

C'est donc à l'occasion de l'analyse des rapports sociaux de production économique que nous pouvons constater un fait décisif, à savoir que les formes de la production des moyens d'existence ne sont pas, chez l'être humain, de simples formes de vie économique, mais des formes de vie sociale. Mais nous constatons aussi, et c'est encore un fait décisif que les moyens d'existence des êtres humains ne sont pas seulement des moyens d'existence matériels, car l'existence humaine est sociale et, donc, aussi réglée par des normes, impliquant des représentations, supposant une organisation politique, etc. En d'autres termes, un mode de produc-

tion de la socialité est toujours un mode social de production comportant non seulement une dimension économique, mais aussi, intimement liées les unes aux autres, des conditions d'ordre normatif et/ou juridique, idéationnel, et politique. Nous consacrerons les chapitres 8, 9 et 10 à l'examen de ces dimensions non économiques, mais nous aurons l'occasion de nous référer à leur place et leur fonctionnement aussi lors de l'examen d'autres thèmes. Nous formulerons cependant trois remarques avant de conclure cette section.

Premièrement, il est nécessaire de ne pas considérer ces conditions non économiques comme l'émanation directe, sans médiations, des conditions économiques. Si, d'une part, la production de moyens matériels d'existence apparaît comme une condition absolue et si, en ce sens, il faut reconnaître la place déterminante de la dimension économique, il faut, d'autre part, non seulement saisir les autres dimensions de la vie sociale dans leur autonomie relative mais encore, comme nous l'avons vu dans notre exemple, les saisir dans leurs modalités propres de constitution de l'économique même. En ce sens, les rapports de production économiques sont sociaux parce qu'ils sont investis par le normatif, le légal, le moral, l'idéationnel, le politique -autant que par les exigences techniques ou matérielles de la production : le non économique est présent au sein même de l'économique.

Deuxièmement, s'il faut considérer les rapports sociaux de production comme un concept central de l'analyse sociologique, ceci ne veut pas dire qu'il n'y a, dans les sociétés humaines, que des rapports de production, voire la seule et unique activité de production -aussi variés et complexes soient les formes et les contenus de la production. La vie humaine est, ou peut être, autant production que contemplation, lutte, expression, jouissance, douleur, jeu, séduction et même destruction : le point de vue sociologique n'épuise pas, et ne peut pas épuiser la compréhension de l'existence humaine. Mais celle-ci ne peut pas non plus être saisie si l'on fait abstraction des déterminations de la socialité, y compris et surtout des déterminations sociales matérielles ou économiques.

Enfin, l'étude de la reproduction peut laisser croire que nous avons affaire à des processus qui se répètent sans cesse dans les mêmes formes et avec les mêmes résultats. Or, comme nous le verrons notamment au chapitre VII consacré à la transformation des formations sociales, rien ne serait plus loin de la réalité qu'une telle croyance. La reproduction n'est jamais reproduction du même, redoublement de l'identique : des changements et des transformations affectent à des degrés divers en extension et en profondeur les formes de la vie sociale humaine et, avec elles, l'être humain lui-même. Loin d'être une donnée absolue, l'être de l'être humain est, comme nous l'avons vu, ce processus d'autodéveloppement, d'autoconstruction sociale : une anthroposociogénèse. Bien qu'un chapitre spécial soit consacré à cette question, nous avancerons cependant dans la section suivante, comme nous l'avons fait pour la question de la reproduction des rapports sociaux de pro-

duction, quelques propositions générales sur la transformation des modes de production de la socialité.

## 2.5. La transformation des modes de production de la socialité

[Retour à la table des matières](#)

Nous disposons déjà d'un certain nombre d'éléments théoriques qui nous permettent ne serait-ce que de délimiter le cadre dans lequel cette problématique doit être envisagée. En effet, nous savons que le point nodal de tout mode de production de la socialité est constitué par les rapports sociaux de production. La transformation d'un mode de production de la socialité -autant que sa reproduction- a donc comme enjeu ces rapports. D'autre part, nous savons aussi que les rapports de production ne sont pas purement et simplement économiques, mais se présentent toujours investis par le normatif, l'idéationnel et le politique. Il s'ensuit que la transformation de ces rapports affecte nécessairement, d'une manière ou d'une autre et à des degrés divers, l'ensemble de ces dimensions. Dans ce contexte théorique, deux questions peuvent être soulevées : premièrement, comment se fait-il qu'un processus de transformation, c'est-à-dire de rupture dans la reproduction du mode puisse se déclencher ou, plus précisément encore, sous quelles conditions un tel processus peut-il avoir lieu? Deuxième question : quelle forme prend ce processus ou, d'une autre manière, quelle est sa dynamique? Il s'agit de deux questions d'une grande complexité et l'état des connaissances ne permet pas encore d'offrir des réponses qui soient, en même temps, suffisamment riches et tout à fait satisfaisantes. C'est pourquoi nous présenterons, au chapitre VII, un "modèle" relativement provisoire et ouvert aux corrections. Ce modèle suppose, cependant, quelques principes très généraux auxquels nous nous référerons maintenant

Il nous faut d'abord rappeler que le concept du mode de production de la socialité est un concept abstrait qui n'a donc pas de référent réel. Nous verrons plus tard que dans la réalité sociale nous retrouvons plutôt des combinaisons de modes de production de la socialité, leur articulation dans les formes concrètes d'organisation que sont les formations sociales. Par conséquent, l'étude de la dynamique réelle des processus de transformation doit se faire dans le contexte de ces formations sociales. La question de la transformation des modes de production de la socialité ne nous livre donc que *certaines* éléments d'intelligibilité de ces processus, certes d'une importance cruciale d'un point de vue analytique.

D'abord, le principe suivant lequel il faut voir dans la relation dialectique entre forces productives et rapports sociaux de production l'élément moteur du déve-

loppement et de la transformation d'un mode de production de la socialité. Nous utilisons ici le terme de dialectique dans son sens très large qui vise l'aspect dynamique, mouvant, de la relation. En ce sens, les rapports sociaux de production peuvent être en correspondance avec les forces productives ou, plus exactement, la forme de ces rapports peut être en correspondance avec le niveau de développement atteint par ces forces, ou bien il peut y avoir non correspondance entre l'un et l'autre -la première situation précédant historiquement la deuxième, autrement dit les deux situations constituant une séquence ou les phases d'un processus. C'est dans une situation de non-correspondance que s'originent les crises, les conflits, les luttes qui peuvent conduire à la transformation du mode.

Comment faut-il comprendre ce principe? Le développement des forces productives dans lequel s'exprime et se réalise l'appropriation de la nature par l'être humain constitue, malgré la diversité de ses formes et de ses rythmes, et malgré même ses ruptures partielles, un processus globalement continu. Mais, nous le savons, ce processus d'appropriation de la nature a toujours lieu dans des formes sociales spécifiques, à l'intérieur de, ou dans des rapports sociaux particuliers. Dans une première étape ou phase, ces rapports ou, plutôt, leur forme stimule le développement des forces productives, constitue la condition de leur expansion : c'est la phase de correspondance. Dans une deuxième phase cependant, et comme conséquence d'une part de cette croissance ou développement des forces productives, d'autre part du caractère essentiellement figé de ces rapports, une situation de non-correspondance s'instaure dans lequel la forme des rapports sociaux de production devient une entrave ou un frein au développement des forces productives. Cette situation se trouve à l'origine de crises, de conflits et de luttes qui ne sont pas simplement économiques, mais bel et bien sociales parce qu'ils ont comme enjeu la forme même de l'organisation sociale, plus exactement encore les intérêts des différentes fractions sociales. Et c'est ici que nous touchons au cœur de cette problématique.

La question centrale concerne, nous le voyons, le caractère relativement figé des rapports sociaux par contraste avec la dynamique des forces productives. Qu'est-ce qui explique ce caractère particulier des rapports sociaux de production? L'explication nous renvoie à la distinction fondamentale entre modes classistes de production de la socialité et modes non classistes. Dans les premiers, comme nous l'avons vu, une fraction ou classe sociale, en vertu de son contrôle, sa maîtrise ou sa possession des forces productives, notamment des moyens de production, est en mesure d'imposer ses propres intérêts et ses propres objectifs dans l'accès à, et dans la jouissance des biens socialement produits. L'intérêt de ces classes ou fractions dominantes est donc, avant tout, celui de reproduire leur domination, c'est-à-dire de maintenir, pour l'essentiel, la forme des rapports sociaux de production, fondement même de leur domination. Nous savons, par ailleurs, que cette reproduction est loin d'être purement économique, bien au contraire qu'elle suppose, à titre décisif, l'intervention du normatif, de l'idéationnel et du politique. L'enjeu de ces luttes est, par conséquent, dans des modes classistes de production de la socia-



lité, le pouvoir social de classe, mais il est aussi le progrès dans le processus de développement des forces productives, d'appropriation humaine de la nature.

Deux conséquences de la plus grande importance s'ensuivent : d'abord, la transformation de ces modes de production de la socialité et, par là, la dynamique historique même des sociétés humaines organisées sur la base de modes classistes de production de la socialité se réalise principalement à travers la lutte des classes. Deuxièmement, les luttes des classes n'ont pas qu'une dimension économique, bien au contraire elles se déroulent à titre décisif, dans les dimensions non économiques.

Qu'en est-il alors des processus de transformation dans des modes non classistes de production de la socialité? À cet égard, nous devons nous poser trois questions : la première concerne la dynamique du changement interne de ces modes, la deuxième celle de leur transformation en modes classistes de production de la socialité -c'est-à-dire la question de l'origine des classes sociales-, la troisième, enfin, celle du passage ou de la transformation d'un mode classiste de production de la socialité en un mode sans classes sociales. Il s'agit encore de questions dont le traitement soulève nombre de problèmes, ne serait-ce que parce que nos connaissances portent essentiellement sur la dynamique de modes classistes de production de la socialité. En effet, c'est l'expérience de ces modes qui a surtout nourri jusqu'à présent notre connaissance du social - des sociétés non classistes "primitives" nous ne disposons que des bribes recueillies par l'ethnologie.

Nous examinerons ces questions dans le chapitre VII. Disons seulement ici que la relation dialectique entre forces productives et rapports sociaux de production, moteur du changement et de la transformation des modes de production de la socialité, ne peut être saisie concrètement que sous les formes spécifiques dans lesquelles elle se présente dans chaque mode de production de la socialité -ce qui est particulièrement important justement pour répondre à ces questions. Considérée à un niveau général, comme nous venons de le faire, cette relation n'est donc qu'un principe d'intelligibilité, au double sens d'une proposition première et fondamentale et d'un point de départ de l'analyse.

**LIRE** : CHAPITRE 2 : *La question de la production*. 2.9. Le changement social et la sociologie.

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

## Chapitre 3

---

### Le concept de la pratique sociale

[Retour à la table des matières](#)

Voici le fait dont nous sommes partis : les êtres humains produisent leurs moyens d'existence collectivement et, dans ce processus, ils produisent la forme même de leur existence collective, de leur socialité. D'où la place centrale du concept du mode de production de la socialité dans la théorie sociale.

Tel que nous l'avons défini, ce concept saisit cet autre fait d'importance capitale : la production de la socialité se réalise sous des conditions matérielles et sous des conditions sociales, les unes étant articulées aux autres d'une façon précise. Cette articulation se laisse exprimer synthétiquement de la manière suivante : le procès de production de la socialité s'accomplit toujours sous et dans des rapports sociaux de production spécifiques. En d'autres termes, aucun procès de production humaine n'est un procès uniquement matériel et dans tout procès de production humaine les conditions sociales sont dominantes.

C'est le concept des rapports sociaux de production dans lequel s'expriment ces conditions sociales qui nous a permis, tout particulièrement à l'occasion de l'analyse de la reproduction de ces conditions, de localiser l'intervention de normes, de règlements, de codes, de représentations, etc., dans la production économique elle-même. Si, donc, aucun procès de production n'est un procès économique pur, tout mode de production de la socialité est en même temps un mode économique, normatif, politique et idéationnel de production.

Faut-il en conclure alors que dans tout mode de production de la socialité nous ne trouvons que des activités économiques, normatives ou juridiques, politiques et idéationnelles? L'observation de la réalité sociale nous révèle l'existence d'une très grande variété d'activités et l'histoire nous montre leur extrême richesse. Toute classification des activités humaines construite en ces termes opère donc un double réductionnisme : premièrement, elle efface cette diversité des activités humaines en les fixant de force dans une typologie simple; deuxièmement et plus important encore, elle fait de chaque activité une activité simple et s'interdit, par là même, de saisir ces activités dans toute leur richesse.

En fait, la possibilité d'un tel réductionnisme découle de la façon dont on conçoit le statut épistémologique des concepts de l'économique, du normatif, du politique et de l'idéationnel. Si ces concepts sont pensés comme ayant, chacun, un domaine d'objets propre, alors, en toute logique, il en découlera la possibilité de classer les activités humaines suivant ce système de concepts. Cet objectivisme, ou plus exactement ce réalisme conceptuel, en chosifiant ou réifiant des *dimensions analytiques* aboutit à un réductionnisme, à un appauvrissement de la réalité. Comment dès lors rendre intelligibles les activités humaines sans pour autant les réduire et les appauvrir?

La solution à ce problème passe par l'adoption d'une position épistémologique non réaliste ou nominaliste concernant le statut de ces concepts : l'économique, le normatif, le politique et l'idéationnel constituent des dimensions analytiques en ce sens précis, qu'ils peuvent être saisis comme les noms des *effets possibles* des activités humaines, la présence d'un de ces effets n'excluant pas nécessairement celle d'un autre ou d'autres, bien au contraire.

Il est essentiel de signaler que le concept de la pratique qui nous permettra de penser plus rigoureusement les activités humaines possède bel et bien un référent réel -à la différence du concept du mode de production de la socialité qui, lui, n'a, nous l'avons vu, que le statut d'un concept abstrait-formel. Plus encore, nous pouvons dire que dans la réalité sociale il n'y a, en fait, que des pratiques -et leurs résultats matériels et non matériels. Nous pouvons même dire qu'en dernière analyse l'objectif de la sociologie n'est nul autre que la compréhension ou l'explication des pratiques humaines lorsqu'elles ont comme effet la production de la socialité, autrement dit la compréhension et explication des pratiques sociales. Ce chapitre sera consacré à l'esquisse d'une méthodologie générale de l'analyse des pratiques sociales.

**LIRE** : CHAPITRE 3. *Les théories de l'action sociale*. 3.1. Le domaine des théories de l'action sociale.

## 3.1. Le concept de la pratique et les éléments d'une pratique

[Retour à la table des matières](#)

La notion d'"activité" telle qu'utilisée couramment renvoie à celle d'une faculté ou propriété possédée aussi bien par un agent que par une chose d'agir ou de produire un certain résultat. On peut parler ainsi de l'"activité" humaine tout comme de l'"activité" d'un acide ou de l'"activité" solaire -toujours à la lumière de conséquences observables. Dans cet usage courant, la notion se définit aussi par opposition à celle de la passivité, de l'inertie, voire de la non-occupation. La notion d'"activité" vise donc bien l'idée générale d'un résultat ou d'une transformation obtenue par un agent, un objet un système, etc., au cours d'un processus qui est l'activité elle-même.

Si nous examinons dans leur généralité les activités humaines, nous découvrons que la structure de l'agir humain n'est pas exactement la même que celle de tout agir ou de toute activité. C'est pourquoi il devient alors convenable de réserver une appellation particulière pour cette forme particulière d'activité, pour l'agir proprement humain. Nous justifions ainsi l'introduction de la notion de "pratique" : la pratique désigne dorénavant l'agir humain. Pour saisir la particularité de l'agir humain, nous nous devons de repérer la structure de toute pratique. À cette fin, nous nous demanderons, d'abord, comment décrire une pratique quelconque. Nous dirons alors que dans la description d'une pratique nous devons tenir compte des éléments suivants qui, articulés, forment la structure de la pratique :

1. l'*agent* de la pratique (*Qui* est l'agent de la pratique?);
2. le *type* de pratique (*Qu'est-ce* que l'agent *fait*?);
3. la *modalité* de la pratique (*Comment* c'est fait?), et, plus exactement,
  - 3.1. la modalité de *manière* (De quelle manière? et, plus particulièrement encore : suivant quelles *règles*?), et
  - 3.2. la modalité des *moyens* (Par quels moyens?);
4. le *contexte* de la pratique (Dans quelles "*circonstances*" a lieu la pratique?) enfin,
5. la *finalité* de la pratique (Qu'est-ce que l'agent cherche à obtenir?).

Examinons ces éléments un à un à l'aide d'un exemple. Soit la pratique de la consommation ou, plus particulièrement encore, de l'alimentation.

1. *L'agent de la pratique*. Il peut être un individu, mais aussi un groupe, une société, voire l'espèce humaine dans son ensemble, ceci dépendant de *l'unité d'analyse* que nous choisissons ou qui est imposée par nos objectifs ou notre finalité de recherche -car la recherche est bien entendu, une pratique.

2. *Le type de pratique*. Dans une *première* description, la pratique est déjà l'objet d'une typification : nous avons rangé sous la rubrique "pratique d'alimentation" une activité ou un ensemble d'activités qui se présentent immédiatement et à l'évidence comme des activités de nutrition, c'est-à-dire visant la production organique d'énergie vitale par l'assimilation de substances étrangères à l'organisme. Il est donc important de signaler qu'aucune description, aussi simple, immédiate et évidente soit-elle ne peut se passer d'une *interprétation première ou préalable*. Comme nous le verrons, l'analyse de la pratique peut compléter, raffiner et même rejeter cette première description/interprétation.

3. *La modalité de la pratique*. Il s'agit ici de décrire la manière dont la pratique est réalisée. Cette description comporte deux aspects fondamentaux : d'une part, l'aspect *normatif* de la modalité de la pratique, c'est-à-dire l'adéquation de la modalité à des *règles*, d'autre part l'aspect *matériel* de la modalité de la pratique, c'est-à-dire les *moyens* utilisés. Décrire la modalité de la pratique de l'alimentation implique ainsi décrire non seulement ce que l'agent mange, mais aussi comment il mange, c'est-à-dire suivant quelles règles et utilisant quels moyens. Il s'ensuit de l'examen de cet élément que toute pratique comporte une dimension matérielle ou physique et est, donc, à distinguer d'une activité mentale pure -qui ne devient donc une pratique que dès qu'elle se manifeste matériellement dans l'usage d'un moyen matériel ou physique, par exemple le langage.

4. *Le contexte de la pratique*. Nous nous devons de décrire aussi les circonstances précises dans lesquelles a lieu la pratique, en particulier les coordonnées temporelles (À quels moments?), les coordonnées d'espace (Où?), et les coordonnées de position sociale (Avec qui?). Si nous reprenons notre exemple de la pratique de l'alimentation, l'analyse du contexte de la pratique passe par l'examen des circonstances temporelles, spatiales et sociales de l'alimentation.

5. *La finalité de la pratique*. Une pratique comporte toujours un élément intentionnel, de finalité, motivationnelle et, par conséquent, représentationnelle. Dans le cas d'une pratique, l'agent agit toujours sur la base de motifs, d'objectifs, de buts qui impliquent des représentations mentales. Cet élément permet de distinguer radicalement, d'une part l'activité ou l'agir humain d'une activité naturelle ou physique, d'autre part les activités purement naturelles ou physiques qui ont lieu chez les êtres humains. Ainsi, lorsque nous nous posons la question de l'activité de l'estomac lors de la nutrition, nous n'avons pas affaire à une "pratique" -même s'il s'agit de l'estomac d'un être humain. La notion de la pratique suppose comme agents des entités dont le comportement ne peut pas être décrit et compris sans faire référence à une représentation mentale. Il est clair que l'estomac agit sans

représentations mentales - mais il devrait être clair aussi, à l'encontre de l'animisme, que tous les objets agissent ainsi.

La comparaison entre les sociétés humaines et d'autres formes de socialité animale nous avait permis de dégager trois problématiques décisives pour l'analyse des formes de socialité humaine, à savoir celles qui s'organisent autour des concepts du mode de production de la socialité, de la reproduction des rapports sociaux, et de la dimension idéationnelle de la socialité humaine. La structure des pratiques humaines montre encore, lorsque nous la comparons à celle de l'agir ou de l'activité en général, que cette dimension idéationnelle (celle des intentions, des fins, des motivations et, plus généralement, des représentations mentales) est à proprement parler *constitutive* du comportement humain et, par là, de la socialité humaine. Mais, en quel sens précis devons-nous comprendre cette affirmation cruciale dans une théorie sociologique? S'ouvre ici une problématique complexe que nous examinerons en introduisant d'autres concepts explicatifs.

**LIRE** : CHAPITRE 3. *Les théories de l'action sociale*. 3.2. Téléologie et actions humaines.

## 3.2. Finalités, effets et représentations

[Retour à la table des matières](#)

La spécification des éléments constitutifs d'une pratique ne représente que le premier pas dans l'étude de la pratique en question. Qui plus est, rester à ce premier niveau descriptif conduit généralement à se méprendre sur le sens réel de la pratique. À la source de cette méprise se trouve une série de réductions -ou de réductionnismes- ancrées dans l'expérience pratique même de la vie quotidienne. Ces réductionnismes sont au nombre de trois :

- (a) la réduction du sens de la pratique au sens qui préside au comportement de l'agent;
- (b) la réduction de l'explication de la pratique au sens de la pratique, voire au sens qui préside au comportement de l'agent, et,
- (c) la réduction de l'explication de la pratique au repérage de son seul effet dominant.

Examinons d'abord le réductionnisme le plus généralisé et le plus fréquent, à savoir celui qui fait équivaloir sens de la pratique et sens qui préside au comportement de l'agent. Face à la question : quel est le "sens" de la pratique? On a en effet tendance à chercher la réponse dans les intentions, les motifs et/ou les rai-

sons de l'agent -soit dans ce que l'agent avance lui-même comme intention, motif et/ou raison, soit dans ce que l'on croit être les "vrais" motifs, intentions et/ou raisons. Or, si un axiome sociologique peut être formulé à cet égard il doit se lire ainsi : bien qu'aucune pratique ne se produise sans dessein conscient, sans fin voulue, sans intention, motif ou raison de la part de l'agent, la signification sociale de la pratique ne coïncide pas nécessairement -ni généralement- avec la signification qu'elle revêt pour l'agent. Par conséquent, celle-ci ne peut en aucun cas fournir la compréhension de celle-là.

Pour illustrer cet axiome, prenons toujours comme exemple la pratique de l'alimentation. Dans tous les cas, l'intention, le motif ou la raison de cette pratique *tel que vécu et exprimé par l'agent*, voire tel qu'il se présente dans une analyse des intentions "réelles" de l'agent, bref la *finalité* de la pratique est, sans doute, la reproduction quotidienne de la vie physique du corps. Or, si cette finalité fait évidemment partie du sens de la pratique, elle n'épuise nullement tout son sens possible et peut même devenir un sens socialement secondaire. En effet dans le cas des pratiques de consommation des classes ou des groupes dominants, la reproduction quotidienne de la vie physique du corps est subordonnée, *dans sa forme et dans son contenu*, à la reproduction quotidienne du statut social : la consommation est dans ce cas, et avant tout, un "signe de classe". Les ethnologues connaissent le cas de tribus dans lesquelles le pouvoir du chef était directement mesurable au poids de ses femmes, et nous savons que dans nos sociétés c'est plutôt la minceur - surtout des femmes- qui est un des indices de la position sociale. Il devient alors clair qu'on ne mange pas seulement et parfois même pas surtout, pour se nourrir, mais aussi, parfois pour grossir et, parfois, pour mincir -ce qui peut même être le contraire de se nourrir. Et il devient alors clair aussi que le sens social de la pratique ne coïncide pas nécessairement avec sa finalité.

Mais ce que les agents intentionnent, c'est-à-dire la finalité des pratiques n'est pas pour autant négligeable dans l'analyse de celles-ci, bien au contraire. D'une part, cette finalité est un élément de la pratique, plus encore l'élément qui fait de l'activité humaine une activité spécifique : sans finalité il n'y a pas de pratique. D'autre part, les finalités sont elles-mêmes socialement produites dans leur forme et dans leur contenu. Ainsi, que la finalité de la pratique de l'alimentation apparaisse dans la conscience des agents restreinte ou réduite à la fonction purement naturelle ou biologique de reproduction de la vie physique du corps, cette réduction est elle-même un produit social et historique. Exprimé à un niveau plus général, ce fait se laisse formuler dans la proposition suivant laquelle la conscience ou l'inconscience des agents est non seulement un composant de leur comportement social, mais aussi un résultat ou un effet de la société elle-même. Une première règle méthodologique s'ensuit : dans l'analyse d'une pratique, il faut repérer le sens social *objectif* de la pratique en question *et la nécessité de sa finalité subjective*. En d'autres termes, il faut non seulement saisir le sens objectif et la finalité (subjective) de la pratique, mais aussi la nécessité du rapport (de coïncidence ou de non-coïncidence) entre le sens objectif et la finalité (subjective).

Mais l'analyse des pratiques ne peut pas demeurer à ce niveau sans retomber dans un autre réductionnisme : celui qui essaie d'expliquer la pratique par son sens. Nous pouvons déjà écarter toute tentative d'explication d'une pratique par sa finalité (subjective) mais dire, par exemple, que certaines pratiques alimentaires sont subordonnées à la reproduction du statut social plutôt qu'à la seule ou simple reproduction de l'énergie physique du corps, est-ce fournir une explication? Dire que dans certains cas on mange pour grossir, dans d'autres cas pour maigrir n'est encore, au sens strict qu'une description. Il reste à savoir pourquoi, justement dans certains cas il faut (socialement) grossir plutôt que maigrir, ou vice-versa. En d'autres termes, si la finalité (subjective) d'une pratique n'est pas arbitraire, son sens objectif ne l'est pas non plus. Si la *compréhension* adéquate d'une pratique passe par le repérage de son sens objectif, l'*explication* de sa signification objective, sociale, passe par la détermination de ses effets sur la structure sociale. Nous reviendrons sur cette question dans la prochaine section, mais nous pouvons voir déjà que ce qui permet par exemple, d'expliquer la signification sociale (de classe, ou de groupe dominant) de certaines pratiques alimentaires c'est leur effet symbolique dans la reproduction des différences sociales. On peut *comprendre* que certains mangent pour mincir -sens objectif - plutôt que pour se nourrir (sens subjectif)-, mais ce fait *s'explique* par l'effet symbolique que la minceur revêt dans certains rapports sociaux : elle exprime et reproduit une différence sociale de classe immédiatement perceptible. Cet effet est donc la "raison" du sens objectif de la pratique.

Ce serait aussi une forme de réductionnisme que de ne tenir compte que d'un seul effet de la pratique -même s'il s'agit de l'effet le plus important. Nous reviendrons aussi plus longuement sur cette question dans la section 3.4. Nous pouvons cependant avancer ici l'idée que toute pratique comporte une pluralité d'effets, qu'un de ces effets occupe parfois une position dominante sans que, pour cela, les autres effets cessent d'être efficaces, enfin que la position dans laquelle se trouve un effet (position de dominance ou de non-dominance) a des conséquences importantes, sinon décisives sur la structure de la pratique, c'est-à-dire sur tous les autres éléments de la pratique et leur articulation. Nous pouvons comprendre maintenant qu'une pratique d'alimentation d'une classe dominante peut avoir comme effet principal ou dominant la reproduction (symbolique) de la différence du statut social sans que pour cela elle cesse d'être bel et bien une pratique de reproduction de la vie physique du corps ou, plus exactement du genre de force de travail exigé par la position dominante de la classe. Mais il devient alors aussi visible que l'effet principal détermine dans sa forme et dans son contenu l'effet secondaire de la nutrition, tout comme il commande les autres éléments de la pratique, spécialement ses modalités et son contexte.

**LIRE** : CHAPITRE 3. *Les théories de l'action sociale*. 3.3. "Fonctions manifestes" et "fonctions latentes".



Si l'analyse de ces trois réductionnismes possibles nous a permis de dégager les rapports dans lesquels se trouvent les finalités des pratiques et les effets sociaux objectifs de celles-ci, elle nous permet encore d'examiner la dimension idéationnelle ou représentative de toute pratique. En ce sens, nous pouvons distinguer les aspects ou niveaux idéationnels suivants :

1. *L'aspect ou niveau subjectif constitué par les représentations de l'agent de la pratique qui déterminent la finalité de celle-ci.* En effet, toute finalité s'inscrit d'une manière directe ou indirecte, explicite ou implicite, dans une représentation globale de la pratique en question et au-delà de celle-ci, dans une représentation générale concernant l'ensemble des pratiques, la relation de l'agent au monde. L'inscription de toute finalité dans une représentation plus globale se manifeste immédiatement dans le fait que la finalité de la pratique se donne toujours dans une structure pratique *réglée*, c'est-à-dire normativement orientée. Ainsi, par exemple, si la finalité (subjective) d'une pratique d'alimentation est la reproduction de la vie physique du corps, cette finalité ne peut être posée par l'agent que dans le cadre d'une structure pratique qui détermine les *modalités* de l'alimentation (de quelle manière faut-il manger?, quoi?, avec quoi? etc.) et son *contexte* (dans quelles circonstances? avec qui? etc.). Le *devoir* associé aux modalités et aux circonstances constitue justement l'orientation normative. Mais, d'autre part nous voyons immédiatement aussi que cet aspect ou niveau subjectif constitué par les représentations de l'agent n'est pas un niveau purement individuel, au contraire l'orientation normative de la pratique est une orientation sociale. Même l'espace laissé à un agent pour intervenir sur l'orientation normative peut être socialement expliqué. Ainsi, par exemple, la force contraignante des manières de table ne s'applique pas de la même manière à tous les agents et dans toutes les circonstances, les variations dépendant de la "culture" en question, de la position de l'agent dans divers groupes -comme le groupe d'âge et/ou la classe sociale, etc.

2. *L'aspect ou niveau objectif constitué par les représentations sociales qui déterminent la structure des effets sociaux de la pratique.* Comme nous l'avons vu, la finalité d'une pratique peut ne pas coïncider avec sa signification sociale objective. Par conséquent, la représentation de l'agent dans laquelle s'inscrit la finalité de la pratique peut ne pas coïncider avec la représentation sociale qui produit l'effet dominant - et les effets secondaires- de la pratique. En revenant encore à notre exemple, nous avons vu qu'il n'était pas nécessaire -qu'il était même plus qu'improbable- que l'agent qui mange pour maigrir sache que, de cette manière, il produit ou reproduit une différence sociale significative -la forme du corps étant un signe d'appartenance de classe dans la représentation sociale-. Cette non-coïncidence exprime le fait, que nous pouvons considérer comme un axiome sociologique, que la conscience est toujours, ne serait-ce que dans une certaine mesure, inconscience, mais que cette inconscience ne perd pas pour autant son efficacité, bien au contraire : nous pouvons ne pas être conscients que dans notre -"culture", et pour certaines classes, maigrir peut être le sens objectif de se nourrir, mais ceci n'empêche pas, bien au contraire même, de percevoir le signe social que

peut envoyer un corps mince. Le problème est alors de savoir dans quel rapport se trouvent ces deux aspects ou niveaux de la dimension idéationnelle ou représentative des pratiques. Or, c'est bien l'aspect ou niveau objectif qui fournit le principe d'intelligibilité de l'aspect ou niveau subjectif, y compris l'intelligibilité de la distance plus ou moins grande qui peut exister entre ces deux aspects ou niveaux. C'est un point que nous aurons l'occasion d'examiner dans la prochaine section.

**LIRE** : CHAPITRE 3. *Les théories de l'action sociale*. 3.4. Compréhension et explication des actions.

### 3.3. L'explication des pratiques

[Retour à la table des matières](#)

Trois questions donnant lieu à des problématiques spécifiques sont à formuler dans l'analyse de toute pratique :

1. quelle est la finalité de la pratique, c'est-à-dire qu'est-ce que la pratique signifie pour l'agent et constitue donc le motif de sa pratique? ;
2. quelle est la signification sociale de la pratique, c'est-à-dire quel est son sens objectif? ; enfin,
3. quelle est la raison pour laquelle la pratique a cet effet objectif - et se présente sous cette forme subjective particulière?

Or, si la première question pose un problème descriptif élémentaire (connaître les motivations, intentions, ou buts de l'agent), et la deuxième question un problème descriptif complexe (appréhender le sens social objectif d'une pratique dans la "culture" en question), la troisième question pose un problème explicatif au sens strict. Comment construire cette explication?

Le principe d'intelligibilité d'une pratique -sa "raison"- se trouve dans le rapport de la pratique en question aux dimensions, domaines et éléments d'un mode de production de la socialité saisi tant du point de vue "statique" que du point de vue de sa reproduction et de sa transformation. En d'autres termes, c'est l'ensemble de l'appareil conceptuel développé jusqu'ici qui sera mis à contribution.

Nous disposons déjà d'un exemple d'explication d'une pratique que nous avons utilisé tout au long de ce chapitre pour illustrer la problématique à l'étude. En quoi consiste donc l'explication d'une pratique comme celle de l'alimentation dont le sens social objectif est la constitution d'un corps "de classe", la fabrication d'un

signe immédiatement perceptible (la grosseur ou la minceur du corps) de la situation sociale (de classe) de l'agent? Elle consiste, nous le voyons, à repérer l'effet de cette pratique sur les rapports sociaux, plus exactement encore à repérer l'effet de reproduction au niveau symbolique (la marque ou le signe) de l'inégalité et la différence dans les rapports sociaux. Bref, l'explication de la pratique en question a consisté à mettre en relation la pratique avec, dans ce cas, la dimension idéationnelle, symbolique ou représentative de la reproduction des rapports sociaux de production de la socialité -dans le cadre d'une société divisée en classes sociales.

Pourtant, si cette relation constitue le noyau de l'explication de la pratique, elle n'épuise pas cette explication. Comme nous le savons, une pratique ne comporte jamais qu'un seul effet, elle ne peut donc pas s'y réduire même si cet effet est l'effet principal ou dominant. Toute pratique d'alimentation, aussi subordonnée soit-elle à son effet symbolique comporte une dimension économique puisqu'elle a aussi comme effet la reproduction de la vie purement physique du corps, c'est-à-dire d'un point de vue sociologique, la reproduction de la force (physique) de travail des agents sociaux. Dans le cas des classes dominées, c'est, par ailleurs, généralement cet effet qui est dominant, l'effet économique de reproduction de la force (physique) de travail l'emportant sur d'autres effets possibles. L'explication d'une pratique implique donc le repérage de *tous* ses effets ainsi que celui de leur position (de dominance ou de subordination), bref le repérage de la structure des effets de la pratique. Et elle comporte encore, pour être une explication réellement satisfaisante et intégrale, l'explication du décalage éventuel entre le sens social objectif et la finalité subjective de la pratique.

Ainsi donc si, d'un certain point de vue, nous pouvons dire que dans la réalité sociale il n'y a que des pratiques, que les pratiques sociales sont, au sens strict, le matériau de la discipline sociologique, d'un autre point de vue, complémentaire, nous pouvons aussi dire que toute pratique est pratique dans un mode de production de la socialité, qu'on ne peut donc rien déduire de l'observation ou de l'analyse d'une pratique prise en elle-même. La spécificité d'une pratique, ce qui la définit et l'explique (sociologiquement) vient de ses effets (sociaux), et ceux-ci ne sont explicables que dans leur rapport analytique aux éléments et aux dimensions d'un mode de production de la socialité.

**LIRE** : CHAPITRE 3. *Les théories de l'action sociale*. 3.5. L'ethnométhodologie

### 3.4. La structure à dominance des pratiques

[Retour à la table des matières](#)

Tous les anthropologues connaissent l'existence chez certains peuples d'activités religieuses ou cérémonielles au cours desquelles des biens sont échangés suivant des règles très précises. Pourrions-nous dire de ces pratiques qu'elles se rapportent à la seule dimension idéationnelle? En fait, il s'agit de pratiques complexes, car elles n'ont pas un seul effet pratique, mais au moins deux : un effet pratique idéationnel et un effet pratique économique.

Examinons encore une autre pratique : celle de l'apprentissage d'un métier. Pourrions-nous la considérer comme une pratique ne se rapportant qu'à la dimension économique et dont l'effet unique serait la reproduction de la qualification de la force de travail? En fait, l'apprentissage d'un métier ne consiste pas exclusivement dans l'acquisition d'une technique de travail, d'un savoir-faire, mais aussi dans l'acquisition d'une conscience de travail. Ainsi, dans un mode de production de la socialité dans lequel le développement des forces productives implique une division technique du travail très poussée, le travailleur doit non seulement être prêt à faire ce que sa place dans le procès de travail l'exige de faire d'un point de vue technique, mais encore d'être prêt à accepter les formes de coopération, voire de sujétion que ce procès de travail suppose. "Travailler consciencieusement" signifie, pour un ouvrier qui travaille dans un tel mode une toute autre chose que, par exemple, ce que signifie la même expression pour un artisan : il doit être prêt à accepter des horaires fixes, à ne pas innover au cours de son travail, à se soumettre à un plan d'ensemble réglant toutes les phases du processus productif, etc. L'activité d'apprentissage d'un métier se présente donc comme une activité complexe comportant, certes, un effet économique dominant en tant qu'elle se rapporte surtout à la reproduction de la qualification de la force de travail, mais aussi un effet sur la conscience, de type idéationnel.

Même des activités qui semblent n'avoir qu'un seul effet pratique comme les activités de consommation individuelle s'avèrent à l'analyse, nous l'avons vu, des activités complexes ayant d'autres effets pratiques parfois insoupçonnés. Nous avons déjà signalé aussi que nous ne pouvons pas découvrir l'effet pratique d'une pratique si nous n'examinons pas le mode de production particulier de la socialité dans lequel se réalise la pratique. Nous pouvons ajouter que cet examen ne nous délivrera jamais qu'un seul effet pratique, mais au moins deux dont un sera l'effet dominant. Par conséquent, *toute pratique est pratique à dominance*, autrement dit

toute pratique est, de ce point de vue, une articulation d'effets autour d'un effet dominant.

La notion d'une structure à dominance des pratiques a des conséquences théoriques et méthodologiques majeures sur l'analyse sociologique. Tout d'abord, cette notion va à l'encontre d'une classification statique quelconque de l'ensemble des pratiques différentielles comme celle qui découpe dans cet ensemble les pratiques économiques, politiques, normatives, etc. En effet d'une part, aucune pratique ne peut entrer de force dans une seule catégorie puisque, par principe, il n'y a pas des effets uniques. Ce qu'on appelle, par exemple, pratique économique ne peut être que pratique à dominance de l'effet économique. La conséquence épistémologique de ce principe est une conception strictement analytique des divisions disciplinaires dans les sciences sociales. Dans cette conception l'économie, par exemple, ne peut plus être définie comme science de certains phénomènes, mais comme science d'un certain type d'*effets de* phénomènes ou, mieux, de pratiques. La conséquence méthodologique de ce principe est qu'il faut alors repérer les effets économiques dans le champ *intégral* des pratiques, car ils ne sont pas donnés d'avance sous la forme de phénomènes spécifiques. L'illusion d'un domaine de phénomènes strictement économiques, sur laquelle repose une certaine définition de la science économique, n'est que le résultat de l'existence historique de pratiques dont l'effet dominant économique est largement dominant de telle sorte qu'il a pu engendrer l'illusion d'une unicité de l'effet. Cette illusion d'un domaine de phénomènes -économiques ou autres- donné d'avance et, donc, immédiatement observable ne peut manquer d'engendrer aussi une déformation ethnocentriste : l'interprétation des pratiques qui ont lieu dans d'autres sociétés se fait dès lors dans les termes ou les catégories qui se sont imposées dans la nôtre.

Enfin, puisque la notion de "pratique à dominance" implique celle d'un rapport entre les divers effets des pratiques -tout particulièrement du rapport de l'effet dominant sur la structure même de la pratique-, l'abstraction d'un seul rapport, aussi dominant soit-il, ne peut avoir que des conséquences négatives sur la connaissance de la pratique en question. Il en découle épistémologiquement que toute partition disciplinaire ne peut être, en sciences sociales, que formelle et provisoire. Il en découle méthodologiquement qu'il importe toujours, sous peine de mutiler la réalité sociale, de saisir les pratiques dans la diversité et la richesse de leurs effets *articulés*. Nous pouvons maintenant comprendre combien appauvrissant peut être, par exemple, une approche purement économique des pratiques de consommation et nous pouvons soupçonner combien déformante, au niveau même de l'analyse économique, peut être une approche qui ne tient pas compte des effets, par exemple, symboliques qui peuvent posséder certaines pratiques de consommation.

Le résultat le plus important que provoque l'introduction de cette notion dans l'analyse sociologique consiste, cependant, dans l'élargissement et la refonte de son propre champ. C'est, dorénavant, l'*ensemble* des pratiques différentielles qui

peut devenir son objet dans la mesure où les pratiques en question comportent une dimension sociale effective, c'est-à-dire provoquent des effets au niveau de la production et de la reproduction des formes de socialité. D'un autre côté, la refonte qu'elle provoque dans ce champ consiste dans le décloisonnement disciplinaire, dans l'historicisation des systèmes de catégories concrètes, et dans l'enrichissement de la perspective qu'implique le principe d'une pluralité nécessaire des effets pratiques.

**LIRE** : CHAPITRE 3. *Les théories de l'action sociale*. 3.6. Les sociologies "spéciales".

### 3.5. Pratiques et rapports sociaux de production

[Retour à la table des matières](#)

Comme nous l'avons vu, l'explication d'une pratique exige, d'abord, que la pratique en question soit rapportée au mode de production de la socialité dans lequel elle a lieu -en fait, plus exactement, à la formation sociale dans laquelle elle a lieu (mais nous construirons ce concept plus tard)-, ensuite que son effet dominant ainsi que ses effets subordonnés soient dégagés à partir de ce rapport au mode de production de la socialité -ou à la formation sociale-. Or, dégager ces effets signifie, nous venons de le dire, localiser les effets de la pratique au niveau de, ou plus exactement *sur* la production et la reproduction des formes de la socialité. Comment faut-il comprendre cette proposition?

Le point de départ pour répondre à cette question est la reconnaissance de ce fait fondamental qu'est la nature sociale de l'être humain, ce qui se laisse exprimer dans l'affirmation que toute pratique est pratique *dans* des rapports sociaux. Et, en effet, même les pratiques les plus intimes et les plus "naturelles" -par exemple, les pratiques associées à la vie ou à l'activité du corps- sont, d'une manière ou d'une autre, investies par des normes (interdictions ou obligations) et par des représentations socialement définies ou construites, c'est-à-dire définies ou construites au sein des rapports qu'entretiennent les membres d'un groupe social -des rapports qui, d'autre part, peuvent être des rapports de pouvoir.

Mais, et c'est le point qui nous importe de retenir ici, du moment où une pratique se réalise dans des rapports sociaux déterminés, elle a nécessairement des effets sur ces rapports eux-mêmes : elle contribue à leur reproduction ou à leur transformation. Il est clair que le mode d'exécution d'une pratique peut suivre ou ne pas suivre -ou suivre dans une plus grande ou une moins grande mesure- les

règles, normes ou "styles" pratiques que l'agent reçoit ou hérite de la "culture" de son groupe social -avec les représentations qui leur sont associées. Puisque l'existence réelle de ces règles, normes, "styles", représentations, dépend de leur matérialisation effective dans les pratiques, c'est la pratique qui a le pouvoir de les reproduire, modifier, ou transformer. Par ce biais, ou de cette manière, les pratiques ont des effets sur les rapports sociaux qui se trouvent, nous le savons, au fondement de ces règles, normes, "styles", représentations, etc. Par ce biais aussi, ou de cette manière, les pratiques peuvent avoir des effets sur les rapports de pouvoir que ces rapports sociaux impliquent ou peuvent impliquer.

Les effets de reproduction, de modification, ou de transformation d'une pratique sur les rapports sociaux constituent donc un aspect nécessaire dans l'explication des pratiques. Pouvons-nous cependant distinguer des pratiques dont les effets atteignent plus directement les rapports sociaux? Ou, en d'autres termes, les effets pratiques visent tous de la même manière les rapports sociaux ou, au contraire, ceux-ci sont affectés de manière diverse par les pratiques? La réponse à cette question éclairera d'une lumière nouvelle la problématique des dimensions analytiques d'un mode de production de la socialité.

Nous dirons que les pratiques dont l'effet dominant est l'effet *politique* se trouvent liées d'une manière *directe* au maintien, à la modification, ou à la transformation de la *forme* des rapports sociaux de production de la socialité. En fait, il faudrait plutôt dire que l'effet politique se définit exactement par ce rapport immédiat à la reproduction ou à la transformation de leur forme. Nous reviendrons sur ce point lorsqu'il sera question d'un examen approfondi du politique (chapitres 8 des parties 1 et 2), mais nous voyons déjà quel est son champ propre, c'est-à-dire le champ de ses effets spécifiques.

Comment se situent, de ce point de vue, les pratiques dont l'effet dominant est l'effet normatif et idéationnel? Elles se trouvent reliées d'une manière *indirecte* au maintien, à la modification, ou à la transformation des rapports sociaux. En effet, elles agissent, respectivement au niveau du système des règles, des normes, ou de l'appareil légal -au sens large du terme-, ou au niveau des représentations sociales. Elles n'ont pas donc des effets immédiats sur ces rapports, mais des effets médiats dans la mesure où le système des règles, des normes, l'appareil légal, ou les représentations sociales renforcent ou affaiblissent les conditions du maintien, de la modification, ou de la transformation des rapports sociaux. Nous reviendrons aussi sur ce point lorsqu'il sera notamment question d'un examen plus approfondi de l'idéationnel et du normatif (chapitres 9 et 10, respectivement, des parties 1 et 2).

Il nous reste à déterminer comment les pratiques dont l'effet dominant est l'effet économique se situent par rapport à ce problème. Nous pouvons dire que ces pratiques ont des effets de maintien, de modification, ou de transformation des rapports sociaux d'une manière doublement indirecte : d'une part, en agissant sur les bases matérielles de ces rapports, d'autre part par le biais de leurs effets subor-

donnés, c'est-à-dire dans la mesure où elles comportent aussi des effets d'ordre normatif, idéationnel et politique. La position des pratiques dont l'effet économique est dominant sera examinée notamment lors de la discussion des processus de reproduction et de transformations sociales (chapitres 6 et 7, respectivement, des parties 1 et 2).

Ainsi donc, du point de vue que suppose la problématique des pratiques sociales, les dimensions d'un mode de production de la socialité (l'économique, le normatif, l'idéationnel et le politique) peuvent être définies ou caractérisées comme des *champs d'effets pratiques* qui n'ont d'autre existence que celle des activités qui les engendrent ou produisent au sein de structures sociales toujours historiquement déterminées : les formations sociales. Mais, d'un autre côté, et nous le verrons dans le chapitre suivant, une formation sociale peut, à son tour, être définie ou caractérisée de ce point de vue comme une certaine unité de pratiques différentes.



*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

## Chapitre 4

---

# Individus, formations sociales, systèmes de formations sociales

[Retour à la table des matières](#)

Dans la réalité sociale, nous ne trouvons que des pratiques et leurs résultats, c'est-à-dire des processus dans lesquels des agents sont engagés dans des activités complexes ayant des effets divers. Pour saisir ces pratiques en tant que pratiques productives de la socialité nous avons introduit une série de concepts dont la construction s'est surtout articulée autour de celui, central, du mode de production de la socialité. Nous sommes maintenant en mesure de construire un autre concept capital de la théorie des formations sociales : celui, justement, de la formation sociale. Ce concept désigne un certain type d'*unité* de pratiques différentielles. Il s'agit donc d'un concept plus complexe encore que celui de la pratique, la richesse et la complexité de ses déterminations correspondant à la richesse et à la complexité des unités réelles qu'il désigne.

Dans les théories sociologiques courantes, la *place* du concept de la formation sociale est occupée par le concept de la société, et le terme "sociologie" réfère justement à la discipline dont l'objet d'étude est la 'société'. Pourquoi introduisons-nous alors l'expression nouvelle de "formation sociale" si nous disposons du terme généralement accepté de "société"? La distinction terminologique vise, d'abord et avant tout, à exprimer une différence conceptuelle radicale, c'est-à-dire une différence radicale dans le mode d'appréhension théorique des unités réelles dont il est question. Il ne s'agit pas donc du même terme parce qu'il ne s'agit pas du même concept et, par conséquent, parce qu'il ne s'agit pas du même *objet de connaissance* : ce que la théorie des formations sociales tient pour unité (sociale)

réelle dont elle donne la connaissance n'est pas du tout la même chose que ce que les théories sociologiques courantes tiennent pour unité (sociale) réelle et essaient de connaître. Dans le même mouvement, la notion de "système de formations sociales" désignera une articulation de formations sociales à distinguer encore soigneusement de la notion qui, dans la sociologie académique, semble occuper une place relativement semblable, à savoir celle de "système social".

Mais avant d'examiner cette problématique nous nous attacherons à l'analyse des ensembles des pratiques dont l'agent est l'individu. C'est le niveau ou la dimension la plus "microsociologique" de l'analyse des pratiques puisqu'en dessous de l'individu il n'est pas possible de concevoir d'autre agent de pratiques. Mais cette analyse exige l'introduction de variables "macrosociologiques" car le sens et les effets des pratiques des individus ainsi que l'unité relative que celles-ci forment ne deviennent intelligibles que par l'insertion des pratiques des individus dans le contexte social global dans lequel elles ont lieu. Cette insertion des pratiques des individus dans le contexte social global passe par la prise en compte des pratiques des groupes dont les individus font partie au sein de la formation sociale.

Individus, groupes, formations sociales et systèmes de formations sociales constituent ainsi dans leur progression quantitative les niveaux d'agents de pratiques relativement unifiées. C'est donc à quatre niveaux que peut se déployer une analyse des pratiques à condition, toutefois, de s'en tenir méthodologiquement à ce qui distingue un niveau de l'autre. Dans ce chapitre nous traiterons plus particulièrement de la méthodologie de l'analyse des niveaux de l'individu, de la formation sociale et du système social. Les problèmes concernant le niveau des groupes sociaux et, tout particulièrement, de ces groupes sociaux que sont les classes sociales, feront l'objet d'un traitement particulier dans le chapitre suivant étant donné leur importance. Les formations sociales classistes ont joué, en effet, un rôle décisif dans l'histoire de l'humanité.

## 4.1. Les agents des pratiques : la dimension de l'individu.

[Retour à la table des matières](#)

Tout comme les effets de chaque pratique ne se donnent jamais comme des effets singuliers, indépendants les uns des autres, mais sous la forme d'effets articulés autour d'un effet dominant, les différentes pratiques que l'analyse peut repérer ne se donnent jamais comme des pratiques isolées, indépendantes les unes des autres ni, non plus, comme des ensembles constitués par simple agrégat ou addition de pratiques : les pratiques se donnent toujours sous la forme d'*unités articu-*

*lées*. Lorsque nous disons que les pratiques se donnent toujours ainsi nous ne voulons pas signifier qu'elles apparaissent immédiatement et à l'évidence ainsi articuler, mais que l'analyse *doit* les appréhender ainsi.

Dans l'analyse des pratiques sociales et, par ailleurs, en tant que dimension nécessaire de leur analyse, nous avons introduit sans discussion la notion d'"agent de la pratique" et nous avons seulement indiqué que cet agent peut être un individu, un groupe, etc. dépendant de l'unité d'analyse que nous choisissons. Le moment est venu de clarifier et de développer cette idée, car il n'est absolument pas possible de traiter ces différents agents comme appartenant au même genre.

En effet, un des éléments de la pratique que nous avons décelé dans le chapitre antérieur est sa finalité, ce que l'agent cherche à obtenir dans la réalisation de la pratique. Il s'agit de l'élément motivationnel, ce qui implique intentionnalité et une représentation mentale de buts ou d'objectifs. Or, seuls des individus, des êtres humains ont la "faculté" de se représenter des buts ou des objectifs, avoir des motivations et des représentations. Étant donné que la notion de "pratique" doit être réservée aux seules activités comportant cette dimension de finalité ou, dans un sens plus général, cette dimension représentative ou idéationnelle, comment pourrait-on alors parler d'un agent de pratiques qui n'est pas un individu, un être humain, et qui ne possède donc pas cette "faculté" -comme c'est le cas de rassemblements humains plus ou moins vastes comme les groupes, les formations sociales et les systèmes de formations sociales?

Examinons le cas d'un groupement minimal, à savoir celui de deux individus. Deux situations sont possibles lorsqu'ils réalisent, ensemble, une pratique ou un ensemble de pratiques : ou bien ils partagent la même finalité, ou bien ils ont des finalités différentes. S'ils partagent la même finalité, le groupe qu'ils forment se comporte comme si c'était un individu. On ne peut pas cependant en conclure que le groupe a une "faculté" de représentation à lui, bien au contraire le problème se pose immédiatement de savoir comment cette unique représentation est-elle parvenue justement à être unique : par un consensus établi entre les deux individus, ou par l'imposition de la représentation de l'un sur l'autre?

Nous verrons plus tard -chapitre 9- qu'aucun groupement humain ne peut demeurer relativement stable pendant au moins une certaine période si ses membres ne partagent pas, au moins dans une certaine mesure, des formes et des contenus de finalité ou idéationnels. C'est pourquoi, et d'une certaine manière, tout groupement humain relativement stable et homogène semble se comporter *comme* un individu. En ce sens aussi, il peut ne pas être faux ou incorrect de parler de la finalité, ou de l'objectif, ou de la motivation d'une organisation, d'une institution, voire d'un groupe social ou d'une classe. Ce qui ne veut pas dire que cette finalité est née de l'organisation, de l'institution, du groupe ou de la classe comme naissent nos finalités dans notre faculté de représentation : elle est le résultat d'un consensus, ou d'une lutte, ou d'une imposition. Elle est donc plus ou moins accep-

tée par les membres du groupement et susceptible d'être changée encore par consensus ou par conflit et postérieure imposition.

Il s'ensuit que si, d'une part, il est non seulement possible, mais aussi nécessaire de parler d'un agent de pratiques qui n'est pas cependant un individu, mais un certain ensemble d'individus, d'autre part l'analyse de la dimension idéationnelle ou de finalité exige une méthodologie spécifique qui tienne compte de la manière dont les représentations, les finalités, les motivations de l'ensemble des individus -du groupement en question- ont été formés. Cette question, nous l'étudierons aussi dans le chapitre 9.

**LIRE** : CHAPITRE 4. *Dimensions et formes de la socialité*. 4.1. Esprit et finalité dans les groupements humains.

D'un autre point de vue encore, mais qui rejoint le précédent, une distinction peut être faite entre l'agent individuel d'une pratique ou d'un ensemble de pratiques, et l'agent de pratiques qu'est un groupe. En effet, l'individu-agent de pratiques se présente immédiatement comme l'"agent" de ces pratiques de telle sorte que tout semble montrer que l'ensemble de ses pratiques est unifié justement par ses représentations, ses finalités, ses motivations, etc. En d'autres termes, dans le cas de l'individu, celui-ci est agent parce qu'il "agence" les pratiques, parce qu'il "opère" leur unification, et ceci à partir ou sur la base de son unicité comme individu. Ainsi, nous avons naturellement tendance à croire que c'est l'unicité de M. Marchand comme individu qui fait que l'ensemble de ses pratiques ou, en tout cas, la plupart d'entre elles, présente une certaine unité.

Or, si l'identification de l'individu permet immédiatement d'appréhender l'ensemble de ses pratiques comme une unité (relative), ce n'est que parce que l'unité (relative) de ses pratiques l'a constitué comme individualité. En fait, la question de l'unité d'un individu n'est pas une donnée ni, non plus, un acquis, et cette unité est toujours relative, voire même instable parce que conflictuelle. La question de l'individualité d'un agent ne peut être résolue si ce n'est que par l'examen des pratiques de l'individu, par la détermination de la forme et de la force de leur unité.

**LIRE** : CHAPITRE 4. *Dimensions et formes de la socialité*. 4.2. Individu et société.

Comment réaliser cet examen? Prenons l'exemple de M. Marchand, propriétaire d'une petite ferme dans un village du Québec, catholique, membre de l'association sportive du village et de la section locale du parti politique X, censé défendre les intérêts des petits propriétaires, marié à Mme Marchand, et père de deux enfants, etc. La pratique sociale de M. Marchand se définit comme l'unité (relative) d'un ensemble de pratiques à effets divers : de pratiques productives directes dans la mesure où M. Marchand produit dans son travail quotidien, des moyens d'existence; de pratiques à dominance idéationnelle lorsqu'il s'engage

dans des activités rituelles ou lorsque, dans ses conversations dans sa famille, ou avec ses amis, ou avec ses voisins, transmet la représentation religieuse qu'il a adoptée; de pratiques à dominance politique lorsque son activité ou son comportement renforcent les positions du parti politique X; de pratiques dont l'effet dominant est la reproduction de la force de travail dans la mesure où, par exemple, il consacre à des activités de loisir et de détente quelques heures par semaine dans l'association sportive du village, etc., etc.

L'analyse de la pratique sociale de M. Marchand exige de tenir compte du mode de production de la socialité dans lequel elle se réalise ce qui veut dire que nous devons nous poser des questions concernant, par exemple, la forme productive économique dominante et le rapport de l'activité productive de M. Marchand à cette forme (cette forme dominante, est-elle celle d'une production capitaliste à laquelle, par conséquent, sont soumis les petits fermiers?); ou, encore, la constellation idéationnelle dominante et le rapport des idées et des valeurs de M. Marchand à cette constellation; ou, encore, l'état de la conjoncture politique dans laquelle ont lieu les pratiques à dominance politique de M. Marchand, etc., etc.

Le repérage et l'interprétation de l'ensemble des pratiques ainsi réalisés vont nous permettre alors, et seulement alors de caractériser pertinemment l'individualité de l'agent de ces pratiques, ce qui fait de lui un agent social particulier, voire unique dans sa spécificité. C'est aussi alors, et seulement alors que nous pouvons avancer des hypothèses concernant le degré d'unité ou de cohérence de ses pratiques, c'est-à-dire les décalages qui peuvent exister entre les effets subjectifs et objectifs de ses pratiques -notamment, la cohérence ou le décalage entre son origine, sa position et sa conscience de classe (problématique que nous examinerons dans le prochain chapitre).

Bien entendu, l'exemple d'examen des pratiques d'un individu que nous venons de voir n'est qu'une illustration du type d'analyse que permet et qu'exige la théorie, car plusieurs autres dimensions pratiques sont à considérer si nous voulons obtenir un tableau satisfaisant. Il n'en demeure pas moins que le fil conducteur d'une telle analyse doit permettre, d'une part d'organiser ces pratiques sous les catégories analytiques de l'économique, du normatif, du politique et de l'idéationnel; d'autre part, et subséquentement, de les situer dans l'ensemble des rapports sociaux qui caractérisent le mode de production de la socialité dans lequel elles ont lieu.

**LIRE** : CHAPITRE 4. *Dimensions et formes de la socialité*. 4.3. L'analyse du comportement social des individus dans la théorie sociologique : les notions de "position", "rôle" et "statut".

## 4.2. Les agents des pratiques : le concept de la formation sociale

[Retour à la table des matières](#)

Le deuxième type d'agent d'une pratique ou d'un ensemble de pratiques est le groupe. Nous pouvons voir plus rapidement et plus facilement que dans le cas des individus que l'identification d'un groupe social est subordonnée à celle du type de pratiques qui, dès lors, peuvent lui être attribuées. Une famille, un syndicat, un parti politique, mais aussi la bourgeoisie ou la classe ouvrière, la bureaucratie ou les technocrates, les intellectuels, les militaires, etc., constituent des groupes définis, ne serait-ce qu'en principe, par les pratiques différentielles qu'ils réalisent et par l'agencement particulier de celles-ci. Mais nous pouvons aussi voir très rapidement que, à ce niveau, nous avons affaire à une variété d'agents que l'on ne peut pas traiter de la même manière, ni théoriquement ni méthodologiquement. En fait, nous avons affaire, à ce niveau, à une problématique de la plus grande importance dans l'analyse de la socialité : celle de la distribution sociale différentielle des pratiques avec, comme conséquence, un fractionnement différentiel des agents sociaux. Mais, comme nous l'avons déjà signalé, cette problématique, justement par son importance et sa complexité, méritera d'être discutée dans un chapitre à part (Chapitre 5 : Différenciation sociale, stratification sociale et classes sociales). Nous nous concentrerons donc ici sur le niveau suivant, celui de la formation sociale.

À ce niveau, nous risquons de rencontrer un problème semblable à celui que nous avons trouvé au niveau des individus : croire que l'identification de l'agent est déjà acquise sous la forme de nom propre (M. Marchand, le Canada), de sorte que le repérage ou la localisation des pratiques suivrait l'identification de l'agent - parce que, justement, celle-ci les rendrait possibles- au lieu de les précéder ou de s'y combiner. Dans une telle conception, la méthodologie de la définition de ces agents de troisième niveau prend inévitablement une forme empiriste : d'abord, le chercheur est porté à identifier les "sociétés" à partir de leur nom propre, ensuite à les comparer afin de dégager leurs caractéristiques communes, lesquelles seront dès lors considérées comme des "éléments" de la définition de "société", c'est-à-dire comme les "facteurs" qui font d'une société, une unité d'un certain type.

Les difficultés inextricables que soulève une telle conception sont attestées par les innombrables, et toujours insatisfaisantes définitions dites parfois "opérationnelles" de la société que l'on rencontre dans la littérature sociologique courante. Lorsque l'unité "société" semble pouvoir être caractérisée par l'existence d'un territoire défini, il s'avère que plusieurs unités sociales qu'on ne peut pas ne pas

considérer comme des sociétés n'ont pas un territoire défini (cas des sociétés nomades); lorsqu'elle semble pouvoir être caractérisée par l'indépendance politique ou la "souveraineté", outre les difficultés théoriques que pose la définition d'"indépendance politique", il s'avère qu'il n'est pas toujours possible d'isoler dans la pratique des unités distinctes répondant à ce critère, car le problème se pose de savoir quel peut être le degré d'indépendance à considérer comme seuil d'apparition d'une véritable unité distincte. Lorsque c'est la "culture" qui est considérée comme critère, l'analyse montre vite que ce critère est, dans certains cas, trop large et dans d'autres cas, trop restreint : parfois plusieurs groupes partagent la même culture, parfois on peut déceler plusieurs cultures à l'intérieur d'un même groupe -identifié par son nom propre-. Lorsque, enfin, on propose une combinaison de critères, certains s'appliquent dans certains cas et d'autres s'appliquent dans d'autres cas, la combinaison n'étant jamais valable pour l'ensemble des cas.

**LIRE** : CHAPITRE 4. *Dimensions et formes de la socialité*. 4.4. Autour de la notion de "société" : les définitions empiriques de la société.

Cette situation permet déjà de penser que ce qui fait l'unité sociale qu'est une formation sociale varie selon la formation sociale en question, que l'articulation d'une formation sociale dépend de facteurs qui ne sont pas toujours les mêmes, et que cette articulation détermine l'existence d'unités plus ou moins unifiées, plus ou moins "indépendantes et ceci, par rapport à plusieurs dimensions. En d'autres termes, il faut définir la formation sociale non pas d'une manière substantive - par référence à des caractéristiques simples, fixes, transhistoriques- mais d'une manière formelle, c'est-à-dire qui permette de saisir dans leur variété et spécificité les formes historiques multiples de cette unité particulière de pratiques. Nous dirons qu'une formation sociale est une unité concrète, historiquement déterminée, articulée à dominance, de pratiques différentielles qui assurent la production et la reproduction de la vie sociale. De cette définition, il nous faut retenir les points suivants.

En premier lieu, et à la différence des autres agents, la formation sociale est le lieu nécessaire de la vie sociale. Les individus peuvent disparaître, les groupes sociaux du deuxième niveau peuvent aussi disparaître, mais la disparition d'une formation sociale signifierait celle de la vie sociale des individus qui la composent parce que c'est à son niveau que se réalisent les pratiques qui assurent cette vie sociale. Bien entendu, la formation sociale n'est pas un lieu ou niveau suffisant puisqu'il ne peut pas y avoir une unité de pratiques à ce niveau sans des pratiques individuelles, même sans des pratiques de groupes -et, à un certain niveau de développement des forces productives (nous verrons que c'est tout particulièrement le cas des sociétés contemporaines), sans celles du niveau du système de formations sociales-.

En deuxième lieu, et à la différence du concept du mode de production de la socialité qui est un concept abstrait-formel -qui désigne un outil théorique-, celui

de la formation sociale est un concept empirique, c'est-à-dire le concept d'une unité concrète, toujours historiquement déterminée. Cette différence de nature des concepts réfère à une différence de nature des objets. Nous verrons, en effet, qu'une formation sociale présente toujours une combinaison de modes de production de la socialité, qu'elle est, en fait, une unité articulée à dominance de ces modes -c'est-à-dire avec un mode en position dominante-.

En troisième lieu, la question du principe de l'unité qu'est une formation sociale se présente comme une question purement empirique. En d'autres termes, et comme nous l'avons déjà signalé, ce qui fait l'unité d'une formation sociale varie historiquement. L'État-nation, qui est la forme la plus répandue -sinon la seule- de l'unité des formations sociales contemporaines, n'est qu'une forme historique -tout comme la tribu, l'État féodal, le royaume, etc.-.

Enfin, il est convenable de rappeler qu'à ce niveau aussi nous avons toujours affaire à des unités plus ou moins unifiées, c'est-à-dire à des unités relatives. Le degré d'autonomie d'une formation sociale dans la production et la reproduction de la vie sociale de ses membres, ainsi que le degré de cohérence ou d'homogénéité interne constituent des variables d'une grande importance dans l'analyse des formations sociales. Mais c'est vers cette analyse que nous nous tournerons maintenant.

**LIRE** : CHAPITRE 4. *Dimensions et formes de la socialité*. 4.4. Autour de la notion de "société" : la définition analytique de la société.

### 4.3. L'analyse des formations sociales

[Retour à la table des matières](#)

Les formations sociales sont le lieu où se réalise jour à jour la production et la reproduction de la vie sociale d'un groupement humain. Cette première caractérisation des formations sociales est méthodologiquement décisive, car elle signale, d'emblée, l'outil théorique auquel nous devons faire appel dans l'examen d'une formation sociale : le mode de production de la socialité. Le moment est venu de nous demander quelle est la dialectique existant entre ces deux notions ou concepts.

Le mode de production de la socialité, nous venons de le rappeler, est un concept abstrait-formel, ce qui veut dire qu'il ne désigne pas un objet que l'on trouve tel quel dans la réalité, mais un objet *construit* à partir de l'observation de celle-ci. Ce que nous trouvons dans la réalité ce sont des formations sociales, et c'est par l'observation des formations sociales que l'on a pu construire les concepts



des différents modes de production de la socialité : esclavagiste, féodal, capitaliste, etc. Pour y arriver, la recherche a dû procéder par abstraction, car d'une part, une formation sociale ne montre jamais qu'un seul mode de production, mais une combinaison ou articulation de ceux-ci. D'autre part, et comme conséquence de cette combinaison ou articulation, les modes de production ne "fonctionnent" pas dans la réalité avec la pureté avec laquelle ils "fonctionnent" dans la théorie. Certes, dans la mesure où un mode de production de la socialité est dominant dans une formation sociale particulière, celle-ci devient un cas privilégié pour l'étude du fonctionnement du mode -et ceci, plus encore si le mode y est largement dominant parce que son fonctionnement sera d'autant plus pur-. Mais il n'en demeure pas moins qu'en vertu des transformations historiques que subit toute formation sociale nous ne trouverons jamais un, et seulement un mode dans la même formation sociale : l'émergence ou la disparition d'un mode ne se produit jamais dans un vide de vie sociale, mais bien au contraire, en présence ou au sein d'autres modes. Du point de vue de l'analyse d'une formation sociale particulière, les constructions théoriques que sont les modes de production de la socialité constituent l'outil de base de la compréhension de son fonctionnement. La dialectique entre ces deux concepts est donc celle de toute recherche scientifique : l'observation de la réalité nous permet de construire des outils conceptuels qui seront appliqués à l'explication de celle-ci.

Nous pouvons saisir maintenant la complexité de l'analyse d'une formation sociale -complexité qui renvoie à celle de la formation sociale elle-même-. En effet, si une formation sociale est une unité de pratiques différentielles articulée suivant des rapports de dominance et de subordination de modes de production de la socialité, dans l'examen de cette unité nous devons tenir compte :

- *premièrement*, des modes de production de la socialité qui sont présents dans la formation ainsi que de la forme spécifique de leur articulation, c'est-à-dire des rapports dans lesquels ils se trouvent : quel est le mode dominant de production de la socialité? Quels modes lui sont subordonnés? Comment s'exerce cette dominance, c'est-à-dire avec quels effets ou conséquences pour le mode dominant et pour les modes subordonnés?

- *deuxièmement*, de l'articulation spécifique des dimensions qui composent tout mode de production de la socialité et qui, par conséquent, se retrouvent au niveau de la formation sociale : dimensions économique, normative, politique et idéationnelle. La question essentielle à laquelle il faut répondre ici est la suivante : quelle est la dimension dominante dans la structure sociale, c'est-à-dire celle qui joue un rôle d'intégration décisif dans l'unité de pratiques qu'est une formation sociale?

- *troisièmement*, des effets des diverses pratiques différentielles sur la double articulation à laquelle nous venons de nous référer. Cette double articulation -celle des modes de production de la socialité et de leurs dimensions- constitue en quel-

que sorte la structure de la formation sociale et c'est maintenant de la dynamique de celle-ci dont nous devons nous occuper.

**LIRE** : CHAPITRE 4. *Dimensions et formes de la socialité*. 4.6. Formations sociales et modes de production.

Les pratiques qui ont lieu jour à jour dans une formation sociale ont toujours certains effets de reproduction, car généralement, elles suivent des voies d'action prédéterminées en vue d'obtenir des résultats nécessaires connus -cette nécessité dépendant strictement de facteurs historiques-. En ce sens, certaines pratiques présentent des variations à toutes fins utiles négligeables et dans leur forme et dans leurs effets, et ceci, sur des périodes relativement longues. Ainsi, par exemple, une technique de culture particulière comme la culture sur brûlis peut présenter des variations historiques pratiquement négligeables sur de longues périodes et collaborer à reproduire ainsi, pratiquement sans variations, la structure des forces productives d'une formation sociale à économie agricole. D'autres pratiques peuvent avoir des effets de modification au niveau des éléments de la formation sociale. Ce serait le cas si, dans la formation sociale de notre exemple, une nouvelle technique de culture, par exemple la culture irriguée, était introduite entraînant une augmentation de la production agricole, une plus grande fixation territoriale - la culture sur brûlis impliquant des déplacements cycliques de la population-, etc. D'autres pratiques, enfin, peuvent avoir des effets de transformation au niveau de la structure même de la formation sociale. En suivant encore notre exemple, ce serait le cas si, dans cette formation sociale, l'introduction de la culture irriguée s'était accompagnée d'une appropriation privée (par des ménages, par exemple) des parcelles de terre irriguées, la propriété collective ou communautaire du territoire qui définissait un certain type de rapports sociaux de production (communisme primitif) cédant alors la place à une autre forme de propriété du moyen de production principal (la terre). C'est dans le chapitre 7 consacré à la transformation des formations sociales que nous examinerons en profondeur cette dynamique du changement tandis que dans le chapitre 6 nous examinerons plutôt les aspects reproductifs -cette distinction étant, bien entendu, analytique puisque aucune transformation n'est totale et aucune reproduction ne nous donne l'identique, toute reproduction comportant des changements, aussi négligeables soient-ils-.

On pourrait ajouter, enfin, à cette énumération d'aspects essentiels d'une analyse des formations sociales celui qui concerne le type et le degré d'intégration ou d'articulation des éléments de celles-ci. Nous avons déjà fait référence au fait que la forme de l'unité d'une formation sociale varie historiquement. De quoi dépend donc le type d'unité? Si des signes ou des marques extérieurs ou manifestes - territoire, autonomie politique, culture, langue, etc.- ne sont pas suffisants pour indiquer la présence d'une formation sociale -ni pris un à un ni pris ensemble-, qu'est-ce qui fait alors cette unité?

La possession d'un territoire défini peut apparaître, surtout à l'époque moderne, c'est-à-dire celle des États-nations, non seulement comme un signe, mais aussi comme une condition nécessaire de l'existence d'une formation sociale. Or, l'ethnologie nous permet non seulement de relativiser cette idée, mais davantage, de découvrir la raison profonde de cette relativité. En effet, les bandes nomades qu'a étudiées l'ethnologie revendiquent généralement un territoire assez imprécis et, parfois, ne revendiquent en fait aucun. C'est par exemple le cas lorsque la production de moyens d'existence et, plus exactement, l'alimentation de la bande dépend d'une espèce migratrice comme le caribou au Canada ou le bison dans les plaines du nord de l'Amérique. Dans ce cas, une exacte délimitation du territoire de la bande devient beaucoup moins importante, voire inexistante, et les intrus moins dangereux, la bande espérant intercepter le troupeau à un certain point de son itinéraire et n'entrant en conflit avec d'autres bandes qu'en cas de rencontre. Quand, par contre, le gibier n'est pas migrateur, on peut escompter un croît annuel assez régulier dans la région considérée. Dans ces conditions, les bandes ont en général des limites territoriales bien définies, et préservent le gibier en prenant soin de ne prélever sur aucune partie de leur territoire un nombre d'animaux tel que la reproduction régulière s'en trouve diminuée. Elles réagissent alors vigoureusement contre les intrus puisque les chasseurs étrangers menacent les ressources présentes et futures du groupe. Nous voyons, à l'occasion de cet exemple précis que la possession d'un territoire défini n'est un signe de la présence d'une formation sociale que dans les cas de formations sociales dans lesquelles domine un certain mode de production de la socialité, et même dans ces cas il faut parfois encore tenir compte du type de moyens d'existence. Pour ces formations sociales, l'unité du groupe sera donc trouvée ailleurs, dans les rapports de parenté, par exemple. On sait que la forme de possession et de contrôle moderne d'un territoire défini qui caractérise les États-nations apparaît avec les nouvelles exigences d'une économie de marché capitaliste. On pourrait donc faire l'historique du rôle joué par le territoire dans la détermination de l'unité d'une formation sociale -comme on pourrait le faire, bien entendu, pour d'autres facteurs-, ce qui nous permettrait de voir que ces types de formations sociales que sont les bandes, les tribus, les états féodaux, les nations, etc., constituent le résultat spécifique d'une certaine articulation de modes de production de la socialité et de leurs dimensions.

En plus de la question du type d'unité nous nous sommes référés à celle du degré d'articulation d'une formation sociale. Ce degré peut varier depuis le cas de formations sociales à articulation très lâche jusqu'au cas de formations sociales à articulation très forte. Mais à quoi doit-on penser exactement lorsqu'on parle de degré d'articulation? On doit penser au degré dans lequel la formation sociale constitue une unité de production et de reproduction. Or, la question importante est de savoir comment déterminer ce degré. Cette question doit être envisagée en tenant compte de deux dimensions ou, plus exactement, de deux genres de rapports- d'abord, des rapports à l'intérieur même de la formation sociale -dimension "interne"-, ensuite, des rapports entre la formation sociale en question et d'autres formations sociales -dimension "externe"-.

Lorsque nous voulons déterminer le degré d'articulation d'une formation sociale dans sa dimension interne, nous devons examiner dans quelle mesure des sous-unités possèdent une certaine autonomie du point de vue de la production et de la reproduction de la vie du groupe. Les ethnologues connaissent bien le cas de formations sociales appelées "tribus", composées par des sous-unités sociales appelées généralement "bandes", dont le degré d'autonomie du point de vue de la production et de la reproduction varie considérablement, et dont les rapports mutuels sont fort divers -au niveau des pratiques économiques, politiques et/ou idéationnelles-. De leur côté, les sociologues connaissent bien des formations sociales appelées "nations" ou "États", dans lesquelles on peut reconnaître des sous-unités plus ou moins vastes, ayant une autonomie plus ou moins considérable selon que l'on considère le niveau des pratiques économiques, politiques, etc. Le processus de constitution des États modernes en Europe depuis le XVI<sup>e</sup> jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle a rencontré une foule de problèmes liés précisément à l'intégration politique - mais qui s'est réalisée sous la forme de subordination économique, culturelle, etc.- de diverses "minorités nationales". Ces problèmes sont loin d'être résolus à l'époque contemporaine, bien au contraire on a vu resurgir dans maintes formations sociales la question des revendications de type nationalitaire. D'une manière générale nous pouvons dire que si ce genre de fractionnement de la formation ne peut être repéré et expliqué qu'à la suite de l'analyse de l'articulation particulière de la formation sociale en question, plus exactement encore qu'en tant qu'effet de la combinaison des modes de production de la socialité et de leurs dimensions qui la caractérisent, cette explication ne sera pas suffisante si l'on ne tient pas compte aussi de l'histoire de la formation. Seules l'analyse synchronique de la structure de la formation et l'analyse synchronique du processus de constitution et d'évolution de cette structure peuvent rendre compte du degré d'unité de la formation.

#### 4.4. Le concept du système de formations sociales

[Retour à la table des matières](#)

Lorsque nous voulons déterminer le degré d'articulation d'une formation sociale dans sa dimension *externe*, nous devons examiner dans quelle mesure la formation sociale en question possède une autonomie vis-à-vis d'autres formations sociales du point de vue de la production et de la reproduction de la socialité. Ce degré d'articulation peut varier depuis le cas de formations sociales complètement autonomes -degré zéro d'articulation- jusqu'au cas de formations sociales complètement articulées à d'autres formations sociales. Il s'agit, bien entendu, de cas limites.

Il est important de remarquer que le phénomène d'articulation entre formations sociales ne dépend nullement de leur proximité géographique ni, non plus, de la fréquence de leurs contacts. Leur ressemblance du point de vue de certaines pratiques différentielles -la langue, la religion, les coutumes, etc.- n'est pas, non plus, un signe suffisant ou nécessaire de leur articulation. Pour déterminer le degré d'autonomie d'une formation sociale, il faut encore partir de l'analyse de la combinaison spécifique de modes de production de la socialité et de leurs dimensions qui caractérise la formation. Seule une telle analyse nous permettra, en effet, de repérer l'intervention d'autres formations sociales dans le processus productif et reproductif de la socialité de la formation sociale en question, la nature de cette intervention, et son degré ou intensité.

Lorsqu'un certain seuil d'intervention au niveau déterminant de l'économique est atteint, un phénomène d'articulation interformations peut se produire donnant lieu à la constitution d'un système de formations sociales. Ce seuil est celui à partir duquel un état *d'interdépendance* est repérable ou, en d'autres termes, celui à partir duquel les formations sociales en question cessent d'être autonomes du point de vue de la production et la reproduction matérielle de la vie sociale de leurs membres. Le cas typique d'une formation sociale complètement autonome n'est pas celui correspondant à un état d'isolement complet -bien qu'une formation sociale complètement isolée soit nécessairement autonome- mais, plutôt, celui d'une formation sociale dont le processus de production et de reproduction matérielle de la vie sociale ne dépend pas du processus de production et de reproduction matérielle de la vie sociale d'une autre formation sociale -ou d'autres formations sociales-.

Il est essentiel de distinguer deux situations possibles d'articulation de formations sociales au sein d'un système : celle d'une interdépendance *égalitaire*, et celle d'une interdépendance *inégalitaire*. Lorsque nous avons affaire à un système dans lequel l'interdépendance entre les formations sociales qui le composent est égalitaire, aucune des formations ne s'y trouve en position dominante, c'est-à-dire en état d'imposer à l'autre ou aux autres, par une quelconque contrainte, les formes et les contenus du processus de production et de reproduction de la vie matérielle de ses ou de leurs membres. Dans la situation d'une interdépendance inégalitaire, l'articulation des formations sociales se présente comme une articulation à dominance, c'est-à-dire comme une articulation dans laquelle une formation sociale occupe la position dominante et les autres des positions subordonnées. Il est important de signaler que, dans ce cas, l'articulation comporte une asymétrie non pas simplement du point de vue de l'interdépendance (économique) puisque la formation sociale dominante peut dépendre (économiquement) de la formation sociale subordonnée autant que celle-ci de celle-là, mais du point de vue du *pouvoir* (économique) d'organisation de la production et de la reproduction de la vie sociale ou, plus exactement encore, du pouvoir (économique) d'intervention sur ces processus.

La situation la plus connue, la plus fréquente -sinon, très probablement, la seule au moins dans le cas des formations sociales dites "historiques"-, est celle d'interdépendances inégalitaires. Ce qui est compréhensible puisque, d'abord, ces formations ont atteint le niveau de développement des forces productives susceptible de permettre et de commander leur articulation; ensuite, parce que ces formations ont présenté, jusqu'aujourd'hui, une structure de classes de sorte que le phénomène interne de domination (d'une classe sur d'autres) s'est doublé, suivant des voies historiquement différentes, d'un phénomène externe de domination (d'une formation sociale sur d'autres). L'émergence et la consolidation d'un système de formations sociales présentant une structure d'interdépendance inégalitaire, constitué de formations sociales de plus en plus fortement articulées, et tendant à devenir système mondial est en correspondance avec l'émergence et la domination d'un mode particulier de production de la sociabilité : le mode de production capitaliste. Étant donné l'importance de ce phénomène pour l'analyse des formations sociales contemporaines, nous le consacrerons la prochaine section. Mais avant de passer à cette section, nous ferons une dernière remarque qui nous permettra de mieux saisir encore le concept que nous étudions.

L'exemple typique d'une articulation de formations sociales ne constituant pas nécessairement un système de formations sociales tel que nous le définissons ici est ce qu'on appelle l'"empire". Un empire constitue aussi une articulation dans laquelle une formation sociale domine d'autres, mais cette articulation est, d'abord, politique et se manifeste au niveau même des institutions ou des organismes du pouvoir politique. La subordination politique est donc, dans ce cas, reconnue, publique et "légale", et toutes sortes de signes, symboles ou marques la rendent évidente, c'est-à-dire immédiatement perceptible. Dans le cas d'un système de formations sociales, par contre, les interventions de la formation sociale dominante sur ou dans les formations sociales subordonnées ne sont pas nécessairement reconnues, publiques, légales ou manifestes. La domination économique d'une formation sociale peut, bien entendu, entraîner une domination politique reconnue, "légale" -tout comme, par ailleurs, et c'est parfois le cas, elle peut entraîner une domination ou influence politiques non reconnues publiquement-. Et la même remarque est valable en ce qui concerne les aspects normatifs et idéationnels. D'un autre côté, une entreprise de domination politique peut viser la subordination économique, voire être la condition de celle-ci. Il y a des bonnes raisons de penser que dans tous les modes de production de la socialité classistes précapitalistes, et notamment dans les modes tributaires, la conquête politique a été la condition de la domination ou de la subordination économique. Et une analyse des mécanismes d'expansion du mode capitaliste de production de la socialité pourrait montrer que ce mode, au moins dans l'étape de sa maturité, peut se passer de la conquête politique ouverte pour imposer sa domination économique : l'époque de la constitution des empires modernes correspond, en effet, plutôt à un capitalisme encore non monopolistique et de concurrence. Enfin, une domination politique reconnue, "légale" (un empire) peut même subsister lorsque la formation

sociale politiquement subordonnée a déjà changé son allégeance économique, ce qui veut dire que, ne serait-ce que transitoirement, les frontières d'un empire peuvent ne pas coïncider avec celles d'un système de formations sociales.

**LIRE** : CHAPITRE 4. *Dimensions et formes de la socialité*. 4.7. Les systèmes des formations sociales et le développement des forces productives.

## 4.5. L'articulation de systèmes sociaux à dominance : la notion de "dépendance"

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons signalé que la constitution de systèmes sociaux à dominance, fortement articulés, et tendant à intégrer de plus en plus de formations sociales est un phénomène propre au mode capitaliste de production de la socialité. En effet, une des caractéristiques les plus remarquables de ce mode, déterminées par sa propre dynamique ou sa propre légalité, est sa tendance à la reproduction élargie, tant par rapport à la formation sociale dans laquelle il est né que par rapport à d'autres formations sociales. En d'autres termes, ce mode tend à devenir dominant au sein de la formation sociale d'origine et à engendrer un système de formations sociales à dominance de plus en plus large. Cette tendance à la généralisation ou à l'universalisation provoque une interdépendance économique toujours croissante, mais dans le cadre de relations de pouvoir économique asymétriques : certaines formations sociales capitalistes occupent une position dominante et cette domination s'exprime comme pouvoir d'intervention autant sur la dynamique économique interne que sur celle des formations sociales subordonnées. Le pouvoir ou la capacité des formations sociales dominantes de décider de leurs propres dynamiques économiques (processus matériels de production et de reproduction de la socialité) fait d'elles des formations "autocentrées". La "dépendance" décrit, corrélativement, la situation de subordination dans laquelle se trouvent les formations sociales dominées vis-à-vis les formations sociales dominantes et "autocentrées".

Le pouvoir d'intervention des formations sociales dominantes se manifeste de façons multiples et affecte diversement les formations sociales qui font partie du système suivant la manière dont celles-ci se trouvent articulées. Ces différences d'articulation ont donné lieu à des terminologies qui essaient de rendre compte de la diversité de positions à l'intérieur du système. On a pu parler ainsi de formations sociales "centrales", "périphériques" et "semi-périphériques" -voire même de formations sociales qui se trouveraient dans la "périphérie du centre" du système (ce serait, pour certains analystes, le cas du Canada)-. Il est à noter que des notions comme "périphérie" ou "semi-périphérie" peuvent laisser croire à une fai-

blesse de l'articulation des formations qui occupent ces positions, et ceci par suite de leur éloignement du "centre" du système. En fait, ce que ces notions expriment est le degré d'éloignement de ces formations du centre du *pouvoir* -les formations sociales "centrales" étant, justement, celles qui occupent la place dominante dans le système, c'est-à-dire celles qui concentrent le pouvoir d'intervention au sein du système.

Deux caractéristiques principales doivent être associées à la notion de "dépendance" : premièrement, la dépendance est, d'abord, économique; deuxièmement, la dépendance peut ne pas être manifeste, notamment peut ne pas revêtir le caractère d'une subordination politique publiquement reconnue ou "légale". Bien entendu, cette dépendance des formations sociales subordonnées signifie que leurs processus internes de production et de reproduction de la vie sociale deviennent, au fur et à mesure que la dépendance s'élargit ou se consolide, de plus en plus déterminés par la formation sociale dominante. Mais ceci ne veut nullement dire que ces formations sociales dépendantes tendent nécessairement à s'organiser elles-mêmes suivant le patron ou le modèle de la formation sociale dominante. Cette dépendance se traduit dans toute une série de déplacements qui peuvent faire de la formation sociale subordonnée, soit une formation organisée suivant le modèle de la formation sociale dominante, soit une formation articulée de manière différente.

En effet, il est clair que dans la mesure où la formation sociale dominante est elle-même une formation sociale à dominance d'un mode de production de la socialité particulier, ce mode deviendra aussi dominant dans le système des formations sociales en question. Ainsi, la dominance du mode de production capitaliste dans la formation "centrale" qu'était l'Angleterre du XIXe siècle ou que sont les États-Unis aujourd'hui se répercute au niveau du système de formations sociales capitalistes comme dominance du même mode, c'est-à-dire comme subordination des autres modes qui coexistent avec lui dans le système. Mais que le mode capitaliste soit dominant au niveau du système dans son ensemble n'implique pas nécessairement qu'il le soit aussi dans chaque formation sociale du système, encore moins que cette dominance produise nécessairement comme effet la disparition d'autres modes de production de la socialité au niveau de chaque formation sociale. Par exemple, des modes de type tributaire persistaient et étaient "encouragés" à persister dans des formations sociales américaines -notamment au Pérou- lors de la période marchande de constitution du système mondial capitaliste aux XVIIe et XVIIIe siècles, et un mode de production esclavagiste a pu même renaître plusieurs siècles après sa disparition en Occident lorsque le mode capitaliste s'est consolidé surtout aux XVIIe et XIXe siècles dans les régions tropicales des Amériques.

Des phénomènes du même ordre peuvent se produire par rapport à l'organisation des dimensions de la socialité : la dimension dominante dans la formation sociale dominante n'est pas nécessairement dominante dans les formations socia-



les subordonnées. Il se peut, et c'est encore parfois le cas, que la dominance d'une formation sociale produit comme effet dans les formations sociales subordonnées la dominance de dimensions autres que celle qui occupe la place dominante dans la formation sociale dominante. Dans ce dernier cas, on peut même constater des rapports de subordination ou de dépendance complexes : une formation sociale peut être économiquement dépendante par rapport à une formation sociale -et, donc, appartenir au système de formations sociales dominé par cette dernière-, et idéationnellement (ou "culturellement") dépendante par rapport à une autre formation sociale. La dépendance économique n'entraîne donc pas nécessairement une dépendance dans toutes les autres dimensions.

Des phénomènes complexes de ce genre peuvent être expliqués à partir de deux ordres de facteurs, par ailleurs conjugués : d'une part, par des facteurs internes, en particulier par l'histoire de la formation sociale dépendante en question; d'autre part, par des facteurs externes, en particulier par l'histoire du système de formations sociales auquel appartient la formation sociale en question. En effet, et spécialement par rapport à ce dernier ordre de facteurs, un système de formations sociales ne doit pas être conçu comme un système figé, dans lequel la constellation de formations sociales qui le composent est toujours identique et où la place dominante est occupée toujours par la même formation sociale. Cette constellation est mouvante en ce sens que des nouvelles formations sociales peuvent s'articuler dans le système et que des anciennes peuvent le quitter ou y changer leur position. Par ailleurs, le degré ou l'intensité de l'articulation peut varier d'une formation à l'autre suivant les moments historiques. Encore, la place dominante peut revenir à un moment historique donné à une formation sociale et à un autre moment à une autre formation sociale : la place dominante n'est jamais acquise définitivement, même à l'intérieur du même système social. Le déplacement de l'Angleterre comme formation sociale dominante dans le moderne système social capitaliste et la consolidation des États-Unis à cette place surtout à partir de la Deuxième Guerre mondiale constituent un exemple de ce phénomène.

Cette dynamique des systèmes sociaux et des formations sociales qui les compose permet de comprendre que la perte du pouvoir économique ou, plus exactement du contrôle économique du système ne se traduit pas immédiatement -et, peut-être, même pas nécessairement par la perte du pouvoir dans les dimensions non économiques. L'autonomie relative des dimensions d'un mode de production de la socialité trouve ici encore une confirmation. Certes, le problème peut et doit se poser de savoir si dans la dynamique propre à chaque mode de production de la socialité ne se trouvent pas déjà inscrits les effets propres d'entraînement que peut provoquer l'expansion du mode. Nous avons vu, par exemple, que le mode capitaliste semble, à son stade monopoliste, ne pas entraîner des effets politiques reconnus de subordination (constitution d'empires au sens strict du terme). Il est, par contre, probable que les effets d'entraînement idéationnel -constitution d'une "culture" universelle et suppression de particularités- appartiennent à la dynamique propre à ce mode. En effet, la commercialisation de la "culture" -étape dans le

processus de marchandisation de l'ensemble de biens qui est une loi de ce mode-soumet la dimension idéationnelle de la vie sociale à la dynamique d'expansion économique, et cette expansion se caractérise aussi par une productivité dont la croissance exige et provoque une standardisation, une uniformisation des produits et, donc, une suppression des différences. Il est à remarquer tout l'intérêt d'une telle problématique pour la question que nous examinons puisqu'elle nous permettrait non pas, certes, d'effectuer des prévisions exactes, mais d'avoir conscience des effets probables de la dépendance économique sur d'autres dimensions de la vie sociale, et ceci, suivant les caractéristiques du mode de production dominant dans le système.

**LIRE** : CHAPITRE 4. *Dimensions et formes de la socialité*. 4.8. La problématique de la dépendance.

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

## Chapitre 5

---

### Différenciation sociale, stratification sociale et classes sociales

[Retour à la table des matières](#)

Les individus, les groupes, les formations sociales et les systèmes de formations sociales peuvent être considérés, dans cette progression d'abord quantitative, les niveaux des agents des pratiques sociales. Exprimés d'une autre manière, les concepts d'"individu", de "groupe", de "formation sociale" et de "système de formations sociales" ne désignent que des ensembles spécifiques de pratiques relativement unifiées ou articulées. Il est donc essentiel, pour saisir ces agents dans leur différence qualitative, d'appréhender leur principe spécifique d'unification ou d'articulation. Ce principe n'est pas purement quantitatif. En effet, comme nous pouvons le voir à partir des analyses des deux précédents chapitres, il ne suffit pas de dire que les systèmes de formations sociales englobent deux ou plusieurs formations sociales, que les formations sociales sont constituées de plusieurs groupes sociaux, et que ceux-ci comportent un certain nombre d'individus - les individus étant, à leur tour, les agents d'une multitude de pratiques- : cette progression quantitative réelle ne nous donne pas accès à la pleine compréhension de leur nature. Le besoin de critères non quantitatifs est plus évident encore dans les cas des groupes : un groupe au sens sociologique du terme n'est pas la simple addition d'individus, il ne se constitue pas non plus à la manière des groupes logiques, c'est-à-dire sur la base d'une caractéristique commune quelconque. Dans les cas des groupes logiques d'individus, le principe d'unification est imposé de l'extérieur et ne sous-tend pas donc un agent social

nécessairement réel. Par exemple, le groupe constitué par tous les individus qui ont la peau blanche est bel et bien un groupe logique, mais non pas nécessairement un groupe *social* -bien qu'il puisse l'être si, dans une formation sociale quelconque, la blancheur de la peau est un principe réel de différenciation sociale, c'est-à-dire un principe d'articulation de pratiques différentielles. Il s'ensuit que, dans l'analyse des groupes sociaux, c'est le principe de différenciation sociale réel qui nous fournit la clé de leur compréhension. La problématique de la différenciation sociale s'avère ainsi décisive dans la question de ces agents spécifiques que sont les groupes sociaux.

Mais cette problématique s'avère encore plus décisive dans la mesure où nous réalisons que les différentes formes de différenciation sociale n'ont pas, toutes, la même nature ou, plus exactement, comportent les mêmes effets sociaux. Il est, en effet, essentiel de distinguer des formes de différenciation sociale qui impliquent une stratification des agents en des positions sociales de domination et de subordination et des formes qui n'ont pas, comme effet nécessaire, cette distribution des agents dans la structure du pouvoir social.

Dans la littérature sociologique académique, la question de la stratification sociale n'est pas absente, bien au contraire. Mais elle est traitée sur la base de deux postulats. Le premier postulat affirme qu'il est possible d'ordonner les agents dans une hiérarchie de positions allant des positions "inférieures" aux positions "supérieures" (ou vice-versa) -chaque ensemble de positions constituant précisément une strate". Le deuxième postulat affirme qu'il y a autant de hiérarchies que des critères "socialement significatifs", par exemple le salaire, les occupations, le prestige, etc. La conséquence logique du premier postulat est la transitivité de la relation des strates (par exemple, si A a plus de prestige que B, et B plus de prestige que C, alors A a plus de prestige que C), ce qui rend la hiérarchie *homogène*. La conséquence logique du deuxième postulat est la possibilité d'identifier et de définir la position sociale d'un agent à partir d'un *ensemble* de critères, c'est-à-dire comme intersection de ces critères, ce qui rend cette identification et définition multidimensionnelle. Du même coup, la théorie sociologique académique de la stratification s'interdit, d'une part, de penser la structure du pouvoir social en termes d'oppositions, d'autre part de repérer les critères *décisifs* ou déterminants dans l'organisation de la structure de pouvoir social. C'est pourquoi il est essentiel d'examiner un type particulier de différenciation sociale stratifiée, à savoir celui qui constitue les classes sociales.

En effet, à l'encontre de cette perspective les classes sociales se définissent par leur opposition et non pas par leur transitivité. Mais, en plus, elles définissent des positions sociales déterminantes de la structure du pouvoir social dans des formations sociales comportant ce type de stratification. Or, les formations sociales classistes ont joué un rôle central dans l'histoire de l'humanité, plus exactement dans l'histoire du progrès des forces productives humaines. D'un autre point de vue encore, la conceptualisation de la problématique des classes sociales, c'est-à-

dire la façon dont elle est pensée dans la théorie fournit une clé maîtresse pour saisir la fonction idéologique de la théorie en question, autrement dit sa fonction de légitimation du système de classes.

Ces raisons ne sont pas indépendantes, bien au contraire. Comme nous le verrons dans ce chapitre, une conceptualisation correcte du phénomène de la division en classes sociales constitue une condition nécessaire de l'émergence d'une conscience de classe, et cette conscience s'avère être, à son tour, une condition nécessaire du dépassement historique des sociétés classistes.

## 5.1. Différenciation sociale et stratification sociale.

[Retour à la table des matières](#)

Dans toute formation sociale, les pratiques que réalisent ou doivent réaliser les individus ne se distribuent pas d'une manière uniforme. Il est en effet toujours possible de constater des différences dans ce que les individus font et peuvent faire à l'intérieur d'un groupement humain, et ceci, dépendant d'une variété de critères qui introduisent des distinctions au sein du groupement humain en question. Ainsi, le sexe, l'âge, la place dans le système de parenté, les "capacités", le métier, la possession de biens, le "prestige", le pouvoir, etc. font que certaines pratiques soient ou puissent être réalisées par certains membres du groupe ou ne soient pas ou ne puissent pas être réalisées par d'autres membres du groupe. Ce phénomène de distribution des pratiques est trop évident pour que nous ayons besoin d'en fournir des exemples. Son importance réside dans le fait qu'il implique une différenciation sociale et puisqu'il se retrouve nécessairement dans tout groupement humain, plus exactement dans toute formation sociale, il constitue un phénomène de nature universelle.

L'universalité de ce phénomène ne vient pas simplement du fait qu'il peut être constaté dans toute formation sociale, il trouve son origine dans le caractère social même de l'espèce humaine, dans le fait que l'être humain produit et reproduit sa vie à l'intérieur d'organisations complexes -les formations sociales- fondées sur la division des tâches, c'est-à-dire, justement, sur la distribution des pratiques. S'il en est ainsi, il s'ensuit que des phénomènes de différenciation devraient pouvoir être repérés dans d'autres espèces sociales, surtout lorsque nous constatons aussi la présence d'organisations complexes fondées sur la division des tâches. Et, en effet, ces phénomènes sont particulièrement visibles chez certaines espèces d'insectes, comme les fourmis ou les guêpes, par exemple. S'agit-il, dans les deux cas, des phénomènes identiques?

Nous avons vu dans le chapitre 1 de ce volume que le comportement instinctif -dont le comportement des insectes constitue, justement, un cas exemplaire- est un comportement programmé d'avance, c'est-à-dire hérité et héréditaire, et de nature transindividuelle, c'est-à-dire propre à tous les membres de l'espèce ou à tous les individus de l'espèce appartenant à une même catégorie -les mâles ou les femelles dans toutes les espèces, la "reine", le bourdon ou les "ouvrières" chez les abeilles, etc.-. Ce qui veut dire que la distribution des tâches, dans ce cas, répond à, et donc dépend de la constitution biologique de l'individu. Dans l'espèce humaine par contre, dans laquelle le comportement appris l'emporte sur le comportement instinctif, la distribution des tâches ne répond à aucun programme biologique, mais plutôt à un "programme" social. (C'est pourquoi, par ailleurs, l'expression "différenciation sociale", lorsqu'elle est appliquée à des espèces animales autres que l'espèce humaine, prête à des malentendus). Lorsque nous parlons de "programme" social nous voulons dire, très exactement, que la distribution de pratiques aboutissant à, ou impliquant une différenciation entre les individus n'est jamais fondée dans l'espèce humaine sur des caractéristiques biologiques héritées et héréditaires, mais sur des critères sociaux. Ces critères et la distribution des pratiques qu'ils provoquent peuvent se transmettre de génération en génération, c'est-à-dire être hérités et héréditaires, mais par des mécanismes sociaux et non pas biologiques de transmission. Il s'ensuit aussi qu'ils peuvent changer, mais non pas encore à la suite de transformations biologiques -une mutation, par exemple- mais à la suite de transformations dans l'organisation sociale. En ce sens, ils sont foncièrement historiques, car acquis ou attribués et, donc, susceptibles aussi d'être modifiés par l'agir des individus sur l'organisation sociale.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.1. Différenciation sociale et biologie.

Pourtant, deux des critères de distribution des pratiques et, donc, de différenciation sociale semblent à première vue relever de la biologie plutôt que de l'organisation sociale -ce qui, d'ailleurs, permettrait d'expliquer leur exceptionnelle universalité : l'âge et le sexe. Il est notoire que les enfants se voient interdire, dans tous les groupements humains, certaines pratiques -par exemple, dans nos cultures, la conduction de voitures, la signature de contrats, la réalisation de travaux rémunérés, ou le mariage, - et ceci au nom d'une immaturité biologique (physique et/ou affective). Mais, d'une part, il est aussi notoire que la notion même d'enfance varie considérablement suivant les cultures et les époques et donc, en même temps, varie aussi considérablement la portée de ces interdictions (ou des permissions). Il suffit de penser aux variations dans la détermination légale de l'âge minimale requise pour pouvoir conduire une automobile (14 ans en Floride, 18 ans dans la plupart des pays, par exemple), ou aux modifications dans la législation du travail des enfants dans l'industrie au XIXe siècle en Angleterre, ou aux pratiques de mariage d'enfants dans plusieurs cultures. D'autre part, et en conséquence, on peut voir que, sauf dans des cas limites et socialement non significatifs, ce n'est

pas l'âge biologique qui détermine la distribution des pratiques et, par ce biais, la constitution de groupes d'âge, mais plutôt c'est à l'inverse par une certaine distribution sociale des pratiques que l'âge, et les groupes d'âge sont (socialement) définis.

Le critère de l'appartenance sexuelle comme mécanisme de différenciation sociale montre d'une manière encore plus évidente sa nature sociale. En effet, bien que dans l'acte de la procréation une "division des tâches" soit fondée sur des caractéristiques biologiques - et, au-delà de cet acte, l'alimentation du nourrisson-, la distribution des pratiques suivant l'identification sexuelle va incomparablement plus loin que cette élémentaire division des tâches et ne trouve nullement dans la biologie son fondement. C'est pourquoi elle varie considérablement selon les cultures et les époques. Ici encore, sinon plus que par rapport aux groupes d'âge, les groupes sexuels se définissent par une distribution sociale des pratiques plutôt que sur la base de caractéristiques biologiques.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.2. Le patriarcat.

On doit ajouter à la discussion de ces deux critères celle portant sur les "capacités" ou "aptitudes" qui, bien que non héritées ou héréditaires -sauf dans des conceptions racistes-, semblent être fondées sur des dispositions biologiques et constituer la base d'une distribution de pratiques sociales -surtout en ce qui concerne la division du travail-. Cette discussion, nous la mènerons un peu plus loin, à l'occasion de l'examen des théories fonctionnalistes de la différenciation sociale.

Il est essentiel de distinguer deux grandes formes de distribution des pratiques et, par conséquent, de différenciation sociale : les différenciations sociales non stratifiées et stratifiées. Nous appellerons *différenciation sociale non stratifiée* la forme de distribution de pratiques qui engendre une différenciation des individus en groupes tels qu'aucun de ces groupes ne se trouve, d'une manière durable, en position dominante par rapport au contrôle de biens et/ou au contrôle d'autres individus. Il s'ensuit que, dans une *différenciation sociale stratifiée*, les individus, de par leur appartenance à certains groupes, se trouvent d'une manière durable dans des rapports asymétriques du point de vue de leurs droits, leurs opportunités, leurs privilèges, l'accès aux biens matériels et culturels, etc. Bref, une différenciation sociale stratifiée se définit par la présence d'inégalités sociales durables, c'est-à-dire qui ont des conséquences sur la vie des individus. La notion de "stratification" réfère à des inégalités qui peuvent être hiérarchisées dans une échelle comportant des groupes "supérieurs" et "inférieurs", "privilégiés" et "non privilégiés", "dominants" et "dominés", etc.

Tous les critères de différenciation sociale n'ont pas la même possibilité d'engendrer des différenciations sociales stratifiées. Ainsi, par exemple, la différenciation selon le métier ou le type de travail - la division du travail - n'engendre pas

nécessairement des groupes "supérieurs" et des groupes "inférieurs". Comme nous l'avons discuté dans la section 2.8. de la deuxième partie de cet ouvrage, la division technique du travail, dans laquelle se manifeste la nature coopérative du travail humain, instaure, considérée en tant que pure division technique, une dépendance *mutuelle des* producteurs. Il est plus évident encore que la différenciation sexuelle- et encore moins l'âge- ne produit pas nécessairement des inégalités *hiérarchisées* durables. Toute inégalité ne se trouve pas donc à la source de positions sociales "supérieures" et "inférieures", "dominantes" et "dominées", etc. Par contre, certaines formes de différenciation non seulement engendrent nécessairement des positions sociales stratifiées, elles agissent même sur d'autres critères de différenciation en les transformant en mécanismes producteurs d'inégalités stratifiées durables. Il est donc essentiel de repérer ces formes de distribution des pratiques sociales qui ont de tels effets. La forme principale de différenciation sociale - ou de distribution des pratiques sociales- qui engendre nécessairement une stratification sociale avec des effets de ce genre est celle qui découle du rapport des individus aux moyens de production de la vie sociale.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.3. Le pluralisme des hiérarchies sociales : la thèse de Max Weber.

## 5.2. Stratification sociale, rapports sociaux de production et classes sociales

[Retour à la table des matières](#)

Le concept de la différenciation sociale, nous venons de le voir, réfère aux distinctions interindividuelles impliquées ou engendrées par les formes d'organisation collective qu'un groupement humain -une formation sociale- se donne afin de produire et de reproduire coopérativement son existence. Il suppose donc une division du travail social, ou exprimé d'une manière plus générale, une distribution des pratiques sociales au sein de la collectivité. Le concept de la stratification sociale, à son tour, sert à penser des formes d'organisation impliquant des inégalités durables et structurées, c'est-à-dire ayant des conséquences sur la vie des individus et dépendant des positions que l'organisation sociale offre ou réserve aux individus. Le nombre de ces positions et, corrélativement, le type d'inégalités qu'elles engendrent ou supposent, varient selon la formation sociale en question. L'hypothèse qui préside ici à cette problématique de la stratification sociale est que, parmi toutes ces positions, celle qui découle de la place qu'occupent les individus vis-à-vis le contrôle, la maîtrise ou la possession des forces productives revêt une importance décisive dans l'engendrement d'inégalités durables, et ceci, non pas seulement au niveau de la seule dimension économique.



Nous avons signalé dans la section 2.2. précédente la raison sur laquelle se fonde cette hypothèse : le groupe qui contrôle, maîtrise ou possède les forces productives d'une société est en mesure non seulement d'imposer ses propres intérêts et ses propres objectifs dans l'accès à, et dans la jouissance des biens produits, mais aussi dans la distribution des tâches productives elles-mêmes et, d'une manière plus générale, de bons nombres de pratiques sociales. Étant donné que la forme du rapport aux forces productives définit la forme des rapports sociaux de production - tel que nous l'avons vu dans le chapitre 2 -, ce sont ces rapports -ou leur forme- qui deviennent dès lors décisifs dans la problématique de la stratification sociale.

À partir de cette hypothèse, nous sommes en mesure de distinguer deux types *généraux* de rapports sociaux de production. Le premier type est celui défini par l'absence d'une stratification sociale fondée sur le contrôle, la maîtrise ou la possession des forces productives par une fraction ou un groupe d'individus au sein de la communauté ou de la formation sociale. Dans ce type, c'est *l'ensemble* de la communauté qui contrôle, maîtrise ou possède les forces productives ou, plus exactement encore, dans ce type aucun individu ou groupe d'individus ne se trouve, en vertu de la forme du rapport aux forces productives, en mesure de contrôler, maîtriser ou posséder d'une manière durable les forces productives de la communauté. Lorsqu'une telle situation de contrôle, de maîtrise ou de possession existe, nous parlerons d'une organisation sociale *classiste* : c'est le deuxième type de rapports sociaux de production. Corrélativement, nous pouvons donc distinguer deux types aussi généraux de modes de production de la socialité : les modes de production non classistes et les modes de production classistes.

Nous ne reviendrons pas sur deux questions que nous avons abordées dans la section 2.2. précédente : celle qui découle des notions de "contrôle", "maîtrise" et "possession" -question qui exprime la diversité du rapport aux forces productives-, et celle qui réfère à l'élément des forces productives qui entre en jeu dans ce rapport -force de travail, moyens de travail, connaissances, notamment-. Nous aurons cependant l'occasion d'illustrer la problématique définie par ces questions lors de la construction d'une typologie de modes de production classistes (section 5.4.).

La problématique spécifique des classes sociales comporte quatre problèmes :

1. Qu'est-ce qu'une classe sociale? Il s'agit ici du problème de la *définition* ou de la caractérisation du concept de la classe sociale. Nous avons défini la classe sociale à partir du critère de contrôle, maîtrise et/ou possession des forces productives, mais d'autres critères ont été proposés.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.3. La définition de la classe sociale.

2. Y a-t-il toujours eu des classes sociales? Sont-elles toujours les mêmes? Y aura-t-il toujours des classes sociales? Étant donné que nous avons distingué entre modes de production non classistes et modes de production classistes, nous devons résoudre trois problèmes : celui de *l'origine* des classes sociales, celui de la *formation* de nouvelles classes sociales et, enfin, celui de la *disparition* éventuelle des classes sociales.

3. Comment se *reproduit* un système de classes sociales? Cette question comporte, en fait, deux problèmes : celui de la reproduction de la structure même d'une organisation classiste, et celui qui porte sur le fait que les individus demeurent généralement dans la classe sociale dans laquelle ils sont nés.

4. Faut-il qu'il y ait des classes sociales? C'est le problème de la *légitimation* d'un système de classes.

Dans ce qui suit nous aborderons, ne serait-ce que dans leurs grandes lignes, les problèmes que soulèvent les trois dernières questions.

La question de l'origine des classes sociales porte sur la dynamique d'une *transition*, à savoir celle du mode de production dit "communiste primitif" à des modes de production classistes. La question de la disparition éventuelle des classes sociales porte, à son tour, sur la dynamique d'une autre *transition*, celle de modes de production classistes à un mode de production non classiste, le "communisme avancé". L'une et l'autre soulèvent des problèmes méthodologiques spécifiques. En effet, la disparition du communisme primitif a eu lieu soit dans des époques reculées dans l'évolution de l'humanité, soit, lorsqu'elle s'est produite à l'époque moderne, dans un petit nombre de sociétés de sorte que, dans un cas comme dans l'autre, la rareté d'informations disponibles -sinon leur absence- oblige le chercheur à réaliser une analyse essentiellement théorique des conditions probablement nécessaires de cette transition -qu'il essaiera de vérifier dans une mesure quelconque avec les informations disponibles-.

Si le problème de la disparition du communisme primitif relève presque de la "retrodiction" (qu'est-ce qui aurait pu se passer?), celui de l'avènement du communisme avancé relève entièrement de la prédiction (qu'est-ce qui pourra se passer?). Dans ce dernier cas donc il s'agit d'une analyse purement théorique. Nous aborderons ces deux problèmes à la lumière de deux hypothèses théoriques centrales. La première hypothèse affirme que la *forme* des rapports sociaux de production est conditionnée par le niveau de développement des forces productives. La deuxième, que les forces productives tendent globalement, c'est-à-dire dans le cours de l'évolution de l'humanité, à se développer d'une manière linéaire (voir section 2.5. précédente).

Dans le cas de la disparition du communisme primitif, le schéma *général* d'analyse est le suivant : seul le développement des forces productives a pu per-

mettre l'existence d'un surproduit permanent et important -condition nécessaire de la division de la société en classes sociales-. La révolution néolithique (environ 15.000 ans avant notre ère), marquée par l'invention de l'agriculture, la domestication des animaux et leur élevage se trouvent à l'origine d'un surplus permanent. La découverte de l'irrigation et de la jachère augmente la productivité agricole et, par ce biais, le surplus. La révolution métallurgique (découverte du cuivre environ 6.000 avant notre ère, fabrication du bronze, enfin découverte du fer vers 1.300 avant notre ère) constitue des jalons décisifs dans l'augmentation du surplus. C'est alors que la concentration et l'administration de ce surplus, devenues des conditions de son utilisation optimale, donnent naissance à des groupes dirigeants qui, de par leur position de contrôle des forces productives, peuvent se constituer en classes dominantes. Il est à remarquer que ce moment historique dans l'évolution de l'humanité est aussi celui de la naissance de l'État -et de l'écriture.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.5. L'imaginaire dans l'origine des classes sociales : l'hypothèse de M. Godelier.

La question de la transition de modes de production classistes au communisme avancé a été traitée par Marx comme problème de dépassement du mode de production capitaliste. Cette transition a été envisagée suivant le schéma théorique que voici- le développement qualitativement supérieur des forces productives en régime capitaliste implique une socialisation tendancielle intégrale de la production, autrement dit une coopération complète des producteurs dans la production et la reproduction de la vie sociale, mais en même temps, ce phénomène s'accompagne d'une concentration de plus en plus poussée de la propriété des moyens de production et, par suite, d'une contradiction objective de plus en plus poussée entre les intérêts de l'ensemble des producteurs dépourvus de toute propriété (des moyens de production) et les intérêts de la classe capitaliste.

En effet, la classe des producteurs ne peut viser que la suppression de la forme privée de propriété de ces moyens afin de pouvoir, collectivement, imposer les intérêts et fixer les objectifs de l'ensemble de la classe dans l'organisation de la production et la jouissance des biens produits. L'organisation collective de la production dans une étape de développement supérieur des forces productives définit alors le "communisme avancé". Certes, il s'agit d'une contradiction *objective*, ce qui veut dire que la classe des producteurs se doit encore de vivre *subjectivement* cette contradiction afin d'agir dans le sens de ses intérêts. La résolution de cette contradiction passe donc par l'émergence et le développement d'une *conscience de classe* (des producteurs) et, par la suite ou en même temps, par des formes d'organisation *politique* de la classe. Nous examinerons dans la section 5.6. de ce chapitre la thématique de la conscience de classe.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.6. La question de la transition au communisme avancé.

La question de la formation de nouvelles classes sociales est une question purement historique : nous avons en effet affaire à ce qui s'est passé dans des formations sociales pour lesquelles existent des informations qui sont l'objet de la recherche et de l'analyse des historiens. Certes, la quantité et la qualité de ces informations varient suivant les époques et les formations sociales ainsi que varie aussi l'intérêt porté aux divers phénomènes de formation de nouvelles classes sociales. Il n'est pas étonnant que ce soient les phénomènes de formation des classes bourgeoises et de la classe ouvrière qui ont le plus retenu l'attention des historiens : ce sont ces deux classes qui, de par la forme et le contenu de leur antagonisme, caractérisent à ce niveau le monde moderne. L'émergence et la consolidation de la bourgeoisie marquent le passage du mode de production de la socialité dit féodal au mode de production capitaliste de la socialité et, donc, la résolution de l'antagonisme entre classes féodales et classes bourgeoises en faveur de celles-ci. La formation des classes ouvrières et leur organisation syndicale et politique marquent, à leur tour, la dynamique historique des formations sociales capitalistes dans la mesure où, à ce niveau, c'est l'antagonisme entre classes ouvrières et bourgeoises qui caractérise les rapports sociaux de production de type capitaliste.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.7. La spécificité des voies de formation des nouvelles classes sociales.

Comment se reproduit une *structure* classiste? Comment se fait-il que les individus demeurent généralement dans la classe sociale dans laquelle ils sont nés ou, en d'autres termes, suivant quelles voies la *distribution* des individus est une distribution qui perpétue la composition humaine d'un système de classes? Le sens de cette distinction de problèmes dans la question de la reproduction se comprend si l'on pense qu'une organisation classiste peut bel et bien se perpétuer même si les individus (et leurs enfants) changent de classe. Ici le problème est de savoir, par exemple, pourquoi il y a des bourgeois et pourquoi il y a des ouvriers. En plus, il se trouve que ce n'est pas n'importe qui qui est bourgeois ou ouvrier : en règle générale, ce sont les fils de bourgeois qui deviendront des bourgeois, et les fils d'ouvriers qui deviendront des ouvriers. Ici, donc, la question est de savoir parmi qui se distribuent les places dans les classes sociales. Il ne faut cependant pas croire que ces deux aspects du problème de la reproduction sont indépendants : leur distinction *analytique*, si elle vise à préserver la particularité méthodologique de chaque question, ne doit pas faire oublier le rapport dans lequel ils se trouvent dans chaque situation concrète.

La question de la reproduction de la *structure* d'une organisation sociale classiste trouve dans l'examen réalisé dans le chapitre 2 de cette partie -notamment dans les sections 2.3. et 2.4. - les premiers éléments d'une réponse. Nous avons alors vu que la reproduction des rapports sociaux de production fait appel à des conditions qui ne sont pas seulement d'ordre économique, mais aussi normatif, juridique, moral, idéationnel, et politique. Dans une organisation sociale classiste particulière, caractérisée par une forme particulière de contrôle, maîtrise et/ou

possession des forces productives -et, tout particulièrement, des moyens de production- il y aura des mécanismes aussi particuliers de reproduction de ce contrôle, maîtrise et/ou possession des forces productives. La distribution *économique* systématiquement inégale des moyens de production constitue un de ces mécanismes -certes, d'une importance fondamentale- nous examinerons cette question en profondeur dans le chapitre 6 de cette partie.

Si le problème de la reproduction de la structure d'une organisation sociale classiste concrète ne peut être résolu que dans l'examen des mécanismes particuliers, spécifiques, propres à chaque mode de production de la socialité et à chaque formation sociale, il en va de même, sinon davantage, en ce qui concerne le problème de la distribution des individus dans la structure de classe. Le mécanisme de *l'héritage* en tant que transmission à travers les générations d'un rapport d'appropriation -d'abord et surtout, des moyens de production-, et de "qualités" individuelles fournit cependant la clé d'une approche générale de ce problème. L'héritage de ce rapport au sein de la classe dominante signifie une redistribution systématique au sein de cette classe du contrôle, la maîtrise et/ou la possession des moyens de production. L'héritage des "qualités" individuelles signifie la transmission, au sein de la classe dominante, d'un savoir-faire, de valeurs, de formes de personnalité, etc. Nous examinerons aussi dans le chapitre prochain, notamment dans sa section 6.5. ("La mise en condition des agents des rapports sociaux de production"), le mécanisme général de cette transmission.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.8. Le mécanisme de l'héritage dans une organisation sociale classiste.

Il faut, enfin, considérer le problème de la légitimation d'un système de classes, c'est-à-dire la manière particulière dont, au sein d'une formation sociale classiste, est justifiée l'existence de classes sociales. Les sociétés classistes et, plus généralement, stratifiées ont de tout temps secrété des mécanismes visant à justifier la nécessité du système de classes ou du système de stratification : la domination sociale ne pourrait jamais s'exercer d'une manière durable par l'emploi de la seule force. L'acceptation dans la conscience -autant des dominants que des dominés- du système de domination constitue une condition essentielle de celle-ci, et cette acceptation comporte toujours dans une mesure quelconque une "preuve" rationnelle : la production d'un effet de subordination fait appel, comme nous le voyons en détail dans le prochain chapitre, autant à des mécanismes d'ordre non idéationnel qu'à des arguments.

Certes, le consentement qui naît de la légitimation n'est, dans un système d'inégalités, qu'un, idéal à atteindre et jamais atteignable : la violence et le consentement sont indissolublement liés. Mais plus grande est la réussite dans l'obtention d'un consentement moins grand est le besoin de l'emploi de la violence pour maintenir un système d'inégalités. De leur côté, les classes dominées engagées dans une lutte contre le système de domination ont dû, par là même, mettre en question

ces mécanismes et ces arguments comme condition subjective essentielle de leur lutte. Cette problématique, nous l'examinerons encore à deux autres reprises. Dans le chapitre 8 portant sur le pouvoir, le politique et l'État, nous reviendrons sur la question générale des mécanismes de légitimation de la domination, car la question du pouvoir, et celle du pouvoir d'État comme forme historique d'organisation politique des sociétés classistes, implique celle des formes de domination sociale. Dans le chapitre 9 consacré aux "formations idéologiques" nous reviendrons de nouveau, mais en privilégiant la dimension de conflit et de lutte, aux mécanismes d'acceptation et de rejet de ces légitimations de la domination sociale.

### 5.3. Les unités d'analyse des classes sociales

[Retour à la table des matières](#)

La forme ou la structure d'une organisation sociale classiste est redevable d'une analyse spécifique suivant le type d'unité envisagée. De ce point de vue, nous nous devons de distinguer soigneusement les types suivants : le mode de production de la socialité, la formation sociale, la structure sociale de stratification, la conjoncture historique et, éventuellement, le système de formations sociales. Nous allons voir en quoi diffère la forme d'une organisation sociale classiste lorsque l'on passe d'un type à l'autre.

Soit le cas analytique du *mode de production de la socialité*. Nous savons qu'un mode de production de la socialité n'est pas repérable dans la réalité sociale, mais à partir de celle-ci, plus exactement à partir des formations sociales qui, seules, ont une existence concrète - relativement isolées ou dans leur articulation plus ou moins forte dans des systèmes-. L'analyse de ce cas est donc abstraite ou, plutôt, pratiquée dans l'abstraction. La forme d'organisation sociale classiste que dégage alors l'analyse est une forme simple, car les classes se montrent dans leur extrême polarité : une classe dominante qui contrôle, possède ou maîtrise les forces productives, et une classe dominée qui est dépourvue de ce contrôle, possession ou maîtrise. Certes, le type de rapport (de contrôle, possession ou maîtrise) aux forces productives permet encore de dégager des formes essentielles de relation entre la classe dominante et la classe dominée (par exemple, les relations d'esclavage, de servage, ou salariales) et même, éventuellement, lorsque nous tenons compte des domaines de la dimension économique (production, consommation, distribution), de repérer des fractions de la classe dominante (par exemple, les fractions industrielle, commerciale et financière pour le mode de production capitaliste). Il n'en demeure pas moins que ce type d'unité d'analyse, aussi fondamental soit-il, ne nous donne qu'une forme abstraite et simple d'organisation

classiste. D'un autre côté cependant, les analyses pratiquées à ce niveau ont permis d'élaborer des typologies des formes historiques d'organisation sociale classiste.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité sociale*. 5.9. Modes de production et organisations sociales classistes : la typologie de Samir Amin.

Soit le cas analytique de la *formation sociale*. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la complexité de cet objet réel vient du fait que, d'une part, la formation sociale présente une articulation de modes de production de la socialité, d'autre part cette articulation est toujours une articulation à dominance d'un mode de production de la socialité, enfin toute formation sociale présente aussi une articulation spécifique des dimensions fondamentales économique, normative, politique et idéationnelle. Il s'ensuit un certain nombre de conséquences décisives en ce qui concerne la forme de l'organisation sociale classiste.

En effet, cette articulation complexe de la formation sociale implique, premièrement, que nous aurons affaire non pas à une forme simple, polarisée, de deux classes -l'une dominante et l'autre dominée- mais à une constellation de classes dont certaines se trouvent en position dominante et d'autres en position dominée - bien qu'à des degrés différents de domination et de subordination-. Même si, en règle générale, la classe dominante du mode de production dominant de la socialité sera la classe en situation privilégiée de dominance dans la formation sociale, nous devons nous attendre à des phénomènes complexes d'organisation de la dominance. Il en va de même pour les classes en situation de subordination. Deuxièmement, nous ne retrouverons pas dans la formation sociale une organisation classiste résultant de la simple addition des classes repérées dans les modes articulés de production de la socialité, mais une organisation modifiée à la suite ou comme conséquence de cette articulation même. En effet, toute une série de phénomènes de fractionnement de classes, de fusion de classes et même de dissolution de classes peuvent avoir lieu dans la formation sociale. Troisièmement, à ce niveau de l'analyse le besoin se fait sentir de concepts plus fins destinés à appréhender dans toute leur complexité ces phénomènes de fractionnement surtout lorsque nous faisons intervenir les dimensions de la formation sociale. C'est pourquoi nous introduirons dans la section prochaine les concepts de la fraction, de la catégorie et de la couche dans l'analyse des classes.

Soit le cas analytique de la *structure sociale de stratification*. Aussi décisive soit-elle, la stratification en classes sociales ne constitue pas la seule et unique forme de distribution inégale des pratiques sociales : le sexe ou l'orientation sexuelle, l'appartenance raciale, l'appartenance ethnique, la religion, etc., peuvent être et ont historiquement été à la base de différenciations stratifiées. Une analyse de la forme d'organisation classiste d'une formation sociale ne peut pas ne pas tenir compte du rapport dans lequel se trouve la stratification en classes sociales et les autres formes de stratification. Cette analyse se doit, tout particulièrement,



d'examiner la manière dont s'articule la domination de classe à d'autres formes de domination -sexuelle, raciale, ethnique, etc.-. Il est clair que nous nous trouvons ici à un niveau d'une plus grande complexité encore autant de la réalité que de son examen.

Soit le cas analytique de la *conjoncture historique* dans laquelle se trouve à un moment précis une formation sociale du point de vue de l'état des rapports de domination et de subordination -économiques, normatifs, idéationnels et politiques-. Le concept de la *conjoncture historique* suppose, plus que tout autre, l'idée de conflit et de lutte entre les classes (et entre d'autres groupes stratifiés), et l'analyse de la *conjoncture* vise l'état du rapport des forces notamment -mais non pas exclusivement- entre classes dominantes et classes dominées dans ce conflit. Il est important de remarquer que ce rapport de forces et, donc, ce conflit doit être examiné dans toutes les dimensions d'une formation sociale. Nous verrons dans le chapitre 8 de cette partie ("Le pouvoir, le politique et l'État") que c'est pourtant dans la dimension politique que l'analyse de la *conjoncture* du conflit de classes et d'autres fractions stratifiées se révèle décisive, car c'est cette dimension qui concentre les effets d'articulation de l'ensemble des relations de pouvoir -à plus forte raison lorsque cette articulation s'institutionnalise, dans certaines formations sociales, dans l'État-.

Soit, enfin, le cas analytique éventuel du *système de formations sociales*. Rappelons que, par ce concept nous désignons une articulation ou interdépendance de formations sociales. Rappelons encore que cette articulation ou interdépendance peut être égalitaire ou inégalitaire - cette deuxième possibilité correspondant à des systèmes dans lesquels une ou certaines formations sociales se trouvent en position dominante vis-à-vis d'autres. Puisque cette dominance se définit comme "état d'imposer par une quelconque contrainte les formes et les contenus du processus de production et de reproduction de la vie matérielle", bref comme exercice d'un pouvoir durable, ayant des effets sur les formations sociales dominées, la question se pose de savoir dans quelle mesure, dans ce genre de systèmes, nous avons affaire à une domination de classe ou analogue à la domination de classe.

En fait, cette question peut être interprétée de deux manières différentes. On peut, d'une part, supposer que le problème est de savoir si dans un tel système la formation sociale dominante peut être considérée, analogiquement, comme classe dominante, et les formations sociales subordonnées comme des classes dominées. Ce qui autoriserait, par exemple, à parler de "formations sociales bourgeoises" et de "formations sociales prolétaires" dans un système de formations sociales de type capitaliste. On peut, d'autre part, supposer que le problème est plutôt de savoir si l'appartenance à un tel système produit des effets spécifiques de fractionnement au niveau de l'organisation des classes dans chaque formation sociale du système.



En ce qui concerne le premier problème, rien ne nous empêcherait de concevoir une situation -certes, limite- dans laquelle tous les moyens de production d'une formation sociale seraient contrôlés, maîtrisés ou possédés par la classe dominante d'une autre formation sociale. Dans ce cas -limite- on pourrait dire que toutes les classes de la formation sociale dominée sont des classes dominées. On ne pourrait cependant pas dire que, par là même, toutes les classes de la formation sociale dominante sont des classes dominantes. Par conséquent, si la situation de la formation sociale dominée peut être assimilée à celle d'une classe dominée, la situation de la formation sociale dominante ne peut d'aucune manière être assimilée à celle de la classe dominante. Une expression du genre "formations sociales bourgeoises" est, donc, abusive. Mais ce cas limite est aussi un cas simple, réducteur de la complexité des rapports qui s'instaurent à l'intérieur d'un système de formations sociales -rapports que nous avons examinés dans la section 4.5. du chapitre précédent consacré au problème de la "dépendance".

Par contre, il est certain que l'appartenance d'une formation sociale à un système -soit en position de domination, soit en position de dépendance- provoque des effets sur la forme de son organisation classiste. On sait bien, par exemple, que l'intégration au marché mondial capitaliste, c'est-à-dire le processus d'articulation économique dans le système capitaliste, tend à engendrer dans toutes les formations sociales dominées une bourgeoisie "compradore". Il va sans dire que l'importance de ces effets sera d'autant plus considérable que plus forte est l'articulation interformations. Il s'agit donc d'un cas analytique d'importance décisive en ce qui concerne tout particulièrement les formations sociales qui font partie du système capitaliste.

## 5.4. Le système des classes : fractions, catégories, couches.

[Retour à la table des matières](#)

Le repérage que nous venons de réaliser des unités de l'analyse des classes sociales nous fournit une première et indispensable clé pour la localisation de la problématique de l'organisation sociale classiste : il s'agit en quelque sorte des *niveaux* possibles de l'étude de cette organisation. Au fur et à mesure que notre étude se rapproche des formes concrètes, singulières et conjoncturelles de celle-ci, d'autres phénomènes doivent cependant être examinés afin de saisir ces formes dans toute la richesse de leurs modalités d'existence : ce sont, en particulier, les phénomènes de différenciation *au sein même des classes sociales*. Trois concepts vont permettre cet examen, à savoir ceux de la fraction, de la catégorie et de la couche.

Lorsque, à la suite d'effets spécifiques d'ordre économique, normatif, politique ou idéationnel l'ensemble des pratiques d'une classe se présente, à son tour, distribué d'une façon non homogène parmi les membres de la classe en question nous parlerons de *fractions* de classe. Dans le cas des fractions de classe nous avons donc affaire à une double détermination : à une détermination de classe -rapport général aux forces productives et, plus particulièrement, aux moyens de production s'ajoute une détermination de fraction -rapport particulier aux dimensions économique, normative, politique ou idéationnelle-. La distinction entre fractions industrielle, financière, et commerciale de la classe bourgeoise découle, par exemple, de la place particulière dans laquelle peuvent se trouver les membres de cette classe au sein même de l'organisation économique et tenant compte des dimensions fondamentales de celle-ci dans le mode de production capitaliste de la socialité (production de biens, gestion du capital, échange de biens). Cette différenciation, nous l'avons vu, est déjà repérable au niveau du mode de production de la socialité. Lorsque nous passons au niveau analytique du système de formations sociales capitalistes d'autres fractions, nous l'avons vu aussi, peuvent être repérées : c'était, par exemple, le cas de la fraction "compradore" de la bourgeoisie (rapport économique avec le marché extérieur dans une formation sociale subordonnée dont l'économie repose sur l'exportation d'un certain type de biens).

Les déterminations spécifiques de fraction de type politique ou idéationnel (plus exactement idéologique) sont repérables au niveau de la formation sociale. Des distinctions du genre "fraction bourgeoise républicaine/ fraction bourgeoise monarchique" dans la formation sociale française à l'époque de l'Assemblée nationale constituante, ou du genre "fraction bourgeoise indépendantiste/ fraction bourgeoise fédéraliste" dans le Québec contemporain doivent, de toute évidence, être saisies comme le résultat ou l'effet de l'articulation -voire de la conjoncture- particulière qui caractérise ces formations à certains moments historiques. La détermination normative, politique, ou idéationnelle qui s'ajoute, dans le cas des fractions, à la détermination économique qui permet de caractériser la classe sociale (rapport aux forces productives), ne doit pas être considérée comme indifférente à celle-ci. Bien au contraire, une analyse de la position économique de la fraction dans la conjoncture est un élément décisif dans la compréhension de la détermination normative, politique ou idéationnelle que la fraction subit. Ainsi, par exemple, qu'une fraction de la bourgeoisie soit républicaine (ou monarchiste), ou indépendantiste (ou fédéraliste) n'est pas sans rapport avec les intérêts économiques de ses membres dans la conjoncture politique et/ou idéologique de la formation sociale en question, bien au contraire.

Les *catégories* ne sont, non plus, repérables qu'au niveau de la formation sociale. Dans le cas des catégories nous avons affaire à une détermination spécifique qui ne s'ajoute pas nécessairement à une détermination particulière de classe : les membres d'une catégorie peuvent appartenir, en principe -mais en principe seulement-, à n'importe quelle classe et même à plusieurs classes. La bureaucratie, ou

les intellectuels, ou les militaires constituent, par exemple, des catégories, et ses membres peuvent être recrutés dans des classes sociales différentes et même dans plusieurs classes. Il n'est pas, bien entendu, non plus indifférent pour l'analyse l'appartenance de classe des membres d'une catégorie, bien au contraire la composition de classe d'une catégorie est un élément important dans l'examen de celle-ci.

Le concept de la *couche* sert à distinguer dans les classes, les fractions de classe, et les catégories des positions hiérarchisées selon des critères pertinents. Par exemple, il est possible de distinguer dans la classe ouvrière d'une formation sociale particulière la couche de l'"aristocratie ouvrière" suivant le critère du salaire, ou dans la catégorie "bureaucratie" les "hauteurs" de la bureaucratie suivant le critère du pouvoir (administratif) de décision.

## 5.5. Situation, origine, intérêts, conscience et position de classe

[Retour à la table des matières](#)

Comme nous l'avons signalé tout au début du chapitre précédent, dans la réalité sociale nous ne trouvons que des pratiques et leurs résultats, c'est-à-dire des processus dans lesquels des agents sont engagés dans des activités complexes ayant des résultats ou des effets divers. C'est pour cela que nous avons commencé l'analyse de ces processus par celle de la notion même de la pratique sociale (chapitre 3), et que nous avons développé et enrichi cette analyse en considérant les niveaux d'agents de pratiques relativement unifiés : l'individu, les groupes, les formations sociales et les systèmes de formations sociales. Nous nous attachons dans ce chapitre aux groupes en tant qu'agents de pratiques et, tout particulièrement, à ces groupes que sont les classes sociales. Mais, bien entendu, les classes sociales sont constituées d'individus, et l'analyse microsociologique des pratiques des individus au sein des formations sociales classistes doit alors tenir compte du rapport des individus aux classes. Ce rapport est complexe et nous nous devons, donc, de mettre en place un appareil conceptuel permettant de saisir cette complexité. D'un autre côté, l'analyse réalisée ainsi au niveau microsociologique des pratiques des individus ne peut pas ne pas avoir des conséquences sur l'analyse macrosociologique des pratiques des classes -et, par là, et tout particulièrement, de la conjoncture historique dans laquelle se trouve une formation sociale ou un système social-. Cet appareil comprend les concepts de la situation, de l'origine, des intérêts, de la conscience, et de la position de classe. Nous verrons que c'est notamment ce dernier concept qui permet de lier l'analyse des pratiques de classe des individus à celle de la conjoncture. Afin d'illustrer l'application de ces

concepts nous reprendrons l'exemple utilisé dans la section 4.1. du chapitre 4 de cette partie.

Rappelons, que cet exemple était celui de M. Marchand, propriétaire d'une petite ferme dans un village du Québec, catholique, membre de l'association sportive du village et de la section locale du parti politique X censé défendre les intérêts des petits propriétaires, etc. La pratique sociale de M. Marchand peut être définie, avons-nous vu, comme l'unité articulée d'un ensemble de pratiques à dominance. Dans la mesure où cette pratique se réalise dans une formation sociale capitaliste, c'est-à-dire dominée par le mode capitaliste de production de la socialité-, elle est, avant tout, une pratique de classe —, mais aussi, bien entendu, la pratique d'un *homme*, d'un *catholique*, etc., et ceci, dépendant du fait que l'appartenance sexuelle, l'appartenance religieuse, etc. constituent, dans la formation sociale en question, des critères ayant des effets sur la distribution des pratiques-.

Nous définirons la *situation de classe* comme la situation qu'occupe l'agent de la pratique dans le système de classes en question, cette situation étant déterminée, nous le savons, par le rapport de l'agent aux forces productives et, plus exactement ici, aux moyens de production. Ainsi, par sa situation de classe, M. Marchand appartient à la petite bourgeoisie, c'est-à-dire à la classe des petits producteurs propriétaires de leurs moyens de production.

Nous appellerons *origine de classe* non pas la situation actuelle et objective de l'agent dans le système de classes, mais la situation de classe dans laquelle l'agent s'est formé -ou a été élevé ou "socialisé"-. (Nous reviendrons sur la notion de la "socialisation" dans le prochain chapitre). En règle générale, l'origine de classe coïncide avec la situation de classe des parents. Ainsi, si les parents de M. Marchand appartenaient, à leur tour, à la petite bourgeoisie, situation de classe et origine de classe coïncideraient chez M. Marchand.

Nous considérerons comme *intérêts de classe* les intérêts qui découlent de la situation de classe. Pour déterminer quels sont les intérêts de classe de l'agent il faut, donc, étudier la situation de classe de l'agent dans la formation sociale en question et, tout particulièrement, dans la conjoncture dans laquelle se trouve celle-ci du point de vue du conflit ou de la lutte des classes. Nous étudierons la notion de "conflit ou lutte des classes" dans la section 5.8. de ce chapitre et nous examinerons celle de "conjoncture" dans le chapitre VIII. Nous pouvons cependant illustrer cette idée d'intérêts de classe à l'aide de notre exemple.

Si nous nous demandons quels sont les intérêts de classe de M. Marchand, nous dirons d'abord que ce sont les intérêts qui découlent de sa situation de petit producteur propriétaire de ses moyens de production, c'est-à-dire de sa situation de classe petite bourgeoise. Mais quels sont les intérêts de classe de la petite bourgeoisie? De par sa place dans le système de classes, elle fait face à deux tendances sociales classistes contradictoires : d'une part, à une tendance à la concen-

tration et à la monopolisation de la propriété privée des moyens de production (tendance objective de la bourgeoisie), d'autre part, à une tendance vers la socialisation des moyens de production (tendance objective des classes salariées). Dans un cas comme dans l'autre, l'existence même de cette classe petite bourgeoise est compromise : d'une part au profit de la grande bourgeoisie, d'autre part au profit des classes salariées. En d'autres termes, le petit producteur propriétaire de ses moyens de production peut disparaître soit parce que les moyens de production deviennent la propriété des grands propriétaires, soit parce qu'ils sont "collectivisés" et disparaît la propriété sous sa forme de propriété privée. De par sa situation de classe, la petite bourgeoisie a donc intérêt à s'opposer à ces deux tendances objectives ou, plus exactement, à essayer de freiner leur développement respectif. Il s'agit de l'intérêt *général et objectif* de la petite bourgeoisie. Or, cet intérêt peut prendre des formes diverses selon la conjoncture, c'est-à-dire selon l'état du conflit des classes. Si, par exemple, à un moment donné la tendance vers la centralisation et la monopolisation l'emporte, la petite bourgeoisie peut avoir intérêt à appuyer momentanément la tendance contraire. Si, à un autre moment, c'est la tendance contraire qui l'emporte, elle peut avoir intérêt à appuyer la classe des grands propriétaires.

Peut-on dire que l'agent de la pratique est toujours conscient de ses intérêts de classe? Il est clair que ce n'est pas toujours le cas, et c'est pourquoi nous devons introduire une nouvelle notion, celle de la conscience de classe. La *conscience de classe* peut être définie justement comme la conscience des intérêts de classe. Ainsi, par exemple, le fait que M. Marchand soit membre du parti politique X porte-parole des petits propriétaires révèle qu'il a au moins une certaine conscience de classe car il adhère à l'organisation politique qui est justement censée représenter les intérêts de sa classe. Nous pouvons voir alors clairement que l'étude des phénomènes de la conscience de classe constitue l'élément d'articulation crucial des niveaux micro et macrosociologiques de l'analyse de la conjoncture, car les individus agissent dans la conjoncture suivant leur conscience (ou inconscience) de classe.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.10. La théorie lukacsienne de la conscience de classe.

L'examen des phénomènes de décalage ou de non-coïncidence constatés revêt donc une importance extrême. Ces phénomènes, nous le savons, peuvent être de deux types : décalage entre origine de classe et situation de classe, et décalage entre situation de classe et conscience de classe. Le premier décalage est d'ordre économique, le deuxième décalage est d'ordre idéationnel ou, plus exactement, idéologique. Nous examinerons ces deux phénomènes plus attentivement encore dans de prochaines sections. Mais avant de conclure celle-ci nous préciserons un point méthodologique important.

Si nous définissons la conscience de classe comme la conscience des intérêts de classe, en quoi peut consister un décalage entre conscience de classe et situation de classe? Ce décalage existe lorsque l'agent élève à sa conscience des intérêts autres que ceux correspondant à sa situation de classe. Ces intérêts sont donc ceux d'une *autre classe*. L'agent d'une pratique sociale pourrait-il donc appartenir à une certaine classe du point de vue de sa situation (de classe) et à une autre classe du point de vue de sa conscience (de classe)? La théorie interdit non seulement l'idée d'une double appartenance de classe, elle interdit aussi de penser l'appartenance de classe comme pouvant être exclusivement idéologique. Dans le cas d'un décalage entre situation de classe et conscience de classe, *l'appartenance de classe est toujours fixée par la situation de classe*, c'est-à-dire par le rapport de l'agent aux moyens de production. Seulement, et comme nous venons de le voir, la question de la conscience des agents de leur appartenance de classe est cruciale dans l'analyse de leur agir social.

## 5.6. Prestige, statut, groupes statutaires

[Retour à la table des matières](#)

Les phénomènes de *méconnaissance* subjective ou idéologique dans des formations sociales à dominance du mode de production capitaliste de la socialité présentent un intérêt particulier, et ceci, non seulement à cause de l'importance de cette forme historique d'organisation sociale, mais aussi du fait que celle-ci a engendré une modalité spécifique et exceptionnelle de méconnaissance subjective ou idéologique du système de classes. En effet, dans ces formations sociales un des critères décisifs de différenciation sociale est le *prestige* attaché à des positions sociales définies essentiellement par le type d'occupation. Les différences de prestige des occupations s'échelonnent dans une hiérarchie allant des occupations les moins prestigieuses jusqu'aux occupations les plus prestigieuses. Puisqu'il s'agit d'une hiérarchie subjective, elle ne peut être construite qu'à partir des indications fournies par les agents, mais comme nous allons le voir, elle s'exprime matériellement suivant un certain nombre d'indices.

Nous utiliserons le terme de "*statut*" pour désigner des positions occupationnelles qui ont le même prestige -ou un prestige semblable-, et nous dirons que les individus qui occupent des positions qui ont le même prestige -ou un prestige semblable- constituent des *groupes statutaires*.

Un groupe statutaire peut être repéré non seulement par le prestige reconnu socialement aux positions que le groupe occupe, mais aussi par un comportement social spécifique du groupe, le "style de vie statutaire" et, plus généralement, par toute une série de symboles qui font partie à titre décisif du style de vie statutaire :

manière de se loger, de s'habiller, de consommer, de se comporter socialement, d'occuper le temps libre, etc. La différenciation fondée sur les styles de vie statutaire comporte des phénomènes de ségrégation très importants : les groupes statutaires les plus élevés dans la hiérarchie tendent à se regrouper dans certains quartiers, s'approvisionner dans certains magasins, fréquenter certaines écoles, se rencontrer dans certains clubs, etc., et ces quartiers, ces magasins, ces écoles et ces clubs sont généralement inaccessibles aux autres groupes statutaires. Nous verrons dans le chapitre suivant portant sur la reproduction des conditions de la vie sociale le rôle décisif que jouent ces mécanismes de ségrégation dans la reproduction des agents des classes sociales.

Quel est le rapport dans lequel se trouvent le système de classes et le système statutaire? Le critère subjectif du prestige n'opère pas la même différenciation sociale que le critère objectif du rapport aux moyens de production. En effet, dans certaines formations sociales un médecin qui, du point de vue de ce dernier critère, pourrait être considéré comme un petit producteur propriétaire de ses moyens de production et, donc, comme appartenant à la petite bourgeoisie, peut jouir d'un prestige semblable à celui d'un grand industriel et, donc, de cet autre point de vue, partager le prestige de la grande bourgeoisie. Dans d'autres formations sociales, il se peut, bien entendu, que ce ne soit certainement pas le cas. Ainsi, et en règle générale, le système des classes et le système statutaire ne coïncident pas. Pourtant, les deux systèmes ne sont pas tout à fait étrangers l'un à l'autre : les couches ou les classes qui occupent une position élevée dans le système de classes ne constitueront jamais des groupes statutaires inférieurs. En fait, bien que suivant des mécanismes complexes, le système statutaire est conditionné par le système de classes : il suffit de s'apercevoir que le style de vie et les symboles d'un groupe statutaire élevé impliquent généralement des investissements économiques considérables que seules les couches ou les classes les mieux pourvues sont en mesure de réaliser.

**LIRE** : CHAPITRE 5. *La problématique de l'inégalité*. 5.11. Ordres, castes, classes, statuts.

Quels sont les effets du système statutaire sur le système de classes? Ils sont, d'abord et avant tout, d'ordre idéationnel -ou, mieux, idéologique-. Le premier et le plus important, est la substitution qui s'opère dans la conscience des agents, du système statutaire au système de classes, et de l'appartenance à un groupe statutaire à l'appartenance de classe. Cette substitution constitue une négation idéologique du système de classes : la conscience des intérêts de classe se voit en effet, remplacée par une reconnaissance sociale fondée sur le prestige du statut et sur les symboles qui s'y attachent. Le comportement des individus appartenant aux groupes statutaires inférieurs devient alors motivé par la "réussite" -celle-ci étant définie par l'accession à un groupe statutaire plus élevé et "confirmée" par l'acquisition des symboles correspondants-. Étant donné que le système statutaire est fondé sur la place occupationnelle, et que l'occupation acquise se présente comme le

résultat de l'effort et des capacités de l'individu, l'idéologie du "mérite" personnel rend alors l'individu responsable de sa position sociale. D'un autre côté donc, et corrélativement, le système statutaire renforce -tout en le niant- le système des classes, et ceci, de deux façons : d'abord, en renforçant l'idée d'une différenciation sociale hiérarchisée nécessaire et naturelle (fondée sur le "mérite"), ensuite en renforçant le système hiérarchique lui-même à travers les mécanismes de ségrégation restrictive : habitationnelle, éducationnelle, dans la participation à des activités sociales, aux mariages interstatuts, etc.

L'existence d'un système statutaire parallèle au système de classes et qui ne coïncide pas exactement avec celui-ci est un phénomène propre aux formations sociales à dominance du mode capitaliste de production de la socialité. À la différence de tous les modes de production de la socialité précapitalistes, celui-ci ne reconnaît ni au niveau juridico-politique, ni dans la dimension idéologique l'existence de classes sociales. Dès lors, les inégalités sociales existantes se présentent sous la forme d'inégalités naturelles et, donc, nécessaires puisque fondées sur le mérite des individus, autrement dit sous la forme de système statutaire.

## 5.7. La question de la "mobilité sociale"

[Retour à la table des matières](#)

La littérature sociologique académique réserve une place cruciale à la question de la "mobilité sociale" dans les études sur la stratification. Et pour cause, car cette question tourne autour de la possibilité, pour les individus, de changer leur appartenance à des groupes statutaires. En effet, l'étude des phénomènes de mobilité sociale porte, dans cette littérature, exclusivement sur les phénomènes de déplacement occupationnel ou professionnel que l'on peut constater dans une société donnée. La question de la mobilité sociale renforce ainsi, de par la manière dont elle est formulée dans la sociologie académique, l'idéologie justificatrice du "mérite" personnel et, par là même, de la naturalité et de la nécessité des inégalités sociales.

La mobilité sociale est étudiée suivant deux critères : le premier est celui des déplacements occupationnels d'un individu au cours de son existence, le deuxième est celui qui compare l'occupation d'un individu à l'occupation de son père, autrement dit les déplacements occupationnels des générations d'une même famille. En fait, cette dernière étude soulève deux questions distinctes. Lorsqu'on compare les fils et les pères, il est clair que la répartition des professions dans une société donnée, mesurée sur une période relativement longue, ne donnera pas les mêmes résultats puisque l'ensemble des professions se sera transformé. Ainsi, par exemple, l'on constate partout, et ceci depuis longtemps déjà, une diminution systéma-



tique du pourcentage d'individus employés dans l'agriculture. La deuxième question est de savoir si, indépendamment de ces changements dans la structure globale des occupations, il existe une hérédité des professions. Car, bien entendu, on aboutira à des conclusions fort différentes suivant, par exemple, que l'on cherche à savoir quelle est la proportion de fils de paysans qui ne sont plus des paysans aujourd'hui, ou quelles sont les chances pour les fils de paysans comparativement aux fils d'autres groupes occupationnels d'arriver à une profession ou à un groupe de professions déterminées. C'est ce dernier cas qui est le plus intéressant, car il porte sur le "destin statutaire" des individus à la lumière de leur origine statutaire.

Si, par analogie avec les concepts d'"origine" et de "situation" de classe, nous introduisons les concepts d'"origine" et de "situation" statutaire -comme nous venons de le faire implicitement-, deux cas s'avèrent logiquement possibles : (a) que l'origine statutaire d'un individu soit plus basse dans l'échelle statutaire que sa situation actuelle : c'est le cas d'une *mobilité statutaire verticale ascendante*; (b) que l'origine statutaire d'un individu soit plus haute dans l'échelle statutaire que sa situation actuelle : c'est le cas d'une *mobilité statutaire verticale descendante*.

Mais, comme nous l'avons vu, il se peut que l'individu se trouve à deux moments différents de sa vie dans des groupes statutaires différents. Nous parlerons alors de *mobilité statutaire horizontale* et cette mobilité peut être, elle aussi, ascendante ou descendante.

La problématique sociologique académique de la mobilité peut et doit être appliquée à l'étude des phénomènes de décalage ou de non-coïncidence entre origine de classe et situation de classe. Elle permet en effet d'examiner la question aussi cruciale dans les études des classes sociales de la mobilité individuelle et générationnelle dans un système classiste particulier. Davantage, en comparant la mobilité statutaire et la mobilité de classe, nous pouvons disposer d'informations extrêmement utiles dans l'analyse des effets *idéologiques* du système statutaire. Il est clair, en effet, qu'une mobilité statutaire verticale ou horizontale ascendante qui ne correspond nullement à une mobilité verticale ou horizontale ascendante de classe renforcera considérablement l'idéologie du "mérite" personnel, de la naturalité et nécessité des inégalités, enfin et surtout de l'"ouverture" de la structure sociale aux efforts et qualités des individus.

## 5.8. Conflit et lutte de classes

[Retour à la table des matières](#)

L'existence *objective* d'une différenciation sociale stratifiée -comportant des relations asymétriques durables entre les agents du point de vue du contrôle des biens produits et de leur pouvoir mutuel-, bref, d'inégalités sociales structurellement déterminées, fait du conflit et de la lutte entre groupes dominants et groupes

dominés une donnée fondamentale de la vie sociale dans les formations sociales ainsi organisées. Dans la mesure où la forme de stratification en classes sociales constitue une forme dominante dans l'émergence et la reproduction d'inégalités sociales dans les cas des modes de production classistes de la socialité, le conflit et la lutte de classes doivent être considérés comme une donnée fondamentale de la vie sociale des formations sociales dominées par ces modes de production de la socialité.

Or, le constat objectif de ces inégalités n'implique pas nécessairement la reconnaissance *subjective*, de la part des agents, de l'existence de ces inégalités, encore moins et tout particulièrement leur contestation ou rejet : dans toute formation sociale stratifiée s'élaborent des justifications et des légitimations des inégalités qui cherchent à provoquer, chez les agents, leur acceptation. C'est pourquoi la problématique de la conscience de classe -de la forme, l'extension et la profondeur de celle-ci- est cruciale dans l'étude des conflits et des luttes de classe.

Ces conflits et ces luttes doivent encore être examinés suivant deux axes analytiques, l'un correspondant aux effets, sur l'organisation du système des classes, de l'articulation particulière des modes de production de la socialité, l'autre correspondant aux effets sur les conflits et les luttes de classe de l'articulation particulière des dimensions de la formation sociale en question.

Comme nous l'avons déjà vu, l'existence de plusieurs modes de production de la socialité articulés d'une manière spécifique provoque des phénomènes complexes de différenciation classiste qui se traduisent d'une part, par l'accroissement du nombre de classes, d'autre part, par l'engendrement et la multiplication de fractions de classe, de catégories, et de couches. Il en résulte un accroissement et une diversification d'intérêts divers : de classe, de fractions de classe, de catégories, et de couches. S'agit-il, dans tous les cas, d'intérêts de même nature aboutissant donc à des conflits et des luttes de même nature?

D'un point de vue *objectif*, les conflits engendrés par des différences d'intérêts à l'intérieur de la même classe -*conflits de fractions de classe*- n'ont pas, en principe, la même nature que ceux engendrés par des différences d'intérêts de classe -*conflits de classe*-, parallèlement, les conflits qui résultent des intérêts différents des couches d'une classe n'ont pas non plus la même nature que les conflits de classe. De ce point de vue, les conflits qui se produisent à l'intérieur d'une même classe ne peuvent être que des conflits *non antagonistes* puisque les différentes fractions ou couches d'une même classe ont les mêmes intérêts *de classe*. Par contre, les conflits de classe sont des conflits *antagonistes*.

Pourtant, d'un point de vue *subjectif*, c'est-à-dire en tenant compte de la forme, l'extension, et la profondeur de la conscience de classe des agents, un conflit objectivement antagoniste peut être vécu sous une forme non antagoniste, et vice versa. Les justifications et les légitimations du système d'inégalités de classe qui

s'élaborent au sein des formations sociales classistes cherchent à provoquer sinon l'acceptation du système au moins la conversion des conflits objectivement antagonistes en conflits non antagonistes.

Nous pouvons encore nous demander si tous les conflits qui, objectivement, opposent les classes ont la même nature. Dans l'analyse de la conjoncture dans laquelle se trouve une formation sociale à un moment donné, nous devons distinguer le conflit principal et les conflits secondaires de classe. Le *conflit principal* est celui qui oppose les classes du mode dominant de production de la socialité, les autres conflits pouvant dès lors être considérés comme des *conflits secondaires*. Ainsi, par exemple, dans une formation sociale à dominance du mode de production capitaliste de la socialité nous considérerons comme principal le conflit qui oppose la bourgeoisie à la classe ouvrière et en général, aux classes salariées, et les autres conflits de classe comme des conflits secondaires. Il se peut pourtant que, dans la conjoncture, le conflit objectivement principal ne soit pas vécu par les agents comme tels et que des conflits objectivement secondaires prennent dans la conscience des agents et, par la suite, dans leur comportement le caractère d'un conflit principal.

Si tel est le cas, à quoi peut donc servir la distinction entre conflit *objectivement* principal (et secondaire) et conflit *subjectivement* principal (et secondaire) - tout comme la distinction entre conflits objectivement et subjectivement antagonistes ou non antagonistes-? La raison de cette distinction est de la plus grande importance : le caractère objectif d'un conflit réfère à la *tendance structurellement déterminante* de celui-ci. En d'autres termes, ou d'un autre point de vue, si la conscience des agents -y compris leur "fausse conscience"- détermine leur comportement, cette conscience -ou cette "fausse conscience"- n'est pas un phénomène purement subjectif : il renvoie à des conditions structurelles, objectives, qui agissent sur elle sous la forme de tendances. Ainsi, lorsqu'une analyse de la conjoncture montre qu'un conflit secondaire (ou non antagoniste) est vécu par les agents comme conflit principal (ou antagoniste), l'on se doit de chercher les raisons pour lesquelles la tendance est, dans la conjoncture, contrecarrée.

Tous ces conflits -antagonistes et non antagonistes, principaux et secondaires, objectifs ou subjectifs-doivent encore être examinés suivant la dimension dans laquelle ils ont lieu. En effet, les conflits de classe -ou de fractions, ou de couches, ou de catégories- peuvent être des conflits à dominance économique, normative, idéationnelle (ou idéologique), ou politique. La nature du conflit -caractérisée par sa dimension- n'est pas, il va sans dire, sans conséquence sur les effets que le conflit peut avoir sur le rapport entre les classes et, plus exactement, sur la dynamique de la reproduction ou de la transformation des rapports sociaux. Nous reviendrons sur cette question dans les deux prochains chapitres consacrés, justement, à l'examen de ces dynamiques.

Signalons enfin que lorsque nous étudions les conflits de classe dans la conjoncture dans laquelle se trouve une formation sociale nous observons, en règle générale, que des déplacements importants se produisent concernant aussi bien la nature des conflits que leur intensité. Parfois, le conflit principal assume une forme économique et la scène politique est occupée par un conflit secondaire. Parfois, certaines fractions d'une même classe s'affrontent sur la scène politique tandis que dans la dimension idéologique le conflit ou la lutte se déroule entre d'autres fractions -ou d'autres classes-. L'extrême complexité des conflits de classe ne peut donc être déchiffrée qu'en tenant compte de l'ensemble des phénomènes possibles auxquels nous venons de nous référer.

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

## Chapitre 6

---

### Les effets systémiques de la sédimentation des pratiques :

#### I - Les effets de reproduction

[Retour à la table des matières](#)

Au chapitre 2 précédent, lors de la mise en place du concept analytique central du mode de production de la socialité, nous avons déjà remarqué que, loin de constituer un concept statique, il se doit d'être construit en tenant essentiellement compte du dynamisme des structures sociales qu'il est censé permettre d'appréhender. C'est pourquoi, et ne serait-ce qu'à titre indicatif, nous y avons fait référence à ce dynamisme par le biais de deux problématiques : celle de la *reproduction* des conditions de la production de la vie sociale, et celle de la *transformation* de celles-ci (sections 2.4. et 2.5. de cette partie). Par rapport à la problématique de la reproduction, la tâche immédiate consistait, d'une part, à repérer les éléments concrets permettant d'aborder l'examen rigoureux du phénomène de persistance dans le temps d'un mode de production de la socialité, d'autre part à identifier et situer les mécanismes assurant cette persistance. Par rapport à la problématique de la transformation des conditions de production de la vie sociale, cette tâche immédiate consistait à formuler le principe fondamental d'intelligibilité des processus dynamiques qui affectent les structures sociales. La question pouvait alors être posée du rapport entre la reproduction et la transformation, entre la persistance et le changement, entre le dynamisme de la répétition et celui de la mutation. Après avoir examiné un ensemble de concepts fondamentaux, en particulier celui de la pratique sociale, nous nous trouvons en mesure de construire une réponse à cette

question. Pour mieux saisir le sens de cette réponse, nous ferons d'abord appel à deux exemples, l'un tiré de l'ontologie, l'autre de la physique.

L'un des postulats ontologiques de la science moderne, le "principe du pluralisme", affirme que la réalité n'est pas un bloc homogène, mais un tout ayant une structure à plusieurs niveaux dont chacun est caractérisé par un ensemble de propriétés et de lois : les niveaux physique, chimique, biologique et socioculturel (voir section 3 de la deuxième partie de cet ouvrage). La notion de "niveau" suggère l'existence d'une organisation hiérarchique, les niveaux successivement supérieurs s'enracinant dans les niveaux successivement inférieurs -dans la progression citée-. Cet enracinement doit même être considéré sous la forme d'une double dépendance : dépendance historique ou génétique dans la mesure où les niveaux supérieurs ont été engendrés à partir des niveaux inférieurs dans une suite de processus évolutifs, et dépendance actuelle, permanente, dans la mesure où l'existence des niveaux supérieurs suppose toujours, comme condition nécessaire, celle des niveaux inférieurs.

Cette double dépendance implique une vision dynamique de la réalité, car celle-ci se présente, d'une part, comme siège de processus de changement ininterrompus qui, d'autre part, n'ont pas toujours les mêmes conséquences puisque, tant d'un point de vue génétique que d'un point de vue non génétique, ils aboutissent parfois à reproduire les propriétés qui caractérisent un niveau, parfois à engendrer des propriétés nouvelles qui caractériseront un niveau supérieur. Bien qu'il faille plutôt dire que ces changements aboutissent, sous certaines conditions et au-delà d'un certain seuil, à engendrer un autre niveau caractérisé par d'autres propriétés. Le principe ontologique du pluralisme permet ainsi de penser la reproduction, la persistance, la répétition, comme *processus dynamiques de changements ininterrompus* qui, cependant, ont comme effet de maintenir les *propriétés* qui caractérisent un niveau de réalité, et de penser la transformation comme phénomène d'émergence de propriétés nouvelles qui se produit *au-delà d'un certain seuil de changement*. En d'autres termes, la notion de reproduction non seulement ne s'oppose pas à celle de changement, mais au contraire, c'est au sein des phénomènes de changement caractérisant la reproduction que se préparent les conditions de la transformation. Rien n'empêche pourtant de distinguer autant analytiquement qu'empiriquement l'étude des mécanismes aboutissant au maintien des propriétés qui caractérisent un niveau, et l'étude des mécanismes dont l'effet est l'émergence de propriétés nouvelles, caractérisant un autre niveau de réalité.

Pour l'étude de ces mécanismes de transformation, un concept tiré maintenant de la physique permet de fixer le point d'attaque : c'est le concept du "seuil de percolation". L'approche physique fondée sur le concept de percolation s'attache en effet à décrire le moment critique où un mélange passe d'une propriété à une autre -par exemple, le moment où un matériau conducteur cesse de l'être, où un filtre se bouche-, et à examiner le mécanisme qui conduit, dans chaque cas, à l'émergence de propriétés nouvelles -ou à la perte de certaines propriétés-. Analo-

giquement, ou plutôt par généralisation, la problématique de la transformation se définit comme étude du moment critique de changement de propriétés d'un système et des mécanismes y conduisant. Seulement, dans le cas des systèmes sociaux, ces mécanismes sont reliés non pas à des phénomènes physiques, chimiques ou biologiques, mais aux pratiques sociales.

S'il est un postulat que la sociologie reconnaît d'une manière explicite ou implicite, il est le suivant : bien que dans la société humaine rien ne se produise sans dessein conscient, sans fin voulue, autrement dit bien que les individus produisent leur vie sociale par leurs pratiques volontaires et conscientes, les effets de ces pratiques ne coïncident pas toujours avec les desseins et les fins consciemment voulus et sont même parfois directement contraires à ceux-ci. Nous avons examiné ce postulat et les conséquences qu'il faut en tirer pour l'explication des pratiques dans le chapitre 3 précédent. Un point essentiel à retenir de cet examen est le suivant : si la finalité d'une pratique ne coïncide pas avec son effet alors il faut rejeter tout réductionnisme du sens d'une pratique à son sens subjectif -même s'il faut expliquer pourquoi elle se réalise avec cette finalité subjective-, voire même, la réduction du sens de la pratique à son seul sens objectif dominant -son effet objectif dominant-. Mais cet examen, s'il ouvrait le champ à l'analyse nécessaire de *l'ensemble* des pratiques différentielles, de l'articulation de celles-ci où se produisent justement leurs effets objectifs, ne nous donnait pas encore la connaissance des mécanismes de production de ces effets qui, nous venons de le voir, peuvent être de reproduction ou de transformation des structures sociales. C'est à ces mécanismes que nous consacrerons ce chapitre et le suivant.

Cependant, et préalablement, comment penser la force de *l'ensemble* des pratiques et de leur particulière articulation? La notion de la pratique telle que nous l'avons définie dans la section 3.1. de cette partie partage avec celle de l'activité l'idée fondamentale de production *observable* d'un résultat. (C'est pourquoi elle comporte toujours une dimension matérielle et est donc à distinguer d'une activité mentale pure). Ce résultat une fois produit par la pratique se détache d'elle, et c'est en ce sens justement qu'il est considéré un "résultat". Il entre dès lors dans un réseau autre que celui qui le liait à la pratique qui l'a produit : il entre dans le réseau des résultats d'autres pratiques. Ce réseau, pouvons-nous dire, se constitue donc dans et par la *sédimentation* des pratiques, tant dans l'espace social que dans le temps historique. Dans l'espace social : la sédimentation des pratiques s'organise aussi bien analytiquement qu'empiriquement aux différents niveaux des agents de pratiques relativement unifiées, c'est-à-dire au niveau des individus, des groupes, des formations sociales et, éventuellement, des systèmes des formations sociales. Dans le temps historique : un agent de pratiques, quel que soit son niveau est, de ce point de vue, ce qu'il fait *plus ce qu'ont fait de lui les résultats ou les effets de ses pratiques* -ces résultats ou effets n'étant toujours pas les résultats ou effets voulus-. Il s'ensuit un double conditionnement de ce que l'agent, quel que soit son niveau, fait -c'est-à-dire, un double conditionnement de ses possibilités pratiques- : celle du champ actuel de l'ensemble des résultats ou des effets des

pratiques, et celle du champ historique des résultats ou des effets des pratiques constituées temporellement. Ces deux champs définissent justement le réseau où se produisent les effets de reproduction ou de transformation sociale. Exprimé d'une autre manière : ce que l'agent d'une pratique (individu, groupe social, etc.) peut faire est conditionné et par les résultats des pratiques des autres agents qui lui sont contemporains, et par les résultats sédimentés temporellement de ses propres pratiques et des pratiques des autres agents. Pourtant, ce conditionnement est variable en ce sens précis que, parfois, il engendre des phénomènes de reproduction et, parfois, des phénomènes de transformation. Nous consacrerons ce chapitre à l'examen des mécanismes qui conditionnent la persistance, la reproduction des propriétés d'une structure sociale et le chapitre suivant à ceux qui conduisent à une transformation de ces propriétés, à l'émergence de nouvelles structures sociales caractérisées par de nouvelles propriétés. À cette fin, nous reprendrons maintenant pour le développer et l'enrichir l'examen de la reproduction esquissé dans la section 2.4. de cette partie.

**LIRE** : CHAPITRE 6. *La problématique de la reproduction*. 6.1. Le phénomène de sédimentation des pratiques : le "pratico-inerte" chez Sartre.

**LIRE** : CHAPITRE 6. *La problématique de la reproduction*. 6.2. La problématique de la reproduction, est-elle recevable?

## 6.1. La base matérielle de la reproduction des conditions de la production de la vie sociale : les rapports de distribution.

[Retour à la table des matières](#)

Sous l'angle de la reproduction, tout mode de production de la socialité, nous l'avons vu, doit être pensé comme production ininterrompue d'une forme de vie sociale, comme production d'une vie sociale ayant des caractéristiques persistantes à travers le temps, donc aussi comme mode de reproduction d'une forme particulière de socialité. La manière dont chaque forme de vie sociale est produite est l'objet d'une théorie particulière. Ainsi, la manière dont le mode de production capitaliste de la socialité produit la vie sociale est l'objet de la théorie de ce mode. De la théorie d'un mode de production particulier de la socialité fait aussi parti la théorie de sa forme particulière de reproduction puisque chaque mode est en même temps, mode de production de la socialité et mode de reproduction de ses conditions de production de la socialité. Cependant, il est possible d'esquisser une théorie générale de la reproduction, tout comme il a été possible d'examiner le concept général du mode de production de la socialité. Cette théorie se doit de



fixer les paramètres par rapport auxquels la question de la reproduction doit être abordée dans chaque cas particulier.

L'examen du concept général du mode de production de la socialité nous avait permis de dégager les éléments concrets sur lesquels porte tout processus de reproduction économique, à savoir

1. les moyens de production, c'est-à-dire l'objet de travail et les moyens de travail,
2. la force de travail, et
3. les rapports sociaux de production.

Cet examen avait encore montré que dans la reproduction des rapports sociaux de production interviennent, à titre essentiel, des conditions qui relèvent des dimensions normative (et juridique), politique et idéationnelle. Il s'ensuit que la problématique de la reproduction embrasse non seulement la question de la reproduction des conditions matérielles ou économiques de la vie sociale, mais aussi celle de la reproduction des conditions non matérielles de celle-ci : les conditions normatives (et juridiques), politiques, et idéationnelles.

Comment envisager, dans sa plus grande généralité, la question de la reproduction des conditions *matérielles*? Il est essentiel de rappeler, que dès que nous passons d'un examen (abstrait) de processus productifs matériels -uniques et isolés à l'examen (réel) de leurs interconnexions et de leur mouvement, nous découvrons des domaines matériels nouveaux. En effet, seule la perspective de la reproduction des conditions économiques de la production de la vie sociale nous a permis de découvrir les domaines de la consommation et de la distribution -qui se sont dès lors ajoutés au domaine de la production- ainsi que, moyennant certaines conditions matérielles particulières, le domaine de l'échange. Puisque l'interconnexion de ces processus implique une interconnexion des agents, aux rapports de production se sont donc ajoutés des rapports d'échange -lors de l'analyse de la reproduction, sous certaines conditions, des moyens de production-, des rapports de consommation -lors de l'analyse de la reproduction des moyens de production et de la force de travail-, des rapports de distribution enfin -lors de l'analyse de la reproduction des conditions matérielles des rapports de production (voir section 2.3. du chapitre 2 de cette partie). Nous pouvons dire maintenant que, toujours sous l'angle de la reproduction, ces rapports sont le lieu d'une *sédimentation* des pratiques économiques, et ceci, au double sens d'une sédimentation spatiale due à l'interconnexion simultanée des processus productifs, et d'une sédimentation temporelle ou historique constituée par accumulation des résultats de ces pratiques. C'est cette double sédimentation qui engendre des effets systémiques, toujours relativement indépendants des buts des agents, et qui conditionnent dès lors les pratiques actuelles de ceux-ci.

La découverte des rapports de distribution est d'une importance fondamentale pour cette problématique, car d'une part, ce sont justement les effets systémiques de ces rapports qui constituent la base économique, le substrat matériel de la reproduction des rapports sociaux de production de la vie sociale et que, d'autre part, ces rapports sociaux de production définissent les conditions sociales de la production de la vie sociale. Nous nous attacherons donc dans cette section à examiner le mécanisme par lequel la distribution engendre des effets systémiques d'ordre matériel de reproduction de ces rapports.

Rappelons que par "distribution" il faut comprendre la façon dont le produit social global, c'est-à-dire l'ensemble des biens produits dans une formation sociale dans une certaine période de temps (une année) se répartit entre les différents membres de la formation. (Dans le cas des formations sociales modernes constituées politiquement sous la forme d'État-nation, on appelle cet ensemble "produit national brut"). Or, comme nous l'avons vu par le biais de l'analyse de la consommation (section 2.5. du chapitre 2 de cette partie), l'ensemble des biens produits comprend, d'une part, les biens destinés à la reproduction de la force de travail (cas de la "consommation individuelle"), d'autre part les biens destinés à la reproduction des moyens de production (objets de travail et instruments de travail) (cas de la consommation "productive"). Si nous appelons les premiers "moyens de consommation" et les seconds "moyens de production", la distribution se présente comme un domaine comportant deux processus apparemment indépendants : le processus de la distribution des moyens de consommation et celui de la distribution des moyens de production. Or, nous savons déjà qu'il s'agit d'une apparence seulement, car c'est la structure *sociale* de la production, c'est-à-dire la forme des rapports sociaux de production de la vie sociale qui détermine directement et la forme de la distribution des moyens de production et celle de la distribution des moyens de consommation (voir toujours la section 2.5.). En d'autres termes, leur apparente indépendance s'évanouit lorsque nous saisissons ces processus dans leur subordination à celui, fondamental, de la distribution de *places* dans la structure sociale.

N'est-il pas dès lors contradictoire d'affirmer que les rapports sociaux de distribution sont, en même temps, l'effet et la base économique ou matérielle des rapports sociaux de production? Dans la perspective ouverte par la reproduction, cette contradiction n'existe pas : la *forme* des rapports sociaux de production détermine la distribution des moyens de consommation et de production et, simultanément, la sédimentation spatiale et temporelle des résultats de cette distribution a comme effet, sous certaines conditions et dans certaines limites, *le maintien de la forme* de ces rapports sociaux de production. Sous quelles conditions, et dans quelles limites?

Nous avons vu dans la section 2.2. du chapitre 2 de cette partie que le contrôle, la maîtrise, ou la propriété des forces productives et, notamment, des moyens de production constitue un critère essentiel dans l'analyse des formes de

production de la vie sociale, car lorsque le producteur n'a pas ce contrôle, cette maîtrise, ou cette propriété il devient dépendant de celui qui possède ce contrôle, cette maîtrise, ou cette propriété, et ceci, non pas en vertu d'un partage différentiel des tâches productives (division technique du travail) mais d'une *distribution différentielle de choses* : des éléments du procès de travail, bref des forces productives. Nous avons étudié au chapitre 5 précédent, notamment dans sa section 5.2. , la problématique de la différenciation sociale instaurée par cette distribution différentielle. Nous avons alors dégagé la distinction cruciale entre différenciation sociale stratifiée et différenciation sociale non stratifiée et, par la suite, la distinction entre modes classistes de production de la socialité et modes non classistes suivant la forme du rapport aux forces productives et, notamment, aux moyens de production. La problématique de la distribution se présente donc d'emblée reliée d'une manière directe à celle de la différenciation sociale et, plus exactement, à celle des classes sociales : l'existence de classes sociales suppose une distribution inégale d'abord, et surtout, des moyens de production. Dans la perspective de la reproduction, le maintien ou la persistance d'une structure classiste suppose donc des mécanismes de distribution ayant justement cet effet, autrement dit des mécanismes assurant une distribution *inéga*le d'abord, et surtout des moyens de production, mais aussi des moyens de consommation. En d'autres termes, l'inégalité dans la distribution vise essentiellement à reproduire les bases matérielles de la domination d'une classe sur une autre au moyen d'une allocation inégale du produit social global et, avant tout, des moyens de production produits. Au niveau des moyens de production ("consommation productive"), cette allocation inégale consistera dans la distribution des nouveaux moyens de production à *l'intérieur de la classe dominante*, c'est-à-dire de la classe qui a déjà le contrôle, la maîtrise, ou la propriété des moyens de production. En fait à ce niveau, la distribution a deux effets complémentaires : la reproduction de la forme du rapport aux moyens de production, et la reproduction de l'inégalité dans ce rapport, car l'allocation systématique des moyens de production au sein de la seule classe dominante est aussi, et en même temps, reproduction systématique du contrôle, la maîtrise, ou la propriété des moyens de production par une classe sociale au détriment des autres.

Si en ce qui concerne les moyens de production la distribution a ces deux effets complémentaires et simultanés, en ce qui concerne les moyens de consommation la distribution vise, d'abord, la reproduction (matérielle) de la force de travail. Dans le mode de production capitaliste de la socialité, cette distribution s'effectue par le moyen du salaire : les salariés échangent leurs revenus contre des moyens de consommation -le salaire n'étant, alors, que le prix de leur force de travail, c'est-à-dire le coût (historique) de sa reproduction. Dans ce cas aussi il s'agit d'une répartition inégale, mais à la différence des moyens de production qui sont alloués pratiquement et/ou tendanciellement d'une manière intégrale à la classe dominante et donc distribués à l'intérieur d'une seule classe, les moyens de consommation sont alloués à l'ensemble des classes mais distribués d'une manière inégale suivant les classes. C'est cette distribution inégale entre les classes qui se trouve à l'ori-

gine d'une inégalité relative dans la consommation individuelle et, du même coup, à la base de rapports de consommation (individuelle) inégaux.

Il est important de rappeler que l'allocation des moyens de consommation - destinés à la reproduction matérielle de la force de travail - ne dépend pas de besoins purement biologiques, mais est une fonction de besoins historiquement déterminés (voir, à cet égard, la section 2.7. de la deuxième partie de cet ouvrage. Mais si en ce qui concerne la classe dominée les moyens de consommation qui leur sont alloués correspondent au coût historique de la reproduction de sa force de travail, en ce qui concerne la classe dominante ces moyens correspondent non seulement au coût historique de sa reproduction physique ou biologique, mais aussi, et surtout, de sa reproduction idéationnelle ou idéologique, c'est-à-dire, au coût matériel de la reproduction des symboles qui dans une représentation idéationnelle (idéologique) historiquement donnée se rattachent à la classe dominante en tant que symboles du pouvoir social de la classe. En d'autres termes, l'allocation des moyens de consommation à la classe dominante a pour effet principal la reproduction de la base économique ou matérielle du *style de vie statutaire* (voir section 5.8. précédente).

Que ce soit sous la forme unique d'allocation de moyens de consommation individuelle (aux classes dominées), ou sous la double forme d'allocation de moyens de consommation individuelle et productive (aux classes dominantes), la distribution se fait toujours suivant certains mécanismes spécifiques. Ces mécanismes dépendent de la *forme* du rapport aux moyens de production (contrôle, maîtrise, propriété) et, par conséquent, ils sont l'objet des théories particulières des modes de production spécifiques de la socialité. Encore, et dans chacune de ces théories, ces mécanismes doivent être examinés suivant leurs effets "synchroniques" et "diachroniques" -ou temporels-. Par exemple, pour le mode de production capitaliste de la socialité, la problématique des mécanismes de la *concentration* de la propriété des moyens de production vise les effets synchroniques de la distribution, tandis que la problématique des mécanismes de *l'héritage* de cette propriété réfère aux effets diachroniques ou temporels (voir, à cet égard, la section 5.8. de la deuxième partie de cet ouvrage).

Bien entendu, si ce qui caractérise d'une manière générale tous les modes de production de la socialité stratifiés en classes sociales c'est la distribution inégale des moyens de production et des moyens de consommation individuelle, la caractéristique principale des modes de production non classistes de la socialité est, en ce sens, une distribution égalitaire de l'ensemble des biens produits ou, plus exactement, une distribution qui tend à corriger les déviations occasionnelles par rapport à la norme égalitaire que des circonstances diverses peuvent engendrer. Dans ces cas aussi les mécanismes de distribution ayant des effets de ce genre sont spécifiques et leur étude relève donc d'analyses particulières.

**LIRE** : CHAPITRE 6. *La problématique de la reproduction*. 6.3. Distribution égalitaire et distribution inégalitaire : un exemple tiré de l'ethnologie.

## 6.2. Normes et sanctions dans la reproduction des rapports sociaux de production : les rapports juridiques.

[Retour à la table des matières](#)

Pour examiner le rôle que jouent les normes et les sanctions dans la reproduction des rapports sociaux de production notre point de départ stratégique sera le phénomène de la division du travail. Déjà au niveau de la division du "travail" sexuel ayant comme effet la reproduction de la force biologique du travail humaine (production de nouvelles générations), aux orientations biologiques du comportement s'ajoutent de manière décisive des normes sociales qui les règlent : toute société norme, jusque dans les détails, les interactions sexuelles (voir section 5.2. de la deuxième partie de cet ouvrage). La division du travail qui assure la production de moyens d'existence pour les nouveaux membres du groupe constitue, en quelque sorte, une prolongation de ce "travail" sexuel et la division du travail au sein de la famille, loin de répondre à des orientations purement biologiques (sauf pour l'allaitement), est réglée par des normes sociales. Lorsque nous considérons la division du travail qui élargit la coopération dans la production de moyens d'existence pour tous les membres du groupe, c'est-à-dire le domaine des rapports sociaux de production de la vie matérielle d'un groupement humain dans l'espace et dans le temps, ce caractère socialement normé des comportements devient plus évident encore. Comment, dans ce cas privilégié, les normes et les sanctions ont-elles comme effet la reproduction de ces rapports?

Il est essentiel de rappeler ici que lorsque nous parlons de la coopération qui s'établit dans et par la division du travail -que ce soit pour la reproduction de l'espace ou pour l'obtention de moyens d'existence-, nous ne nous référons pas à une solidarité nécessaire, encore moins à une participation égalitaire et volontairement acceptée, mais au fait simple de travailler avec, de travailler ensemble (*cooperatio*). Cette remarque est essentielle parce que la notion de "coopération", définie dans ce sens simple, cache le fait que les rapports dans lesquels se trouvent engagés les agents au cours du procès de travail peuvent renvoyer soit à une structure sociale stratifiée -notamment en classes sociales-, soit à une structure sociale non stratifiée -notamment non classiste-. Comme nous l'avons vu dans la section 5.1. de cette partie, la simple division *technique* du travail n'engendre pas nécessairement une structure classiste, bien au contraire elle peut représenter la forme pure de la coopération. C'est la division *sociale* du travail, c'est-à-dire la

répartition des tâches suivant la *position* sociale des agents qui se trouve non seulement impliquée dans une organisation sociale classiste mais encore est celle qui détermine une division technique inégalitaire du travail et, par là, une contrainte acceptée et/ou imposée (voir section 2.8. de la deuxième partie de cet ouvrage). L'analyse des effets de reproduction des normes et des sanctions sociales doit donc tenir compte à titre essentiel des cas paradigmatiques des modes de production de la socialité classistes et non classistes.

**LIRE** : CHAPITRE 6. *La problématique de la reproduction*. 6.4. Contrat social et division du travail comme fondements de la socialité.

Autant dans une organisation sociale classiste que dans une organisation sociale non classiste la division du travail implique toujours un échange ou, en des termes plus généraux, une contre-prestation. La contre-prestation peut porter soit sur le travail, soit sur les produits du travail, soit, enfin, sur l'un et les autres. Lorsque dans la production d'un bien les tâches sont réparties entre de différents agents, chacun y participe moyennant la participation des autres, c'est-à-dire leur contre-prestation. Lorsque des biens produits par de différents agents sont repartis, chacun n'offre le bien produit que parce que, en contrepartie, d'autres les offrent aussi. De ce point de vue, le domaine de la distribution que nous avons étudiée dans la section précédente se présente comme un domaine d'échanges : distribution et échange du travail social, distribution et échange des produits du travail social -moyens de consommation et moyens de production-. Par conséquent toujours de ce point de vue, l'échange impliqué dans la distribution peut consister dans une contre-prestation égalitaire ou dans une contre-prestation non égalitaire. Dans la contre-prestation égalitaire, il y a équivalence soit des travaux fournis, soit des moyens (de consommation et de production) produits, soit des uns et des autres. Dans une contre-prestation inégalitaire, cette équivalence n'existe pas : les agents qui se trouvent dans une position de domination sociale s'approprient systématiquement d'une fraction du travail social ou des produits de ce travail. En fait, l'appropriation d'une fraction des produits du travail consiste dans une appropriation d'une fraction du travail, et l'appropriation de cette fraction du travail passe par celle des produits de celui-ci.

Il est important de signaler que ce qui rend possible un échange non équivalent n'est pas simplement le contrôle, la maîtrise, ou la propriété individuelle des moyens de production, mais la *distribution* inégale parmi les individus de ce contrôle, maîtrise, ou propriété. En effet, dans un mode de production de petits producteurs propriétaires de leurs moyens de production avec une économie petite marchande, l'échange peut, au moins théoriquement, être équivalent. Toute distribution inégale implique pourtant une contrainte acceptée et/ou imposée. Les normes qui régissent les échanges -égalitaires ou inégalitaires- expriment ces contraintes (ce qu'il faut faire), les sanctions visent à punir la transgression de ces normes, les règles et sanctions, enfin, dès qu'elles sont acceptées et/ou imposées,

rendent possible la prévision des comportements (l'agent fera ce qu'il doit faire pour autant qu'il accepte la règle ou l'imposition de la règle).

Le système de normes qui règle le comportement des agents dans des actes qui impliquent une contre-prestation règle donc des rapports. Nous appellerons ces rapports, rapports *juridiques*. Le terme "juridique" est considéré ici dans son sens le plus large. Il ne renvoie pas à l'organisation institutionnelle d'un pouvoir (le "pouvoir judiciaire") car cette organisation est seulement propre à certaines formations sociales -les formations sociales "modernes"-. Il désigne des conditions normatives spécifiques dont la forme concrète est historiquement très diverse et qui se caractérisent, toutes, par la référence au "droit", c'est-à-dire, dans ce sens général, à ce qui est exigible par rapport à une règle précise "en toute justice".

Cette dernière précision est capitale, car les normes sont acceptées, ou leur imposition est acceptée au nom d'une représentation (idéelle) : si les normes règlent des rapports, elles tirent leur force de l'acceptation *subjective*, par les agents, de leur validité, ce qu'exprime la notion de "justice". La dimension normative se trouve ainsi en quelque sorte placée entre la dimension matérielle et la dimension idéationnelle. C'est pourquoi elle est à distinguer analytiquement des autres dimensions.

Lorsque les normes et sanctions ont comme effet la reproduction des rapports sociaux de production, comment produisent-elles cet effet? Elles le font essentiellement dans et par une double opération : *en fixant juridiquement le statut des agents et la forme des contre-prestations*. Il est à remarquer que le statut juridique d'un agent n'est pas le statut social. Celui-ci désigne des positions occupationnelles qui ont le même prestige (voir section 5.6. de cette partie). Il renvoie donc à une hiérarchie subjective. Le statut juridique, par contre, est objectif en ce sens qu'il est attribué à l'agent sur la base d'un système de normes "légales". C'est la légalité de la norme qui a une composante subjective puisque celle-ci doit être acceptée comme "juste", mais non pas le statut juridique lui-même. Via le statut juridique, le système normatif détermine, à ce niveau, ce que chaque agent doit formellement faire -et les sanctions qui s'ensuivront dans l'éventuelle transgression du devoir- et peut formellement exiger, et ceci, sur la base de ce qu'il est juridiquement. Dans cette détermination donc chaque agent est constitué (juridiquement) en *sujet de droit* (de droits et d'obligations).

Il est clair que cette détermination juridique ne concerne pas les seuls agents économiques -ou les agents dans leurs seuls rapports économiques : en principe, tous les membres du groupe sont constitués, bien qu'à des degrés divers et dans des formes différentes, en sujets de droit et cette constitution règle, en principe, des rapports impliquant des contre-prestations économiques et non économiques. Ceci est immédiatement visible dans le Droit des formations sociales "modernes" qui distingue nettement des "sphères" de droits et d'obligations (Droit "civil", -

commercial", "constitutionnel", "administratif", "pénal" ou "criminel", "international", etc.).

**LIRE** : CHAPITRE 6. *La problématique de la reproduction*. 6.5. La problématique marxiste du droit et la sphère de la circulation.

Du point de vue de la reproduction, la dimension normative renvoie donc à des systèmes de règles et de sanctions, c'est-à-dire à une sédimentation de droits, de devoirs et de pénalités plus ou moins formellement organisés qui a comme effet, via la détermination de statuts juridiques, le maintien de la forme *légale* des rapports sociaux. Or, cette forme légale peut ne pas exprimer la forme *sociale* des rapports, voir même elle peut l'occulter. Plus exactement, les rapports sociaux doivent être saisis comme une articulation de rapports économiques, juridiques, politiques et idéationnels dont la forme respective n'exprime pas mécaniquement celle des autres. Ce phénomène est particulièrement visible dans le cas du mode capitaliste de production de la socialité.

En effet, dans ce mode, le Droit constitue chaque individu en sujet de droits par principe identiques et, donc, définit la forme générale des contre-prestations comme étant celle d'une équivalence. Le Droit capitaliste définit ainsi la forme générale du sujet de droit comme étant celle d'un agent non assujéti, libre et égal. La nécessité de cette forme juridique apparaît clairement dès que nous nous situons dans la perspective de la reproduction et, plus concrètement encore, de la reproduction de la forme des échanges et des sujets échangistes : l'existence et la persistance d'un marché capitaliste supposent comme condition des sujets *juridiquement* libres -en particulier, libres de vendre leur force de travail ou d'acheter la force de travail d'autres sujets-, et formellement égaux -la vente et l'achat de la force de travail étant, en particulier, des contre-prestations en principe équivalentes -. Or, dès que nous quittons le domaine purement légal ou juridique, cette équivalence s'évanouit : si le sujet qui ne dispose que de sa force de travail est juridiquement libre de la vendre ou de ne pas la vendre, il est *économiquement* contraint de la vendre -au propriétaire des moyens de production qui, seul, peut l'acheter ou ne pas l'acheter et, lorsqu'il l'achète, fixer, en principe, les conditions de l'achat -. L'égalité des rapports juridiques (des sujets échangistes et de leurs contre-prestations) non seulement se double d'une inégalité dans les rapports économiques, elle constitue une condition de celle-ci dans la situation de contre-prestations régies par les lois du marché capitaliste.

La constitution de tout sujet en sujet juridiquement libre et égal n'est donc pas une fiction des sociétés capitalistes. Dans le cas du mode de production féodal de la socialité -et, en général, des modes tributaires-, l'assujétissement économique des sujets était assuré, à ce niveau normatif, par l'assujétissement juridique : l'ordre normatif reconnaissait explicitement l'existence des relations juridiques asymétriques fondées sur des hiérarchies de statuts (voir section 5.11. de la deuxième partie de cet ouvrage). Dans le cas du mode de production capitaliste de la sociali-



té, c'est la liberté et l'égalité juridiques qui assurent, à ce niveau, l'assujettissement économique. Mais, dans la même opération, cette liberté et égalité juridiques produit ou tend à produire une occultation de la différenciation sociale en classes, une méconnaissance subjective ou idéologique du système des classes (voir section 5.6. précédente). À la charnière entre les rapports économiques et les rapports idéationnels (ou idéologiques), les rapports juridiques ont donc comme effet, dans ce mode, autant la reproduction de la forme matérielle ou économique des rapports d'échange que celle de leur forme idéationnelle (ou idéologique).

### 6.3 Représentations et valeurs dans la reproduction des rapports sociaux de production : les rapports idéologiques

[Retour à la table des matières](#)

Comme nous venons de le voir, la reproduction des rapports de coopération et d'échange et, d'une manière générale, des rapports dans lesquels sont collectivement engagés les agents dans la production de leur vie sociale ne pourrait pas être assurée si les pratiques des agents n'étaient pas, en principe, réglées d'avance permettant ainsi une prévision correcte des comportements. D'autre part, le système de normes ou de règles ne pourrait pas être effectif si une force extérieure aux agents n'était pas en mesure de leur imposer des sanctions en cas de transgression de ces normes ou règles. Tout système de normes comporte donc nécessairement un système de sanctions, une pénalité. Cependant, aucune forme d'organisation sociale ne pourrait pas non plus survivre longtemps si tous les agents ou, du moins, une fraction significative de ceux-ci devaient être contraints par une force extérieure à respecter dans tous leurs actes, c'est-à-dire à l'occasion de chaque pratique, le système des normes en vigueur. Dans une telle situation, les ressources sociales, au lieu de s'orienter vers la production de la vie sociale s'épuiseraient dans le contrôle et la répression des comportements. Ainsi, et comme nous l'avons aussi signalé, tout mode de production de la socialité produit et reproduit des conditions subjectives grâce auxquelles le système normatif est, pour l'essentiel, respecté sans contrainte extérieure, c'est-à-dire chez chaque agent et dans sa conscience. Bien entendu, un système normatif peut être respecté soit parce qu'il est accepté, soit parce que son imposition est acceptée. Dans un cas comme dans l'autre, l'acceptation subjective suppose cependant l'attribution d'une "légitimité" sociale - soit au système lui-même, soit au pouvoir qui l'impose-. C'est cette légitimité qui s'exprime dans les notions de "droit", de "légalité", de "justice", etc. Comment cet effet d'acceptation subjective, essentiel dans la reproduction des rapports sociaux, est-il produit?

Nous avons vu qu'au niveau normatif chaque agent est constitué (juridiquement) en sujet (général) de droit -dans la mesure où il est, à ce niveau, constitué par le droit et dans le droit-, et en sujet (particulier) de droits et d'obligations -dans la mesure où cette constitution définit ce que le sujet, chaque sujet doit faire et peut exiger étant donné son statut juridique-. L'acceptation de cette double, mais simultanée constitution est l'effet d'un mécanisme que l'on peut appeler de *désignation/assignation*. Ce mécanisme relève de la dimension idéationnelle parce que c'est sur la base d'un ensemble de représentations -auxquelles sont associées des valeurs- que ce mécanisme peut engendrer un tel effet subjectif d'acceptation. Or, dans la mesure où, d'une part, nous voyons dans le juridique le domaine large des normes et des règles faisant appel à ce qui doit être fait et est exigible "en droit", d'autre part, et corrélativement, nous considérons la détermination juridique comme une opération qui va bien au-delà des seuls agents économiques -ou des agents dans leurs seules pratiques économiques- parce qu'elle s'étend à tous les agents -ou à toutes leurs pratiques-, alors le mécanisme de désignation /assignation a comme effet double et simultané la constitution de l'agent comme sujet social (*général*) même, comme individu, en même temps que comme sujet (*particulier*) au sein du groupe social.

Tout groupement humain dispose en effet des mécanismes en vertu desquels des êtres sont désignés comme des "sujets" au Comportement desquels, par conséquent, sont applicables des normes et des règles. En fait, c'est parce que, et dans la mesure où ils sont désignés comme des sujets, que des normes et des règles sont applicables à leur comportement. Ces êtres ne sont pas nécessairement des individus humains vivants. À l'inverse, ce que nous considérons comme "individu humain vivant" - donc, comme sujet- n'est que le résultat d'une opération *sociale* particulière de constitution des sujets. C'est pourquoi l'"animisme" peut et doit être, en ce sens, considéré comme une forme particulièrement large de constitution de sujets. En ce sens aussi, la constitution de sujets est, plutôt qu'une constitution d'individus, une constitution d'individualités. En plus, ces individualités sont toujours distinguées : le mécanisme d'assignation a justement comme effet d'opérer une différenciation sociale en distribuant les sujets dans des places ou des positions (homme/femme, père/ mère, adulte/enfant, noble/serf, etc.). La différenciation sociale est, par conséquent, une *catégorisation* sociale, donc une assignation de positions et ces positions ou, plutôt, le comportement qui leur correspond est, bien entendu, normé. Nous touchons ici à un point essentiel parce que c'est en vertu de cette double constitution que, du point de vue de la reproduction, les agents (les sujets) agissent dans un contexte idéationnel ou symbolique sédimenté -les rapports idéologiques-, qui fixe des limites à la variabilité des comportements. Étant donné l'importance de ce mécanisme constitutif nous l'examinerons en détail dans la section 6.5. de ce chapitre.

Tout comme nous avons distingué rapports matériels ou économiques et rapports juridiques et examiné leur articulation, il nous faut distinguer rapports juridiques et rapports idéologiques et examiner aussi la manière dont ils se trouvent

articulés. Les rapports juridiques sont des rapports réglés par le droit, plus ou moins organisés en système, c'est-à-dire codifiés, et comportant des sanctions. Les rapports idéologiques sont instaurés par des représentations, ils sont aussi plus ou moins organisés en système, mais ils ne comportent pas des sanctions. Si les rapports juridiques peuvent ne pas exprimer la nature réelle des rapports matériels et même l'occulter, les rapports idéologiques, puisqu'ils ont comme effet l'acceptation subjective des rapports juridiques ne peuvent pas, du point de vue de la reproduction, ne pas correspondre à ceux-ci. Pourtant, cette correspondance n'est pas simple et varie suivant le mode de production de la socialité. Un exemple illustrera cette affirmation.

Dans le mode de production capitaliste de la socialité, le principe de l'égalité juridique des sujets et de l'équivalence de leurs contre-prestations n'implique pas, comme nous l'avons vu, une égalité sociale réelle des sujets, mais bien au contraire, agit comme condition de l'assujettissement de ceux-ci en légitimant l'asymétrie des contre-prestations. Puisque le principe de l'égalité juridique formelle des sujets signifie la négation de l'existence d'une hiérarchie *sociale permanente* -du système de classes-, l'acceptation de l'inégalité sociale réelle des sujets ne peut se faire que sur la base d'une représentation (idéologique) dans laquelle la position hiérarchique du sujet relève de ses capacités et/ou de ses chances *individuelles* et n'est pas nécessairement permanente mais, en principe, *mobile*. Cette représentation (idéologique), nous l'avons vu dans les sections 5.6. et 5.7. de cette partie, s'exprime dans le système statutaire et dans la notion de "mobilité statutaire", et le noyau de cette représentation est l'idéologie du "mérite" personnel. Dès lors, égalité juridique formelle et inégalité sociale statutaire non seulement se trouvent en correspondance, l'une renforce l'autre.

## 6.4. Les rapports politiques dans la reproduction des rapports sociaux de production.

[Retour à la table des matières](#)

Les analyses précédentes nous ont permis de voir que la persistance de la *forme* des rapports sociaux de production de la vie sociale, c'est-à-dire la reproduction de leur forme et dans l'espace et dans le temps est l'effet complexe d'une sédimentation de pratiques réalisées dans des rapports économiques d'un certain type -les rapports de distribution-, dans des rapports normatifs ou juridiques, et dans des rapports idéologiques. Ces analyses nous ont aussi permis de voir de quelle manière concrète s'articulent ces pratiques dans l'engendrement de cet effet ou, pour le dire avec d'autres termes, de quelle manière concrète leur articulation

donne lieu à un *système* (social) ayant une forme persistante. Or, cette articulation ne persiste pas dans l'espace et dans le temps d'elle-même, elle ne peut pas être envisagée comme un effet spontané ou automatique de la sédimentation de ces pratiques. Même si les pratiques économiques, juridiques et idéologiques se répétaient sans variations, si elles étaient toujours semblables à elles-mêmes et dans leur accomplissement et dans leurs effets, elles ne formeraient pas système d'une manière spontanée et automatique. À plus forte raison lorsque nous savons que la persistance, la répétition, la reproduction constitue un processus dynamique de changements ininterrompus qui, cependant, *et sous certaines conditions*, ont comme effet le maintien des propriétés qui caractérisent un système donné ou, ce qui revient au même, le maintien du système tel que caractérisé par ces propriétés. Car il est dès lors clair que pour que des changements forment un système persistant, durable, et n'opèrent pas sa transformation, il faut qu'ils ne dépassent pas certaines limites, que les conditions sous lesquelles ces changements ont un effet de reproduction plutôt que de transformation soient maintenues ou assurées. Il faut donc l'intervention de pratiques spécifiques destinées à reproduire cet effet même de reproduction, à maintenir les conditions grâce auxquelles les processus dynamiques de la vie sociale forment cependant des systèmes relativement durables. Nous appellerons "politiques" les pratiques -et les rapports dans lesquels se trouvent engagés les agents au cours de ces pratiques- qui ont comme effet la reproduction ou la transformation de l'articulation des pratiques et des rapports matériels, juridiques et idéologiques, le maintien ou la transformation de la *forme* des rapports sociaux de production de la vie sociale et, par ce biais, de la forme des systèmes sociaux, de l'organisation sociale. Nous consacrerons le chapitre 8 de cette partie ("Le pouvoir, le politique et l'État") à une discussion approfondie de la dimension du politique, mais nous avancerons déjà quelques propositions concernant spécifiquement la problématique des rapports politiques et de la reproduction des rapports de production de la vie sociale.

Dans le traitement de cette problématique, il s'avère plus important peut-être que jamais de rappeler les deux situations générales auxquelles nous avons fait référence déjà à plusieurs reprises : celle d'une différenciation sociale non stratifiée en classes sociales, et celle d'une différenciation sociale stratifiée en classes sociales, cette dernière situation correspondant à des modes de production de la socialité dans lesquels une classe sociale se trouve en position dominante vis-à-vis d'autres classes sociales. En effet, dans cette situation la reproduction de l'articulation des pratiques ayant un effet de maintien de la forme des rapports sociaux, de la forme de l'organisation sociale, se réalise concrètement à partir, et au moyen d'une institution spécifique et dont la spécificité réside dans l'autorité ou le pouvoir dont elle est formellement investie de réaliser justement la reproduction de cette articulation : l'État. L'existence de l'État et de rapports politiques *formels*, loin de signifier l'émergence du politique permettent, de par l'autonomisation (relative) des pratiques politiques que cette institutionnalisation réalise et exprime, de saisir plus facilement la nature du politique et des effets de celui-ci dans toute forme d'organisation sociale.

L'État naît avec les classes sociales. L'autonomisation et l'institutionnalisation des pratiques politiques que représente son existence impliquent une concentration de l'autorité et du pouvoir. L'État naît comme mécanisme permettant, grâce à cette autonomisation et institutionnalisation des pratiques politiques, de transmettre au sein des seules classes dominantes l'autorité et le pouvoir concentrés. Parce que l'État assure effectivement la reproduction de l'articulation des pratiques ayant un effet de maintien de l'organisation sociale, il tire de ce fait une "légitimité" : il se présente comme le représentant de l'"intérêt" de la communauté dans son ensemble, de l'intérêt "général". Mais ce que l'État assure aussi effectivement est la reproduction de l'articulation des pratiques ayant un effet de maintien de la *forme* de l'organisation sociale, de la *forme* des rapports sociaux de production de la vie sociale et, du moment où cette forme est celle d'une organisation sociale classiste, il assure la reproduction de l'articulation des pratiques ayant un effet de maintien de la domination de classe.

Comment l'État assure-t-il concrètement la reproduction de cette articulation? La réponse à cette question exige une analyse réalisée au niveau de la formation sociale, voire même de la conjoncture dans laquelle se trouve la formation sociale. En effet, d'une part nous utilisons ici la notion d'État dans son sens le plus large, c'est-à-dire au sens de "forme de gouvernement", de "régime politique" et, en ce sens, elle recouvre des formes très diverses (état monarchique, démocratique, etc.) -bien que, en ce sens aussi, elle comporte l'idée générale d'une autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'une communauté et d'un territoire déterminé-. Mais, d'autre part, la forme d'exercice de cette autorité dépend de l'état de la lutte des classes et, par conséquent, elle ne peut être déduite *à priori*, ni d'une analyse réalisée au niveau du mode de production, ni même d'une analyse réalisée au niveau de la formation sociale en dehors de la conjoncture historique.

Pourtant, et en deçà de cette analyse particulière de la conjoncture, ce qui caractérise l'État et ses pratiques politiques au regard de la question de la reproduction que nous examinons ici, c'est qu'il détient le monopole de la contrainte physique "légitime". À cette fin, il se donne des moyens organisés destinés à imposer les sanctions prévues dans l'ordre normatif au cas de transgression des normes et des règles. Si, comme nous l'avons signalé dans la section précédente, aucune forme d'organisation sociale ne pourrait pas survivre longtemps si tous les agents ou, du moins, une fraction significative de ceux-ci devaient être contraints par une force extérieure à respecter dans tous leurs actes le système des normes en vigueur, aucune forme d'organisation sociale n'est non plus concevable sans une pénalité. À plus forte raison encore lorsqu'il s'agit d'organisations sociales comportant la domination d'une classe sur le reste de la société. Certes, le rôle de l'État est loin de s'épuiser dans cette fonction répressive puisque la reproduction de l'articulation des pratiques ayant un effet de maintien de la forme de l'organisation sociale ne demande pas que des actions négatives. Cependant, c'est ce rôle qui définit, en dernière instance, la nature de l'État. C'est pourquoi, comme nous le

verrons dans le chapitre prochain, la question du pouvoir d'État et du pouvoir politique en général est un enjeu central dans les conflits et les luttes de classes.

Mais puisque les pratiques et les rapports politiques font partie des rapports sociaux, puisqu'ils assurent, sous l'angle de la reproduction, l'articulation des pratiques et des rapports ayant cet effet de maintien de la forme de l'organisation sociale, ils se retrouvent dans toute formation sociale et on ne saurait donc pas confondre le politique avec l'État. L'État n'est qu'une des manifestations historiques du politique, à savoir celle des sociétés classistes. Corrélativement, l'usage "légitime" de la violence qui dans les sociétés classistes est monopolisé par l'État, revient dans les sociétés non classistes à d'autres "groupements" et sous d'autres formes. C'est précisément une des tâches de l'anthropologie de repérer ces "groupements" et d'étudier ces formes dans les sociétés non classistes et, plus généralement, "non modernes".

## 6.5. La reproduction sociale des agents des pratiques

[Retour à la table des matières](#)

Le noyau de la reproduction des conditions de production de la socialité est la reproduction des rapports sociaux dans lesquels sont engagés les agents au cours de cette production, car nous le savons, cette production est sociale, c'est-à-dire se fait dans la co-opération. Pour que cette coopération puisse avoir lieu il faut que ses agents soient mis en condition de la réaliser, plus exactement encore il faut qu'ils soient constitués justement en agents de pratiques (sociales). Le processus fondamental de constitution est celui qui vise la constitution des individus-sujets car les autres niveaux des agents des pratiques (ceux du groupe, de la formation sociale et, éventuellement, du système des formations sociales) supposent l'existence et l'agir d'individus-sujets. C'est pourquoi nous nous concentrerons dans le mécanisme de constitution des individus-sujets. Nous avons appelé ce mécanisme de "*désignation/assignation*", nous l'avons situé dans la dimension idéationnelle ou symbolique et, du point de vue de la reproduction, nous avons caractérisé son effet comme fixation de limites à la variabilité des comportements. En effet, de ce point de vue, la possibilité de la coopération passe par la prévisibilité des comportements et celle-ci n'est assurée que si les individus sont mis en condition ou en état de faire ce que l'on attend d'eux -de chacun d'eux- dans des circonstances précises. Faire ce que l'on doit faire suivant ce que l'on "est" suppose un mécanisme de *désignation* dans une catégorie sociale (homme/ femme, père/mère, adulte/enfant, noble/serf, etc.), l'individu étant dès lors le point d'intersection d'un certain nombre de catégories sociales (homme/adulte/ père/noble... ). Faire ce que

l'on doit faire dans les circonstances suppose un mécanisme d'*assignation* de pratiques suivant ce que l'on "est". En fait, le mécanisme complexe de désignation/assignation opère simultanément à trois niveaux : il constitue l'individu comme sujet général des pratiques sociales, comme individualité spécifique, et comme agent de pratiques prévisibles. La prévisibilité des pratiques renvoie immédiatement au système ou à la dimension des normes ou des règles, et la catégorisation des sujets, la production d'individualités spécifiques, au système ou à la dimension idéationnelle ou symbolique. Cependant, la production de l'individu comme sujet (général) (de droits et d'obligations), comme agent (social) relève aussi de la dimension idéationnelle ou symbolique et, d'autre part, les normes et les règles auxquelles est assujetti son comportement -du point de vue de la reproduction- tirent leur force d'un ensemble de représentations associées à des valeurs et, par conséquent, renvoient aussi à la dimension idéationnelle ou symbolique. C'est pourquoi si la reproduction sociale des agents des pratiques implique des procédures matérielles de production d'individus-sujets, elle relève essentiellement de cette dimension idéationnelle ou symbolique. Ce qui est ainsi reproduit dans la reproduction des rapports sociaux de production ce sont les rapports entre des agents symboliquement constitués : le symbolisme préside à la constitution du sujet et ceci en tant que sujet général et sujet de pratiques spécifiques. Il s'agit d'un phénomène exclusif de l'espèce humaine

**LIRE** : CHAPITRE 6. *La problématique de la reproduction*. 6.6. La constitution du sujet.

Le mécanisme de désignation/assignation ne constitue pas un acte ponctuel, un événement unique, mais un processus qui, d'une part se déroule au cours de toute la vie du membre du groupe comme mécanisme sans cesse renouvelé -bien que sous des formes différentes- et qui, d'autre part, s'exerce sur chaque nouveau membre du groupe et en ce sens, se renouvelle et se reproduit sans cesse à l'occasion de l'arrivée de chaque nouveau membre du groupe -par naissance ou par d'autres formes d'incorporation au groupe-. Du point de vue de la reproduction, il peut être étudié, dans chaque situation historique concrète, à partir des indices suivants :

- A - Le réseau des agents de la mise en condition;
- B - Le système des techniques de la mise en condition; et
- C - le dispositif tactique des pratiques qui sont l'objet préférentiel de la mise en condition.

Bien entendu, le réseau des agents, le système des techniques, et le dispositif tactique des pratiques auront à fonctionner dans deux situations générales typiques : la situation générale d'une différenciation sociale non stratifiée et celle d'une stratification sociale -tout particulièrement en classes sociales au sens large du terme-. Dans cette dernière situation, le processus de mise en condition étudié à partir de ces indices sera celui d'une reproduction d'agents de classes ou, dit

d'une autre manière, d'un processus de désignation /assignation dans des rapports de classe. Nous ne pouvons qu'illustrer le rôle de ces indices, car dans chaque situation particulière soumise à l'analyse l'on découvrira des contenus historiques spécifiques. Cette illustration ne sera pas pourtant purement pédagogique, car nous nous référerons à des agents, à des techniques, et à des pratiques dont la fréquence historique est relativement importante.

### *A - Le réseau des agents de la mise en condition*

Le rôle de la famille -celle-ci étant constituée socialement comme ensemble de personnes liées entre elles par le mariage, par la filiation, ou même par l'adoption- comme agent de la mise en condition des nouveaux membres du groupe n'est pas à souligner. Avec la transmission de systèmes de signes -au premier rang desquels se trouve la langue, mais aussi le système de gestes et d'attitudes-, de systèmes de symboles (codes qui régissent l'habillement, la manière de manger, de se tenir, de s'adresser différemment à autrui, etc.), de systèmes de normes -ce qui est permis et ce qui est interdit dans telle ou telle circonstance, par rapport à tel ou tel autre membre du groupe, etc.-, la famille et, surtout, les parents font partie, à titre généralement privilégié pendant les premières années de la vie de chaque nouveau membre du groupe, du réseau des agents de la mise en condition. Ce réseau comprend divers autres groupes dits "primaires" (groupes de jeux, de voisinage, de travail, etc.) ainsi que, parfois, l'école -comme c'est le cas dans les formations sociales "modernes".

Il est important de noter que si ces groupes "primaires" -dont, en premier lieu, la famille- jouent un rôle décisif dans le processus d'individuation, de constitution de l'individu-sujet, ils ne sont pas les seuls à agir comme agents de la mise en condition : le processus de reproduction des agents des rapports sociaux s'étend, comme nous l'avons signalé, sur toute la vie de l'individu. En effet, bien que sous des formes plus subtiles parce que généralement anonymes, chaque membre du groupe continue à être soumis à ce processus via l'agir d'autres agents et/ou institutions. Dans les sociétés du capitalisme "avancé", par exemple, l'inculcation de codes, de systèmes de normes et, en particulier, de mécanismes d'interprétation des événements est, dans une mesure chaque fois plus large, dévolue à ce qu'on appelle les "mass-media".

**LIRE** : CHAPITRE 6. *La problématique de la reproduction*. 6.7. Le réseau des agents de la mise en condition.

### *B - Le système des techniques de la mise en condition*

D'une manière générale, on peut dire que les techniques de la mise en condition opèrent suivant deux principes : le principe de la persuasion et celui de la répression. Lorsque les techniques fonctionnent à la persuasion, il s'agit d'induire chez le membre du groupe le comportement adéquat à sa place et dans les circons-



tances en produisant chez lui une motivation positive vis-à-vis ce comportement. Si cette induction réussit, et c'est généralement le cas du point de vue de la reproduction, le membre du groupe agit de la façon attendue parce qu'il croit que c'est pour lui la meilleure façon d'agir, voire la seule. Bref, parce qu'il a fait siennes, "intérieurisé", les normes du groupe. Lorsque les techniques fonctionnent à la répression il s'agit de produire chez le membre du groupe une motivation négative vis-à-vis les comportements "déviant" ou "inadéquats" par rapport à sa place et dans les circonstances. Cette production d'une motivation négative se réalise alors par la punition ou le châtement -ou par la menace de punition ou châtement.

Il n'y a aucune formation sociale qui ne combine pas ces deux types de techniques. En fait, les techniques qui fonctionnent à la répression s'appuient sur celles qui fonctionnent à la persuasion, et vice versa. Sauf dans des cas limites, toute punition ou châtement s'accompagne d'un effort pour persuader le responsable d'un comportement "déviant" de la "justice" de la sanction, et tout effort d'induction d'une motivation positive s'accompagne d'un rappel des sanctions qu'entraînerait un comportement "déviant".

Il est à remarquer que ce système des techniques de la mise en condition n'est fondé sur le schéma du réflexe conditionné que d'une manière complexe -voire apparente. Rappelons-nous (section 1.2. de cette partie) qu'à la différence du comportement inné ou instinctif, le comportement acquis n'est pas hérité, mais appris, qu'il est individuel plutôt que transindividuel et ne se trouve pas réglé jusque dans le détail. Rappelons-nous aussi que le comportement acquis, qui caractérise surtout l'espèce humaine, peut être étudié à partir du schéma des réflexes dits "conditionnés". Ces réflexes ont ceci de particulier, ils ne présentent pas une structure stimulus/réponse figée, ancrée dans l'organisation biologique : cette structure peut être créée, produite. Or, le moyen le plus primitif de produire une telle structure est d'associer à toute réponse voulue un élément gratifiant, et à toute réponse non voulue un élément désagréable. Mais dans le cas de l'espèce humaine la production de comportements voulus ou d'attitudes de rejet de comportements ne repose pas essentiellement, du point de vue de la reproduction, sur un mécanisme de gratification /punition : la persuasion ne fonctionne pas à la gratification, mais à l'adoption d'un système symbolique auquel sont associées des valeurs. En d'autres termes, la motivation positive vis-à-vis un comportement n'est pas essentiellement produite en associant un élément gratifiant à ce comportement. Même la production d'une motivation négative vis-à-vis un comportement ne repose pas exclusivement, comme nous venons de le voir, sur la punition ou le châtement. À la différence des autres vertébrés, l'espèce humaine règle ses comportements, c'est-à-dire ses pratiques sur des représentations et, en ce sens, elle est traversée de part en part par le symbolique.

L'éventail des techniques de mise en condition est, bien entendu, d'une variété extrême. C'est pourquoi seule une analyse de la formation sociale réalisée dans la conjoncture peut nous fournir une description valable de ces techniques.

**LIRE** : CHAPITRE 6. *La problématique de la reproduction*. 6.8. La "disciplinarisation" dans les études de M. Foucault.

### *C - Le dispositif tactique des pratiques*

Si, du point de vue de la reproduction, tous les comportements de l'individu ou, plus exactement, toutes ses pratiques sont l'objet d'une mise en condition en fonction de ce que l'individu "est" et doit faire dans les circonstances, elles ne le sont pas de la même manière et dans le même degré partout et toujours : dans chaque formation sociale nous pouvons observer l'existence de pratiques qui sont l'objet préférentiel ou privilégié de la mise en condition. L'ensemble de ces pratiques privilégiées constitue un véritable "dispositif tactique", en ce sens qu'il ne s'agit pas d'un ensemble arbitraire, mais organise et dont l'organisation répond à la poursuite d'effets adéquats par rapport à des situations sociales spécifiques.

Certaines pratiques différentielles semblent, de prime abord, être partout l'objet privilégié de la mise en condition. C'est, par exemple, le cas des pratiques de reproduction biologique du groupe : il n'y a pas de formation sociale connue qui n'a pas soumis les rapports sexuels à des techniques de mise en condition bien précises et généralement raffinées. C'est aussi, évidemment, le cas des pratiques linguistiques et, en général, des codes qui forment le noyau de la "culture". Mais les questions décisives à soulever à cet égard portent sur les aspects suivants : quelles sont ces techniques? , sur qui s'appliquent-elles? , à quelles occasions s'appliquent-elles et comment? , enfin quels sont les effets spécifiques qu'elles entraînent?

Nous avons signalé que le réseau d'agents, le système des techniques, et le dispositif tactique de la mise en condition auront à fonctionner dans deux situations générales typiques correspondant à des formations sociales non stratifiées et stratifiées -notamment en classes sociales-. Dans ce dernier cas, où le processus de mise en condition vise la reproduction d'agents de pratiques de classe (au sens large de ce terme), il faut s'attendre à des différences de classe en ce qui concerne soit le réseau d'agents, soit le système des techniques, soit le dispositif tactique, soit, enfin, l'ensemble de ces indices. Ainsi, par exemple, une pratique différentielle comme celle de la langue n'occupera pas la même position dans le dispositif tactique lorsque son agent appartient, dans une formation sociale stratifiée, à la classe dominante ou aux classes dominées. Pour la classe dominante, ou pour certaines de ses fractions en tout cas, la pratique langagière occupe une position privilégiée dans la mesure où, entre autres choses, la langue est le dépositaire et le véhicule d'un savoir qui est, en même temps, pouvoir (de classe). La maîtrise d'une langue -qui est dès lors marquée elle-même par son rôle dans les rapports de classe- deviendra un "objectif" au service duquel se déploieront des techniques particulières exigeant, généralement, des agents spécifiques. Toute analyse du processus de mise en condition des agents des rapports sociaux doit, par consé-

quent, et notamment dans le cas des sociétés stratifiées, être une analyse des *processus différentiels de mise en condition* destinée à mettre en lumière, à ce niveau des individus-sujets, l'effet de reproduction d'une différenciation sociale de type stratifié.

## 6.6. Les effets systémiques de reproduction de la sédimentation des pratiques

[Retour à la table des matières](#)

Du point de vue de la reproduction, tout individu humain qui advient au monde advient à un monde social où il trouve une place toute faite pour lui et, toujours de ce point de vue, il se déplacera dans ce monde social en occupant des places successives déjà toutes prêtes pour l'accueillir : homme (ou femme), enfant, adulte, vieillard, ouvrier (ou paysan), main-d'œuvre (ou intellectuel), esclave (ou seigneur), ou serf (ou noble), ou prolétaire (ou capitaliste), etc. Davantage, et plus précisément encore, tout individu advient à l'humanité -est constitué en tant qu'individu-sujet-humain- par des mécanismes sociaux de mise en condition et, du moment même de sa constitution, et toujours du point de vue de la reproduction, il lui est assigné un champ de pratiques correspondant à un espace de places sociales articulées ponctuellement et/ou successivement. Cet espace de places sociales, parce qu'il est articulé, constitue un système : le système des rapports sociaux. Ce qui revient à dire qu'à tout individu lui est assigné, du moment même de sa constitution, une place ou un espace de places au sein du système des rapports sociaux. De par cette assignation, son champ de pratiques se trouve déterminé par sa place au sein du système de ces rapports. Mais, d'un autre point de vue, ce système de rapports est, à son tour, le résultat ou l'effet de la sédimentation des pratiques des autres individus qui composent le groupe, autant de ceux qui l'ont précédé dans le temps que de ceux qui lui sont contemporains. Du point de vue sociologique de la reproduction, tout individu est le résultat des pratiques sociales sédimentées de son groupe et, au-delà de celle-ci, de la communauté humaine. Comment, concrètement, le système des pratiques sociales sédimentées agit dans et sur la constitution des individus-sujets ou, exprimé d'une autre manière, quels sont les effets systémiques spécifiques dans et sur la constitution des individus de la sédimentation des pratiques sociales? Cette question, on le voit, est celle du rapport entre système et individu, entre effets systémiques et reproduction des agents sociaux des pratiques. Pour répondre à cette question, il nous faut reprendre l'ensemble des analyses précédentes.

Le processus de mise en condition des individus suppose un réseau d'agents, un ensemble de techniques, et un dispositif tactique de pratiques. Or, ces trois

éléments non seulement constituent un prérequis du processus, ils précèdent temporellement l'individu, ils ont été, à leur tour, produits socialement et sont, en ce sens, le résultat de pratiques sédimentées. En d'autres termes, pour que des agents puissent agir comme des agents de la mise en condition il a fallu qu'eux-mêmes aient été conditionnés pour agir en ce sens; pour que des techniques puissent fonctionner avec des effets persuasifs ou répressifs il a fallu que des conditions soient créées pour que l'application de ces techniques puisse, justement, engendrer de tels effets; enfin, pour qu'un dispositif tactique de pratiques qui sont l'objet de la mise en condition puisse se constituer en tant que dispositif il a fallu que certaines pratiques se soient révélées à privilégier et leur organisation en système comporter un caractère tactique. L'explication du conditionnement préalable des agents, de la mise en place des conditions de l'efficacité persuasive ou répressive, et de l'organisation d'un système tactique ne signifie pas pourtant la référence nécessaire à une volonté consciente -encore moins à un plan réfléchi- : l'intervention de la volonté ou de la conscience dans la production et la reproduction des processus de mise en condition est une variable sociohistorique et seules des études empiriques et ponctuelles peuvent signaler son existence et son ampleur.

Cette production préalable des éléments de la mise en condition comporte deux aspects : un aspect idéationnel et un aspect matériel. L'aspect idéationnel réfère à l'ensemble symbolique composé par les systèmes de signes -au premier rang desquels la langue-, de codes et de normes. Il suppose, comme substrat, une représentation dominante du monde et, en particulier, du monde social. C'est en vertu de cette représentation que les individus sont ce qu'ils doivent être et font ce qu'ils doivent faire. Du point de vue de la reproduction, l'effet systémique décisif de cette représentation dominante est une manière d'être et de faire -suivant la place assignée-. Le réseau des agents produit cette manière d'être et inculque ce devoir faire sur la base de la représentation dominante du monde. Pour cela faire, il recourt aux techniques de persuasion et de répression en les appliquant d'une manière privilégiée à certaines pratiques de l'individu. Mais ce recourt et cette application ne sont possibles que sur la base d'une capacité juridique et d'une disponibilité économique. La capacité juridique rend formellement "légitimes" les éléments du processus de mise en condition, la disponibilité économique les rend matériellement possibles. Cette possibilité matérielle découle directement de la forme de distribution de l'ensemble des biens produits. Nous illustrerons ces propositions à l'aide d'un exemple.

Soit un individu qui vient au monde au sein d'une famille appartenant à la haute bourgeoisie. Leurs parents lui transmettront une manière particulière de parler, de s'habiller, de se comporter; ils lui transmettront aussi des connaissances, des croyances, une hiérarchie particulière de valeurs, etc. Cet héritage de classe, de pratiques sédimentées, se trouvera renforcé par et dans les interactions que l'individu établira avec d'autres groupes "primaires" -compagnons de jeu du quartier, de l'école, etc.-, ainsi que par l'intervention d'autres agents de la mise en condition -éducateurs, spécialement-. Le résultat sera un individu de classe possé-

dant un certain type de personnalité, des capacités et des habilités particulières, une maîtrise spécifique de choses et de situations. C'est sur cette base qu'il sera à son tour "recruté" dans des positions sociales spécifiques (correspondant à sa classe d'origine), autrement dit qu'il pourra se déplacer à l'intérieur d'un champ de positions et de pratiques de classe bien définie. Pour produire un tel individu de classe, pour le constituer en tant qu'individu-sujet de classe bourgeoise il a fallu non seulement l'intervention d'agents spécifiques, de techniques de mise en condition et un dispositif tactique, il a fallu aussi, d'une part, que ces éléments de la mise en condition jouissent d'une "légitimité" formelle (le droit de produire des individus de classe), d'autre part une capacité économique de production de ces individus.

Cette capacité économique s'exerce concrètement au moyen de toute une série de procédures de ségrégation que nous avons examinées dans la section 5.6. du chapitre précédent lors du traitement de la question des "styles de vie statutaire" (procédures de ségrégation spatiale, sociale et culturelle) car, à leur base, se trouve un pouvoir économique : celui qui donne accès à certains quartiers, à certains groupes primaires, à certaines institutions, etc. Ce pouvoir, à son tour, résulte, d'une part, des effets sédimentés actuels de la distribution des biens produits (inégalité structurelle de la distribution dans une société stratifiée en classes sociales), d'autre part des effets successivement sédimentés de cette distribution inégale (mécanisme de l'héritage) (voir la section 5.8. de la deuxième partie de cet ouvrage).

La "légitimité" de produire ainsi des individus (de classe) repose, d'une part, sur le statut formel de tout individu en régime capitaliste : sujets *juridiquement* libres (d'entrer dans des contre-prestations asymétriques) et, donc, en principe, égaux, d'autre part sur l'idéologie de l'inégalité réelle comme résultat du "mérite". L'analyse de la mise en condition des individus montre alors clairement le caractère idéologique de la notion de "mérite" -l'appartenance à une classe sociale étant le résultat de pratiques *sociales* (d'exclusion/inclusion, ou de ségrégation/ accès)- ainsi que la fiction réelle de la liberté formelle - cette liberté formelle n'étant, en pratique, que possibilité ou contrainte économique, c'est-à-dire espace de liberté pour les uns et champ d'assujettissement pour les autres suivant l'appartenance de classe.

Enfin, l'articulation de ces conditions économiques, normatives ou juridiques, et idéationnelles (ou idéologiques) et dans le temps et dans l'espace ne peut être assurée, nous l'avons vu dans la section 6.4. précédente, que par des pratiques politiques dont l'effet est, du point de vue de la reproduction, le maintien de la forme dans laquelle les individus sont (dans notre exemple : inégalement) produits. Les effets systémiques de ces pratiques consistent, donc, de ce point de vue, dans le maintien de la forme des rapports sociaux au sein desquels les individus adviennent au monde, sont l'objet d'une mise en condition et, comme résultat du processus de la mise en condition, se trouvent à leur tour en mesure de reproduire,

de par leurs pratiques, la forme de leurs rapports sociaux. Car les nouveaux individus deviendront eux-mêmes des agents de la mise en condition : des transmetteurs de systèmes, de codes, de représentations, de valeurs, etc. par des techniques de persuasion ou de répression apprises, appliquées, suivant un dispositif tactique éprouvé, et ceci, dans des conditions matérielles héritées et/ou acquises suivant leur appartenance de classe.

**LIRE** : CHAPITRE 6. *La problématique de la reproduction*. 6.9. La théorie de la socialisation.

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

## Chapitre 7

---

### Les effets systémiques de la sédimentation des pratiques

#### II - Les effets de transformation

[Retour à la table des matières](#)

Dans l'introduction au chapitre précédent, nous avons fixé la perspective dans laquelle doivent être envisagés les phénomènes dynamiques de la socialité. Deux concepts définissent cette perspective : celui de la sédimentation des pratiques, et celui du seuil de changement. Le concept de la sédimentation des pratiques permet de penser un certain type d'effets, à savoir les effets systémiques qui d'une part ont une existence propre, objective, en ce sens qu'ils ne coïncident pas nécessairement avec les effets voulus par les agents des pratiques et, donc, ne peuvent pas en être déduits, mais qui d'autre part, résultent de ces pratiques et réagissent sur elles sous la forme de détermination d'un champ de possibilités pratiques. Le concept du seuil de changement permet, pour sa part de penser le moment à partir duquel les effets systémiques des pratiques cessent de déterminer la reproduction de la *forme* d'une structure sociale et donnent lieu à l'émergence d'une structure ayant des propriétés nouvelles.

Le concept du seuil de changement nous l'avons vu, interdit de concevoir la reproduction des conditions de la socialité comme un pur et simple processus de redoublement du même, de l'identique, de sorte que la dynamique de la reproduc-

tion n'aboutirait qu'à une statique : c'est au cours de ce processus de reproduction, et dans les changements ininterrompus qu'il opère, que se préparent les conditions de la transformation de la structure sociale. La notion de "seuil" vise justement ce changement qualitatif qui se produit au sein même de la dynamique de sorte que toute distinction et, à plus forte raison, opposition entre statique et dynamique sociale devient non pertinente. Pourtant, nous l'avons vu aussi, rien n'empêche, bien au contraire il est nécessaire, d'examiner séparément les conditions sous lesquelles la forme d'une structure sociale se maintient et les mécanismes qui, dans la production de ces conditions, aboutissent à faire de celles-ci des conditions de la transformation de cette forme.

La problématique de la transformation des structures sociales à laquelle nous consacrons ce chapitre constitue bien probablement la plus complexe des problématiques sociologiques et paradoxalement, parmi les moins étudiées. Deux sortes de raisons peuvent être avancées pour expliquer ce fait. La première est que la sociologie académique s'est constituée et développée à côté et indépendamment des recherches historiques -tandis que, pour leur part, les historiens n'ont généralement envisagé l'intervention de variables sociologiques que dans une sous-discipline de l'histoire : l'histoire "sociale"-. Or, l'examen de la problématique du changement et de la transformation sociale non seulement implique une perspective diachronique ou historique, il exige aussi d'utiliser le matériel empirique que fournit l'historien autant pour construire des hypothèses que pour les valider. L'autre raison, qui n'est pas par ailleurs tout à fait indépendante de l'antérieure, est que la sociologie académique a été marquée en ce qui concerne cette problématique, et l'est encore dans une certaine mesure au moins, par une perspective de type organiciste plus ou moins explicite et raffinée dans le cadre de laquelle le changement et la transformation renvoient généralement à un évolutionnisme naturaliste. La spécificité et la complexité du changement et de la transformation sociale s'y trouvent alors ignorées au profit d'un traitement analogique faisant appel à des causes et à des dynamiques relativement simples.

**LIRE** : CHAPITRE 7. *Les phénomènes de changement et de transformation.*  
7.1. Changement et transformation dans les paradigmes sociologiques.

## 7.1. Changement et transformation : l'identification des unités d'analyse.

[Retour à la table des matières](#)

Autant dans le chapitre précédent que dans l'introduction à ce chapitre nous avons défini la notion de "seuil de changement" par référence à la *forme* d'une structure sociale. Si, en effet, les processus de reproduction doivent être conçus



comme des processus de changement ininterrompu, ces processus ont cependant comme effet la reproduction de la forme de la structure. Corrélativement, si ces processus finissent par donner lieu à une transformation de la structure, cette transformation n'est concevable que par rapport à la forme de la structure en question. Mais comment déterminer la forme d'une structure sociale et, par là, pouvoir saisir l'effet de la sédimentation des pratiques, soit comme reproduction dans le changement, soit comme transformation? Cette question méthodologique cruciale est directement liée à celle de l'identification des unités d'analyse.

En principe, on pourrait dire que tout changement dans la société est l'objet possible d'une analyse, mais ces changements ont toujours lieu dans des unités dont l'identification ne relève nullement de l'observation directe : cette identification est subordonnée à un appareil théorique logiquement préalable. Cet appareil construit le *concept* de l'objet d'analyse et c'est seulement grâce à cette construction qu'il devient possible : (a) d'identifier dans la réalité l'unité d'observation, (b) de caractériser sa forme, enfin, et par conséquent (c) d'appréhender les changements qui ont lieu dans l'unité identifiée soit sous l'angle de la reproduction, soit sous celui de la transformation de sa forme. Illustrons cette proposition méthodologiquement fondamentale avec un exemple d'unité d'observation ayant une structure relativement simple.

Supposons que nous nous proposons d'examiner les changements intervenus dans le travail pendant un certain laps de temps et au sein de certaines sociétés. Dans le langage courant, c'est-à-dire pour la perception quotidienne, le travail se présente comme "ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile" -et cette caractérisation, reprise ou formulée dans le dictionnaire, correspond bien sans doute à un objet réel-. Pourtant, elle n'est pas suffisante pour un examen rigoureux du travail parce qu'elle ne permet pas de saisir la structure de celui-ci ni, conséquemment, de penser ce que peut bien être le changement et la transformation de cette structure. C'est la tâche de la théorie de construire un concept rigoureux du travail via la construction de la structure de celui-ci.

Dans la section 2.2. de cette partie, nous avons vu, que la théorie des formations sociales construit le concept du travail comme celui d'une activité complexe, d'un procès dont la structure est caractérisée par l'articulation de trois éléments, à savoir l'objet de travail, les moyens de travail -qui constituent, ensemble, les moyens de production-, et la force de travail -autant physique qu'intellectuelle-. Dans cette structure, la place dominante revient aux moyens de travail. En plus, l'articulation particulière de ces éléments permet de définir deux types de relations. La première relation découle du genre de rapport qui s'établit entre les travailleurs au cours d'un procès de travail et permet de caractériser la *forme technique* de la division du travail. La deuxième relation découle du genre de rapport qui est établi entre les travailleurs et les moyens de production et permet de caractériser la *forme sociale* de la division du travail. La forme de la structure du travail

est alors caractérisée par la double forme de la division technique et sociale du travail.

Cette construction théorique du concept du travail permet non seulement de repérer les éléments sur lesquels doit porter l'analyse (type d'objet de travail, de force de travail -notamment par rapport à ses composants physique et intellectuel, -genre de moyens de travail - ceux-ci étant, de par leur position dominante, des facteurs décisifs dans la caractérisation des forces productives), mais encore de fixer le seuil de changement dans l'évolution du travail à la lumière des changements survenus dans les formes de la division technique et sociale du travail. Par exemple, le passage de l'artisanat -caractérisé par le fait que le travailleur produit l'objet dans son intégralité-, à la production collective -dans laquelle la production d'un même objet requiert la collaboration de plusieurs travailleurs spécialisés-, constitue une *transformation* du travail parce que ce passage affecte la forme de la division technique du travail. De même, le passage d'une situation dans laquelle le travailleur contrôle, maîtrise, ou possède les moyens de production à une situation dans laquelle le travailleur ne contrôle pas, ou ne maîtrise pas, ou ne possède pas les moyens de production constitue une *transformation* du travail parce que ce passage affecte la forme de la division sociale du travail.

Cet exemple nous permet encore de saisir pratiquement la dialectique existant entre changement et transformation, car tandis que la notion de changement renvoie à l'idée d'un processus linéaire, d'une *évolution*, celle de transformation renvoie à l'idée d'une *mutation* : la transformation est pensée comme événement ponctuel, comme rupture brusque dans la continuité évolutive. Ainsi, les améliorations techniques introduites dans les moyens de travail s'inscrivent dans une logique évolutive du progrès technologique, mais elles n'induisent une transformation de la forme du travail que lorsqu'elles ont comme effet une mutation de la forme de la division technique du travail, lorsque le travailleur "collectif" se substitue au travailleur individuel -à l'artisan-.

L'analyse sociologique des phénomènes de changement et de transformation peut porter sur un nombre pratiquement illimité d'objets pour autant, cependant, nous l'avons vu, que le concept de ces objets soit construit d'une manière rigoureuse par la théorie. L'indétermination principale de ce champ de l'analyse sociologique correspond, d'une part à la variation de l'intérêt du sociologue, d'autre part à la richesse productive de la pratique sociale qui donne lieu en permanence à des phénomènes et à des objets nouveaux. Cependant, certaines unités sociologiques d'observation occupent une position fondamentale pour l'analyse des phénomènes de changement et de transformation. C'est le cas des formations sociales. C'est pourquoi l'essentiel de ce chapitre portera sur la transformation des formations sociales. Mais le traitement de cette problématique exige, auparavant d'examiner la question de la transformation des modes de production de la socialité en tant qu'unités sociologiques du niveau le plus haut d'abstraction.

## 7.2. La problématique du changement au niveau des modes de production de la socialité.

[Retour à la table des matières](#)

Dans le chapitre 2 de cette partie, nous avons mis en place les éléments théoriques de base du concept du mode de production de la socialité. Rappelons-les rapidement. Un mode de production de la socialité doit être pensé comme une articulation particulière de facteurs et de relations appartenant analytiquement à des dimensions différentes, à savoir les dimensions économique, normative, idéationnelle et politique. Dans cette articulation, les facteurs et relations économiques jouent un rôle déterminant. Il s'ensuit que l'analyse des processus de changement et de transformation dans le mode doit passer par l'examen de ces facteurs, à savoir les forces productives et les rapports sociaux de production ainsi que de leur relation, à savoir l'existence ou l'inexistence d'une correspondance entre ces facteurs.

Ces deux valeurs possibles de la relation (correspondance ou non-correspondance) suggèrent déjà l'idée de phases, périodes ou états d'un processus linéaire de développement -d'un état de correspondance à un état de non-correspondance - pour autant cependant que ce processus ne soit pas conçu en dehors de l'unité concrète d'analyse. En effet, chaque mode de production de la socialité possède une structure spécifique et répond, par conséquent, à des lois ou à des tendances particulières ou spécifiques. En ce qui concerne tout particulièrement la dimension économique, ceci veut dire que si les éléments ou facteurs "forces productives" et "rapports sociaux de production" sont constitutifs de tout mode de production de la socialité, leur forme historique concrète, leur existence réelle se trouve toujours spécifiée dans un mode de production particulier de la socialité. Il en va de même en ce qui concerne leur rapport. L'articulation des forces productives et des rapports sociaux de production se présente toujours sous la forme d'une loi historique propre au mode en question. Or, cette loi spécifique est aussi celle des effets temporels spécifiques de l'articulation sur les facteurs articulés. En d'autres termes, elle est, simultanément, la loi de leur articulation et de leur développement ou évolution dans le temps.

Afin de saisir pratiquement ces propositions, prenons comme exemple le mode capitaliste de production de la socialité. Dans ce mode, les forces productives présentent une forme spécifique, à savoir celle du travailleur "collectif", de la dépendance mutuelle des producteurs dans et pour la production de biens. D'autre

part, la relation de propriété qui fournit la forme spécifique des rapports sociaux de production se présente sous la forme de dépendance des travailleurs vis-à-vis une fraction sociale de propriétaires des moyens de production. Dans ce mode, donc, l'articulation de ces facteurs se trouve spécifiée sous la forme d'articulation de forces productives socialisées et de moyens de production privatisés.

Mais cette forme spécifique d'articulation est aussi la forme des effets temporels spécifiques de l'articulation sur ces facteurs : c'est la tendance du mode capitaliste de production de la socialité à développer de plus en plus le caractère social de la production en même temps que la concentration privée de la propriété des moyens de production. Or, cette tendance produit aussi des effets contradictoires spécifiques dans le temps : la baisse tendancielle du taux de profit dans un mode où le profit est le seul moteur du développement de la production. Mais, à son tour, cette baisse tendancielle du taux de profit *accélère* systématiquement le rythme de la concentration de la propriété des moyens de production aussi bien que la productivité sociale du travail. Elle produit donc une temporalité spécifique marquée par une vitesse des changements inconnue dans d'autres modes de production de la socialité.

À quoi correspondent les états (ou phases, ou périodes) de correspondance et de non-correspondance entre les forces productives et les rapports sociaux de production? À la lumière de cet exemple, nous pouvons voir que l'état de correspondance est celui d'une situation dans laquelle l'articulation de ces facteurs a comme effet la reproduction -même élargie- de la *forme* de chaque facteur : de la nature sociale de la production, et de la nature privée de la propriété et de l'appropriation, donc de la reproduction -même élargie- de leur articulation. L'état de non-correspondance, par contre, est celui d'une situation dans laquelle, à la suite de la sédimentation des effets temporels de la tendance, de leur accumulation, un facteur, à savoir les rapports sociaux de production devient un frein, une entrave au développement de la production. Cette situation est donc celle dans laquelle les conditions *matérielles* de la transformation du mode se trouvent réunies. Mais, puisqu'un mode de production de la socialité n'est pas qu'un mode économique et comporte des facteurs normatifs, idéationnels et politiques, la question se pose alors de savoir comment cet état de non-correspondance au niveau de la dimension matérielle du mode agit comme condition de la transformation du mode dans son intégralité.

Or, cette question ne peut pas être traitée au niveau de l'analyse des modes de production de la socialité. Une analyse réalisée à ce niveau nous livre, certes, le principe fondamental -bien que le plus abstrait de la théorie-, à savoir celui suivant lequel il faut voir dans la relation dialectique entre les forces productives et les rapports sociaux de production le moteur du développement et de la transformation d'un mode. Elle nous montre, d'autre part, la manière spécifique dont ce principe se réalise pour chaque mode. Mais du moment où l'analyse ne tient pas compte de l'articulation de modes de production ni, par conséquent, des consé-

quences de cette articulation sur les modes eux-mêmes -ce qui est, à proprement parler, la manière dont les modes existent dans la réalité-, l'analyse ne peut pas nous livrer la connaissance des mécanismes de transformation qui opèrent, dans toute leur complexité, au niveau de la réalité sociale. C'est dans les formations sociales que l'on pourra examiner ces mécanismes.

**LIRE**- CHAPITRE 7. *Les phénomènes de changement et de transformation.*  
7.2. La question de la contradiction principale d'un mode de production de la socialité.

### 7.3. Les formations sociales : unités stratégiques d'analyse des processus de changement et de transformation.

[Retour à la table des matières](#)

Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, à la différence des modes de production de la socialité qui, eux, ne sont pas repérables dans la réalité sociale, mais seulement à partir d'elle et qui, par conséquent, ne peuvent être étudiés que dans l'abstraction, les formations sociales sont repérables dans la réalité sociale et par conséquent, leur étude et plus particulièrement, l'étude des processus de changement qui ont lieu en elles ne peut être menée que dans leur concrétion, dans leurs formes toujours singulières, uniques. Cette "position" des formations sociales ne manque pas, bien entendu, de déterminer la problématique de leur étude : si une analyse pratiquée dans l'abstraction livre des connaissances d'un certain type, mais rend d'autres impossibles, il en va de même pour une analyse "concrète" des formations sociales.

En effet, puisque dans toute formation sociale le "fonctionnement" de chacun des modes qui s'y trouvent articulés subit les effets particuliers découlant de la forme particulière de l'articulation, aucun mode n'y "fonctionne", si l'on peut parler ainsi, à l'état pur. La forme propre à chaque mode -forme de ses éléments propres, de sa propre tendance et de sa temporalité propre- ne peut dès lors être saisie que par le biais d'une opération d'abstraction. Mais cette opération d'abstraction qui caractérise le niveau d'analyse des modes de production de la socialité nous livre cependant les éléments théoriques nécessaires pour l'analyse des formations sociales. En revanche, c'est dans une analyse conduite au niveau des formations sociales que nous pourrions étudier *l'engendrement historique d'un mode de production de la socialité* et prévoir *la forme historique de sa dissolution*. Illustrons cette proposition capitale avec un exemple.

L'analyse du mode capitaliste de production de la socialité permet nous le savons, de définir ce mode à partir de l'articulation de forces productives socialisées -producteurs interdépendants du point de vue du procès de travail-, et de moyens de production privatisés - dépendance des producteurs vis-à-vis une fraction sociale de propriétaires du point de vue des rapports de production-. Or, cette forme propre des rapports sociaux de production capitalistes implique, d'une part, l'existence de travailleurs "libres", c'est-à-dire séparés des moyens de production, d'autre part l'existence de capitalistes, c'est-à-dire de possesseurs de capital-argent investissant ce capital dans l'achat de force de travail et de moyens de production. Or, la seule analyse du mode ne nous indique pas *comment* le travailleur "libre" et les capitalistes sont apparus concrètement d'où ils viennent historiquement. À ce niveau d'analyse, nous savons quels sont les éléments constitutifs du mode, mais nous ne savons pas comment ils ont été ou peuvent être engendrés.

La raison est simple, mais d'une portée décisive en ce qui concerne la problématique du changement : c'est que ces éléments ont été et peuvent être engendrés suivant des voies très diverses. Ainsi, le producteur "libre" peut naître autant à la suite de la dissolution de rapports féodaux de servage que comme conséquence de l'expropriation de petits producteurs propriétaires de leurs moyens de production - ou par d'autres voies encore-, et la formation du capital-argent et son investissement dans la production a suivi, en Europe occidentale par exemple, au moins trois voies à partir de l'accumulation du capital grâce au commerce.

Il en va de même en ce qui concerne le problème de la dissolution d'un mode de production de la socialité. L'analyse abstraite d'un mode nous livre la connaissance des effets contradictoires spécifiques du développement de la tendance propre du mode, mais elle ne peut pas répondre à la question de savoir quel sera le destin concret d'un mode au sein d'une formation sociale concrète, voire dans l'histoire générale des modes de production de la socialité. L'exemple le plus frappant à cet égard est sans nul doute celui du mode esclavagiste : après avoir disparu de l'Europe occidentale (Grèce et Rome antiques), ce mode réapparaît en position subordonnée dans les Amériques plusieurs siècles plus tard induit par le mode capitaliste. Ainsi donc si l'analyse des modes de production de la socialité constitue un préalable logique dans l'étude des phénomènes de changement et de transformation, c'est pourtant le niveau des formations sociales qui s'avère être stratégique pour cette étude.

Comment faut-il envisager cette étude? Quelques conséquences, de nature encore générale, peuvent être déjà tirées des considérations précédentes. Premièrement, *la transformation d'une formation sociale peut être définie comme déplacement de la dominance dans l'articulation de ses modes de production de la socialité*. Il s'agit bien d'une transformation et non pas d'une modification, car ce déplacement affecte la forme même de la formation sociale, c'est-à-dire la forme de l'articulation de ses modes de production de la socialité. En ce sens, nous avons affaire à un type de changement qui ne peut être saisi que comme événement

ponctuel : rupture brusque dans la continuité évolutive de la formation, dans la reproduction de sa forme. Deuxièmement, *le déplacement d'un mode de production de la socialité de sa position dominante n'implique pas nécessairement la dissolution de ce mode*. Davantage, ce qui arrive généralement dans ce cas c'est une survivance temporelle du mode bien que dans des positions subordonnées ou dominées dans l'articulation. Il peut même arriver qu'un mode réapparaisse dans la même formation sociale ou dans d'autres formations sociales après sa dissolution. Troisièmement, *les éléments du mode qui deviendra dominant se développent d'une manière autonome au sein de la formation sociale comme conséquence des effets contradictoires du développement temporel de la tendance du mode de production dominant*. Ce qui est important de signaler à cet égard c'est que ces effets contradictoires s'exercent sur l'ensemble de la formation sociale et non pas sur les seuls éléments du mode de production dominant. Il en résulte que le repérage des éléments du mode qui deviendra dominant doit se réaliser dans la formation sociale en question, mais non pas exclusivement parmi les éléments du mode de production dominant.

Nous reviendrons sur ces propositions dans la section suivante afin de saisir concrètement leur signification pratique. Cependant et en rapport avec cette dernière proposition, une remarque de la plus grande importance s'impose. Nous avons vu (section 4.4. de cette partie) que la constitution de systèmes de formations sociales fortement articulés est un phénomène historique correspondant à la dominance d'un mode particulier de production de la socialité : le mode capitaliste. Ce phénomène s'explique à partir de la tendance propre à ce mode, plus exactement comme un des effets du développement temporel de sa tendance. Cette tendance, nous l'avons vu, prend la forme d'une contradiction spécifique : baisse du taux de profit dans un mode où le profit est le seul moteur du développement de la production. Face à cette contradiction, le système déclenche, si l'on peut parler ainsi, une double stratégie : d'une part, il accélère le rythme de la concentration de la propriété (privée) des moyens de production ainsi que de la productivité (sociale) du travail -ce qui, nous l'avons vu aussi, produit une *forme de temporalité spécifique*-, d'autre part il étend sa domination d'abord au sein de la formation sociale qui l'a vu naître, ensuite par rapport à d'autres formations sociales -ce qui produit une *forme de spatialité spécifique*-. En d'autres termes, il tend à réduire l'autonomie relative tant des modes qui lui sont subordonnés dans la formation sociale originaire comme des formations sociales dans lesquelles il pénètre. C'est ainsi qu'il amène à la constitution d'un système de formations sociales de plus en plus articulées ayant une structure de domination (de certaines formations sociales) et de dépendance (d'autres formations sociales) (voir section 4.5. de cette partie). À la lumière de ce phénomène, le principe suivant lequel les éléments du mode qui deviendra dominant se développent (d'une manière autonome) au sein de la formation sociale en question se doit d'être précisé : dans le cas du mode capitaliste de production de la socialité, et comme conséquence de son "internationalisation", les phénomènes de changement et de transformation ont de plus en plus comme cadre le *système* capitaliste des formations sociales plutôt que telle ou

telle formation sociale. Ou, exprimée d'une manière plus claire encore, la compréhension des phénomènes de changement et de transformation qui ont lieu au sein d'une formation sociale demande de plus de plus de les saisir comme des effets spécifiques de la reproduction élargie du système capitaliste de formations sociales.

## 7.4. La transformation des formations sociales

[Retour à la table des matières](#)

Si une formation sociale est définie comme une articulation à dominance de deux ou plusieurs modes de production de la socialité, la *forme* d'une formation sociale est donnée par les modes qui s'y trouvent articulés et par la position dans laquelle se trouvent ces modes, notamment par le mode qui se trouve en position dominante. Ainsi, on dira qu'une formation sociale est féodale ou capitaliste si le mode *dominant* est le mode féodal ou capitaliste de la socialité. Si la transformation d'une formation sociale est définie comme transformation de sa forme, il s'ensuit qu'elle doit être conçue comme déplacement du mode dominant, comme substitution dans la position dominante d'un mode par un autre. Bien entendu, avec ce déplacement ou substitution c'est la forme de l'articulation elle-même qui se transforme. Ainsi, on dira qu'une formation sociale féodale s'est transformée lorsque, par exemple, un mode capitaliste de production de la socialité s'est substitué à un mode féodal dans la position dominante. Comment aborder un tel phénomène?

La transformation d'une formation sociale suppose une rupture dans la reproduction de la forme de celle-ci : à partir d'un certain seuil, les effets systémiques de la sédimentation des pratiques cessent d'être des effets de reproduction de cette forme. Au niveau le plus abstrait, ce seuil ou ce moment est celui que nous avons appelé de non-correspondance entre les forces productives et les rapports sociaux de production : à la suite de la sédimentation des effets temporels de la tendance du mode de production dominant de la socialité, la forme sociale dans laquelle se réalise la production matérielle, c'est-à-dire la forme des rapports sociaux de production devient un frein, une entrave au développement de cette production. La situation de non-correspondance, si elle résulte du développement linéaire et systématique des forces productives sociales, elle vise la *forme* des rapports sociaux et se "traduit" ou se "condense" à ce niveau fondamental autour de la question de la forme de la propriété des moyens de production et de la forme de l'appropriation du produit social.



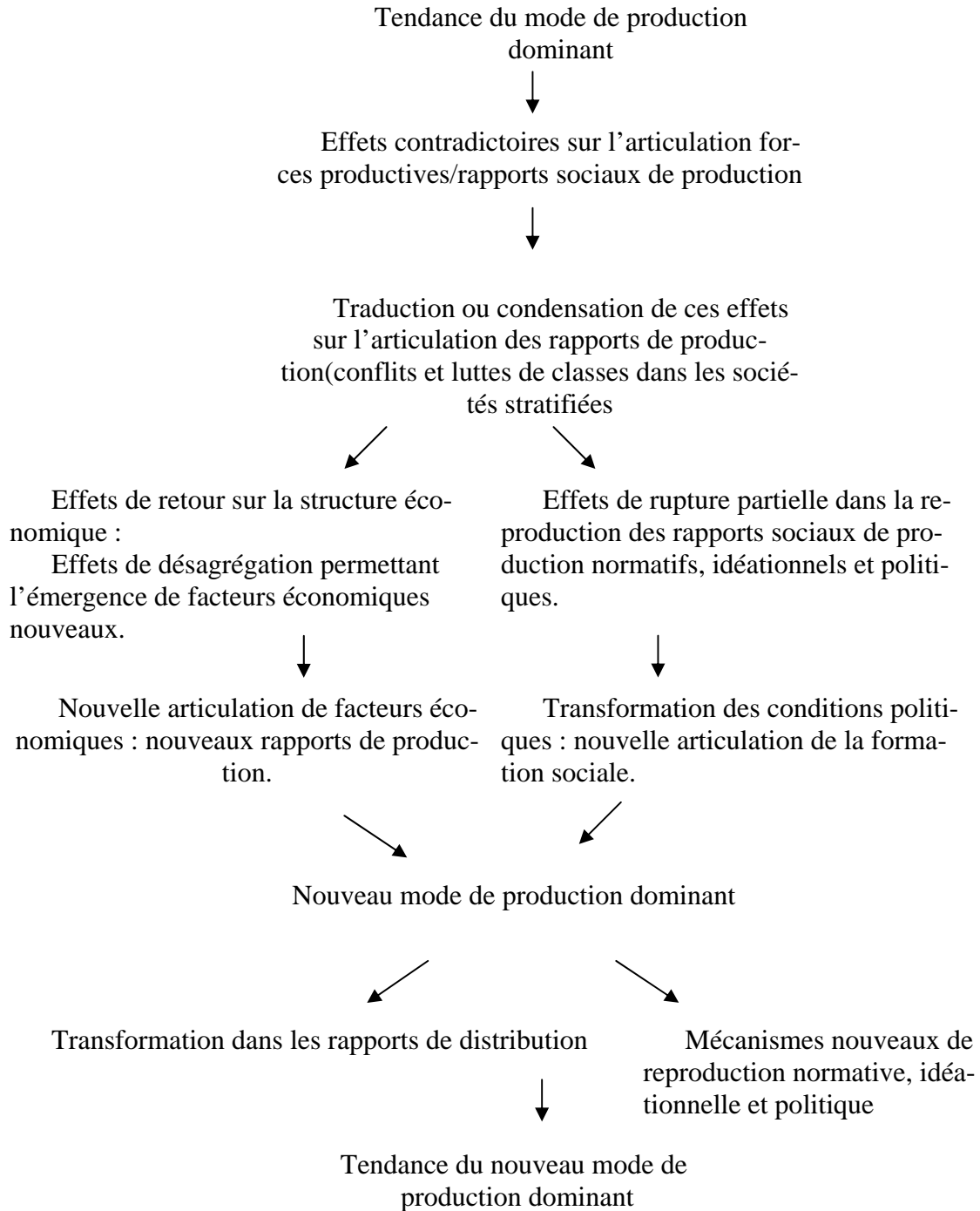
Cette "condensation" des effets contradictoires de la tendance du mode dominant de production de la socialité s'exprime concrètement dans les formations sociales stratifiées en classes sociales comme luttes et conflits de classe. Comme nous le verrons dans la section suivante, ces luttes et conflits ont une nature complexe, due justement à la complexité de ces effets contradictoires sur l'ensemble de la formation sociale. Deux de ces effets sont pourtant à signaler dès maintenant : d'une part, les luttes et conflits de classe ont des effets de retour sur la structure économique de la formation, d'autre part ils se répercutent sur les dimensions non économiques de la formation suivant encore des manières complexes.

Quels sont ces effets de retour sur la structure économique? Ils sont, pour l'essentiel, des effets de désagrégation permettant l'émergence de facteurs économiques nouveaux, relativement autonomes. Ainsi, par exemple, les luttes et conflits de classe dans lesquels se sont condensés les effets contradictoires de la tendance du mode féodal de production de la socialité dans des formations sociales à dominance de ce mode ont eu, dans certaines de ces formations et à un certain moment historique, des effets de désagrégation permettant l'émergence de travailleurs "libres" en même temps que de capitaux. Ces facteurs étaient relativement autonomes, en ce sens que l'émergence de l'un n'impliquait pas nécessairement l'émergence de l'autre. Et, en fait, l'existence de travailleurs salariés autant que celle de capitaux est repérable ailleurs que dans l'Europe féodale. C'est donc au niveau des nouveaux éléments et, surtout, des conditions historiques de leur articulation qu'il faut chercher la genèse du mode qui deviendra dominant.

Mais, d'autre part, les luttes et conflits de classe se répercutent en même temps sur les dimensions non économiques de la formation. Comment? Pour l'essentiel, sous la forme de ruptures partielles dans les processus de reproduction de l'ordre normatif, des structures idéationnelles, et des formes politiques. Nous reviendrons aussi sur cette problématique dans les prochaines sections. Signalons pourtant dès maintenant que c'est lorsque la rupture atteint les rapports politiques, lorsque, par conséquent, la reproduction des conditions de l'articulation même de la formation sociale est brisée, que l'événement de la transformation de celle-ci a lieu. Dans des formations sociales où cette articulation se réalise à partir, et au moyen d'une institution spécifique, à savoir l'État, la transformation de la formation passe donc par la transformation du pouvoir (de classe) de l'État.

Deux conséquences se suivent du déplacement de la dominance d'un mode de production de la socialité au sein de la formation sociale. Il s'ensuit d'une part, une transformation de la base matérielle dans la reproduction des conditions sociales de la production, c'est-à-dire une transformation des rapports de distribution : la distribution des moyens de consommation et surtout, des moyens de production vise dorénavant la reproduction matérielle de la forme nouvelle des rapports sociaux de production dominants. Il s'ensuit d'autre part, une transformation dans l'articulation non seulement des modes de production, mais aussi des dimensions de la formation. En particulier, le déplacement du mode de production dominant

s'accompagne d'un déplacement de la dimension dominante. Ainsi, par exemple, l'apparition de formations sociales capitalistes a impliqué le déplacement des conditions idéationnelles qui étaient dominantes à l'époque féodale par des conditions économiques : la légitimité de l'ordre social cesse de reposer sur les idéologies de type religieux et trouve son fondement dans le mécanisme économique même du marché. On pourrait dessiner ainsi le schéma général de la transformation d'une formation sociale :



**LIRE** : CHAPITRE 7. *Les phénomènes de changement et de transformation.*  
7.4. La transformation des sociétés dans la théorie sociologique.

Ce schéma général correspond au cas des formations sociales dans lesquelles la transformation de l'articulation est le résultat d'un processus interne. Lorsque le mode de production de la socialité dominant est déplacé à la suite de l'imposition d'un mode de production de la socialité déjà constitué ailleurs/ c'est-à-dire dans une autre formation sociale, nous avons affaire à un phénomène de transformation présentant des caractéristiques spécifiques. À la problématique générale de la transformation des formations sociales s'ajoute alors une question particulière : quel est le niveau ou la dimension qui dans la formation sociale qui deviendra ou pourra devenir subordonnée s'avère stratégique dans l'imposition d'un mode étranger, bref quel sera le type stratégique d'imposition?

Il n'y a que deux réponses possibles à cette question ou, plutôt, il n'y a que deux types stratégiques possibles d'imposition : une imposition politique ou une imposition économique. Dans le premier cas, l'imposition s'exerce, d'abord, sur les conditions mêmes de l'articulation de la formation sociale et vise à modifier ces conditions comme préalable pour l'introduction de nouveaux rapports sociaux de production. Dans le deuxième cas, l'imposition s'exerce d'abord au niveau économique et consiste dans l'introduction de facteurs économiques nouveaux comme préalable pour l'engendrement de nouveaux rapports sociaux de production. Ainsi, par exemple, le déplacement du mode de production de la socialité dominant dans les formations sociales indigènes de l'Amérique a été précédé de, ou préparé par une intervention politique (guerres de conquête de l'Espagne et destruction des grands empires aztèque et inca, par exemple), tandis que l'imposition du mode capitaliste s'est réalisée et se réalise encore dans plusieurs formations sociales par l'introduction de facteurs économiques, tout particulièrement du facteur capital -bien que des formes politiques d'imposition n'ont pas été non plus historiquement exclues dans l'imposition de ce mode, bien au contraire même-.

On pourrait se demander quand, ou sous quelles conditions un type d'imposition est possible plutôt qu'un autre. Il semblerait, à première vue, que les types d'imposition sont en corrélation avec les types de modes de production de la socialité dominants dans les formations sociales dominantes. Si l'histoire montre une corrélation entre formations sociales précapitalistes et impositions de type politique, elle ne montre pas cependant une corrélation entre formations sociales capitalistes et impositions de type exclusivement économique : la constitution de l'empire politique anglais au XIXe siècle en est une preuve. L'explication ou la prédiction du type d'imposition passe donc par une analyse de la conjoncture, c'est-à-dire de l'état du rapport des forces aux niveaux économique et politique en particulier. Cependant, si une imposition de type politique suppose généralement un certain état du rapport des forces au niveau économique favorable à la formation sociale dominante, une imposition de type économique suppose un état du

rapport des forces au niveau politique favorable à la formation sociale dominante. En effet, une imposition de type politique peut difficilement briser la résistance à la rupture de l'articulation en place si elle n'a pas les moyens matériels de le faire, notamment un développement supérieur des forces productives -la supériorité militaire n'étant qu'une expression de ce développement supérieur-. D'autre part, une imposition de type économique peut s'exercer difficilement en absence de conditions politiques favorables dans la formation sociale visée -dont une expression concrète est, par exemple, la "liberté" d'introduction de capitaux-.

**LIRE** : CHAPITRE 7. *Les phénomènes de changement et de transformation.*  
7.5. La position "périphérique" dans la transformation des formations sociales.

## 7.5. Conflits et luttes de classe dans la transformation des formations sociales.

[Retour à la table des matières](#)

Il nous faut rappeler trois propositions fondamentales de la théorie des formations sociales. Premièrement, les rapports sociaux de production, parce qu'ils sont justement des rapports *sociaux*, constituent un ensemble complexe de rapports. Cette complexité renvoie au caractère multidimensionnel de ces rapports : ils sont, en même temps, des rapports économiques -incluant encore des rapports de production, de distribution et de consommation-, normatifs, idéationnels et politiques. Au sein de cette complexité, les rapports économiques et plus précisément encore, les rapports économiques de production jouent un rôle dominant. Deuxièmement, l'enjeu central des processus de reproduction et de transformation qui ont lieu au sein des formations sociales est la forme des rapports sociaux : son maintien ou sa modification. Troisièmement, la situation de non-correspondance entre les forces productives et les rapports sociaux de production, qui constitue au niveau le plus abstrait la condition de la transformation d'un mode de production de la socialité, se "traduit" ou se "condense" pratiquement -et ceci à travers une multiplicité de médiations-, dans les formations sociales stratifiées en classes sociales comme luttes et conflits de classe.

Il en découle de ces propositions trois conséquences aussi fondamentales. Premièrement, dans le cas des formations sociales stratifiées en classes sociales, l'analyse des phénomènes de transformation trouve son point nodal dans l'analyse des conflits et des luttes de classe. Deuxièmement, ces conflits et ces luttes portent sur la *forme* des rapports sociaux de production, et cette forme découle de la forme de la propriété des moyens de production et de l'appropriation du produit social que cette propriété rend possible. Troisièmement, les conflits et les luttes de

classe doivent être examinés à deux niveaux : au niveau des classes et des fractions de classe en conflit ou en lutte, et à celui de la dimension dans laquelle a lieu ce conflit : dimension économique, normative, idéationnelle et/ou politique.

Concernant le premier niveau de l'analyse : si dans son développement temporel la tendance du mode de production dominant de la socialité produit des effets contradictoires qui s'expriment sous la forme de conflits et de luttes de classe, ces conflits et ces luttes n'ont jamais lieu entre les seules classes du mode de production dominant ni, par ailleurs, au seul niveau des classes. Ces effets contradictoires se répercutent, bien que toujours d'une manière différente, sur l'ensemble des classes de la formation sociale aussi bien que sur les *fractions de classes*, les *catégories* et les *couches*.

Comme nous l'avons vu dans la section 5.8. précédente, il faut distinguer, d'une part, les conflits antagonistes et non antagonistes, d'autre part le conflit principal et les conflits secondaires. Rappelons que les conflits antagonistes mettent aux prises des classes sociales tandis que les conflits entre fractions ou couches de la même classe ainsi qu'entre catégories sont de nature non antagoniste. Rappelons encore que le conflit principal est celui qui oppose les classes du mode dominant de production de la socialité, les autres conflits devant être considérés comme des conflits secondaires.

Les catégories analytiques de "conflit antagoniste et non antagoniste" et de "conflit principal et secondaire" avancées dans la section 5.8. acquièrent toute leur signification à la lumière de la question du changement et de la transformation des formations sociales : seul l'approfondissement du conflit entre les classes du mode dominant (conflit antagoniste principal) crée les conditions de la transformation de la formation sociale. Les conflits non antagonistes et secondaires provoquent des changements dans les rapports sociaux, mais ils ne transforment pas ceux-ci. Ainsi, par exemple, les luttes entre les fractions d'une même classe (conflits non antagonistes), puisqu'ils n'ont pas comme enjeu l'intérêt de classe -qui est le même- mais seulement la manière dont chaque fraction tend à le réaliser, ne visent pas la *forme* du rapport social qui définit la classe en question. D'un autre côté, les luttes entre des classes des modes de production subordonnées (conflits secondaires), si elles peuvent changer la position respective de ces classes au sein de la formation sociale, elles ne modifient pas la *forme* de l'articulation qui définit à ce niveau des rapports sociaux, la formation sociale.

Mais comment l'approfondissement du conflit entre les classes du mode dominant crée-t-il les conditions de la transformation de la formation sociale? Comme nous l'avons vu, les effets sédimentés de ce conflit déclenchent un processus de désagrégation systémique. Au niveau de la structure économique émergent des agents sociaux d'un type nouveau, irréductibles au système de stratification de la formation sociale en question. Ces agents se constituent à partir des classes ou des fractions de classe déjà présentes dans la formation, mais ils s'en

détachent au cours du conflit antagoniste principal. Ainsi, par exemple, les travailleurs "libres" qui émergent comme facteur économique nouveau lors de la désagrégation du mode de production féodal dans les formations sociales de l'Occident de l'Europe se constituent, entre autres, à partir de la fraction dominée des serfs : les travailleurs "libres" ne sont que des serfs libérés des liens féodaux et disposant ainsi de leur force de travail. Le processus de désagrégation des liens féodaux peut, à son tour, être étudié à partir des changements dans la nature de la rente féodale (passage de la corvée à la rente en espèces -tribut- et, dans le stade terminal, à la rente en argent). À cet effet de désagrégation sur la structure économique s'ajoutent des effets du même genre sur les dimensions non économiques : aux niveaux de l'ordre normatif, idéationnel et enfin, politique, tout comme sur les processus et les mécanismes de désignation/ assignation.

Il est de la plus grande importance de signaler que le conflit principal opposant les classes du mode dominant de production de la socialité n'aboutit donc nullement nécessairement au déplacement de la classe dominante par la classe dominée : ce ne sont pas les serfs, ni même les travailleurs "libres" qui, à la suite des conflits et des luttes avec les seigneurs, constitueront la nouvelle classe dominante. Et ce ne sont pas non plus les seigneurs qui deviendront des capitalistes, c'est-à-dire qui garderont la position dominante à la suite ou au cours de la transformation de la formation sociale : la bourgeoisie s'est constituée à partir, entre autres, des marchands.

Enfin, il est aussi important de remarquer que le conflit principal et antagoniste n'est nullement nécessairement un conflit en même temps économique, idéationnel, politique et portant sur l'ordre normatif. Il faut tenir compte, en ce sens, et comme nous l'avons encore signalé dans la section 5.8., de la complexité des formes du conflit et de la lutte. Le conflit principal peut assumer une forme économique tandis que le conflit politique peut se dérouler, par exemple, entre fractions d'une même classe. Ou bien la classe dominante peut être en conflit idéologique avec une classe d'un mode de production subordonné tandis que la scène politique est occupée par un conflit entre deux fractions de la classe dominante, etc. Ces phénomènes de déplacement de la forme des conflits ne peuvent être déchiffrés que dans chaque formation sociale concrète et caractérisent, à ce niveau de l'analyse, la *conjoncture* dans laquelle la formation se trouve.

Cependant, les effets de ces formes multiples de lutte sur les rapports sociaux de production ne sont nullement identiques. Si les formes économiques sont déterminantes, en ce sens qu'elles créent les conditions matérielles de la dissolution du mode de production de la socialité dominant, les formes politiques de lutte constituent la condition décisive de la transformation de ces rapports dans la mesure où, comme nous l'avons vu, elles ont pour enjeu l'articulation même de la formation sociale. C'est donc lorsque de nouveaux agents sociaux, issus de la désagrégation du mode de production dominant, se saisissent des centres du pouvoir politique, que l'événement de la transformation a lieu.

**LIRE** : CHAPITRE 7. *Les phénomènes de changement et de transformation.*  
 7.6. La pertinence de l'analyse des luttes de classe dans les processus contemporains de changement social.

## 7.6. Le rôle de la conscience de classe et de la connaissance sociale dans les conflits et les luttes de classe.

[Retour à la table des matières](#)

Les formations sociales, voire même toutes les formes de socialité n'existent que par l'agir des individus qui les composent par leurs pratiques, et ces pratiques supposent toujours une représentation mentale, une "conscience". Mais les effets de ces pratiques, nous l'avons vu, se sédimentent dans l'espace et dans le temps et ces effets, loin d'être immatériels et inarticulés, forment des systèmes qui réagissent matériellement sur les pratiques sous la forme de conditions de l'agir, *y compris des conditions de la conscience de l'agir*. La conscience des agents, loin donc d'être un phénomène purement subjectif et arbitraire, trouve ses conditions de possibilité dans l'objectivité des systèmes formés par la sédimentation des pratiques.

Dans la section 6.3. du chapitre précédent nous avons examiné la manière dont ces systèmes induisent chez les individus une acceptation subjective de l'ordre normatif social via l'acceptation consciente d'un ensemble de représentations - d'un système symbolique- et d'une place dans des catégories sociales qui font partie, à titre essentiel, de cet ensemble de représentations. Dans la section 6.5. du même chapitre nous avons aussi examiné la manière concrète dont opère ce mécanisme d'induction de l'acceptation subjective - de "mise en condition", -et dont l'effet est la reproduction sociale des agents des pratiques. Les phénomènes de transformation des formes de socialité supposent donc une rupture dans l'opération de ce mécanisme, une cessation de son efficacité dans l'induction d'une acceptation subjective. Sous quelles conditions une telle rupture est-elle possible? Nous aborderons cette question dans le cadre des formations sociales stratifiées en classes sociales. Dans ce cadre, la question porte alors sur la dialectique complexe de la conscience de classe.

Dans la section 5.5. nous avons défini la conscience de classe comme la conscience des intérêts de classe, c'est-à-dire des intérêts qui découlent de la situation de classe -situation qui est déterminée au niveau économique-. Nous avons vu aussi dans cette section que des phénomènes de décalage ou de non-coïncidence



peuvent se produire entre la situation de classe et la conscience de classe lorsque l'agent élève a sa conscience des intérêts autres que ceux qui correspondent à sa situation de classe. La raison des phénomènes de coïncidence ou de décalage au niveau de la conscience des agents est à chercher, d'une part dans le mécanisme de désignation /assignation par lequel les agents sont constitués en tant que sujets, d'autre part dans les changements que subissent les rapports sociaux à la suite et au cours de changements produits par le développement de la tendance du mode dominant de production de la socialité.

En effet, du point de vue de la conscience de classe le mécanisme de désignation consiste dans l'attribution d'une place spécifique dans le système idéologique des rapports de production, c'est-à-dire dans la représentation de ces rapports, et le processus de mise en condition produit comme résultat l'acceptation subjective de cette place. Mais, comme nous l'avons vu dans la section 6.3., cette représentation peut ne pas coïncider avec les rapports qu'elle est censée représenter, ce qui signifie que la conscience de classe peut alors ne pas coïncider avec la situation de classe. C'est tout particulièrement le cas dans les formations sociales à dominance du mode capitaliste de production de la socialité. Dans la mesure où dans ces formations sociales le système statutaire se substitue, dans la représentation idéologique, au système de classes (section 5.6.), la conscience de classe des agents non seulement ne coïncide pas avec leur situation de classe, mais encore elle est niée comme conscience de classe, elle n'est produite que comme reconnaissance statutaire. Et ceci affecte autant les individus qui appartiennent aux classes dominantes comme ceux qui appartiennent aux classes dominées bien que, certainement, avec des effets opposés.

Comme nous l'avons vu, la production de cet effet subjectif fait partie, à titre essentiel, des mécanismes de *reproduction* du système - tout en étant rendu possible par la sédimentation organisée des pratiques que constitue le système lui-même. Dans ce cas particulier du mode capitaliste de production de la socialité, la substitution de la reconnaissance statutaire à la conscience de classe constitue donc en même temps un effet systémique et une condition de la reproduction de la forme du système. Or, dans la mesure où cette forme est celle de rapports sociaux inégalitaires, de rapports de classe, cette substitution opère comme un mécanisme de légitimation de ces rapports inégalitaires, l'idéologie du "mérite personnel" rendant l'individu responsable de sa position sociale (voir section 5.6.). C'est pourquoi les conflits et les luttes idéologiques au sein des formations sociales capitalistes prennent essentiellement la forme de lutte pour la reconnaissance de l'existence d'un système de différenciation sociale en classes.

Mais la coïncidence entre conscience de la position sociale et situation sociale objective peut elle-même être aussi un effet systémique et une condition de la reproduction de la forme du système. C'est tout particulièrement le cas dans le mode féodal de production de la socialité. Dans ce mode, et dans les modes tributaires en général, la stratification sociale en ordres et castes est socialement re-

connue et l'induction de l'acceptation de l'inégalité sociale passe non pas par la négation de celle-ci, mais par une légitimation supra-individuelle, voire suprasociale et surnaturelle (voir section 5.11. de la deuxième partie de cet ouvrage). C'est pourquoi les phénomènes de désagrégation des formes sociales féodales d'organisation sociale se sont accompagnés nécessairement de luttes et de conflits idéologiques portant sur les représentations surnaturelles du monde qui légitimaient ces formes d'organisation.

Pourtant dans un cas comme dans l'autre la condition de ces conflits et de ces luttes au niveau des représentations mentales, de la conscience des individus, est à chercher aussi et avant tout dans les changements que subissent les rapports sociaux à la suite et au cours de changements produits par le développement de la tendance du mode dominant de production de la socialité. En effet, ces changements consistent, comme nous l'avons vu, dans l'émergence de nouveaux agents sociaux issus de la désagrégation du mode de production dominant. Ces agents se constituent à partir des classes ou des fractions de classe déjà présentes dans la formation, mais ils s'en détachent au cours du conflit antagoniste principal. Ce détachement signifie aussi un détachement par rapport au mécanisme de désignation/assignation, la mise en place de nouveaux mécanismes de constitution des sujets et, par conséquent, d'une nouvelle conscience correspondant à la nouvelle situation des agents dans la structure sociale. Les conditions nouvelles de l'agir de ces agents induisent une nouvelle forme de conscience et à son tour, cette nouvelle forme de conscience est une condition de l'agir de ces agents.

On pourrait croire que la coïncidence entre conscience sociale et situation sociale objective suppose ou implique une connaissance de la structure des rapports sociaux de production de la socialité. Ce n'est nécessairement pas le cas. Lorsque, par exemple, les fractions sociales nouvelles qui se sont constituées comme bourgeoisie dominante à la suite de la dissolution du mode féodal de production de la socialité élevèrent à leur conscience les intérêts découlant de leur nouvelle position sociale, cette coïncidence entre conscience et situation sociale a bien eu comme effet une transformation radicale de la représentation idéologique des rapports sociaux, une nouvelle représentation de ces rapports, mais non pas une connaissance de leur structure. Bien au contraire, le système de classes qui s'est substitué aux ordres a produit, au niveau des représentations, la négation même de ce système de classes, le phénomène de la reconnaissance statutaire. De son côté, la coïncidence entre conscience et positions sociales -comme dans le cas des ordres- n'a pas signifié non plus une connaissance de la structure sociale puisque le mécanisme profond d'engendrement de l'inégalité était occulté par la représentation surnaturelle du monde qui légitimait cette inégalité. Il ne faut absolument pas voir dans de tels phénomènes de négation ou d'occultation idéologique une stratégie nécessairement consciente et voulue. En d'autres termes, il faut écarter une conception instrumentaliste des représentations idéologiques. Ces représentations trouvent leur condition de possibilité et leur forme propre en deçà de la cons-

science des individus, dans l'articulation complexe de l'*ensemble* de leurs pratiques et des effets sédimentés de celles-ci.

Deux problèmes d'une différente nature se posent alors : d'abord, sous quelles conditions sociales une connaissance de la structure des rapports sociaux est-elle possible? Plus exactement encore : sous quelle structure de rapports sociaux une connaissance de cette structure a-t-elle été rendue possible? Car il est clair que cette connaissance a impliqué une rupture par rapport à des représentations de substitution ou d'occultation, et cette rupture a présupposé des conditions sociales objectives. Ensuite, ou d'autre part, quel est le rapport ainsi créé entre la connaissance sociale et les représentations sociales, plus exactement encore quel est le rôle de la connaissance sociale dans les processus de transformation sociale? Car il est clair qu'une saisie correcte de la structure des rapports sociaux ne peut manquer d'avoir une incidence sur les représentations sociales et, par là, sur l'agir des agents.

Nous venons de voir qu'une représentation idéologique correcte des rapports sociaux ne constitue nullement une condition de leur transformation. Qu'arrive-t-il lorsqu'une connaissance de la structure de ces rapports existe? D'abord, elle peut ne pas faire partie des représentations idéologiques et, par conséquent, ne pas avoir des effets sociaux. Tout comme une connaissance quelconque doit s'articuler dans une théorie pour avoir des effets cognitifs et dans un appareil instrumental pour avoir des effets pratiques, une théorie sociale doit s'articuler dans une représentation idéologique pour avoir des effets sociaux. Or, la possibilité d'une telle articulation ne se trouve pas inscrite dans la théorie elle-même, elle renvoie à des facteurs non cognitifs, plus exactement aux conditions de l'émergence de fractions sociales pour lesquelles cette articulation s'avère nécessaire dans le processus de constitution de leur dominance.

Mais, d'autre part, ce ne sont pas toutes les connaissances disponibles qui, à un moment donné et en fonction de ces conditions, sont nécessairement articulées dans les représentations idéologiques. Il est de la plus grande importance dans l'analyse des conflits et des luttes idéologiques de repérer, parmi les connaissances disponibles, celles qui s'avèrent idéologiquement nécessaires dans le processus de constitution de la dominance d'une fraction sociale. Ainsi, par exemple, dans la mesure où les représentations idéologiques dominantes dans les formations sociales féodales ou tributaires faisaient massivement appel à une certaine conception de la nature -une conception de type religieux-, l'articulation de certaines connaissances scientifiques -une conception scientifique de la nature- à la lutte idéologique de la bourgeoisie naissante s'avérait indispensable dans le processus (idéologique) de constitution de la dominance bourgeoise. En retour, cette lutte idéologique articulée sur certaines connaissances d'un certain type a constitué la condition idéologique de la production et du développement mêmes de ces connaissances. Ce n'est certainement pas un hasard si la naissance et le dévelop-

pement des sciences modernes de la nature ont coïncidé avec l'émergence et le développement de la bourgeoisie.

Il semble bien que, dans la mesure où la négation du système de classes dans la représentation idéologique des rapports sociaux capitalistes constitue la pièce centrale des représentations idéologiques de la bourgeoisie dominante, l'articulation d'une connaissance scientifique de la structure de ces rapports -d'une connaissance scientifique du système de classes- à la lutte idéologique des classes dominées s'avère indispensable dans le processus de constitution d'une nouvelle dominance sociale. D'où le déplacement d'un conflit (idéologique) axé sur la conception de la nature à un conflit (idéologique) axé sur la conception de la société qui s'est produit corrélativement avec l'émergence et le développement des classes ouvrières. En retour, c'est cette lutte idéologique ainsi axée sur une saisie correcte de la structure des rapports sociaux qui constitue la condition (idéologique) de la production et du développement de ces connaissances. En ce sens, une théorie adéquate des rapports sociaux et, plus généralement, des formes historiques de la socialité est un élément fondamental dans les processus de transformation des sociétés capitalistes pour autant cependant qu'elle soit articulée à une représentation idéologique et, par là, devienne une composante de la conscience sociale des classes dominées.

**LIRE** : CHAPITRE 7. *Les phénomènes de changement et de transformation.*  
7.7. Théorie et pratique.

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

## Chapitre 8

---

# Le pouvoir, le politique, l'État

[Retour à la table des matières](#)

Si nous récapitulons brièvement la démarche que nous avons suivie jusqu'ici, elle se présente comme un cheminement destiné à mettre en place, suivant un ordre systématique, les concepts théoriques de base pour l'analyse de ces structures complexes que sont les formations sociales. Les trois derniers chapitres de cette partie, à partir de celui-ci, se démarquent d'une certaine manière de ce cheminement. Car il y sera question de trois problématiques spécifiques à savoir, respectivement, celles du pouvoir, du symbolique, et de la norme.

Pourtant, cette démarcation est bien relative. En effet, d'une part les phénomènes auxquels ces problématiques interrogent constituent des phénomènes propres à la socialité humaine ou, pour nuancer quelque peu cette affirmation, qui trouvent leur expression la plus achevée dans la socialité humaine. Chez d'autres espèces animales, on a pu constater la présence de phénomènes de pouvoir et même les prémisses d'un comportement orienté par des symboles. Rien de semblable à une norme sociale telle que nous la trouvons chez les êtres humains n'a pu, par contre, être constaté chez d'autres espèces animales ni, d'ailleurs, ne le sera pas car une telle norme est le produit de mécanismes conscients dont seul l'être humain est porteur -ce qui ne veut pas dire qu'elle soit toujours le produit conscient de ces mécanismes. Dans la socialité humaine, la norme, le symbole, et le pouvoir sont des phénomènes constitutifs. C'est pourquoi, d'autre part, ils se trouvent au cœur de ces dimensions de la socialité que nous avons caractérisées comme les dimensions normative ou juridique, idéationnelle, et politique. Voilà pourquoi nous les consacrerons les trois derniers chapitres de cette partie.

Nous traiterons dans ce chapitre un ensemble de questions sociologiques de base liées au phénomène du pouvoir. À cause de son extension et de sa pénétration, le phénomène du pouvoir peut paraître universel. Des théories ne manquent pas, d'ailleurs, qui réduisent l'interaction humaine à une relation de pouvoir ou en font le noyau. Semblablement, l'importance cruciale de la norme et du symbole dans l'interaction humaine a conduit à des semblables réductionnismes, les uns faisant de la norme, les autres du symbolisme, le noyau de cette interaction. Dans ce chapitre, nous développerons l'idée suivant laquelle le pouvoir est bel et bien une relation sociale d'un certain type, ce qui n'implique certainement pas que toute relation sociale est une relation de pouvoir. Nous distinguerons entre pouvoir et pouvoir social et examinerons les liens qui peuvent exister entre le pouvoir social et les rapports sociaux. Enfin, nous consacrerons une partie importante de ce chapitre à la problématique du pouvoir et du politique, notamment du pouvoir politique tel qu'il se présente, dans les formations sociales "modernes", dans l'institution de l'État.

## 8.1. Le pouvoir et les relations de pouvoir.

[Retour à la table des matières](#)

Il est possible de constater dans toute formation sociale l'existence de relations inégalitaires de domination/ subordination plus ou moins particulières ou générales, plus ou moins temporaires ou permanentes, entre les différents agents des pratiques sociales. Nous appellerons relations de pouvoir ces relations inégalitaires, car l'agent qui se trouve dans une position dominante peut contraindre celui qui se trouve dans une position subordonnée à faire ou à ne pas faire certaines choses, à avoir ou à ne pas avoir certains comportements, à disposer ou à ne pas disposer de certaines possibilités, etc. Plus exactement, nous appellerons relations de pouvoir ces relations inégalitaires parce que l'agent qui peut contraindre à faire ou à ne pas faire, à avoir ou à ne pas avoir, à disposer ou à ne pas disposer, etc. se trouve, par là même, dans une position dominante, c'est-à-dire dans une position de pouvoir vis-à-vis celui qui est contraint. À ce niveau général, l'analyse du pouvoir dégage donc les éléments constitutifs suivants :

1. le pouvoir est, avant tout, une relation;
2. les relations de pouvoir sont des relations inégalitaires;
3. les relations de pouvoir impliquent une contrainte -ou la possibilité d'exercice d'une contrainte;
4. par conséquent, elles supposent une résistance -ou la possibilité d'une résistance-;

5. l'exercice de la contrainte, ou la possibilité d'exercer une contrainte supposent la possession de moyens de pouvoir ou, plus exactement, une distribution inégale des moyens de pouvoir;
6. les relations de pouvoir renvoient à des positions de pouvoir.

Avant d'examiner ces éléments constitutifs un à un il nous faut signaler l'ambiguïté que comporte, en règle générale, l'usage du terme de pouvoir : ce terme désigne une relation, mais parfois, il est utilisé pour désigner soit un des pôles de la relation, à savoir l'agent qui se trouve en position de domination -comme dans l'expression "le pouvoir, c'est lui"-, soit la capacité ou la possibilité d'exercer une contrainte - comme dans l'expression "c'est lui qui a le pouvoir"-. Dans un cas donc le pouvoir est assimilé à une figure concrète, dans l'autre cas il est conçu comme une chose ou une capacité qu'on possède ou qu'on ne possède pas. Cette ambiguïté n'est pas arbitraire, car elle découle du fait que si le pouvoir est, d'abord et avant tout une relation il s'agit d'une relation toujours donnée entre des agents dont l'un n'est en position de pouvoir que parce qu'il dispose de moyens concrets d'exercice de la contrainte.

Considérons, d'abord, le pouvoir comme relation -ou la relation de pouvoir-. Cette relation s'établit toujours par rapport à un troisième terme. Nous avons affaire en effet à un sujet du pouvoir -l'agent qui se trouve dans la position dominante-, à un objet du pouvoir - l'agent qui se trouve dans la position subordonnée- (sujet et objet qui sont les pôles de la relation de pouvoir), et à un objectif du pouvoir -ce pourquoi le pouvoir s'exerce. Il n'y a pas des relations de pouvoir si ce n'est par rapport à un objectif du pouvoir, actuel ou potentiel, explicite ou implicite, visible ou caché. Le champ de ces objectifs est, en principe, illimité. C'est donc dans l'analyse de chaque situation spécifique de relation de pouvoir que nous pouvons les repérer.

Qui peut être sujet de pouvoir? En principe, n'importe quel agent d'une pratique peut être, à un moment ou à un autre, par rapport à tel ou tel objectif, vis-à-vis tel ou tel objet de pouvoir, sujet de pouvoir pourvu qu'il dispose des moyens de pouvoir appropriés, c'est-à-dire de la possibilité réelle d'exercer le pouvoir. Ainsi donc, le sujet de pouvoir et, plus généralement, les pôles d'une relation de pouvoir peuvent être les individus, les groupes, les formations sociales -voire même les systèmes de formations sociales. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire que les pôles d'une relation de pouvoir appartiennent au même genre d'agents : il peut y avoir relation de pouvoir d'un individu sur un autre, mais aussi d'un groupe sur un individu, d'une formation sociale sur un groupe, etc.

D'autre part, les relations de pouvoir peuvent être plus ou moins particulières ou générales suivant qu'elles s'exercent sur des pratiques particulières ou des ensembles de pratiques, plus ou moins temporaires ou permanentes suivant la durée de leur exercice. On pourrait ajouter que les relations de pouvoir peuvent encore

être socialement reconnues ou non reconnues, codifiées ou non codifiées. Nous reviendrons sur cette remarque.

Le deuxième élément constitutif des relations de pouvoir est leur nature inégalitaire. Il n'y a pas, en effet, pouvoir si, d'une manière ou d'une autre, la relation entre les agents ne comporte pas une situation asymétrique de domination/subordination. Mais il n'y a pas de pouvoir non plus s'il n'y a pas contrainte ou devoir de contrainte. La domination du sujet de pouvoir sur l'objet de pouvoir n'est domination que dans la mesure où le sujet de pouvoir doit exercer une contrainte pour atteindre l'objectif de pouvoir. Un objectif atteint sans contrainte, ou sans la menace d'une contrainte, n'implique pas subordination et, donc, ne suppose pas une relation de pouvoir.

Il est important d'insister sur le fait que la contrainte peut être effective ou potentielle ou, en d'autres termes, que l'objet de pouvoir peut être contraint soit par l'exercice des moyens de pouvoir, soit sous la menace d'un tel exercice. Ce qui suppose corrélativement une résistance ou la possibilité d'une résistance de la part de l'objet de pouvoir. Ce sont les troisième et quatrième éléments constitutifs de la relation de pouvoir.

Contrainte et résistance ne sont pas pensables sans des moyens de pouvoir : pouvoir de contraindre et pouvoir de résister. Mais la réalisation de l'objectif du pouvoir et, plus généralement, l'asymétrie des situations de pouvoir que supposent les notions mêmes de contrainte et de résistance implique une distribution inégale des moyens de pouvoir. Il est donc aussi constitutif d'une relation de pouvoir l'existence d'une telle distribution inégale.

Enfin, l'idée de pouvoir renvoie dans cette conceptualisation de la problématique à celle d'une position de pouvoir. Cette idée d'une position de pouvoir est importante, car elle exclut la réversibilité du pouvoir. En effet, on pourrait croire qu'un sujet de pouvoir ne l'est que par rapport à un certain objectif de pouvoir et vis-à-vis un certain objet de pouvoir de sorte que, à la lumière d'un autre objectif de pouvoir, il pourrait y avoir réversibilité, le sujet devenant objet et l'objet, sujet. Dans une telle perspective, il n'y aurait que des situations (conjoncturelles) de pouvoir. Mais cette perspective oublie ou néglige le fait que l'exercice du pouvoir demande la possession de moyens de pouvoir et que cette possession crée des positions -et non pas seulement des situations- de pouvoir permettant même, sinon surtout, de faire face à des prétentions de pouvoir.

À la suite de cet examen des éléments constitutifs de la relation de pouvoir, deux postulats de la plus grande importance sont à signaler. Premièrement, si le pouvoir est une relation entre des agents, toute relation entre des agents n'est pas une relation de pouvoir. En d'autres termes, le pouvoir est une possibilité de l'interaction humaine et non pas sa condition, sa conséquence, ou sa nature. Deuxièmement, si toute relation de pouvoir implique des positions de pouvoir, toute po-



sition de pouvoir n'est pas une position sociale de pouvoir. Le premier postulat réfère directement à une conception de l'être humain, à une anthropologie : l'être humain ne développe pas nécessairement des relations de pouvoir tout comme il ne développe pas nécessairement des relations de coopération et d'entente. Le pouvoir, tout comme la coopération et d'entente, sont des possibilités socialement déterminées. Le deuxième postulat vise les positions de pouvoir qui sont pertinentes à l'analyse sociologique. Nous examinerons donc plus particulièrement ce deuxième postulat.

**LIRE** : CHAPITRE 8. La question du pouvoir. 8.1. Pouvoir et interaction.

## 8.2. Pouvoir social et moyens de pouvoir

[Retour à la table des matières](#)

Si l'idée de pouvoir renvoie à celle de positions de pouvoir, toutes les positions de pouvoir ne sont pas, nécessairement, des positions sociales de pouvoir et, donc, tout pouvoir n'est pas nécessairement pouvoir social. Un exemple permettra de mieux saisir cette proposition.

Soit le cas d'une relation de pouvoir établie entre deux agents-individus fondée sur la possession, par l'individu-sujet de pouvoir, d'une force physique - moyen de pouvoir- qui lui permet de contraindre l'individu-objet de pouvoir à avoir un certain comportement. Or, tant et aussi longtemps que la possession de ce moyen de pouvoir est une caractéristique propre à cet individu-sujet de pouvoir, et que l'exercice de ce moyen ne dépend que de cette possession singulière, il s'agit d'une position de pouvoir, mais non pas d'une position sociale de pouvoir. Pour qu'une position de pouvoir puisse être considérée comme une position sociale de pouvoir il faut que la figure concrète du sujet de pouvoir soit, pour l'essentiel, indifférente. En d'autres termes, il faut, en principe, que quelle que soit sa figure concrète, le sujet de pouvoir dispose, en principe, de moyens de pouvoir. D'une autre manière encore, et plus exactement, il faut que des moyens de pouvoir aient été (socialement) alloués à des positions sociales, c'est-à-dire sans égard à ceux qui les occupent ou peuvent éventuellement les occuper. Un exemple permettra encore de voir mieux cette idée.

Soit la position de pouvoir dans laquelle se trouvent les parents par rapport à leurs enfants. Cette position de pouvoir s'exprime dans l'exercice ou la possibilité d'exercice d'une contrainte sur le comportement des enfants. Cette position de pouvoir est essentiellement indifférente par rapport à ceux et celles qui l'occupent, car elle est définie non pas par des attributs personnels, mais par des attributs sociaux, rattachés à la place et non pas aux individus qui l'occupent. C'est parce que

des individus occupent cette place qu'ils se voient investis d'un pouvoir et, donc, qu'ils disposent de moyens de pouvoir. En fait, leur pouvoir vient de l'allocation sociale inégale de ces moyens de pouvoir. Certes, la possibilité d'exercer ce pouvoir n'est pas complètement indifférente aux individus concrets. Par exemple, il arrive que le pouvoir parental soit enlevé à certains individus à la suite d'un usage non accepté des moyens de pouvoir. Mais ce fait signale simplement que l'allocation des moyens de pouvoir s'accompagne de règles (sociales) d'exercice du pouvoir qui doivent être, en principe, respectées. Cet exemple nous permet de traiter deux questions de la plus grande importance dans l'étude des relations de pouvoir. La première question porte sur les moyens de pouvoir, la deuxième sur la reconnaissance sociale de l'usage des moyens de pouvoir.

Les moyens de pouvoir constituent un élément essentiel dans toute relation de pouvoir, car l'exercice de la contrainte, ou la possibilité d'exercer une contrainte supposent la possession de ces moyens. Ces moyens sont, en fait, des forces au sens strictement matériel du terme, car ils doivent s'appliquer ou être susceptibles d'être appliqués matériellement sur les objets de pouvoir. Dès lors, dans la notion même de contrainte -et de résistance, sans laquelle il n'y aurait pas de contrainte - se trouve l'idée d'un rapport inégal de forces, d'une distribution inégalitaire des moyens de pouvoir. De ce point de vue on peut valablement dire que ce sont des rapports de force qui induisent, par leur inégalité, des relations de pouvoir. Ce sont les moyens sociaux de pouvoir qui nous intéressent.

Quels sont ces moyens de pouvoir? En principe, tout peut être moyen de pouvoir pour autant qu'il implique une force susceptible d'être contrôlée et, donc, dirigée. Cependant, l'ensemble des moyens de pouvoir peut être organisé en un certain nombre de catégories ou de types, à savoir :

1. les moyens physiques de pouvoir : la force physique au sens restreint du terme, c'est-à-dire la force que peut se dégager dans l'usage du corps comme instrument de contrainte, mais aussi les instruments et techniques qui permettent de majorer cette force ou de diminuer celle de l'objet de pouvoir;
2. les moyens économiques de pouvoir : par exemple, la force de travail, les moyens de travail et les objets de travail;
3. les moyens normatifs ou juridiques de pouvoir : normes, codes, lois, règlements, etc., mais aussi mœurs, coutumes, traditions, etc.;
4. les moyens idéationnels de pouvoir : représentations, idées, croyances, savoirs, formes de langage, etc.

La force physique ainsi que les instruments qui permettent de la majorer -dont les armes sont l'exemple le plus concluant- et les diverses techniques de contrainte

physique -d'encadrement des corps, d'exclusion spatiale, etc. -constituent des moyens de pouvoir dont la spécificité réside dans le fait qu'ils s'adressent directement aux corps. La force de travail, les moyens de travail et les objets de travail deviennent des moyens (économiques) de pouvoir dès que la possession de l'un ou de l'autre instaure une relation de domination/subordination, autrement dit lorsque cette possession par l'un contraint l'autre. C'est, par exemple, le cas lorsque la force de travail ne peut être appliquée par un agent que si un autre agent consent à lui fournir les moyens de travail et se trouve, par là même, en situation d'imposer des conditions de travail. Un agent peut encore être contraint en vertu de normes, codes, lois, etc., mais aussi par la force des mœurs, des coutumes, des traditions. Ces moyens normatifs ou juridiques de pouvoir instaurent des relations inégalitaires en ce sens qu'un des pôles de la relation -qui peut être et est généralement le groupe ou la formation sociale- se trouve, grâce à eux, en situation de pouvoir contraindre l'agent à avoir certains comportements ou à se comporter suivant certaines formes. En quel sens peut-on, enfin, parler de moyens idéationnels de pouvoir? Des croyances religieuses ou, encore plus directement, des principes moraux peuvent devenir des moyens de pouvoir dès qu'ils prennent la forme de règles de conduite et, par suite, sont utilisées comme des moyens de contrainte de comportements. Il est à remarquer que si les représentations idéationnelles que sont les croyances -religieuses ou autres- se traduisent généralement en règles de comportement, les règles de comportement n'impliquent pas toujours des représentations et ont parfois un caractère purement instrumental -comme le système des feux de circulation-. C'est pourquoi il est convenable de ne pas confondre moyens normatifs ou juridiques, et moyens idéationnels. Enfin, la possession d'un savoir comme moyen de pouvoir éventuel devient évidente lorsque l'on pense au pouvoir social historique des sorciers, chamans et prêtres - censés posséder le savoir du surnaturel-.

Il est clair que ces différents moyens de pouvoir n'exercent pas leur pouvoir de contrainte de la même manière. Si les moyens physiques visent directement le corps et leur pouvoir de contrainte repose ainsi sur la restriction des activités du corps, la souffrance et, à la limite, la suppression de la vie, les moyens idéationnels se situent à l'autre extrême puisqu'ils agissent au niveau des représentations mentales et cherchent à exercer leur pouvoir de contrainte via l'intériorisation de la contrainte par l'objet même de pouvoir. Les moyens normatifs se situent en quelque sorte entre ces deux extrêmes : les normes, règles, lois, etc., sont censées exercer leur capacité de contrainte via l'acceptation des agents, mais elles sont aussi explicitement accompagnées de punitions et de châtiments en dernière instance physiques (la prison, la torture, voire la mort). Les moyens économiques de pouvoir, pour leur part, exercent leur pouvoir de contrainte de manières diverses et suivant le moyen économique utilisé. Ainsi, par exemple, la possession de la force de travail peut permettre d'agir directement sur le corps (cas de l'esclavage), celle des moyens de travail d'exercer une contrainte sur le corps via des règlements (disciplinarisation de la force de travail : fixation d'horaires, du rythme de travail), etc. Il est pourtant important de voir que, dans tous les cas, le lieu d'exer-

cice du pouvoir semble bien être le corps. Même les moyens idéationnels réservent une large part de leur pouvoir de contrainte soit à la menace de la souffrance dans l'au-delà, comme dans le cas des représentations religieuses dans lesquelles la contrainte est censée avoir comme sujet de pouvoir un être abstrait (Dieu), soit à la menace ou à l'imposition d'une souffrance objective (cas de l'ostracisme, par exemple), ou subjective (sentiments de remords et de culpabilité).

La deuxième question à laquelle nous devons réfléchir dans cette section porte sur la reconnaissance sociale de l'usage des moyens de pouvoir. Le pouvoir, avons-nous postulé, implique contrainte et la contrainte ne peut pas être pensée en dehors de la résistance. C'est parce qu'il y a contrainte et résistance que l'exercice du pouvoir comporte l'usage de moyens de pouvoir ou l'éventualité de leur usage. Il est pourtant évident que les positions sociales de pouvoir, la distribution (sociale) inégalitaire des moyens de pouvoir et, tout particulièrement, l'usage de ces moyens réfèrent aussi à un phénomène d'acceptation sociale : l'agent-objet de pouvoir peut être contraint par -et peut, donc, aussi résister à- l'exercice de moyens de pouvoir que le groupe acceptera pourtant comme exercice légitime - légitimant ainsi, du même coup, la distribution inégalitaire de ces moyens et, donc, les positions sociales de pouvoir.

La légitimité d'un pouvoir est un effet subjectif, c'est-à-dire induit dans la conscience des individus-agents à travers des mécanismes complexes, historiquement variables. Cet effet n'est pas général ou repérable dans la conscience de tous les membres d'une formation sociale, et il n'est pas non plus permanent. Il s'ensuit que ces mécanismes n'agissent pas de la même manière sur tous les agents-individus et dans toutes les circonstances. La question de la légitimité d'un pouvoir et des mécanismes d'induction de cette légitimité doit être examinée en rapport avec les phénomènes de différenciation et de stratification sociales. Dans la section suivante, nous introduirons justement cette variable dans l'analyse des relations de pouvoir.

**LIRE** : CHAPITRE 8. La question du pouvoir. 8.2. La question de la domination "légitime".

## 8.3. Relations de pouvoir et rapports sociaux.

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons vu dans la première section de ce chapitre que la relation de pouvoir s'établit toujours par rapport à un troisième terme, à savoir l'objectif du pouvoir -ce pourquoi le pouvoir s'exerce. Nous avons aussi signalé que le champ de ces objectifs est, en principe, illimité et que c'est donc dans l'analyse de chaque situation spécifique de relation de pouvoir que nous pouvons repérer l'objectif du pouvoir. Cependant, une typification de ces objectifs de pouvoir est possible et, davantage, elle permet d'approfondir et de raffiner la problématique sociologique du pouvoir.

Mais, d'abord, qu'est-ce qui est pertinent dans une problématique sociologique du pouvoir? C'est d'une manière générale, l'articulation ou le rapport entre relation de pouvoir et structure sociale, d'une manière particulière, les effets sociaux de la relation de pouvoir. Il est à remarquer que cette notion d'"effets" sociaux de la relation de pouvoir élargit la notion des "objectifs" de pouvoir au-delà du champ des finalités conscientes des agents : les objectifs de pouvoir ne sont pas appréhensibles tout simplement à partir des finalités des individus. En ce sens, les objectifs de pouvoir peuvent et doivent être examinés selon le critère pertinent de leurs effets sur la reproduction, la modification ou la transformation des rapports sociaux de production de la socialité.

Soit par exemple, le cas d'une relation de pouvoir entre parents et enfants. Elle n'est pertinente dans une analyse sociologique et du point de vue de la théorie des formations sociales que, par exemple, dans la mesure où l'objectif de pouvoir des parents a comme effet la "mise en condition" (sociale) des nouveaux membres du groupe que sont les enfants et, par là, la reproduction de certaines conditions de la production de la socialité (section 6.5. précédente). Il est clair, d'ailleurs, dans cet exemple, que cet objectif de pouvoir n'est pas nécessairement vécu par les parents comme finalité consciente. Sociologiquement, ce qui est important est l'effet social de mise en condition de la nouvelle génération. Nous pouvons encore poursuivre l'analyse de cet exemple. Nous rejoignons ainsi immédiatement la question des techniques de la mise en condition, mais dorénavant, dans leur rapport avec les moyens de pouvoir : ces techniques s'avèrent en effet, dans leur diversité, bel et bien des moyens de contrainte. Bien entendu, la question du réseau des agents de la mise en condition et, en particulier, celle de la place de la famille dans ce réseau se laissent dorénavant interpréter à la lumière d'une relation de pouvoir : nous constatons alors que la possibilité d'une telle mise en condition par certains agents de ce réseau social repose sur l'existence d'une relation de pouvoir et, au-

delà de celle-ci, d'une structure sociale fixant des positions sociales de pouvoir auxquelles sont allouées des moyens de pouvoir.

Ce constat particulier illustre aussi un principe général de la plus grande importance : la reproduction des rapports sociaux de production de la socialité repose sur, ou présuppose dans une mesure quelconque des relations de pouvoir. Corrélativement, la modification ou la transformation de ces rapports reposent sur, ou présupposent dans la même mesure une modification ou une transformation des relations de pouvoir. Il faut donc voir dans les relations de pouvoir des composantes de la socialité puisqu'elles sont impliquées dans les phénomènes de reproduction de la vie sociale. Par conséquent, la forme de ces relations de pouvoir est un enjeu crucial dans les phénomènes de modification ou de transformation des formes de vie sociale. Mais, rappelons-le, il ne s'ensuit pas nécessairement que toute relation sociale est une relation de pouvoir.

Si les relations de pouvoir semblent bien être des composantes de la socialité; si, donc, des rapports sociaux ayant des effets décisifs dans la reproduction de la vie sociale comportent nécessairement une relation de pouvoir, il ne s'ensuit pas non plus que toutes les relations de pouvoir ont la même forme ou sont de la même nature, jouissent de la même possibilité de contrainte, ont des effets similaires, etc. En d'autres termes, les positions de pouvoir ne sont jamais équivalentes. Au contraire, elles se trouvent hiérarchiquement organisées. Il est intuitivement clair que la position de pouvoir des parents qui jouit d'une légitimité sociale universellement reconnue et acceptée dans les sociétés "modernes"; qui est réglée et contrôlée au moins dans une certaine mesure -y compris et surtout par le contrôle de l'usage des moyens de pouvoir-; qui est déterminée dans le temps -à travers la fixation par la loi, par des rites, etc. du passage à l'âge adulte-; qui a, enfin, des effets sociaux au niveau de la reproduction de certaines conditions de la vie sociale, il est clair que cette position de pouvoir n'est pas, par exemple, équivalente à celle d'une oligarchie dont la légitimité est contestée par la majorité d'une population; qui fait un usage arbitraire des moyens de pouvoir; qui exerce son pouvoir en permanence; et dont les effets de pouvoir sont à chercher au niveau de la reproduction politique d'un système social classiste.

Y a-t-il des indices permettant de postuler l'importance sociologique de certaines positions de pouvoir par rapport à d'autres? Et si tel est le cas, qu'est-ce qui permettrait de mesurer l'importance de ces positions? Dans le cadre de la théorie des formations sociales, les positions sociales de pouvoir impliquées dans une différenciation sociale stratifiée et, plus particulièrement, dans une stratification en classes sociales constituent des positions de pouvoir socialement déterminantes -bien entendu, dans le cadre de formations sociales classistes. L'hypothèse qui préside à cette affirmation, nous l'avons déjà avancée et justifiée - notamment dans les sections 2.2. et 5.2. de cette partie-. En la reformulant dans les termes d'une théorie du pouvoir elle affirme que le contrôle, la maîtrise, ou la possession des forces productives définit une position décisive de pouvoir, en ce sens que les

agents qui se trouvent dans cette position sont en mesure d'imposer ses propres intérêts et ses propres objectifs non seulement dans l'accès à, et dans la jouissance des biens produits, mais aussi dans la distribution des tâches productives elles-mêmes et, d'une manière plus générale encore, de bon nombre de pratiques sociales. Étant donné que la forme du rapport aux forces productives définit la forme des rapports sociaux de production, ce sont ces rapports -ou leur forme- qui deviennent dès lors décisifs dans la problématique du pouvoir -toujours dans le cadre des formations sociales classistes.

Si l'analyse des rapports sociaux de production stratifiés renvoie à une analyse de positions de pouvoir, ceci ne veut pas dire que les deux analyses sont coïncidentes. En effet, le champ des positions de pouvoir dépasse celui défini par les rapports de production stratifiés de sorte que l'analyse des positions de pouvoir définies par les rapports de production stratifiés n'épuise pas l'analyse des rapports de pouvoir. Expliquons brièvement cette affirmation.

L'analyse des rapports sociaux de production stratifiés renvoie à une analyse de positions de pouvoir parce que toute place dans des rapports de production stratifiés implique ou présuppose une position dans une relation de pouvoir. Seigneurs esclavagistes, nobles féodaux, capitalistes : ces termes renvoient en même temps à des places dans des rapports sociaux de production stratifiés et à des positions de pouvoir. Mais la position de pouvoir des parents, par exemple, ne renvoie pas à une place dans des rapports de production stratifiés, ni même dans des rapports de production tout court. La position de pouvoir des parents ne peut pas donc être expliqué dans le cadre d'une théorie de la stratification sociale, encore moins dans une théorie des classes sociales. Mais, d'autre part, l'existence de positions de pouvoir définies par des places dans des rapports sociaux de production stratifiés ou, d'une manière plus générale, l'existence d'un pouvoir fondé sur des rapports stratifiés ou de classe a des effets qui peuvent être décisifs sur les autres positions de pouvoir. Ainsi, par exemple, l'exercice concret du pouvoir social des parents ne peut être examiné sans tenir compte des effets sur cet exercice de la situation, l'origine, la conscience et la position de classe des parents, de la conjoncture de la lutte des classes, etc. Davantage, ces effets "surdéterminent" l'exercice de ce pouvoir : ils lui donnent leur forme spécifique.

Si le champ du pouvoir dépasse celui des positions de pouvoir impliquées dans des rapports sociaux stratifiés ou classistes, il le dépasse non seulement d'un point de vue "synchronique" mais aussi d'un point de vue "diachronique" ou historique. En effet, dans des sociétés non classistes des rapports de pouvoir ont été constatés et, d'ailleurs, l'existence de positions de pouvoir dans ces sociétés peut et doit être postulée si nous acceptons que la reproduction des rapports sociaux de production de la socialité suppose dans une mesure quelconque l'existence de ces positions. Mais, en fait, il s'agit de deux problèmes différents.

En effet, d'une part, nous faisons référence à des positions de pouvoir qui, comme celle des parents -ou de ceux qui, d'une manière ou d'une autre suivant les formations sociales, remplissent leurs rôles semblent rattachées à des phénomènes inhérents aux processus de reproduction de la vie sociale. D'autre part, nous faisons référence à des positions de pouvoir qui, comme celle des hommes dans une société patriarcale ne sont pas à rattacher à des phénomènes de ce genre, mais à des phénomènes de stratification sociale non classiste présentant des problèmes de nature particulière (voir section 5.2. de la deuxième partie de cet ouvrage). À ces deux cas, il faut bien entendu, ajouter celui des positions de pouvoir rattachées à des positions de classe. De ce point de vue, la théorie du pouvoir s'avère plus complexe que la théorie des classes sociales, car autant synchroniquement que diachroniquement les phénomènes de pouvoir social renvoient à des variables très diverses. Il n'en demeure pas moins que, dans le cadre de la théorie des formations sociales, les phénomènes historiques de domination de classe tendent à surdéterminer les autres phénomènes de domination ou de pouvoir, c'est-à-dire à affecter d'une manière plus ou moins substantielle leur forme. Cette surdétermination est à examiner toujours dans la conjoncture concrète d'une formation sociale particulière.

## 8.4. Le pouvoir politique et les relations de pouvoir.

[Retour à la table des matières](#)

Dans le langage courant, le type de moyens de pouvoir sert généralement à caractériser le type de pouvoir. Ainsi, la possession de moyens économiques permet de parler d'un pouvoir économique, ou le contrôle et la maîtrise de moyens idéationnels d'un pouvoir idéologique, etc. Certes, lorsqu'il s'agit de la possession de moyens purement physiques de pouvoir, on hésite à employer l'expression "pouvoir physique" -cette expression étant habituellement réservée à un pouvoir non social-. D'un autre côté, l'expression "pouvoir politique" impliquerait, dans ce contexte d'usage d'un certain vocabulaire, l'existence d'un type supplémentaire de moyens de pouvoir, à savoir des moyens "politiques", que notre classification n'a pas retenue.

Une classification de types de pouvoir fondée sur les moyens de pouvoir permet, sans doute, d'examiner les modalités d'exercice du pouvoir, mais elle peut aussi obscurcir le fait de la combinaison toujours présente dans chaque situation de pouvoir de moyens de pouvoir de types divers. Le "pouvoir économique", par exemple, n'est jamais fondé sur la seule possession de moyens économiques de pouvoir, il comporte des moyens juridiques ou normatifs, des moyens idéationnels



ou idéologiques et, parfois, même des moyens purement physiques. Ainsi, par exemple, la possession des moyens de production par une fraction sociale permet à celle-ci d'exercer une contrainte strictement physique sur la fraction dépossédée de ces moyens, car en imposant la forme de leur utilisation elle impose, du même coup, des formes physiques de contrainte, notamment une discipline du corps au cours du procès de travail (horaires, rythme de production, etc.). Le cas du travail à la chaîne est particulièrement instructif en ce sens.

Mais, d'un autre côté, une telle classification exigerait d'introduire la notion de "moyens politiques" de pouvoir. Or, si nous n'avons pas retenu dans notre classification des moyens de pouvoir l'idée de "moyens politiques" c'est parce que le pouvoir politique ne s'exerce pas avec des moyens spécifiques : il résulte d'une particulière combinaison de moyens physiques, économiques, juridiques et/ou idéationnels ou idéologiques. La particularité de cette combinaison est définie par ses effets, à savoir les effets de reproduction ou de transformation de la forme de la structure sociale en question. Du même coup, le pouvoir politique peut aussi se caractériser comme ce pouvoir qui a comme effet la reproduction ou la transformation de la forme des relations de pouvoir -ou de l'articulation de celles-ci- au sein d'une formation sociale.

**LIRE** : CHAPITRE 8. La question du pouvoir. 8.3. La dimension du politique.

Cette proposition découle, bien entendu, des analyses réalisées dans les chapitres 6 et 7 précédents. Dans ces analyses, en effet, la dimension politique -et les pratiques et les rapports qui lui correspondent- est définie comme dimension d'articulation, de coordination des autres dimensions -et des pratiques et des rapports qui leur correspondent-. De ce point de vue donc, le pouvoir politique n'est pas du même genre que les pouvoirs économique, normatif ou juridique, idéationnel ou idéologique.

Il est dès lors nécessaire -et sociologiquement important- de se poser la question suivante : quelles situations de pouvoir sont susceptibles d'engendrer des effets politiques? Ou, exprimé d'une autre manière : sous quelles conditions la possession et l'exercice de certains moyens de pouvoir ont des effets sur l'articulation de l'ensemble des relations de pouvoir -reproduction ou transformation de cette articulation-? La question suppose, et c'est une supposition fondamentale, que les rapports et les pratiques politiques varient historiquement suivant la forme de la structure sociale. Il doit être en effet clair que ces rapports et pratiques politiques ne seront pas du même genre, ni du point de vue des moyens employés, ni de celui des agents qui les utilisent lorsque nous avons affaire à des structures sociales non classistes et à des structures sociales classistes, lorsqu'il s'agit de structures sociales classistes caractérisées par la dominance d'un mode de production ou d'un autre, etc. À la limite, seule l'analyse de la conjoncture dans laquelle se trouve une formation sociale permet de répondre à la question des positions de pouvoir ayant

des effets politiques et, bien entendu, à la question de savoir quel genre d'effets ont ces positions de pouvoir -de reproduction ou de transformation-. Cependant, et à un niveau général, la présence d'une forme particulière de pouvoir politique dans toutes les formations sociales classistes, à savoir l'État constitue un phénomène sociologique fondamental. C'est pourquoi nous l'examinerons avec un certain détail dans la prochaine section.

**LIRE** : CHAPITRE 8. La question du pouvoir. 8.4. Pouvoir, politique et classes sociales.

## 8.5. L'État et le pouvoir

[Retour à la table des matières](#)

En effet, dans les formations sociales stratifiées en classes sociales la reproduction de l'articulation des conditions de production de la socialité se réalise à partir de, et au moyen d'une institution spécifique : l'État. L'État est une institution, c'est-à-dire un ensemble d'appareils matériels formellement organisés. Cette organisation formelle est en correspondance avec l'autorité dont l'institution de l'État est formellement investie d'assurer l'articulation de ces conditions. La question de l'État ne peut être posée qu'au niveau de l'analyse des formations sociales - et encore, de certaines formations sociales, à savoir celles qui ont une structure classiste-. Cependant, comme nous le verrons, il est possible de construire une typologie des formes d'État à partir d'une typologie des modes de production.

Si l'État est investi formellement de l'autorité d'assurer la reproduction de l'articulation des conditions de production de la socialité au sein d'une formation sociale, il est matériellement investi du pouvoir nécessaire à cette reproduction. C'est pourquoi l'existence de l'État repose sur la possession de moyens de pouvoir, sur l'intégration institutionnelle de moyens de pouvoir et, par là, de relations de pouvoir. C'est pourquoi aussi on a pu dire que l'État est détenteur du monopole de la "violence légitime", c'est-à-dire de moyens physiques de pouvoir qu'il organise notamment sous la forme d'appareils armés - police et armée-.

Ainsi donc dans les formations sociales stratifiées en classes sociales le politique -rapports et pratiques politiques- est, d'un côté, localisé dans l'espace institutionnel de l'État, d'un autre côté dans une relation directe avec le pouvoir d'État. Si l'apparition et l'existence de l'État coïncident avec, et accompagnent l'apparition et l'existence des formations sociales classistes, il ne faut pas en conclure que l'absence d'État implique l'absence de rapports et pratiques politiques. Mais lorsque nous avons affaire à des formations sociales classistes, l'analyse du politique ren-

voie directement à celle de l'État et, plus exactement, à celle du pouvoir d'État : l'État est, dans ces formations, le lieu d'exercice du pouvoir politique.

**LIRE** : CHAPITRE 8. La question du pouvoir. 8.5. La "société civile" et le politique.

Comment l'État assure-t-il la reproduction de l'articulation des conditions de production de la socialité au sein d'une formation sociale? Comme nous l'avons vu dans la section 4.3. de cette partie, chaque mode de production de la socialité se caractérise par une articulation spécifique de ses dimensions, et la spécificité de cette articulation renvoie à la dominance d'une de ces dimensions. Au niveau des formations sociales, la double articulation de modes de production et de dimensions rend plus complexe la question de la forme de l'articulation- elle dépend et du mode de production dominant et de la dimension dominante. D'une manière générale, nous pouvons dire que l'État assure la reproduction de l'articulation des conditions de production de la socialité en assurant la reproduction de la position dominante du mode de production dominant et de celle de la dimension dominante. Ainsi, par exemple, l'État capitaliste assure la reproduction de l'articulation des conditions spécifiquement capitalistes de production de la socialité en assurant la reproduction de la position dominante et du mode de production capitaliste et de la dimension économique au sein de la formation sociale en question. Aussi l'importance décisive de l'appareil religieux dans les États féodaux de l'Europe et, plus généralement, l'imbrication du pouvoir politique et du pouvoir surnaturel dans des formations sociales à dominance de modes de production de la socialité de type tributaire constituent-elles des phénomènes qui deviennent dès lors compréhensibles car, dans ces modes, la dimension dominante, c'est-à-dire celle sur laquelle repose l'articulation de l'ensemble des dimensions est justement la dimension idéationnelle -sous forme d'idéologies religieuses-.

Afin d'assurer cette reproduction qui est, en fait, reproduction de la forme de la formation sociale, l'État utilise toute une gamme de moyens de pouvoir qui lui sont en principe, instrumentalement adéquate, mais qui varient ou peuvent varier suivant la conjoncture. L'analyse des moyens de pouvoir privilégiés par un État est capitale dans l'étude des mécanismes du pouvoir d'État, mais il n'y a pas une corrélation simple entre moyens de pouvoir d'État et dimensions dominantes. Ainsi, par exemple, lorsque comme dans le cas du mode capitaliste de production de la socialité la dimension économique est dominante, la reproduction de la dominance de cette dimension peut être assurée par l'État, soit par une intervention directe sur l'économie -ce qui implique une appropriation de moyens économiques de pouvoir de la part de l'État-, soit d'une manière indirecte, c'est-à-dire par des interventions destinées à assurer le jeu "libre" ou "spontané" de l'économie. Dans la phase économique concurrentielle du mode de production capitaliste de la socialité, l'État des formations sociales à dominance de ce mode n'a généralement agi que d'une manière indirecte tandis que l'État dit "interventionniste" se caracté-

rise, justement, par ses interventions directes sur les conditions économiques arrivant même à s'approprier de moyens de production et à participer ainsi directement dans la production économique. C'est fréquemment le cas dans la phase "monopoliste" de ce mode ou dans des conjonctures spécifiques de cette phase.

Dans la mesure où chaque mode de production de la socialité se caractérise par la dominance d'une dimension, et dans la mesure où l'État vise la reproduction de cette dominance, cette visée détermine, à un niveau général, la forme de l'État. C'est pourquoi on peut parler d'État esclavagiste, ou tributaire, ou capitaliste. Mais il est aussi possible de construire des typologies des formes d'État à partir d'autres critères, par exemple la forme d'exercice des moyens de pouvoir, la légitimité du pouvoir d'État, l'organisation institutionnelle des appareils du pouvoir d'État, etc. Ces diverses typologies ont le mérite de mettre en lumière la richesse et la complexité concrètes des formes historiques de l'État.

**LIRE** : CHAPITRE 8. La question du pouvoir. 8.6. Typologies des formes d'État.

## 8.6. L'État et les classes sociales

[Retour à la table des matières](#)

Les développements précédents nous fournissent tous les éléments nécessaires pour examiner le rapport entre l'État et les classes sociales -au sens large de ce terme-. À partir de ces éléments, nous nous trouvons en mesure de formuler un certain nombre de propositions générales concernant ce rapport :

1. l'État est toujours État de classe, en ce sens précis que le pouvoir d'État est, dans toute formation sociale classiste, détenu par la classe dominante;
2. le pouvoir d'État, en tant que pouvoir d'État de classe, repose sur l'appropriation et le monopole des moyens de pouvoir d'État par la classe dominante;
3. la possession et l'exercice du pouvoir d'État ont comme objectif la reproduction de l'articulation de l'ensemble des relations inégales de pouvoir qui caractérisent, à ce niveau, toute formation sociale stratifiée en classes sociales;
4. le pouvoir d'État est l'enjeu des luttes et des conflits politiques de classe, en ce sens précis que la transformation de l'articulation des re-

lations de pouvoir dans une formation sociale classiste passe par la transformation de classe du pouvoir d'État;

5. la transformation de classe du pouvoir d'État suppose une restructuration institutionnelle des moyens de pouvoir d'État autrement dit une transformation des appareils d'État.

Examinons chacune de ces propositions.

L'État est toujours État de classe. Cette proposition doit être comprise dans le sens suivant : le pouvoir d'État n'est jamais partagé par des classes dominantes et des classes dominées. Il se peut que la présence des classes dominées se matérialise aussi au sein de l'État, mais ce sera toujours sous la forme de la subordination. D'ailleurs, cette présence, et suivant le type d'État, a plus de chances de se matérialiser dans certains appareils que dans d'autres. En règle générale, la possibilité pour les classes dominées de contrôler les moyens physiques de pouvoir, c'est-à-dire d'être présentes en position de pouvoir dans les appareils d'État qui concentrent les moyens physiques de pouvoir -police et armée- est nulle. Et pour cause, car les moyens physiques de pouvoir constituent le recours dernier de tout pouvoir.

D'autre part, il se peut -et c'est même la règle dans la plupart sinon dans toutes les formations sociales classistes "modernes"-, que le pouvoir d'État soit partagé par plusieurs classes dominantes ou fractions de ces classes. C'est ce que l'on a appelé le bloc (de classes ou de fractions de classes) au pouvoir. Cependant, dans chaque conjoncture historique, une classe ou fraction de classe se trouve en position hégémonique au sein du bloc au pouvoir. L'analyse de la composition de classe du bloc au pouvoir et des rapports de force à l'intérieur de ce bloc est d'une importance cruciale pour la compréhension de la conjoncture politique.

**LIRE** : CHAPITRE 8. La question du pouvoir. 8.7. L'État capitaliste et les classes sociales.

Le pouvoir État repose sur l'appropriation (de classe) de moyens de pouvoir. Il en découle que le pouvoir d'État n'est pas simplement une relation entre le sujet du pouvoir (les classes dominantes ou, plus exactement le bloc au pouvoir), et les classes dominées mais une relation par rapport aux moyens de pouvoir, à leur possession et exercice. Il n'y a pas de classe politiquement dominante sans la possession et l'exercice de moyens de pouvoir, notamment des moyens physiques institutionnalisés de pouvoir (appareils armés).

La possession et l'exercice du pouvoir d'État visent la reproduction de l'articulation de l'ensemble des relations inégales de pouvoir qui caractérise toute formation sociale stratifiée en classes sociales. Ceci veut dire, d'abord, qu'il n'y pas d'État neutre vis-à-vis les positions sociales de pouvoir de classe ni, par consé-

quent, vis-à-vis les luttes et les conflits de classe. Bref, il n'y a pas d'État politiquement neutre. Ce qui ne veut pourtant pas dire que la reproduction de cette articulation soit production du même, répétition, les conflits et les luttes au sein des classes (et des fractions de classe) dominantes et aussi, parfois, entre classes dominantes et dominées ont comme effet des redistributions partielles du pouvoir politique. Dans la mesure où ces luttes et ces conflits ont un caractère non antagoniste (voir sections 5.8. et 7.5. précédentes), la forme générale de l'articulation des relations de pouvoir ne se trouve pas pourtant affectée par ces luttes et ces conflits.

La transformation de l'articulation des relations de pouvoir dans toute formation sociale classiste passe par la transformation de classe du pouvoir d'État. Cette proposition ne fait qu'exprimer, dans les termes d'une problématique du pouvoir, la place des rapports et des pratiques politiques dans la transformation des formations sociales (voir section 7.5. de cette partie). Ce qu'on appelle le phénomène révolutionnaire n'est, au sens strict, que la transformation de classe du pouvoir politique.

Cette transformation suppose ou implique une restructuration institutionnelle des moyens de pouvoir d'État, donc une transformation des appareils d'État. Ce qui est essentiel de signaler ici c'est qu'il ne s'agit pas simplement d'une "occupation", par les nouvelles classes dominantes, des appareils d'État déjà existants, mais d'une transformation de la forme et du contenu de ceux-ci. Il se peut que cette transformation n'affecte pas de la même manière tous et chacun de ces appareils, mais une révolution politique suppose la transformation de la forme et du contenu de l'État.

**LIRE** : CHAPITRE 8. La question du pouvoir. 8.8. L'émergence et la disparition de l'État.

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

## Chapitre 9

---

### Les formations idéationnelles

[Retour à la table des matières](#)

Peu de concepts ont réussi à se tailler une place si importante dans le vocabulaire théorique des disciplines sociales et dans le discours politique des sociétés "modernes" que celle occupée par le concept de l'idéologie. La contrepartie d'un tel privilège a cependant été un degré rare d'ambiguïté de sorte que le terme possède une extension pratiquement indéterminée. En effet, il désigne d'abord et avant tout des idées et/ou des représentations mentales, mais parfois, c'est l'ensemble des idées et des représentations mentales que l'on fait coïncider avec le domaine de l'idéologique, parfois ce n'est qu'un sous-ensemble de ces idées et représentations mentales que l'on appellera "idéologie". Dans ce cas, la question se pose de caractériser ce sous-ensemble d'une manière satisfaisante. Là encore, les critères présentent une grande variété. Tantôt ces critères sont d'ordre épistémologique -l'idéologie étant caractérisée par rapport à la méconnaissance, voire à l'erreur-, tantôt ils sont d'ordre politique -l'idéologie correspondant à une représentation de la société de type conservateur-, tantôt enfin, ils sont d'ordre social -dans la mesure où la représentation retire son caractère idéologique de son rapport à une classe ou, en général, à un groupe social-, etc. Ce n'est pas pourtant qu'à des représentations que l'on adjuge l'adjectif d'"idéologiques". Il arrive aussi que l'on appelle "idéologiques" des pratiques, des institutions, des relations, etc. Cette ambiguïté du terme est redevable de l'absence d'une théorie pleinement satisfaisante de l'idéologie. L'on peut saisir les difficultés que présente la construction d'une

telle théorie lorsqu'on pense que, pour être recevable, elle doit s'articuler à la problématique générale de la dimension idéationnelle de l'agir humain, mais pour être opérationnelle, elle doit aussi s'articuler à des hypothèses sociologiques permettant l'examen des mécanismes de production et de reproduction au sein de formations sociales concrètes. Dans ce chapitre, nous ne nous proposons que de développer un certain nombre d'éléments conceptuels pouvant cerner, ne serait-ce que d'une manière approximative, ce champ de phénomènes et ceci, bien entendu, à la lumière de l'approche d'ensemble que cet ouvrage propose pour l'analyse des formations sociales.

Ces éléments conceptuels, nous les avons pour une bonne part déjà présentés dans les chapitres antérieurs. Rappelons-les d'une manière synthétique. D'abord et avant tout, la question de l'idéologie doit être traitée à partir de cette donnée fondamentale : l'agir humain comporte une dimension idéationnelle ou représentative. Le chapitre 1 de cette partie porte essentiellement sur cet aspect, et le chapitre 1 de la deuxième partie de cet ouvrage en examine la problématique. Deuxièmement, la dimension idéationnelle de l'agir humain n'a pas une autonomie absolue, bien au contraire elle est non seulement en rapport avec les autres dimensions fondamentales de la vie sociale humaine, elle est encore, suivant des modalités complexes, déterminée par les formes de production de la vie matérielle. Nous avons présenté cette thèse dans le chapitre 2 de cette partie et discuté certaines de ses implications au moins dans les sections 2.2., 2.3. et 2.4. de la deuxième partie de cet ouvrage. Troisièmement, l'analyse de la dimension idéationnelle des pratiques sociales ne peut nullement se restreindre aux finalités (conscientes ou inconscientes) des individus, au sens subjectif de leurs pratiques. Elle doit aussi, sinon surtout, porter sur le sens objectif de celles-ci, c'est-à-dire sur les effets des pratiques, pas nécessairement voulus par les agents, sur l'univers symbolique ou représentationnel. Ce thème a été développé dans le chapitre 3 de cette partie et discuté surtout dans les sections 3.2., 3.3. et 3.4. de la deuxième partie de cet ouvrage. Enfin, l'examen des processus de reproduction de la socialité montre que c'est toujours à l'intérieur d'un système symbolique et représentationnel que les agents des pratiques sont eux-mêmes constitués en tant que tels. Et nous rejoignons ici notre première remarque : puisque la dimension idéationnelle ou représentative est constitutive de l'agir humain, toute collectivité humaine produit - c'est-à-dire, reproduit, change, transforme- des systèmes symboliques, autrement dit des ensembles organisés d'idées ou de représentations sédimentées et ce qui n'est que l'autre face du même processus, des agents-individus agissant dans ces systèmes. Nous nous sommes attachés dans les sections 6.3. et 6.5. de cette partie à l'examen des effets de reproduction des représentations et des valeurs ainsi qu'à celui du mécanisme de désignation/ assignation à l'œuvre dans la production sociale des sujets des pratiques. Dans les sections 6.3., 6.4., 6.5. et 6.6. de la deuxième partie de cet ouvrage, nous avons discuté des questions reliées d'une manière directe à cette problématique. Dans ce contexte, les phénomènes de changement et de transformation sociale, et plus précisément de luttes et de conflits dans des sociétés stratifiées en classes sociales, soulèvent la question cru-



ciale du rôle de la conscience. C'est ce que nous avons examiné dans les sections 7.6. de cette partie et 7.7. de la deuxième partie de cet ouvrage. Pourtant, une ambiguïté voulue a, jusqu'ici, marqué la présentation et la discussion de ces thèmes. Cette ambiguïté porte sur le rapport entre représentation et idéologie. Parfois nous avons utilisé les deux termes indistinctement parfois nous avons tenu compte d'une différence entre eux. La première section de ce chapitre précisera ce rapport. Nous consacrerons les autres sections à la présentation et au développement de questions portant sur ces systèmes particuliers de représentations sédimentées que l'on peut appeler "formations idéologiques".

## 9.1. La notion de l'idéologie en tant que concept analytique.

[Retour à la table des matières](#)

Une perspective centrale du point de vue épistémologique dans la construction d'une théorie des formations sociales est celle qui considère l'économique, le normatif, le politique et l'idéationnel comme des catégories décisives pour l'intelligibilité des phénomènes sociaux, mais aussi comme des catégories purement analytiques. Cette perspective est plus importante que jamais lorsqu'il s'agit d'examiner la problématique de l'idéologie. En effet, à la source de l'indétermination que possède l'extension du concept se trouve, justement, l'erreur de ne pas considérer l'idéologie ou l'idéologique comme un concept analytique, et la prétention de trouver dans la réalité l'objet auquel pourrait être appliqué en toute circonstance le terme d'"idéologie". Un logicien appellerait cette erreur une "fallacy of misplaced concreteness" car elle consiste à attribuer à un effet la "concrétude" d'un objet, d'une chose. À l'origine de cette "concrétude mal placée" se trouve le fait bien réel qu'en principe n'importe quelle pratique peut avoir un effet idéologique, mais la fausse conclusion suivant laquelle la production de cet effet est inscrite dans la pratique elle-même comme dans sa propre nature. Ainsi, la notion de l'idéologie est venue à désigner pêle-mêle des modalités de conscience -ou d'inconscience-, des appareils institutionnels, des formes de savoir ou de non-savoir, des types de discours, des visions du monde ou des cadres généraux de perception et de pensée, etc., etc. Ce qui n'est pas faux dans la mesure où, effectivement, ces choses différentes ont pu produire des effets idéologiques, mais ce qui n'est pas vrai si l'on fait de chacune d'elles, comme c'est généralement le cas, un référent matériel de l'idéologie. Un exemple éclaircira davantage cette proposition fondamentale.

La religion a été et est considérée parfois comme une idéologie, comme un référent matériel, voire comme le référent matériel par excellence de l'idéologique,

comme une pratique ou un ensemble de pratiques possédant en lui-même, dans son essence propre, la nature d'une idéologie. Penser l'idéologie comme une catégorie analytique consiste concrètement à se demander si l'ensemble des pratiques qu'est une religion a produit un effet idéologique et, si c'est le cas, comment et pourquoi. Ce qui suppose que la religion n'a pas nécessairement un effet idéologique en elle-même, que cet effet, s'il est empiriquement ou historiquement repérable, n'est pas le seul effet produit par cet ensemble de pratiques, qu'il puisse donc être un effet dominant ou un effet secondaire, enfin que cet effet idéologique, s'il existe dans une certaine conjoncture, peut être de nature fort diverse -de reproduction, de changement, de transformation-. Attribuer à la religion la nature d'une idéologie c'est définir la religion par la production de ce seul effet, ce qui signifie aussi appauvrir substantiellement l'analyse de ce phénomène social. Si nous partons du principe suivant lequel une pratique ou un ensemble de pratiques - comme la religion, par exemple produit toujours un effet dominant et des effets subordonnés ou secondaires, que les uns et les autres découlent non pas de la pratique elle-même, mais de la place qu'occupe la pratique dans la totalité qu'est une formation sociale, que ces effets sont donc en rapport avec les processus de changement qui ont lieu en permanence dans les formations sociales, alors l'analyse de la pratique s'enrichit d'une manière décisive. On pourra voir ainsi que la pratique religieuse a eu des effets non seulement idéologiques, mais aussi économiques, politiques et, bien entendu, normatifs. Que la position occupée par ces effets - dominante ou subordonnée- a changé historiquement les effets non idéologiques étant parfois même dominants. Que les effets idéologiques eux-mêmes des pratiques religieuses s'ils ont parfois, voire généralement, été des effets de reproduction de l'ordre social existant ne peuvent pas y être réduits, la religion ayant aussi joué un rôle dans des processus de changement ou de transformation des structures sociales. Enfin, que d'autres pratiques ont pu historiquement produire des effets de ce genre et constituer leur source principale, la pratique religieuse étant loin donc de constituer la seule source d'effets idéologiques. Penser l'idéologie ou l'idéologique comme une catégorie analytique implique donc examiner la pratique en question dans son rapport avec la structure dont elle fait partie, et dans la conjoncture historique dans laquelle la pratique se trouve.

Mais en quoi peut alors consister exactement l'effet idéologique, qu'est-ce qui le distingue des autres effets, qu'est-ce qui fait donc la spécificité de l'idéologie ou de l'idéologique? Par rapport à d'autres effets, les effets idéologiques se caractérisent par leur rapport à la subjectivité, au monde des représentations mentales, au domaine des significations, des signes ou des symboles, bref par leur rapport à la dimension idéationnelle de la vie sociale humaine. Mais au sein de cette dimension idéationnelle, les effets idéologiques sont ceux qui portent exclusivement sur le vécu, la représentation mentale, la signification, les signes ou les symboles des rapports sociaux de production de la socialité. C'est ce que nous examinerons en détail dans les deux sections suivantes.

**LIRE** : CHAPITRE 9. La dimension idéationnelle et l'idéologie. 9.1. Les problématiques de l'idéologie.

## 9.2. Idéologie et subjectivité

[Retour à la table des matières](#)

L'idéologie concerne, en premier lieu, les conditions subjectives de la vie sociale ce qui ne veut nullement dire que ces conditions subjectives s'épuisent dans l'idéologie. D'un point de vue strictement sociologique, ces conditions apparaissent pour la première fois en tant que telles, c'est-à-dire en tant qu'éléments indispensables, lors de l'analyse de la reproduction des conditions de production de la socialité.

En effet, dans une toute première approche du problème, il s'avère déjà évident qu'aucune forme de vie sociale durable ne serait concevable si les individus ou la majorité d'entre eux devaient être contraints en permanence par une force extérieure à se soumettre à des normes, à des réglementations, à des codes, à des lois, à des institutions, etc., grâce auxquels ou dans lesquels s'organise la vie de la communauté : il faut qu'ils soient acceptés subjectivement parce que reconnus comme nécessaires, valables, vrais, légitimes, etc., et cette reconnaissance repose sur, ou est impliquée dans des représentations. Certes, aucune forme d'organisation sociale ne se reproduit sur la base de la seule acceptation subjective -d'où les phénomènes de contrainte, de répression, de punition universellement constatables -mais, inversement, la reproduction d'une forme d'organisation sociale ne peut jamais reposer sur l'emploi de la seule contrainte, de la seule répression, de la seule punition. Si dans le rapport entre acceptation subjective et imposition, l'imposition peut parfois l'emporter, il ne s'agit que dans des états, des moments, ou des périodes relativement exceptionnels dans la mesure où les coûts sociaux qu'une telle situation implique se trouvent objectivement en contradiction avec l'intérêt de la vie sociale elle-même. C'est pourquoi de tels états doivent déboucher ou bien sur la production de conditions subjectives adéquates d'acceptation, ou bien sur la transformation de la forme d'organisation sociale. D'un autre côté cependant, il faut bien se garder de faire de cette acceptation subjective le "ciment" de la socialité, l'élément unique d'"intégration" des formations sociales : l'"ordre" social est le résultat d'un ensemble complexe de facteurs dont les représentations idéologiques constituent, certes, un élément fondamental, mais non pas le seul.

Si des conditions subjectives s'avèrent donc des éléments constants dans la reproduction des conditions de production de la vie sociale, ce qui rend possible l'existence de ces conditions est nous le savons, la structure biologique de l'être

humain. À la différence de toute autre société animale, la société humaine repose aussi sur l'existence d'une conscience -ou d'une inconscience, nous y reviendrons- qui, dès lors, confère une spécificité à l'organisation sociale humaine et engendre des mécanismes sociaux particuliers exclusivement humains. Mais la conscience, ou la pensée, ou l'esprit nous le savons aussi, sont liés indissolublement à l'activité symbolique ou représentationnelle et celle-ci trouve sa matérialité dans le langage. L'activité communicationnelle, que rend possible le langage ou, plutôt que rendent possible les langages est donc inhérente à toute pratique sociale, voire à toute pratique humaine. Cette activité ne doit pas pourtant être saisie simplement ou exclusivement comme moyen de coordination des pratiques : elle suppose la construction, la transmission, et la transformation collective des représentations. Le rapport entre l'idéologique et la subjectivité ne signifie donc point que celle-ci est source unique de celle-là dans un espace immatériel, mais bien au contraire, que c'est dans l'intersubjectivité rendue possible par la matérialité des langages que les représentations idéologiques trouvent leur espace de production.

Mais, d'un autre point de vue, le rapport entre l'idéologique et la subjectivité ne signifie pas non plus que celle-ci préexiste à celle-là comme le producteur à son produit. Bien au contraire, la subjectivité elle-même émerge et se constitue au sein de l'intersubjectivité et comme résultat d'un processus faisant appel à des mécanismes matériels. Nous savons que chaque nouveau membre du groupe est constitué par le groupe non seulement pour le groupe, mais aussi pour lui-même dans un processus complexe, toujours historiquement déterminé, que nous avons appelé de désignation /assignation. Ce processus n'est pas purement et simplement idéologique, mais cependant, comporte toujours une dimension ou des aspects idéologiques. En résumé, le rapport complexe de l'idéologie ou de l'idéologique à la subjectivité doit être examiné suivant ses deux versants : comme intervention de l'idéologique dans les représentations humaines et, par là, dans les pratiques que ces représentations façonnent, et comme intervention de ces représentations et de leurs composantes idéologiques dans la constitution de la subjectivité elle-même et, par là, des pratiques des sujets.

**LIRE** : CHAPITRE 9. La dimension idéationnelle et l'idéologie. 9.2. Idéologie et subjectivité.

### 9.3. Idéologie et rapports sociaux

[Retour à la table des matières](#)

Si, comme nous venons de le voir, l'idéologique concerne en premier lieu les conditions subjectives de la vie sociale, celles-ci ne se réduisent nullement à l'idéologique même si l'idéologique y occupe une place centrale : l'idéologique ne réfère qu'à la manière dont est représentée et par suite, vécue subjectivement la structure des rapports sociaux de production de la socialité au sein du complexe

idéationnel d'une formation sociale. Dans quels rapports précis se trouvent alors l'idéologique et la dimension idéationnelle?

D'une part l'idéationnel déborde l'idéologique en ce sens que toute représentation n'est pas nécessairement représentation des rapports sociaux. La physique, par exemple, élabore des représentations de la matière, ou l'astronomie de la configuration de l'univers. L'art dans ses diverses formes produit en permanence des représentations, y compris non conceptuelles, qui n'ont pas toujours, loin de là, des référents réels. D'une manière plus générale encore, les mythologies et la philosophie élaborent chacune à leur manière des représentations de la société, mais aussi de la nature et du cosmos. Même au sein des représentations de la société et de la socialité que chaque groupe social produit, celles qui portent sur les rapports sociaux n'en constituent qu'un aspect. Mais ces représentations des rapports sociaux occupent une place centrale au sein du complexe représentationnel parce qu'elles portent, justement, sur la manière dont est organisé le groupe social lui-même et, par suite, sur la position sociale des agents, sur leurs devoirs, obligations et droits, sur la manière donc dont sont perçus et vécus leurs champs de possibilités et d'impossibilités, etc.

D'un autre point de vue, mais complémentaire ou corrélatif, les représentations des rapports sociaux occupent une position stratégique dans l'idéationnel parce qu'elles surdéterminent, bien que des manières différentes et à des degrés différents, les autres représentations. Cette surdétermination consiste dans une intervention de l'idéologique au niveau de la forme et/ou du contenu dans les autres représentations. Ce n'est pas que la représentation des rapports sociaux se trouve à l'origine ou est la cause de la forme et/ou du contenu des autres représentations, c'est qu'elle intervient sur cette forme et/ou contenu. Cette intervention peut être pratiquement négligeable ou nulle, ou décisive, dépendant de la conjoncture sociohistorique. Un exemple permettra de mieux saisir cette proposition.

Dans les modes tributaires de production de la socialité, la structure des rapports sociaux est généralement conçue comme une structure hiérarchique, indépendante de la volonté des individus parce que voulue ainsi par la divinité ou soumise à un ordre suprahumain. Une telle représentation interviendra d'une manière déterminante sur les formes et les contenus mêmes des représentations cosmologiques, physiques, artistiques, etc. Bien entendu, à leur tour ces représentations cosmologiques, physiques, artistiques, etc. justifieront ou légitimeront et, par là, renforceront la conception des rapports sociaux. Nous faisons évidemment référence au complexe idéationnel religieux et à sa place décisive dans ces modes particuliers de production de la socialité.

Mais il est crucial de remarquer que lorsque cette conception des rapports sociaux change avec le mode capitaliste de production de la socialité, c'est aussi le complexe idéationnel religieux qui change, et non seulement en ce qui concerne sa place dans la dimension idéationnelle dans son ensemble, mais aussi en ce qui

concerne ses propres formes et même certains de ses contenus. Par exemple, le catholicisme cesse dès lors de revendiquer la possession et le contrôle de connaissances cosmologiques et physiques et finit même par réduire au minimum nécessaire ses interventions sur les représentations de la société et de son organisation politique. C'est pourquoi, d'un autre point de vue, la religion cesse avec ce mode de production de la socialité d'avoir des effets idéologiques décisifs de reproduction des conditions du mode et d'autres pratiques, en particulier les pratiques économiques, s'y substitueront dans l'engendrement de ces effets décisifs.

La centralité des représentations des rapports sociaux en tant qu'intervention surdéterminante sur l'ensemble de la dimension idéationnelle d'une formation sociale est aussi à examiner au niveau du processus de production de la subjectivité des individus, de la constitution des individus en sujets. Nous nous sommes arrêtés assez longuement sur ce thème dans le chapitre 6 précédent et nous n'y reviendrons donc pas. Qu'il nous suffise de rappeler l'essentiel de ces considérations en rapport avec la question qui nous occupe ici.

Dans la mesure où le processus de constitution des individus en sujets se déroule comme l'action d'un mécanisme social spécifique, à savoir celui de la désignation /assignation, et parce que l'assignation est une localisation de l'individu dans la représentation des rapports sociaux, une telle représentation occupe une place centrale ou décisive dans la constitution des individus en sujets. Mais, encore à ce niveau, la manière dont s'exprime ou s'exerce pratiquement cette centralité est à examiner dans des situations particulières ou spécifiques. Il en résulte, comme nous l'avons aussi discuté, des formes d'individuation particulières ou spécifiques. En fait, et en résumé, la centralité de la représentation idéologique des rapports sociaux consiste ici dans la forme d'individuation qu'elle rend possible et, par là, dans la forme historique de subjectivité qu'elle surdétermine.

**LIRE** : CHAPITRE 9. La dimension idéationnelle et l'idéologie. 9.3. Les "fonctions" de l'idéologie.

## 9.4. Les formations idéationnelles

[Retour à la table des matières](#)

La notion de "formation sociale" renvoie à une articulation complexe de modes de production de la socialité et de leurs dimensions. Analogiquement, et pour souligner encore autant leur caractère systémique que la complexité de leur articulation, les formes et les contenus idéationnels présents dans une formation sociale dans une conjoncture historique déterminée peuvent être appelés "formation idéa-

tionnelle". Quelles sont les caractéristiques analytiques d'une formation idéationnelle?

Le noyau de toute formation idéationnelle est, nous l'avons vu, une représentation des rapports sociaux. Si nous concevons cette représentation comme ayant des effets de surdétermination -bien que divers dans leur intensité et dans leurs modalités- sur l'ensemble des représentations, nous pouvons considérer qu'elle constitue la matrice idéologique des formations idéationnelles. Le terme de "matrice" est destiné à souligner les deux propriétés majeures de ces représentations des rapports sociaux, à savoir leur centralité et leur productivité.

Au niveau le plus général et le plus abstrait, la matrice idéologique d'une formation idéationnelle est celle du mode de production de la socialité qui se trouve dans la position dominante au sein de la formation sociale. Il s'ensuit qu'à ce niveau de généralité et d'abstraction, tout mode de production de la socialité comporte une matrice idéologique. Par exemple, pour le mode capitaliste de production de la socialité, cette matrice idéologique est une représentation des rapports sociaux comportant comme élément décisif l'idée de sujets formellement libres et égaux, ou en d'autres termes, la négation de l'existence d'un système stratifié en classes. À ce niveau décisif, cette matrice s'oppose point par point à celle propre aux modes tributaires de production de la socialité qui, nous l'avons vu, comporte l'idée d'un système social stratifié (en états ou en castes) et, par conséquent, celle de sujets formellement inégaux et soumis aux contraintes propres à leur état ou caste.

Si dans toute formation sociale la matrice idéologique du mode dominant de production de la socialité est la matrice idéologique de la formation, il ne s'ensuit nullement que nous la retrouverons telle quelle et partout dans la formation sociale. En effet, dans la mesure où celle-ci comporte plusieurs modes de production de la socialité et, donc, plusieurs matrices idéologiques, la surdétermination exercée par la matrice idéologique du mode dominant de production de la socialité se verra, à son tour, conditionnée par ces autres matrices. Ce conditionnement peut s'exprimer de deux manières au moins : d'une part, sur la forme elle-même de la représentation, d'autre part sur le type des rapports sociaux représentés. Ainsi, dans une formation sociale de type capitaliste, la représentation des rapports sociaux comme des rapports libres et égalitaires peut être influencée par une représentation "traditionnelle". Au Japon, par exemple, les rapports quotidiens des ouvriers et des employés avec leurs employeurs sont teintés fortement de paternalisme, d'obéissance, de loyauté et d'attachement, c'est-à-dire teintés par des propriétés correspondant à une représentation hiérarchique, personnalisée, et morale des rapports sociaux -propriétés caractéristiques des représentations "traditionnelles" ou précapitalistes. Ces caractéristiques se retrouvent non seulement au niveau des rapports entre employés et employeurs, mais aussi entre femmes et hommes, enfants et adultes, élèves et enseignants, etc. En d'autres termes, ce n'est pas seu-

lement la forme elle-même des rapports sociaux qui est ainsi influencée, mais aussi les types des rapports sociaux représentés et vécus.

Une telle situation soulève au moins deux problèmes importants et difficiles à résoudre au niveau des analyses concrètes : le premier, celui de l'autonomie relative des formations idéationnelles par rapport aux autres dimensions de la vie sociale, tout particulièrement par rapport à la dimension économique; le deuxième, celui de l'autonomie relative des matrices idéologiques au sein de la même formation idéationnelle. Si l'existence d'une matrice idéologique particulière dans chaque mode de production de la socialité implique l'hypothèse d'une correspondance entre les différentes dimensions des modes et dans la perspective de cette analyse, l'hypothèse d'une intervention décisive de la dimension économique dans l'existence de cette correspondance, au niveau des formations sociales concrètes ces hypothèses fournissent une approche générale de l'analyse et servent seulement à la prévision de tendances. À ce niveau, la singularité des formations sociales s'exprime aussi sinon surtout sous la forme de singularité des formations idéationnelles. En d'autres termes, la dominance du même mode de production de la socialité engendre des formations idéationnelles qui peuvent être très différentes.

Cette situation est en rapport non seulement avec la forme particulière d'articulation des modes dans la formation sociale et, donc, de leurs matrices idéologiques, mais aussi avec les différentes temporalités de ces matrices et plus généralement des formes et des contenus idéationnels. Les représentations, que ce soit sous la forme conceptuelle d'idées ou de croyances, que ce soit sous celle non conceptuelle d'images visuelles ou auditives, ont une historicité dont les "lois" nous sont encore largement inconnues, mais qui constituent le fondement de cette autonomie relative que nous constatons empiriquement.

Dans le cas d'une société stratifiée en classes sociales, un autre élément dont il faut tenir compte à titre fondamental dans l'étude de la formation idéationnelle est le rapport entre matrices idéologiques et classes sociales et plus généralement entre formes et contenus idéationnels et strates sociales. Le principe général dont il faut partir dans cette étude est le suivant : si les matrices idéologiques des formations idéationnelles sont universelles, c'est-à-dire imprègnent, en principe, les représentations de tous les individus, elles ne sont pas vécues de la même manière par tous, bien au contraire le vécu de la représentation dépend et de la position sociale de l'individu, et de la conjoncture dans laquelle se trouve la formation sociale. D'une manière aussi générale, il faut en effet s'attendre à ce que la représentation engendrée ou influencée par la matrice idéologique dominante soit vécue sous une forme non conflictive par les classes dominantes et qu'elle devienne tendanciellement de plus en plus conflictive dans le vécu des classes dominées. Ainsi, par exemple, l'égalité et la liberté des individus de la matrice idéologique capitaliste a plus de chances d'être vécue comme égalité et liberté réelles par ceux qui, de par leur appartenance aux classes dominantes, ont un accès égal aux ressources économiques, politiques, culturelles, etc. de la société que par ceux qui, de par



leur appartenance aux classes dominées, peuvent faire l'expérience de situations d'inégalité et de contrainte et, par là, du caractère formel de cette liberté et de cette égalité.

L'existence d'une contradiction entre la représentation de la matrice et le vécu des individus ne peut manquer d'agir, d'abord sur l'acceptation de la représentation, ensuite ou en même temps sur la représentation elle-même. Les conflits idéologiques expriment cette situation. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 7 de cette partie, lorsque ces conflits aboutissent à des ruptures dans les processus de reproduction des structures de la formation idéationnelle et, tout particulièrement, de sa matrice idéologique dominante, les conditions idéationnelles de la transformation de la formation sociale sont alors présentes.

Au niveau de la dynamique de la constitution des individus en sujets, les conflits idéologiques, lorsqu'ils aboutissent à des ruptures dans les processus de reproduction des structures de la formation idéationnelle, ont ou peuvent avoir comme conséquence des "crises d'identité" subjective. Dans ce cas, en effet, les individus ont affaire à une multiplicité de représentations non compatibles, c'est-à-dire non unifiées par les effets d'une matrice idéologique dominante. La conséquence ou la manifestation subjective d'une telle situation peut être l'impossibilité dans laquelle se trouvent alors les individus de se reconnaître en tant qu'individualités sociales et, par conséquent, d'agir socialement, c'est-à-dire dans le cadre des mécanismes de production de la socialité.

**LIRE** : CHAPITRE 9. La dimension idéationnelle et l'idéologie. 9.4. Culture et idéologie.

## 9.5. Idéologie, connaissance, vérité

[Retour à la table des matières](#)

Dans la mesure où la formation idéationnelle d'une société comporte plusieurs matrices idéologiques plus ou moins articulées autour d'une matrice idéologique dominante -celle du mode dominant de production de la socialité-, et dans la mesure où ces matrices idéologiques se trouvent à l'origine de représentations formées aussi d'éléments conceptuels, c'est-à-dire d'idées susceptibles d'être exprimées dans un langage, nous rencontrons nécessairement la question de l'adéquation de ces idées à la réalité des rapports sociaux, autrement dit la question du contenu cognitif ou de connaissance de ces représentations idéologiques. Nous pouvons aborder cette question à partir d'un certain nombre de propositions dont la plupart tirent leur fondement de principes déjà exposés dans ce chapitre ou dans des chapitres précédents.

En premier lieu, le rapport à la connaissance ou à la question cognitive est un rapport extérieur à l'idéologique parce qu'il n'est pas pertinent à la définition de celui-ci ni, par suite, au repérage de l'idéologique dans les pratiques d'une formation sociale. En effet, le seul critère permettant de définir et de repérer l'idéologique dans une pratique est l'effet de reproduction, modification ou transformation de la représentation des rapports sociaux, c'est-à-dire au niveau des conditions subjectives ou de la conscience des agents. Cette première proposition vise à écarter tous les emplois du terme d'idéologie -et ils sont nombreux- dans lesquels les représentations idéologiques apparaissent essentiellement caractérisées par leur inadéquation, déformation ou fausseté vis-à-vis la réalité qu'elles sont censées représenter. (D'où le caractère péjoratif du terme dans ces usages).

Mais, deuxièmement si le rapport à la connaissance n'est pas un critère pertinent à la définition et au repérage de l'idéologique, le degré ou le type d'adéquation ou d'inadéquation d'une représentation idéologique à la réalité est, par contre, un élément décisif dans la caractérisation de celle-ci. Comme nous l'avons vu notamment au chapitre 7.6. précédent il n'est nullement secondaire que les représentations idéologiques des rapports sociaux méconnaissent, dans le mode capitaliste de production de la socialité, la nature stratifiée en classes sociales de ces rapports, bien au contraire c'est cette forme particulière de méconnaissance qui caractérise ces représentations. Cette particularité devient plus évidente lorsque nous la comparons avec celle qui caractérise la matrice idéologique des modes tributaires de la socialité. Dans cette matrice, la représentation reconnaît la nature stratifiée (en états ou en castes) de ces rapports, mais comporte une méconnaissance de la cause réelle de cette stratification : celle-ci n'est pas pensée comme le résultat ou la composante d'un système social et historique, mais est inscrite dans un ordre cosmique sacré.

L'importance de la question de l'adéquation ou de la forme d'adéquation de la représentation à la réalité se mesure au fait qu'elle permet de comprendre le rôle de la connaissance dans les conflits et les luttes idéologiques. Nous avons développé ce thème dans le chapitre déjà mentionné de cette partie ainsi que dans le chapitre 7.7. de la deuxième partie de cet ouvrage. Nous pouvons formuler l'essentiel de ces développements dans la proposition suivante : le degré ou le type d'adéquation de la représentation idéologique détermine le rôle de la connaissance dans les luttes et les conflits idéologiques et, par ce biais, est un élément décisif dans la compréhension des formes historiques de développement de la connaissance elle-même. Ainsi, la substitution d'une cosmologie scientifique à une cosmologie religieuse non seulement a constitué un enjeu idéologique décisif dans les luttes idéationnelles de la bourgeoisie naissante contre l'ordre médiéval, cet enjeu idéologique a aussi joué un rôle décisif dans le développement même des sciences modernes de la nature. Peut-être faudrait-il dire que c'est justement ce rôle idéologique qui a constitué la condition sociale de l'émergence et du développement de ces sciences. La production d'une connaissance des mécanismes

sociaux qui se trouvent à l'origine des nouvelles formes de stratification en classes sociales et, plus généralement, de toute forme de stratification sociale renvoie, de la même manière, au processus de formation et de développement de fractions sociales pour lesquelles cette forme de connaissance joue un rôle idéologique précis, à savoir la critique d'une représentation fondée sur la négation de l'existence de rapports de classe. C'est ce rôle idéologique de la connaissance sociale qui, depuis le XIXe siècle, constitue la condition sociale de l'émergence et du développement de cette connaissance en même temps que son moteur le plus puissant.

Cette imbrication de la connaissance et de l'idéologie ne doit pas être vue comme étant un rapport purement extérieur entre une condition sociale (rôle idéologique d'une connaissance ou d'un savoir) et la pratique cognitive comme si, par exemple, ce rôle idéologique consistait dans la simple utilisation de la connaissance dans les luttes et conflits sociaux -en échange d'une attention sociale plus soutenue portée aux besoins de développement de la pratique cognitive- : le rôle idéologique joué par la connaissance a des effets sur la pratique cognitive elle-même. En effet, les transformations historiques du concept de la vérité, ou les critères historiques d'adéquation à la réalité qui déterminent ce qui doit être accepté comme connaissance et ce qui ne le doit pas sont, bien que sous des formes variables et complexes, en rapport avec le rôle idéologique de la pratique cognitive en question. Une discussion approfondie de cette proposition nous mènerait trop loin et, par ailleurs, il n'est pas certain que l'on dispose de tous les éléments nécessaires pour la mener à bien -en particulier, une histoire des pratiques cognitives et une analyse de leurs rôles idéologiques au cours de cette histoire. Nous nous bornerons donc à illustrer cette proposition avec un exemple.

La nouvelle pratique cognitive qu'inaugurent les sciences modernes de la nature, en particulier la physique, possède un caractère foncièrement instrumental puisqu'elle vise, avant tout, l'utilisation économique de la nature. La technicisation de la connaissance ne pouvait trouver un support social que dans les couches bourgeoises, car celles-ci ont, en vertu de leur insertion économique, un intérêt dans le développement des nouvelles forces productives -l'industrialisation-. En fait, donc, cette nouvelle pratique cognitive avait en même temps un rôle idéologique (lutte contre la cosmologie religieuse dominante) et un rôle économique (augmentation de la productivité du travail par le progrès technique). Or, tout à fait à l'encontre d'une conception de la connaissance comme transmission ou Révélation (divine), et de la vérité comme accord ou adéquation avec les Écritures dans lesquelles était censée se trouver la connaissance ultime -puisque'elles étaient conçues comme expression de la parole de Dieu-, la nouvelle pratique conçoit la connaissance comme découverte de régularités empiriques, et la vérité comme accord avec cette réalité empirique prouvée dans une manipulation : l'expérimentation. Ainsi, ce qui n'est pas manipulable (expérimentable) ne pourra pas être soumis à l'épreuve et par conséquent ne pourra pas être objet d'une connaissance scientifique, voire d'une connaissance tout court. Tout ce qui relève du surnaturel tombe dès lors en dehors de la science, voire de la connaissance. La cosmologie

religieuse disparaît ainsi du champ de la connaissance et perd son pouvoir d'explication du monde naturel -y compris du monde social. Ce critère nouveau de la connaissance et de la vérité de la nouvelle pratique cognitive se trouve donc étroitement lié à la visée instrumentale de celle-ci, et cette visée renvoie, à son tour, à des facteurs extracognitifs, en particulier aux rôles idéologiques et économiques de la pratique telle qu'elle est pratiquée par des agents sociaux spécifiques : la bourgeoisie.

**LIRE** : CHAPITRE 9. La dimension idéationnelle et l'idéologie. 9.5. La problématique du rapport entre l'idéologie et la connaissance.

## 9.6. Idéologie et conscience de classe

[Retour à la table des matières](#)

Lors de l'étude de la problématique de la transformation des formations sociales, nous avons été amenés à examiner le rôle de la conscience de classe et de la connaissance sociale dans ces processus de transformation (section 7.6. de cette partie). Dans la section précédente, nous nous sommes penchés sur le rapport complexe existant entre idéologie, connaissance et vérité. Dans quelle relation se trouvent, à leur tour, conscience de classe et idéologie? L'analyse de cette question nous permettra de boucler ce parcours dans la problématique de la conscience, de la connaissance, et de l'idéologie.

Rappelons d'abord la notion de la conscience de classe : celle-ci est définie comme conscience des intérêts de classe, c'est-à-dire des intérêts qui découlent de la situation de classe -situation qui est, en dernier lieu, déterminée économiquement (voir section 5.5.précédente). Le phénomène remarquable à cet égard, souvenons-nous encore, est la possibilité d'un décalage entre situation de classe et conscience de classe. Ce décalage -que nous avons appelé alors "idéologique"-, se présente lorsque l'agent élève à sa conscience des intérêts autres que ceux correspondant à sa situation de classe. Comment expliquer ce décalage idéologique?

Le processus de constitution des agents sociaux est, nous le savons, un processus comportant à titre essentiel l'assignation d'une place dans le système idéologique des rapports sociaux, c'est-à-dire dans leur représentation. Puisque ce mécanisme d'assignation est un mécanisme de constitution, de création, de production de l'agent, son effet est, du point de vue de la reproduction des rapports sociaux, un effet d'acceptation subjective, dans la conscience, de la place ou de la position assignée dans ce système idéologique. Avec cette acceptation, c'est aussi l'ensemble des normes (droits et obligations) attachées à une telle place, l'ensemble ou une grande partie des éléments idéationnels justifiant ou légitimant le système des

rapports sociaux et, enfin, les mécanismes mêmes d'assignation de places dans ce système qui sont subjectivement acceptés. La question de la conscience de classe -et à un niveau plus général encore, de la conscience de l'agent social en tant qu'agent-, ainsi que la question particulière de la possibilité d'un décalage entre conscience de classe et situation de classe se pose, nous pouvons le voir maintenant clairement, dans le cadre des problèmes que suscite ce mécanisme d'assignation.

En effet, dans ce cadre l'existence d'un tel décalage apparaît sous sa forme la plus abstraite comme décalage, non-coïncidence, ou inadéquation entre les rapports sociaux et leur représentation et ce problème renvoie à celui des mécanismes qui font en sorte qu'un mode de production de la socialité puisse comporter un tel décalage. À ce niveau donc, le phénomène subjectif renvoie à une structure sociale objective. Ce n'est pas, certes, que le mode de production de la socialité produit toujours et partout une même forme de conscience (ou d'inconscience) mais il produit la possibilité d'une telle forme de conscience (ou d'inconscience). Davantage, dans la mesure où le mode est dominant au sein d'une formation sociale, et suivant la force de sa domination dans la conjoncture, cette possibilité s'accroît en conséquence. Lorsque nous passons de l'analyse abstraite et générale de cette possibilité à l'analyse concrète et particulière des phénomènes de décalage au niveau des agents, c'est la conjoncture idéologique dans laquelle se trouve la formation sociale qui peut permettre d'expliquer ces phénomènes. Enfin, lorsque nous sommes au niveau des individus, c'est cette conjoncture sociale singulière qui s'exprime dans la biographie de l'individu qui fournit l'explication.

La comparaison des matrices idéologiques des modes de production tributaire et capitaliste de la socialité nous a permis de voir que la non-coïncidence entre la réalité des rapports sociaux et leur représentation peut porter sur des aspects différents. Le mode capitaliste produit non seulement un décalage entre conscience de classe et situation de classe, mais encore une négation de la conscience de classe elle-même, une inconscience de classe : la reconnaissance statutaire (voir section 5.6. précédente). Le mode tributaire ne produit pas cette négation, mais une justification ou une légitimation de l'existence d'un système social stratifié. La lutte idéologique menée par la bourgeoisie contre ces justifications et légitimations devait alors conduire à une connaissance de la structure sociale et de ses mécanismes de fonctionnement. Or, si cette lutte a, en effet, ouvert décisivement la possibilité de cette connaissance -ce qui explique l'émergence avec le capitalisme des nouvelles disciplines scientifiques que sont les sciences sociales et humaines-, elle n'a pas abouti à la production de cette connaissance : l'instauration du mode capitaliste a encore engendré une matrice idéologique marquée par la non-coïncidence entre réalité et représentation, bien que maintenant d'un autre type. D'une part, en effet, la matrice idéologique produit une négation de l'existence du système de classes, d'autre part elle produit des justifications ou des légitimations des inégalités sociales d'un nouveau genre : psychologiques (capacités ou talents de l'individu) plutôt que cosmologiques (ordre sacré du monde). La manière dont les

individus peuvent vivre le décalage entre leur position dans la structure réelle des rapports sociaux et leur position dans la structure idéologique de ces rapports s'avère dès lors encore dépendante du mode de production de la socialité. En d'autres termes, la forme de conscience ou d'inconscience engendre des formes ou des modalités particulières, socialement et historiquement déterminées de vécu.

Ainsi, par exemple, dans un mode tributaire la modalité du vécu des individus dans des situations de conflit engendrées par les phénomènes de décalage sera déterminée par cette inconscience particulière qui vient d'une attribution au surnaturel du pouvoir d'organisation du monde. Dans ces situations, les individus auront tendance à vivre leurs conflits dans les registres de la fatalité, ou de la culpabilité devant la divinité, ou de la peur du châtement éternel. Dans un mode capitaliste de production de la socialité, les situations de conflit engendrées par ces phénomènes de décalage seront tendanciellement vécues dans le registre psychologique de l'évitabilité, de la culpabilité devant soi, de la crainte de l'échec personnel.

Si ces phénomènes de décalage concernent toutes les classes et fractions sociales, la situation de classe détermine des possibilités très différentes de situations conflictives et, par là même, des possibilités aussi très différentes de modalités de vécu. En effet, puisque la matrice idéologique d'un mode de production de la socialité engendre des représentations universelles, autant les individus appartenant aux classes dominantes que ceux appartenant aux classes subordonnées seront constitués par les mêmes représentations. Ainsi, l'ordre du monde se présente comme un ordre sacré autant, en principe, pour le serf que pour le seigneur, ou pour le paria que pour le brahmane. Ainsi aussi, l'ordre capitaliste se présente comme une méritocratie autant, en principe, pour l'ouvrier que pour le capitaliste. Mais la manière de vivre ces représentations du monde ne sont et ne peuvent pas être les mêmes pour les uns et les autres car, dans un cas, la représentation justifie une position de domination tandis que dans l'autre cas elle justifie une position subordonnée. En d'autres termes, dans le premier cas la représentation répond aux intérêts découlant de la position de classe, tout particulièrement à l'intérêt de la reproduction de cette position, tandis que dans l'autre cas elle est susceptible d'engendrer des conflits à chaque fois qu'elle s'avère en contradiction avec les intérêts découlant de la position subordonnée de classe. Pour le dire plus simplement, il est en principe plus facile d'accepter l'ordre sacré du monde si l'on est seigneur que si l'on est serf, et de croire à la méritocratie si l'on est capitaliste plutôt qu'ouvrier. C'est dans ce rapport différentiel du vécu des classes sociales aux représentations idéologiques que se trouve une des conditions nécessaires de la lutte idéologique.

**LIRE** : CHAPITRE 9. La dimension idéationnelle et l'idéologie. 9.6. Le phénomène de l'aliénation.

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

## Chapitre 10

---

### Normes, valeurs, codes

[Retour à la table des matières](#)

Dans les sections 6.2. et 6.3. de cette partie, et à l'occasion d'une analyse des mécanismes de la reproduction des rapports sociaux de production de la socialité, nous avons avancé quelques propositions fondamentales concernant la question des normes, des valeurs et des codes. Rappelons ces propositions avant de nous engager dans un examen approfondi de cette question.

La première de ces propositions caractérise les pratiques sociales comme des pratiques normées, c'est-à-dire répondant à des règles ou suivant des règles. À la lumière de cette proposition, la socialité humaine apparaît comme une forme de socialité traversée de part en part par le normatif -et, corrélativement, par l'interdit puisque toute injonction portant sur le devoir faire implique, d'une manière ou d'une autre, des prohibitions ou, au moins, des recommandations sur ce qu'il ne faut pas faire. Mais une telle proposition générale, à cause justement de sa généralité, mais aussi sinon surtout de ses implications, se doit d'être précisée, et ses conséquences les plus importantes discutées. C'est à cette tâche que nous consacrerons la première section de ce chapitre.

La deuxième proposition situe la question du normatif dans le champ des phénomènes de la reproduction. Une propriété essentielle de la norme est la prévisibilité des comportements qu'elle rend possible : si une norme sociale est suivie, alors le comportement réglé par la norme est prévisible. Des mécanismes sociaux

sont mis en place pour assurer le respect des normes et, par là, la prévisibilité des comportements. Cette prévisibilité est une condition nécessaire de la reproduction, voire de l'ordre social. Mais cette proposition ouvre aussi une vaste problématique : est-ce seulement la norme qui assure la prévisibilité des comportements? Quels mécanismes sont mis en place pour assurer le respect des normes? Toutes les normes sont-elles respectées de la même manière, ou faut-il distinguer des types de normes pour envisager cette question? Comment faut-il, enfin, examiner le changement des normes elles-mêmes?

La troisième proposition porte sur la relation existante entre la norme ou la règle sociale, et le juridique. Dans la section 6.2. mentionnée nous avons caractérisé comme juridiques les rapports établis entre des agents dans des actes qui impliquent une contre-prestation réglée ou normée. Le terme "juridique" était ainsi employé dans le sens le plus large et devenait pratiquement synonyme de "régulé" ou "normé". De nos jours, le terme est réservé plutôt à des actes réglés ou normés par une institution spécialisée, le "pouvoir judiciaire". Si nous avons cependant utilisé le terme dans son sens le plus large c'est parce qu'il implique la référence au "droit", c'est-à-dire à ce qui est exigible "en toute justice". Ici la notion de "justice" ne renvoie pas seulement, ni même pas nécessairement, à la matérialité d'une institution, mais à l'idéalité d'une représentation. En effet, si les normes sont acceptées ou si leur imposition est acceptée, ce l'est au nom d'une représentation qui produit comme effet subjectif l'acceptation de leur validité. Ici s'ouvre encore un vaste et complexe champ de questions portant maintenant sur la production de cet effet particulier d'acceptation subjective qu'exprime la notion de "légalité", c'est-à-dire de validité juridique.

Mais, du même coup, se pose alors la question du rapport entre le normatif et l'idéationnel. L'examen de ce rapport, comme nous allons le voir dans ce chapitre, exige d'introduire un concept nouveau, celui des valeurs. Dans la section 6.3. déjà mentionnée nous avons seulement signalé que les normes ou les règles sociales fondées sur des représentations tirent leur force d'acceptabilité de leur articulation à des valeurs. Nous avons utilisé alors le terme de "valeur" dans le sens de ce qui est désirable et moralement justifié. Normes, représentations, et valeurs se trouvent ainsi parfois articulées d'une manière intime, la normativité sociale étant dans ce cas associée à la moralité, c'est-à-dire à une certaine forme de devoir faire et de ne devoir pas faire qu'il nous faut examiner ne serait-ce que par certains de ses aspects.

Enfin, les normes et règles sociales ne constituent pas des agrégats, mais se trouvent plus ou moins unifiées, ont une cohérence plus ou moins lâche ou forte, bref se présentent sous la forme de systèmes relativement organisés que nous pouvons appeler "codes". D'autre part, jamais une formation sociale ne présente que des systèmes uniques de normes. En fait, les conflits sociaux peuvent et doivent être saisis aussi comme des conflits normatifs, voire comme des conflits



éthiques pour autant qu'ils aient une manifestation ou une existence nécessaire au niveau des valeurs. C'est ce que nous examinerons aussi dans ce chapitre.

## 10.1. La socialité humaine et la dimension normative

[Retour à la table des matières](#)

Du point de vue du sociologue aussi bien que de celui des agents sociaux, la socialité humaine se présente comme une socialité traversée de part en part par le normatif. La dimension normative constitue ainsi une dimension analytique fondamentale dans l'étude de la socialité humaine. Mais il ne faut pas en déduire, comme nous le verrons plus tard, le principe simple et général suivant lequel toute pratique sociale serait une pratique immédiatement normée ni, moins encore, que la dimension normative fournit la clé pour la compréhension des phénomènes sociaux. Il n'en demeure pas moins que la normativité est inscrite dans la nature même de la socialité humaine, et la distingue d'autres formes de socialité animale. Ce qui fait qu'aucune forme de socialité humaine n'est pensable sans l'existence de règles et de normes. Pourquoi en est-il ainsi? Qu'est-ce qui rend possible l'ordre normatif humain? Et comment faut-il envisager cet ordre? Voilà des questions que nous devons traiter avant toute autre.

Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, une caractéristique essentielle de cette espèce animale qu'est l'espèce humaine est, que chez elle, le comportement acquis l'emporte sur le comportement instinctif. Cette caractéristique trouve sa base biologique dans le développement particulièrement considérable du système nerveux chez l'animal humain, phénomène qui, d'autre part, a rendu possible l'émergence et le développement du langage conceptuel. Grâce au langage conceptuel, l'individu humain peut transmettre des expériences qui n'ont été partagées par aucun autre individu de l'espèce. Des images ou des représentations de la situation se substituent ainsi à la situation elle-même, images ou représentations qui se trouvent pour la plupart déposées ou, plus exactement, construites dans les concepts.

Une conséquence fondamentale de ce phénomène est que nous rencontrons chez l'être humain une forme particulière d'intentionnalité liée précisément au langage et aux significations. Nous pouvons définir l'intentionnalité comme cette propriété que possèdent plusieurs états mentaux de viser des objets ou des situations. Ainsi, par exemple, une croyance, une crainte, un désir, constituent des états mentaux intentionnels parce qu'ils supposent un objet ou une situation vers lesquels est orienté la croyance, la crainte, ou le désir. Des états mentaux intentionnels se rencontrent dans d'autres espèces animales, mais c'est seulement chez l'être

humain que, grâce au développement du langage conceptuel, existent des états mentaux orientés vers des idées ou des concepts, qu'il y a des objets conceptuels intentionnés. C'est pourquoi l'intentionnalité humaine peut être aussi une intentionnalité représentative, viser la représentation idéale (conceptuelle) d'objets et de situations. De ce point de vue, le langage conceptuel lui-même présuppose cette forme d'intentionnalité et, par là, des conditions biologiques précises.

Or, l'existence de normes, la dimension normative présuppose à son tour l'existence de cette intentionnalité représentative, car la norme n'énonce que ce qu'il faut faire -ou ne pas faire- étant donné deux ou plusieurs possibilités d'action, c'est-à-dire deux ou plusieurs orientations possibles de l'action. Il n'y aurait pas de normes s'il n'y avait pas la possibilité de multiples représentations d'orientations possibles de l'action. D'où, d'ailleurs, la singulière plasticité du comportement humain.

Pourquoi le comportement social humain est-il traversé de part en part par des normes? Dans le cas du comportement instinctif, la contrainte à suivre certaines voies d'action face à certains stimuli est inscrite dans la biologie puisque l'individu hérite en même temps le "modèle" de réponse et la compulsion à le réaliser, et ceci, d'une manière relativement fixe et automatique. Lorsque chez l'animal non humain le comportement est déclenché par une communication d'ordre expressif ou émotionnel, la compulsion fait partie de l'acte même d'imitation, elle lui est inhérente. Par contre, lorsque des images ou des représentations se substituent à la situation elle-même, elles ne peuvent déclencher un comportement que si elles s'accompagnent d'un impératif. L'expression "Il faut..." -ou "Il ne faut pas..." - exprime, au niveau du langage, le fait qu'on croie que la voie à suivre face à telle ou telle situation est celle-là et non pas une autre, bref qu'elle est la réponse adéquate à la situation, le comportement adéquat. Dans le cas des normes ou des règles sociales ce jugement d'adéquation implicite dans l'énoncé des normes ou des règles répond à des logiques différentes et possède une force de contrainte différente suivant le type de norme ou de règle. En d'autres termes, la question du fondement et de la force sociale des normes et des règles exige de reconnaître leurs différences.

Les normes qui règlent les pratiques sociales peuvent, dans une toute première approximation, mais pourtant fondamentale, être de deux types : celles qui portent sur les pratiques sociales qui mettent en rapport les êtres humains avec la nature - autant matérielle que non matérielle (le -"surnaturel")-, et celles qui portent sur les pratiques sociales qui mettent en rapport des êtres humains entre eux. Nous pouvons appeler les premières "règles techniques", et les dernières "règles sociales" au sens strict.

Les règles techniques sont fondées, ou censées être fondées sur un savoir, concernent des procédés visant l'obtention d'un résultat objectif, et le succès ou l'insuccès est, ne serait-ce qu'en principe, le critère de leur validité. Le domaine

paradigmatique de ces règles est celui des procès de travail, et ceci, dans la mesure où ils constituent des procès d'appropriation de la nature. Dans le procès de travail, en effet, et comme nous l'avons vu dans la section 2.2. de cette partie, les producteurs, sur la base d'un savoir qui qualifie leur force de travail, utilisent d'une manière réglée les moyens de travail afin de transformer la matière première dans un produit. Le principe de validation de la règle, on le voit, est d'ordre pragmatique. Par contre, les règles sociales, qui portent sur les pratiques qui mettent en rapport les êtres humains entre eux, ne sont pas fondées sur un savoir, mais sur une entente ou une imposition, elles concernent des comportements intersubjectifs et non pas des procédés objectifs, enfin leur validité ne se mesure pas en termes pragmatiques de succès ou insuccès dans l'obtention d'un résultat, mais en termes de légitimité. Dans le cas d'une règle technique, le comportement vient valider la règle, dans le cas d'une règle sociale c'est la règle qui rend valide le comportement. Si le domaine paradigmatique des règles techniques est celui des procès de travail et, par ce biais, des forces productives, le domaine paradigmatique des règles sociales est celui des rapports sociaux de production.

Le savoir sédimenté, c'est-à-dire accumulé historiquement par le travail de générations successives et socialement par celui des membres d'un groupe social constitue, dans son organisation relative, les systèmes de connaissance -y compris, et à titre de plus en plus décisif, celui de la science. La forme propre de sédimentation historique et sociale de la légitimation des normes sociales est celle des systèmes juridiques et éthiques. La distinction entre système juridique et système éthique renvoie à deux formes de légalité : une légalité fondée sur la procédure et une légalité "substantive". En effet, en principe un système juridique tire sa légitimité de la légalité de la procédure en vertu de laquelle il a été créé et est appliqué. Mais la légitimité d'un système éthique dépend de son contenu même ou, plus exactement, du pouvoir de contrainte attaché à son contenu. Les rapports entre le juridique et l'éthique sont complexes et changeants, comme nous allons le voir en examinant la question de la pénalité.

Si le critère de validité des règles techniques est d'ordre pragmatique, alors la sanction que reçoit un comportement qui n'a pas suivi la règle est aussi pragmatique : l'échec pratique. C'est pourquoi il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de systèmes de sanctions ou de pénalités attachés aux systèmes de savoir. Mais dans le cas des règles sociales, puisque leur validité repose sur leur légitimité -acceptée ou imposée, nous le verrons plus tard-, la sanction qui s'attache au non-respect de la règle n'est pas d'ordre pragmatique, mais d'ordre moral et/ou légal. C'est pourquoi tout système juridique ou éthique comporte un système de sanctions ou de pénalité. Mais s'il ne peut pas y avoir système juridique ou éthique sans pénalité, la pénalité du juridique et la pénalité de l'éthique ne sont pas du même genre, car elles répondent à deux formes de règles sociales bien différentes.

Soit, par exemple, le cas du Code de la route. Il se définit par un ensemble de normes arbitraires du point de vue de leur contenu (par exemple, conduire à gau-

che ou conduire à droite, utiliser le rouge comme signal d'arrêt, etc.). Sa légitimité repose exclusivement sur la légalité de la procédure de son adoption et de son application, et la pénalité qui accompagne la violation de ces normes est d'ordre purement juridique, c'est-à-dire fixée dans le code des sanctions qui accompagne le code de la route. En quelque sorte à l'autre extrême nous avons, par exemple, les codes qui dans les sociétés "modernes" peuvent régir le comportement des individus vis-à-vis la divinité. Leurs normes tirent leur légitimité non pas d'une procédure d'adoption ou d'application, mais de leur caractère sacré. C'est pourquoi elles sont nécessaires. Leur violation, enfin, ne fait l'objet d'aucune pénalité juridique, mais d'une sanction morale. Entre ces deux types extrêmes se trouvent cependant des normes qui combinent légalité et moralité. C'est, par exemple, le cas d'une règle comme celle qui ordonne de ne pas tuer son prochain -sauf dans certaines circonstances, elles aussi généralement codifiées. La violation de la règle entraîne autant une pénalité juridique qu'une pénalité morale.

Ces exemples mettent en lumière certaines caractéristiques fondamentales des règles sociales. D'abord, nous pouvons voir que seules les règles sociales peuvent, au sens strict, être transgressées, désobéies, violées ou contrevenues et, par conséquent, la transgression sanctionnée socialement -et ceci, indépendamment de toute conséquence pratique. Le non-respect des règles techniques n'entraîne une sanction sociale que s'il provoque des conséquences sociales pratiques. En deuxième lieu, le rapport entre légalité et moralité est historiquement et socialement changeant. Dans le cas particulier des sociétés "traditionnelles", l'ordre moral ou éthique, puisque fondé sur une cosmologie religieuse qui légitime l'ordre social dans son ensemble, fonde et légitime aussi le juridique. Troisièmement, autant les règles techniques que les règles sociales sont historiquement et culturellement variables, mais tandis que la variation des premières est une fonction de l'accumulation du savoir, la variation des secondes renvoie aux différences dans l'organisation de la coopération sociale ou, plus exactement, dans le mode de production de la socialité.

Il est évident que toutes les règles ou normes n'ont pas le même caractère impératif, et que nous avons affaire à une échelle de contraintes qui se manifeste pratiquement dans une échelle d'obligations accompagnée d'une échelle de sanctions ou punitions. Par exemple, il faut absolument ne pas tuer -en temps de paix et à un membre du groupe-, mais s'il faut marcher sur le trottoir plutôt que sur la chaussée cette norme n'est généralement pas contraignante. L'échelle de contraintes se double, nous le voyons aussi clairement, d'une échelle de sanctions qui peut aller depuis la punition maximale -enlever la vie du transgresseur, par exemple-, jusqu'à la presque absence de punition. L'individu qui marcherait toujours sur la chaussée serait considéré comme "anormal" plutôt que comme "transgresseur". (Nous reviendrons sur ce phénomène de l'"anormalité" ou de la "déviance" sociale). D'autre part, la violation des règles ou des normes sociales ne s'accompagne pas toujours des mêmes sanctions : nous avons affaire à une pénalité changeante. Ainsi, par exemple, l'"adéquation" de l'orientation sexuelle a été l'objet

d'un changement profond dans l'échelle des sanctions allant de la peine de mort pour le transgresseur de la norme jusqu'à l'absence de toute sanction juridique ou morale -en passant par un jugement d'"anormalité". Enfin, tous les individus qui composent un groupe social ne sont pas soumis toujours au même ensemble de normes sociales, soit parce que l'individu fait partie d'un groupe particulier pour lequel sont valables des sous-ensembles de normes (cas des hommes et des femmes, ou des enfants et des adultes, etc.), soit parce que l'individu se trouve dans une situation particulière pour laquelle sont valables des normes aussi particulières (les manières de table, par exemple), soit enfin parce qu'il y a rencontre de ces deux cas (les manières de table d'un aristocrate ne sont pas les mêmes que celles d'un ouvrier).

**LIRE** : CHAPITRE 10. La question de la normativité sociale. 10.1. Actions et normes dans la théorie de l'action.

## 10.2. L'adoption des normes sociales

[Retour à la table des matières](#)

Nous venons de rappeler qu'à la différence des contraintes instinctives ainsi que de celles, émotionnelles, qui déclenchent le comportement imitatif propre à d'autres espèces de mammifères supérieurs, les "modèles" qui régissent des comportements sociaux humains se présentent sous la forme d'impératifs qui, en présence de deux ou plusieurs réponses possibles, privilégient une réponse plutôt qu'une autre -et ceci, dans des limites dessinées par (1) l'échelle des contraintes et des punitions, (2) l'indétermination relative du champ normatif, (3) le caractère historiquement changeant de celui-ci, et (4) la situation dans laquelle se trouve l'individu et ses appartenances de groupe. Par quels mécanismes -qui ne sont dès lors ni instinctifs ni imitatifs- sont adoptés ces "modèles" de comportement chez l'animal humain?

Nous avons signalé que l'adoption des normes et des règles sociales se fait par acceptation ou par imposition. Mais le rapport entre la violence qu'implique l'imposition et le consentement de l'acceptation n'est ni simple ni transparent -sauf dans des cas limites. En fait, il s'agit d'un rapport d'une grande complexité qui a donné lieu à des hypothèses et à des théories autant en sociologie qu'en psychologie. Dans ce qui suit, nous tenterons de dessiner le champ général de cette problématique.

Analytiquement, et dans la mesure où l'animal humain a aussi des comportements enracinés dans des contraintes instinctives et des comportements répondant à des stimuli d'ordre émotionnel, nous pourrions distinguer des mécanismes

d'adaptation automatique, des mécanismes de type imitatif et, finalement, des mécanismes d'acquisition fondés sur l'apprentissage. Comment peut-on penser la question du normatif et, plus particulièrement, celle de l'acceptation et de l'imposition de normes dans le contexte d'une telle distinction?

Si nous considérons les comportements humains enracinés dans le biologique ou l'instinctif -comme, par exemple, les comportements liés à la nutrition ou à la sexualité- nous voyons rapidement que, d'une part, ces contraintes instinctives sont diffuses et généralement purement pulsionnelles, c'est-à-dire avec une indétermination relative de l'objet, d'autre part et corrélativement qu'elles sont soumises à une régulation sociale qui efface pratiquement toute trace d'un comportement de type automatique. Le cas du comportement sexuel est en ce sens le plus probant : il suffit de constater le décalage qui existe dans plusieurs cultures entre l'émergence et le développement optimal de l'appétit sexuel et les normes sociales qui régissent l'activité sexuelle. Dans le cas de l'animal humain, les contraintes sociales se surimposent aux contraintes d'ordre biologique et, par conséquent, l'adoption de "modèles" de comportement ne répond pas aux lois d'adoption du comportement instinctif.

Une partie non négligeable du comportement humain répond sans doute au mécanisme de l'imitation. L'adoption par imitation de comportements normés est particulièrement visible chez l'enfant, mais aussi, sous des formes peut-être plus subtiles, chez l'adulte. Le phénomène de la mode représente, à cet égard, le cas le plus illustratif d'adoption de "modèles" de comportement par un mécanisme de type imitatif.

Enfin, au-delà des mécanismes d'adoption de type instinctif ou imitatif, l'adoption de "modèles" de comportement met en place chez l'animal humain des mécanismes spécifiques complexes dans lesquels se trouvent combinés dans des proportions variables et suivant nombre de facteurs, des éléments conscients et inconscients, volontaires et involontaires, de persuasion et de coercition, réfléchis et non réfléchis. Il s'ensuit l'inexistence d'un mécanisme unique et universel d'adoption des normes sociales chez l'animal humain. Mais il s'ensuit aussi qu'il est sociologiquement décisif dans l'analyse de la dimension normative d'une formation sociale d'examiner l'importance relative de chaque élément dans le processus concret d'adoption des normes sociales. Cet examen permet, en effet, de déterminer si une formation sociale et dans la conjoncture dans laquelle elle se trouve privilégie la répression, la coercition et la violence, ou plutôt la persuasion, le consentement et l'acceptation; si elle vise à soumettre tous et chacun des comportements à des impératifs dont la violation est sanctionnée par des peines, ou laisse plutôt de larges marges d'indétermination normative dans le comportement de ses membres et utilise des moyens lâches de contrainte lorsqu'il s'agit de comportements normés; si, enfin, elle possède des sous-systèmes de normes comportant des sous-systèmes hiérarchisés de sanctions qui sont appliqués aux individus suivant leur appartenance de groupe -selon la classe sociale, le sexe, la race, etc.- de

sorte que la force du système normatif discrimine les sujets de celui-ci ou si, plutôt, elle tend à appliquer d'une manière égalitaire un système relativement universel de normes et de sanctions en tenant seulement compte des différences attachées à la situation des individus -comme l'âge par exemple-.

Nous avons examiné dans la section 6.5. de cette partie la place du normatif dans la reproduction sociale des agents des pratiques -y compris la question de la persuasion et de la répression comme principes des techniques de la mise en condition des agents, celle du dispositif tactique des pratiques qui sont l'objet préférentiel de la mise en condition, etc.-. Nous ne reviendrons donc pas sur ces thèmes. Il faut pourtant rappeler ce constat fondamental qui préside à ces thèmes : la question du normatif concerne non seulement la dynamique de la reproduction de la socialité, mais aussi celle de la production des agents sociaux eux-mêmes, la dynamique de la constitution des individus-sujets. C'est pourquoi la question du normatif se trouve à l'intersection du sociologique et du psychologique et offre un point de vue fécond pour l'examen des rapports entre l'individu et la société, en particulier la question du rôle de la société chez l'individu.

**LIRE** : CHAPITRE 10. La question de la normativité sociale. 10.2. Les perspectives théoriques du problème de l'adoption des normes.

### 10.3. La dimension normative et le juridique

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons vu dans la section 2.4. de cette partie que la problématique de la reproduction des conditions de production de la socialité et, plus exactement encore, de la reproduction des rapports sociaux de production de la socialité ne pouvait pas être examinée sans tenir compte, et à titre décisif, des dimensions du normatif, de l'idéationnel et du politique. Dans la section 6.2. de cette même partie, lors de l'approfondissement de la problématique de la reproduction, nous avons adopté comme point de départ stratégique pour l'examen du normatif le phénomène de la division du travail. En effet, dans la mesure où la division du travail est saisie, d'une part comme exigence et comme créatrice de socialité, d'autre part et corrélativement comme fondement de l'échange, de la contre-prestation, elle secrète, si l'on peut parler ainsi, comme condition de sa reproduction dans l'espace et dans le temps, un ordre normatif. L'ordre normatif apparaît alors comme celui qui règle le comportement des agents dans des actes qui impliquent une contre-prestation. Puisque toute contre-prestation suppose un rapport entre deux ou plusieurs agents, l'ordre normatif est constitué de systèmes de normes qui

règlent des rapports. Dans la même section nous avons appelé ces rapports "juridiques" puisqu'ils font, tous, référence au "droit", c'est-à-dire à ce qui est exigible "en toute justice". La notion de "justice" renvoie au Phénomène subjectif de l'acceptation des normes et des sanctions et, par là, à la dimension idéationnelle de la socialité. C'est pourquoi le normatif était à situer entre le niveau matériel des pratiques et le niveau idéationnel des leurs représentations. Nous nous devons maintenant d'éclairer et d'approfondir certains aspects de cette problématique.

Si le phénomène de la division du travail s'avère stratégique pour l'examen du normatif, il ne faut pas évidemment en déduire que toute norme sociale porte sur des phénomènes de contre-prestation liés à la dimension économique de la socialité. Le phénomène de la division du travail est stratégique en ce sens qu'il met au centre de l'analyse la notion d'échange. Or, c'est cette notion qui rend sociologiquement compte du phénomène de la socialité : dans toutes les espèces sociales, la socialité est fondée sur l'échange. L'échange n'implique pas nécessairement une contre-prestation immédiate ou une contre-prestation directe d'individu à individu : il est simplement impliqué dans l'interdépendance dans laquelle se trouvent les individus d'une espèce sociale. Mais chez l'être humain, et en vertu de ses caractéristiques biologiques, les comportements qui assurent cette interdépendance ne sont pas réglés au niveau génétique, mais au niveau social. Or, l'effectivité des règles ou des normes sociales, si elle fait toujours appel à une gamme de mécanismes qui combinent persuasion et coercition dans des mesures toujours variables, se réclame d'une instance propre au normatif : le droit ou la justice. En vertu de cette instance, la coercition elle-même se donne une légitimité : les sanctions s'appliquent "de droit" à l'agent qui viole la norme, et la "justice" est matériellement ou institutionnellement représentée dans une instance qui dispose du pouvoir et de la force d'appliquer les sanctions. Dans les formations sociales contemporaines, par exemple, c'est aux tribunaux d'"administrer" la justice et de "condamner". Mais la distinction des normes sociales que nous avons introduite dans la section 10.1. précédente nous permet de mieux préciser cette question.

Comme nous l'avons vu, en effet, dans cette section, les normes sociales s'échelonnent depuis celles qui relèvent d'une pure légalité procédurale jusqu'à celles qui s'inscrivent dans une pure moralité. En fait, une telle distinction n'a été rendue possible que par l'émergence d'un ensemble d'institutions destinées spécifiquement à prendre en charge les tâches de production, d'administration, et d'imposition de certaines normes et règles sociales. Dans les formations sociales où ce phénomène a eu lieu, le "juridique" désigne l'ensemble de ces institutions, et le "droit" désigne l'ensemble de ces normes et règles. Par conséquent, dans ces formations sociales le normatif ne coïncide pas avec le juridique -si nous utilisons ce dernier terme dans cette acception restreinte mais nécessaire. Si le juridique et le droit qui l'accompagne ou le fonde réfèrent ainsi à un territoire limité et localisé du normatif, d'où tirent leur force contraignante les normes et règles sociales qui ne sont pas prises en charge par le juridique? En dehors du juridique, la contrainte



à agir d'une manière plutôt que d'une autre peut être, au moins, de trois espèces : l'habitus, la pénalité sociale, et la pénalité morale.

Le terme d'"habitus" est formé à partir de celui d'"habitude" qui désigne une manière de se comporter fréquemment répétée. Dans ce contexte sociologique, l'habitus désigne des manières sociales sédimentées de se comporter que l'individu est amené à adopter d'une façon plus ou moins inconsciente. Bon nombre de comportements socialement réglés ou normés sont ainsi adoptés sans qu'une référence à la règle ou à la norme soit présente. Le cas le plus banal des habitus est constitué par les "manières" : la manière de s'asseoir, de manger, de saluer, etc. Mais les cas les plus intéressants et les plus importants sont constitués par l'intériorisation de schèmes sociaux générateurs de comportements réglés. C'est le cas, par exemple, de l'intériorisation des schèmes sociaux de la division sexuelle générateurs de comportements définis comme masculins/féminins. La contrainte à agir d'une certaine manière plutôt que d'une autre, si elle existe, est alors repérable lors de l'adoption ou de l'inculcation de l'habitus. L'adoption ou l'inculcation des habitus se réalise, bien entendu, dès l'enfance, mais ne se restreint pas à cette période de la vie de l'individu, car elle constitue un mécanisme social qui s'exerce en permanence sur les membres du groupe social. Ce mécanisme d'adoption ou d'inculcation est complexe puisqu'il fait appel à une gamme variée de techniques -que nous avons appelées de "mise en condition".

**LIRE** : CHAPITRE 10. La question de la normativité sociale. 10.3. La critique du "juridisme" chez Bourdieu.

La pénalité sociale doit être saisie comme une importante modalité de contrainte normative. Bien entendu, la contrainte juridique est sociale en ce sens qu'elle est produite et administrée par des institutions sociales, mais lorsque nous parlons de pénalité sociale, nous nous référons à cette contrainte qui est exercée par le groupe social ou par des fractions à l'intérieur du groupe et qui n'est pas justement institutionnalisée sous la forme de contrainte juridique. Appartiennent à la contrainte sociale tous les jugements dits de "déviance". Le "déviant" est en effet celui dont le comportement s'écarte de la norme sociale admise sans tomber pour autant dans le domaine du juridiquement répressible. La "déviance" est alors rapportée à la dimension psychologique, voire pathologique et à la limite du socialement tolérable, prise en charge techniquement par les spécialistes sociaux de la normalité et l'anormalité -sorciers, prêtres, psychologues, psychiatres, criminologues, etc. Tout groupe social utilise les catégories du "normal" et de l'"anormal" pour régler certains comportements et sanctionner la transgression de certaines règles. Ces catégories sont donc strictement sociales même si, et bien qu'elles se présentent comme des catégories non sociales -relevant de la "nature" de l'individu-. La forme de la sanction d'un jugement de déviance varie selon les cultures, allant depuis la mise à mort jusqu'à la tolérance compassive, mais l'effet général d'un tel jugement est de ranger l'individu en question dans une catégorie à part et d'instituer par rapport à lui une distance sociale.

**LIRE** : CHAPITRE 10. La question de la normativité sociale. 10.4. La sociologie de la déviance.

Enfin, une troisième forme de contrainte sociale est celle de la pénalité morale. À la différence de la pénalité sociale qui est exercée par les membres du groupe sur l'agent d'un comportement jugé déviant, la pénalité morale est le sentiment de culpabilité qui affecte l'agent à la suite de la transgression d'un certain type de comportements réglés ou normés. La pénalité morale suppose donc l'intériorisation intégrale et du schème de comportement et de son caractère absolument impératif. La pénalité morale, tout comme la pénalité sociale du comportement déviant, se présente elle aussi comme étant non sociale, mais au lieu de faire appel à la "nature" de l'individu elle fait exclusivement appel à des "valeurs" intemporelles, voire supranaturelles -c'est-à-dire établies par la divinité, comme dans le cas des "tables de la loi" judéo-chrétiennes. Nous examinerons cette question des "valeurs" dans la prochaine section.

Nous venons d'examiner l'origine de la force de contrainte de règles ou de normes sociales qui n'est pas prise en charge par le juridique. Mais d'où tire sa force contraignante le juridique lui-même? Nous avons déjà vu que le juridique peut faire appel à la pure légalité de la procédure. Dans le cas de codes arbitraires de règles -comme le code de la route-, c'est la légitimité de l'institution productrice du code qui légitime le code lui-même. Mais dans la plupart des cas, ou dans les cas les plus importants, le juridique se fonde explicitement ou implicitement et sur la légalité de la procédure et sur la "moralité" de la norme ou de la règle. En d'autres termes, il fait appel d'une manière explicite ou implicite à une représentation (idéationnelle) du "juste" ou du "bon", c'est-à-dire à des valeurs. C'est pour quoi il nous est nécessaire d'examiner cette problématique des valeurs avec un certain détail.

**LIRE** : CHAPITRE 10. La question de la normativité sociale. 10.5. L'institutionnalisation du juridique dans les formations sociales "modernes".

## 10.4. Valeurs : la dimension éthique de l'activité humaine

[Retour à la table des matières](#)

Comme nous venons de le voir, une forme de contrainte sociale de la plus grande importance, à savoir la pénalité morale repose sur l'intériorisation par l'individu du caractère absolument impératif de certaines normes ou règles qui font appel à des valeurs. Nous venons aussi de signaler que la force contraignante des

normes et des règles juridiques et, par là, du Droit en tant que système spécifique de normes, de règles et de sanctions institutionnalisées ne vient pas dans tous les cas, ni même dans les cas les plus importants, d'une légalité de type purement procédurale mais fait aussi appel, d'une manière explicite ou implicite, à la "moralité" du Droit. Le Droit rejoint ainsi, à sa manière, la problématique des valeurs. Cette problématique définit le domaine de l'éthique et l'éthique, à son tour, se rapporte alors à cette dimension de l'activité humaine liée à des valeurs.

La logique de l'implication particulière d'une valeur dans le cas de certaines normes peut être appréhendée dans un dialogue comme celui-ci : -"Ne tue pas". - "Pourquoi?" - "Parce qu'il ne faut pas tuer". - "Pourquoi?" - "Parce que la vie est une valeur". Le premier énoncé constitue un impératif, le troisième proclame un devoir justifiant l'impératif, le cinquième, enfin, justifie le devoir au nom d'une valeur. Ainsi, c'est parce que la vie est considérée comme une valeur qu'il est un devoir "moral" de la respecter et l'impératif est alors, avant tout, d'ordre moral - même s'il se double d'une sanction juridique en cas de transgression du devoir. D'un autre point de vue, c'est l'impératif qui institue, avec d'autres du même genre, la "moralité" qu'un groupe social se donne, adopte, reçoit, ou se voit imposer.

Le terme de "valeur" possède une pluralité de sens. Dans le contexte de notre problématique, qui est celui de la dimension éthique de l'activité humaine, il réfère à ce qui est, en principe, absolument désirable et qui, par conséquent, sert d'une part à fonder des jugements d'un certain type, à savoir les jugements moraux de valeur, d'autre part à orienter certaines activités ou à les orienter dans un certain sens, à savoir dans un sens "moral". Comme nous pouvons le remarquer, les termes de "valeur", d'"éthique", et de "moral" semblent parfois se recouvrir et, en fait, ils se recouvrent fréquemment. En particulier, "éthique" et "moral" sont des synonymes lorsqu'ils réfèrent à des règles de comportement fondées sur des valeurs absolues. La problématique éthique, morale, ou des valeurs constitue un objet de la réflexion philosophique, mais elle est aussi un objet de la réflexion sociologique dans la mesure où deux questions fondamentales peuvent et doivent être soulevées, à savoir celle qui porte sur la dimension éthique de l'activité sociale, et celle qui porte sur la dimension sociale de l'éthique. Quelle est la place de l'éthique dans la pratique sociale? Comment le social se manifeste-t-il concrètement dans l'éthique ou le moral? Voilà les deux questions que nous examinerons dans cette section.

La première question a été déjà envisagée par le biais du thème de la pénalité morale. Dans tout groupe social, un ensemble de comportements se trouve réglé ou normé d'abord et avant tout par des impératifs d'ordre moral, c'est-à-dire par des impératifs fondés sur des valeurs éthiques. Ce qui est spécifique à cet ensemble de comportements n'est pas que leur transgression puisse recevoir une sanction sociale et/ou juridique, mais qu'elle s'accompagne d'un sentiment de culpabilité chez le transgresseur lui-même, autrement dit que celui-ci soit, d'abord et avant tout, objet et sujet de la sanction. La condition de cette forme morale de

pénalité est, nous l'avons signalé, l'intériorisation par le sujet du schème de comportement et de son caractère absolument impératif.

D'un point de vue sociologique, la moralité se présente comme la forme la plus effective de contrainte sociale, car elle suppose que l'agent à fait sien un ensemble de normes sous la modalité de la contrainte absolue en principe. Comment expliquer ce caractère absolu de la contrainte morale? Le rôle des valeurs éthiques ne se restreint pas à la justification de devoirs ou, plus exactement, cette justification de devoirs par des valeurs éthiques a non seulement une dimension logique, mais aussi une dimension psychologique. En effet, une règle peut bien être fondée sur une valeur, il n'en demeure pas moins que sa force contraignante ne vient pas du seul argument logique qui la sous-tend, mais surtout, sinon exclusivement, de l'adhésion émotionnelle que suscite la valeur elle-même. C'est pourquoi les règles morales se distinguent radicalement des normes fondées sur une pure légalité procédurale : ces dernières sont de type strictement fonctionnel et ne comportent pas d'adhésion émotionnelle.

Soit, par exemple, la norme qui commande d'arrêter la voiture devant un feu de circulation rouge. Cette règle est justifiée immédiatement par la légalité de la procédure d'adoption, mais fondamentalement sur la base de l'utilité pratique d'une uniformisation des conduites de conduction. En fait, ce que cherche cette règle est cette uniformisation et la manière de s'y prendre est parfaitement arbitraire pourvu que l'objectif soit atteint : entre le contenu précis de la règle et l'objectif il n'y a donc pas un rapport intrinsèque, nécessaire. Par contre, dans le cas des règles morales, le contenu de la règle et l'objectif coïncident pratiquement : l'objectif, qui est la réalisation d'une valeur, se trouve exprimé dans la règle elle-même. Lorsque la règle énonce, par exemple, qu'il ne faut pas tuer, elle affirme en même temps que la vie est une valeur et cette affirmation suffit, en principe, à fonder son caractère impératif. Il n'y a donc, en principe, aucun jugement de fonctionnalité dans une règle morale. C'est la condition logique de son caractère absolu. Mais cette condition logique se double d'une condition psychologique : l'adhésion affective ou émotionnelle aux valeurs.

D'où vient cette charge émotionnelle et par quels mécanismes les valeurs reconnues comme telles par un groupe social acquièrent-elles cette propriété particulière? La charge émotionnelle dont sont investies les valeurs vient de leur position centrale dans la représentation idéationnelle du monde du groupe social. Les valeurs constituent en quelque sorte le noyau des représentations du monde. Or, comme nous l'avons déjà vu notamment dans les sections 6.3. et 6.5. précédentes, ces représentations ne sont pas de simples "images" passives, elles se trouvent à l'œuvre dans les processus de constitution des individus eux-mêmes. La constitution des individus au sein d'un groupe social comporte ainsi, et à titre essentiel, l'intériorisation sous forme d'impératif absolu émotionnellement assurée des valeurs du groupe. C'est pourquoi les jugements de "moralité" ou d'"immoralité" d'un acte, d'une pratique, et d'un individu héritent ce caractère affectif ou émo-

tionnel : ils transportent à l'intérieur même de la conscience de l'individu, sous la forme de conflit moral ou éthique, ce que le groupe social se représente et vit comme problématique cruciale.

Si telle est la place de l'éthique dans la pratique sociale, comment le social se manifeste-t-il concrètement dans le moral ou l'éthique? Nous pourrions dire qu'il se manifeste sous la forme d'attribution d'un caractère absolument contraignant à certains devoirs-être. Pourtant, il semblerait que ce caractère absolument contraignant des valeurs morales ne vient pas de la société puisque ces valeurs se présentent d'emblée comme transhistoriques et universelles. Le bien plutôt que le mal, la beauté plutôt que la laideur, la justice plutôt que l'injustice, la vie plutôt que la mort et ainsi de suite, ces choix de valeur semblent bel et bien être universelles et transhistoriques. C'est une caractéristique inhérente aux valeurs, et requise pour leur adhésion inconditionnelle, que de se présenter sous cette forme. Mais qu'il ne s'agisse que d'une forme devient immédiatement visible dès que nous observons, comme sociologues, la manière dont chaque groupe social envisage la valeur elle-même.

Soit, par exemple, le cas de la vie comme valeur. Il est pour nous immoral de tuer notre prochain ou de lui faire du mal -et encore s'il n'est pas défini comme "ennemi"-, mais il n'est pas immoral de tuer certains animaux tandis que pour d'autres peuples le respect de la vie peut aller jusqu'à embrasser toutes les formes de vie animale -y compris celle des insectes-. Les conflits éthiques ne portent donc pas exactement sur les valeurs -sur la "vie", la "justice", voire même la "démocratie" ou l'"égalité"-, etc., mais sur ce que l'on doit considérer comme étant une "vraie" vie, une justice "véritable", une égalité "réelle", une démocratie "authentique", etc. Il devient dès lors évident que les définitions des valeurs sont produites socialement et historiquement. En particulier, dans les sociétés stratifiées, la production de ces définitions des valeurs se fait au sein des sous-groupes et classes. Comme nous le verrons dans la section 10.6., dans ces sociétés les conflits normatifs manifestent ou expriment à ce niveau éthique les conflits sociaux ou, plus exactement, en font partie à titre essentiel.

**LIRE** : CHAPITRE 10. La question de la normativité sociale. 10.6. La problématique de l'"anomie".

## 10.5. Normes et codes.

### La transformation de l'ordre normatif.

[Retour à la table des matières](#)

L'ordre normatif d'un groupe social ne constitue pas un ensemble disparate de règles, de préceptes, de prescriptions, ainsi que de sanctions, de châtements et de punitions : ces règles et ces sanctions sont organisées dans des codes et l'ordre normatif se présente alors constitué comme un ensemble de codes. Ces codes, nous l'avons vu, vont depuis ceux purement fonctionnels et à légitimité strictement procédurale, jusqu'à ceux qui reposent entièrement et explicitement sur des valeurs.

Aucun code dans aucune formation sociale n'est universel, c'est-à-dire appliqué et applicable à l'ensemble des membres du groupe. Les codes visent toujours des comportements d'après la situation sociale et la position sociale des agents. Il suffit de penser aux codes vestimentaires : leurs règles tiennent compte et de la situation sociale (on ne s'habille pas de la même manière à la maison qu'en dehors de la maison, pour faire des courses que pour participer à une célébration), et de la position sociale (les hommes ne s'habillent pas de la même manière que les femmes, l'aristocratie ne portait pas les mêmes habits que les serfs). Mais on peut aussi penser aux codes strictement moraux : certains comportements sexuels seront "immoraux" dans la rue, mais non pas dans l'intimité de la maison, si l'on est célibataire, mais non pas si l'on est marié, acceptables si l'on est homme et inacceptables si l'on est femme, etc. Si les codes visent toujours des comportements en situation, ils règlent donc les comportements d'après la position sociale des agents. Ils montrent ainsi leur nature de codes qui régissent des rapports sociaux dans un double sens de ce terme : des rapports situés socialement entre des agents socialement définis. Lorsque nous avons affaire à des définitions d'agents découlant de positions sociales stratifiées, les codes manifestent normativement la structure stratifiée de la formation sociale et comme nous l'avons vu dans la section 6.2. de cette partie, ils constituent des éléments essentiels dans la reproduction de la forme de cette structure.

Si les codes pris un à un tendent à être consistants ou cohérents, l'ensemble des codes qui constitue la dimension normative d'une formation sociale est toujours relativement unifié, cohérent ou consistant. La profondeur des conflits sociaux se manifestera, au niveau du système normatif, par une désarticulation relativement importante de ce système, par un affaiblissement relatif de son unité et de sa cohérence.

L'élément unificateur de l'ordre normatif d'un groupe social est une représentation ou une "vision" du monde et du groupe dont le noyau, nous l'avons vu, est un ensemble de valeurs ou, plus exactement, de définitions de valeur -explicites ou implicites. C'est ainsi que l'ordre normatif s'articule à la dimension idéationnelle d'une formation sociale. Mais, comme nous l'avons vu lors de l'analyse des formations sociales, celles-ci ne présentent jamais une dimension idéationnelle complètement et intégralement unifiée autour d'une vision du monde. Si une telle vision est dominante dans toute formation sociale lorsque la dynamique de la reproduction l'emporte, cette domination n'implique pas une unification complète et intégrale des codes : des conflits normatifs traversent toute formation sociale avec plus ou moins de force.

Ces conflits normatifs prennent toujours la forme de conflits d'interprétation, c'est-à-dire de conflits portant sur la définition "correcte" des valeurs -ou de leurs conséquences. Il devient alors clair que la "correction" d'une définition de valeurs est une fonction de la position sociale des agents -en particulier, mais non pas exclusivement, de la position stratifiée de classe dans le cas des formations sociales classistes. Ou, plus exactement, elle est fonction de la conscience sociale des agents. C'est pourquoi les conflits normatifs expriment non seulement les conflits sociaux, mais aussi, et surtout le degré de conscience des agents impliqués dans ces conflits. De ce point de vue, les conflits éthiques, en transportant les conflits sociaux au niveau du noyau des valeurs de la vision du monde du groupe posent, en toute acuité, la question de la forme de socialité à produire, de la forme de société à construire.

Mais quelle est la "logique" de la transformation des normes et des codes? Cette logique n'est pas la même, nous pouvons le pressentir, pour toutes les normes et tous les codes. Plus le code est fonctionnel et à légitimité purement procédurale, plus la logique de sa modification ou transformation est soumise à des procédures légitimées "légalement" - ou institutionnellement- et subordonnée aux modifications des besoins fonctionnels. Le passage de la conduite à gauche à la conduite à droite -modification d'une norme dans le code de conduite automobile- a suivi une logique purement procédurale -légale et fonctionnelle-. Mais plus le code est rapporté à des valeurs, plus sa modification ou transformation s'inscrit dans la logique et dans le processus de la transformation des représentations idéationnelles, des visions du monde. Cette logique, à son tour, n'est pas saisissable comme pure logique idéationnelle, elle plonge ses racines dans les transformations qui ont lieu au niveau des pratiques matérielles de production de la socialité, dans les ruptures qui se produisent dans la reproduction des rapports sociaux de production de la socialité -comme nous l'avons vu dans le chapitre 7 précédent.

Dans le cas des formations sociales stratifiées en classes sociales, la représentation idéationnelle dominante est celle à travers laquelle la classe dominante pense et donne à penser ou à concevoir le monde, la société, leur être et leur devoir être. Mais d'autres représentations idéationnelles se développent chez les

classes dominées, plus ou moins cohérentes, plus ou moins développées, plus ou moins autonomes par rapport à la représentation dominante. L'analyse des rapports qu'entretiennent la représentation dominante et les autres représentations sociales donne une clé décisive pour la compréhension de la nature, de la profondeur, et de l'extension des conflits normatifs. C'est lorsque les codes de la représentation du monde de la classe dominante "ne font plus sens", c'est-à-dire lorsque les interprétations que cette représentation fournit ne sont plus acceptables, intelligibles même, et que du même coup les définitions de valeurs sur lesquelles elle repose ou qu'elle implique cessent d'être perçues et vécues comme absolues, sont rejetées ou redéfinies, c'est à ce moment que le conflit normatif acquiert son climax et manifeste la profondeur du conflit social. C'est pourquoi une transformation sociale est toujours une transformation normative et, par là, éthique.

Cependant, cette transformation n'embrasse pas nécessairement l'ensemble des valeurs et des codes, et ne modifie pas de la même manière et avec la même force les définitions de valeurs et les codes en question. En effet, d'une part, la forme même d'une certaine représentation idéationnelle du monde peut demeurer à la suite d'une transformation sociale. Par exemple, la forme religieuse des représentations du monde a survécu à plusieurs transformations sociales d'une grande profondeur -régimes esclavagistes, tributaires, capitalistes-. Certes, les contenus de cette forme et, plus particulièrement, l'articulation de leurs définitions de valeur ont varié à travers la variation des régimes et ces variations constituent des indices de leur changement. Mais il est essentiel de reconnaître la temporalité différentielle, la lourdeur historique des différents éléments des représentations du monde, y compris de leur forme même. D'autre part ou à l'autre extrême, plusieurs règles et normes peuvent tout simplement ne pas accompagner la transformation de ces représentations du monde. Seules les normes qui, dans l'organisation de la représentation, ont une "lourdeur" significative sont susceptibles de subir une transformation. Bien entendu, les normes qui se rapprochent le plus des valeurs sont celles qui possèdent cette "lourdeur" significative.

Il faut encore tenir compte, lors de l'examen de ces phénomènes, de l'objet précis sur lequel portent les transformations. Celles-ci peuvent concerner les règles elles-mêmes, les sanctions, les situations, et les positions. En effet, le changement de l'ordre normatif consiste dans l'émergence, la disparition, ou le changement des règles ou des normes, mais aussi dans la modification des sanctions (type et/ou force de la sanction, type et/ou force d'application de la sanction, etc.), dans la définition des situations auxquelles s'appliquent les règles ou les normes, enfin dans la définition des positions sociales des sujets des règles et des normes. C'est même au niveau des sanctions et des définitions des situations et des positions que les transformations de l'ordre normatif se montrent le plus souvent ou avec le plus d'acuité. Par exemple, la règle morale autant que légale ou juridique qui définit comme "vol" l'appropriation d'un bien qui appartient à un autre possède, à ce niveau de formulation, une généralité pratiquement universelle, autrement dit elle semble bel et bien appartenir à l'ordre normatif de toutes les forma-



tions sociales. C'est dans le type de sanctions du vol et, préalablement, dans les définitions des situations et des positions sociales auxquelles s'applique la règle que nous pouvons trouver une caractérisation de l'ordre normatif en question et examiner ses transformations.

**LIRE** : CHAPITRE 10. La question de la normativité sociale. 10.7. Le Droit comme forme de domination.

*L'analyse des formations sociales.  
1<sup>re</sup> partie : Théorie*

# Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Dans l'introduction à cet ouvrage, nous avons signalé que l'appréhension et la compréhension des phénomènes sociaux exigent la construction d'une théorie, c'est-à-dire d'un ensemble de concepts analytiques de nature générale articulés par un ensemble de relations. Une telle théorie est nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. Elle est nécessaire parce qu'elle fournit des instruments conceptuels de base, elle n'est pas suffisante parce que ces instruments demeurent à un niveau d'abstraction et de généralité qui les rend incapables de saisir les phénomènes sociaux dans toute leur richesse et leur diversité. Trois autres types de théories correspondant à des niveaux d'abstraction et de généralité de plus en plus rapprochés de la richesse et de la diversité des phénomènes sociaux sont à construire encore.

L'analytique que nous avons développée dans cette première partie reconnaît comme concept explicatif central celui du mode de production de la socialité. Ce concept vise le fait essentiel que les êtres humains produisent ensemble leur vie en commun. Cette partie examine, au niveau le plus élevé de généralité et d'abstraction, les mécanismes de cette production ou, plus exactement, les concepts qu'il faut utiliser pour penser cette production. Mais l'animal humain, à la différence des autres espèces animales sociales, produit des formes historiquement changeantes de socialité à travers des modalités historiquement changeantes de production. La notion même du mode de production de la socialité vise le fait qu'il y ait des modalités, des formes historiques de production de la socialité.

Il s'agit d'un fait empirique qui contraint le théoricien à examiner la question de ces modalités ou formes. Le résultat d'un tel examen est une théorie de modes

particuliers de production de la socialité -et une typologie de ces modes. Le concept du mode capitaliste de production de la socialité, par exemple, suppose une théorie d'un niveau d'abstraction et de généralité moindre, car elle vise l'appréhension et l'explication de phénomènes sociaux plus particularisés dans leurs déterminations effectives. Bien entendu, une telle théorie suppose l'analytique conceptuelle de base développée dans le cadre de la théorie générale, mais elle l'enrichit quant à ses déterminations, et en même temps la restreint quant à son application effective dans un mouvement dialectique qui est consubstantiel à la connaissance : à la limite de la réalité se trouve la particularité et, par conséquent, la limite de l'abstraction.

Un autre niveau théorique est celui dans lequel sont réfléchies les dimensions analytiques de tout mode de production de la socialité : les dimensions économique, normative, idéationnelle, et politique. Une telle réflexion ne peut pas ne pas tenir compte des théories des modes particuliers de production de la socialité, car comme nous l'avons signalé et examiné à plusieurs reprises, ces dimensions analytiques désignent des effets pratiques qui sont toujours produits dans, et donc définis par un mode spécifique de production de la socialité. Une théorie de l'économie, par exemple, ne peut donc être qu'une théorie de la manière dont un mode de production de la socialité produit des effets économiques.

Enfin, l'analyse des diverses pratiques, multiformes, riches en toutes sortes de déterminations, dans lesquelles s'exerce l'activité sociale concrète de l'espèce humaine -pratiques de connaissance, artistiques, sexuelles, langagières, d'habillement etc.- demande encore la construction de concepts permettant de les appréhender et de les comprendre dans leur spécificité et leur richesse. Le champ de ces théories d'un niveau plus bas de généralité est pratiquement indéfini -comme il est indéfini le champ pratique de l'activité humaine-, mais ceci ne signifie nullement que toutes les pratiques ont la même importance et soulèvent le même intérêt de connaissance. L'importance et l'intérêt attachés à l'examen d'un type particulier de pratiques ne peuvent pas cependant être déterminés a priori, ils dépendent de la position de ces pratiques dans la conjoncture dans laquelle se trouve une formation sociale.

Quoi qu'il en soit du niveau d'abstraction et de généralité dans lequel se placent ces différentes théories, leur construction n'est jamais une tâche achevée : comme dans tout processus de connaissance, autant les concepts que leurs relations sont et doivent être raffinés, ajustés, enrichis, voire même modifiés à la suite de l'observation des faits, d'une part, de leur analyse logique d'autre part. En ce sens, la théorie présentée dans cet ouvrage ne constitue qu'un cadre conceptuel nécessairement hypothétique et perfectible.

Ce cadre conceptuel, nous l'avons aussi signalé dans l'introduction à ce volume, repose sur ou implique une représentation du social, une vision de la socialité. Il ne peut pas donc ne pas s'inscrire, comme toute autre théorie du social -et

ceci, quelque soit son statut : savant ou non savant-, dans la dimension idéationnelle de nos propres sociétés et du même coup, dans l'espace des affrontements idéologiques dont l'enjeu est, nous le savons, la reproduction ou la transformation de la forme d'organisation de ces sociétés. C'est pourquoi le complément nécessaire de cette partie est une critique des autres théories du social, une analyse de leur apport à une meilleure intelligibilité du social autant que de leurs limites, de leurs faiblesses, ou des conséquences qu'entraînent leurs postulats. En ce sens, les essais de la deuxième partie de cet ouvrage sont censés enrichir qualitativement la problématique traitée dans cette première partie mais aussi tracer clairement les lignes qui la démarquent des autres théories du social.

Enfin, nous le savons aussi, la représentation du social que suppose la perspective que nous avons présentée dans cet ouvrage ne peut pas non plus, comme toute autre représentation du social, ne pas s'inscrire dans un espace éthique, dans un combat pour la réalisation de certaines valeurs ou, plus exactement encore, de certaines définitions de valeur. De ce point de vue, cet ouvrage accomplirait son destin s'il devenait un outil de plus d'une pratique transformatrice poursuivant l'instauration de rapports sociaux plus justes, et d'une socialité permettant et favorisant le développement de chaque membre de la communauté humaine.

Fin de la première partie du livre.  
Voir la suite.